LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXV — No 35 | Possibilité de pluie. Max.: 2 **(détail en page 27)** | Montréal, samedi 11 février 1984 | Côte-Nord - Abitibi - Gaspésie, **60 cents**; Nouveau-Brunswick, **65 cents**; Îles-de-la-Madeleine, **90 cents**

LOCATION L'AutoBall NOMA inc.
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Tchernenko paraît le mieux placé pour succéder à Andropov

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Youri Andropov, 69 ans, est mort jeudi après une longue maladie rénale, 454 jours après son élection au poste de secrétaire-général du Parti communiste d'URSS, a annoncé hier le Comité central du parti.

M. Konstantin Tchernenko, 72 ans, a été désigné président de la commission des funérailles de M. Andropov, a-t-on annoncé hier soir, de source officielle à Moscou, ce qui en fait très vraisemblablement, selon la majoritée des analystes, le successeur du défunt secrétaire général.

Ce schéma de succession avait été respecté lors du passage du pouvoir de Staline à Krouchtchev et de Brejnev à Andropov. La succession de Krouchtchev, tombé en disgrâce de son vivant, échappe à cette comparaison, de même que la succession entre Lénine et Staline en 1924.

L'élection du nouveau secrétaire général, qui s'effectue par le Comité central, sur proposition du bureau politique, pourrait avoir lieu pendant le week-end, estiment les analystes.

« Je ne parierai pas contre Tchernenko », a déclaré hier soir un diplomate occidental spécialiste de la politique intérieure soviétique.

M. Tchernenko, considéré comme le « numéro deux » du PCUS sous le règne d'Andropov, était chargé du secteur idéologique. Il passe généralement pour un dirigeant terne et sans grande envergure internationale.

Son élection n'apparaît toutefois pas absolument certaine à d'autres spécialistes occidentaux. Ces derniers font notamment valoir qu'au cours de son règne pourtant bref, Youri Andropov a bousculé nombre de traditions protocolaires.

Si l'élection de M. Tchernenko, ancien dauphin désigné de Leonid Brejnev, à la fonction suprême se confirme, la direction soviétique aura choisi, selon les analystes, une solution transitoire. A l'âge de 72 ans, en effet, M. Tchernenko, qui était considéré comme un rival de Youri Andropov et passait pour le chef de file des « brejneviens » au sein de la direction, ne pourra guère conserver le pouvoir au-delà de quelques années, même s'il a toutes les chances de « durer » davantage que Youri Andropov, décédé après seulement 15 mois d'exercice du pouvoir. Il avait déjà eu des problèmes de santé en 1983, qui l'avaient obligé à ne pas apparaître en public pendant un mois.

La désignation de M. Tchernenko à la tête de la commission chargée des obsèques a été annoncée par la télévision soviétique dans son prin-

Voir page 16: Tchernenko



Konstantin Tchernenko

Trudeau ira aux obsèques

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, se rendra à Moscou pour assister, mardi, aux funérailles du président de l'Union soviétique, M. Yuri Andropov. Il est toutefois peu probable qu'il puisse y compléter sa mission de paix, malgré le mince espoir qu'on gardait hier encore, aux Affaires extérieures.

S'il ne lui est pas possible de rencontrer des dirigeants soviétiques à cette occasion, le premier ministre ne renoncera pas pour autant à un second voyage à Moscou.

« J'ai toujours l'intention de continuer le dialogue avec les Soviétiques, a déclaré M. Trudeau hier à son arrivée aux Communes et, dans ce sens-là, j'attendrai un remplaçant. »

Le gouvernement a annoncé, tard hier, que M. Trudeau quitterait le Canada dimanche et qu'il serait de retour mercredi, à temps pour entendre le discours du budget que livrera à 16 heures le ministre des Finances, M. Marc Lalonde.

Officiellement, le gouvernement n'a pas tenté d'organiser une rencontre avec les Soviétiques, le contexte

Voir page 16: Trudeau



À l'annonce de la mort de M. Andropov, plusieurs Soviétiques se sont rendus dans des librairies pour acheter la photo officielle de l'ex-chef d'État. (Photolaser AP)

Reagan fait part de son désir de coopération

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les États-Unis ont réagi à la mort de M. Youri Andropov en appelant Moscou à une reprise du dialogue, mais le président Reagan a préféré dépêcher le vice président George Bush aux obsèques du leader soviétique.

Dans leurs condoléances, la plupart des gouvernements occidentaux, qui n'ont guère été surpris par la mort de M. Andropov, ont exprimé leurs regrets tout en insistant sur la nécessité de maintenir le dialogue entre les deux blocs.

M. Reagan a fait part de « son désir de coopération » entre les États-Unis et l'URSS en vue d'un « monde plus pacifique » dans un message de condoléances adressé hier à M. l'intérim à la tête de l'État soviétique.

« En ce moment de transition en Union soviétique, nos deux pays doivent se tourner vers l'avenir » et rechercher un « dialogue constructif », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche en commentant ce message.

De son côté, le secrétaire d'État George Shultz a affirmé que les États-Unis étaient disposés à en-

Autres informations en pages 4 et 5

gager un dialogue « constructif, réaliste et positif » sur le désarmement nucléaire, avec « le ou les nouveaux leaders » soviétiques.

« Nous invitons (les Soviétiques) à répondre » à cet appel au dialogue, a ajouté M. Shultz lors d'une conférence de presse.

Par ailleurs, le président Ronald Reagan a chargé le vice-président George Bush de le représenter aux obsèques du chef de l'État soviétique Youri Andropov, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Un haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, a indiqué que le secrétaire d'État George Shultz ne ferait pas partie de la délégation.

Le président américain a demandé à M. Bush de transmettre les condoléances et les meilleurs voeux du peuple américain à la direction soviétique et de lui exprimer « notre ferme désir de paix ».

On indiquait de bonne source à la Maison-Blanche qu'en raison de l'indécision entourant le processus de

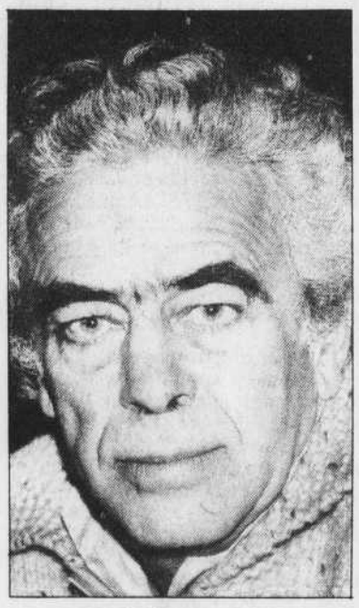
Voir page 16: Reagan

culture et société



Ambassadrice des arts

La nouvelle présidente du Conseil des arts du Canada, Maureen Forrester, ne cesse de le répéter: les artistes canadiens doivent saisir toutes les occasions pour prendre contact directement avec leur public. À Montréal cette semaine à l'occasion du concert-gala en hommage à la ballerine Annette av Paul, le célèbre contralto a accordé une entrevue à Marie Laurier. **Page 17**



Le théâtre à l'envers

Quoi de plus démodé, aujourd'hui, qu'une «création collective»? Et pourtant. . . Revenu d'une année sabbatique, le metteur en scène Jean-Pierre Ronfard s'est relancé dans une aventure collective avec «Californie», qui prend l'affiche mardi à l'Espace libre. «Nous étions fascinés, dit-il à Robert Lévesque, par cette façon de prendre le théâtre à l'envers.» **Page 17**

Lévesque prend la défense de Boivin et rejette toute enquête

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Il n'y a rien d'incriminant contre M. Jean-Roch Boivin; il ne sert à rien de ressasser la vieille affaire de la Société d'habitation (SHQ), et il n'y aura pas d'enquête publique.

C'est ce que le premier ministre a fait savoir, hier, au cours d'une conférence de presse, après avoir lu une déclaration écrite pour exprimer toute sa confiance envers son chef de cabinet.

« Je regrette que sa réputation soit injustement salie », dit M. René Lévesque, faisant référence à la manchette du DEVOIR, mercredi, selon laquelle « Québec a depuis octobre un rapport policier incriminant Jean-Roch Boivin ».

« Tel que je connais les faits et tel que nous le savons, explique le chef du gouvernement, jamais aucune chose incriminante n'a été évoquée d'aucune façon contre M. Boivin. Deuxièmement, il y a encore moins de choses incriminantes dans la fabricatiion qu'on vient de faire pour essayer de relancer l'affaire dans Le DEVOIR. Donc, moi, ma réponse est très simple. Je ne vois aucune raison de recommencer le pataugeage dans cette affaire. »

M. Lévesque a confirmé, par ailleurs, la rumeur voulant que son chef de cabinet songe à quitter son poste. Au lendemain des Fêtes, il a discuté avec lui de « possibles évolutions dans la carrière de M. Boivin. Une chose est certaine, si sa carrière évolue de quelque façon que ce soit, je peux vous dire une chose très claire : cela n'aura, ni de près ni de loin, rien à voir avec les fabrications dont il est victime ».

En anglais, le premier ministre ajoute que la décision de son collaborateur depuis plus de sept ans — et sur lequel il fait pression pour qu'il reste — n'aura « rien à voir avec l'espèce de saleté qui a été fabriquée ces derniers jours ».

« Pas plus aujourd'hui que lors de précédentes insinuations à son sujet, il n'a été le moindrement démontré qu'il (M. Boivin) avait agi de façon malhonnête ou répréhensible », dit M. Lévesque, reprochant au DEVOIR de s'arroger un rôle d'accusateur, alors qu'il n'y a eu aucune intervention politique dans le traitement du dossier.

Il n'est pas question d'aller au-delà du processus normal et de décréter une enquête publique, comme le réclame l'opposition et ses « supporteurs ». « C'est non, parce que M. Boivin a le droit d'être traité comme le serait tout citoyen ou encore tout fonctionnaire. Ce n'est pas parce qu'il est proche du pouvoir politique que M. Boivin devrait subir les

Voir page 16: Lévesque

Il n'y aura pas de rétractation

— le procureur du DEVOIR

par Gilles Lesage

QUÉBEC — « LE DEVOIR ne publiera aucune rétractation : il n'y a pas lieu pour mes clients de « rétablir les faits », mais il y a peut-être lieu pour le vôtre de réformer sa conduite. »

Telle est la conclusion de la réponse de l'avocat du journal, Me Philippe Gélinas, à ceux du ministre de la Justice et procureur général, qui demandait une rétractation formelle, « de manière à rétablir les faits et à tenter de minimiser les dommages qu'a subis Me Marc-André Bédard ».

La mise en demeure du bureau Tremblay, Bertrand, Morisset, Bois et Mignault, dit que la manchette du DEVOIR, mercredi (« Québec a depuis octobre un rapport policier incriminant Jean-Roch Boivin »), « est libelleux, faux et mensonger ».

« Aucun rapport policier n'a été transmis au ministre, à son cabinet, au sous-ministre en titre ou au sous-ministre associé aux affaires criminelles et pénales sur le sujet faisant

Voir page 16: Rétractation

SARAJEVO 84

Boucher: de l'or après le bronze?

SARAJEVO (d'après CP, PC et AFP) — « Je vise maintenant la médaille d'or du 1,000 mètres (mardi). »

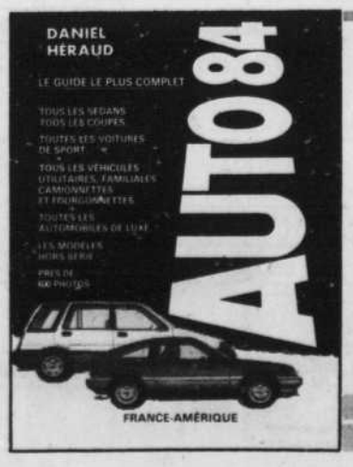
Le Québécois Gaétan Boucher, de Saint-Hubert, a offert au Canada sa première médaille des 14e Jeux d'hiver de Sarajevo, hier.

Le patineur âgé de 25 ans a récolté la médaille de bronze du 500 mètres à l'occasion de la deuxième journée officielle de compétitions disputées malgré les mauvaises conditions atmosphériques.

Sarajevo vit au milieu d'une tempête depuis trois jours et hier, des rafales dépassant sur la montagne les 200 kilomètres à l'heure et des bourrasques qui aveuglaient les plus téméraires ont incité les organisateurs à reporter à demain la descente masculine et à lundi la descente féminine.

Les mauvaises conditions auraient encore gâché totalement la deuxième journée si le fon-

Voir page 16: Boucher



Merci Jacques Duval,

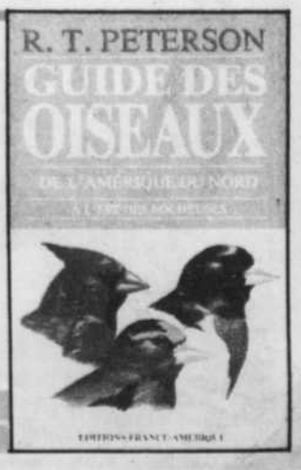
Merci pour dix-huit longues consacrées à l'automobile. Merci d'avoir formé Daniel Héraud. Daniel Héraud est devenu un grand spécialiste de l'automobile. Nous avons relevé le défi et comme il arrive souvent, l'élève a surpassé le maître.
Excusez-nous, Monsieur Duval. AUTO 84 est plus complet, plus détaillé et rempli d'idées nouvelles.
Merci Daniel Héraud pour AUTO 84.

FRANCE-AMÉRIQUE

ENFIN LE PETERSON!

- Toutes les espèces illustrées en couleurs sur plus de 300 planches d'illustrations.
- Un système d'identification unique mis au point par Roger Tory Peterson.
- Des cartes de distribution commentées.
- Un guide complet, facile à consulter, tenant compte des plus récentes observations.

FRANCE-AMÉRIQUE



Gestion des finances publiques et accélération de la reprise

Le prochain budget Lalonde ne sera que la suite logique de celui de l'an dernier

par Bernard Descôteaux

OTTAWA — Le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, présentera mercredi son deuxième discours du budget qui, à n'en pas douter, sera la suite logique de celui de l'an dernier. Loin de vouloir charmer les Canadiens avec des surprises agréables en cette année d'élections, il mettra, au contraire, l'accent sur la bonne gestion des finances publiques et l'adoption de politiques susceptibles de créer un climat de confiance et d'accélérer la reprise économique.

Le ministre lui-même a clairement indiqué, il y a quelques jours, que « ceux qui envisagent un budget électoral comme un ensemble de bonbons ayant pour objet d'attirer des votes font très nettement fausse route ». Il ajoutait : « Une bonne économie fournit l'essentiel d'une bonne politique. »

Pour bien convaincre les électeurs que le gouvernement libéral n'est pas responsable de la récession et que ses politiques contribuent à relancer l'économie, le ministre devrait construire son budget autour des points suivants :

■ Des prévisions économiques optimistes pour 1984 même si certains indices montrent que la reprise pourrait se faire hésitante.

■ Abandon du programme des 6 % et 5 % de lutte à l'inflation au profit de directives de nature incitative.

■ Augmentation de la productivité de l'économie canadienne et publication d'un livre blanc sur le partage des profits dans les entreprises comme moyen de faciliter la coopération entre le patronat et les syndicats et augmenter la productivité.

■ Maintien à leur niveau actuel de la plupart des impôts, y compris des nouvelles taxes qui doivent entrer en vigueur en octobre tel qu'annoncé dans le dernier budget.

■ Poursuites des efforts de stimulation de l'emploi par des programmes gouvernementaux de création d'emplois, mais surtout par des encouragements aux investissements privés. L'entreprise privée sera, comme l'an dernier, privilégiée.

■ Diminution graduelle du déficit qui, cette année, sera d'environ $29 milliards, soit $2.3 milliards de moins que prévu.

Exception faite de grandes mesures susceptibles de frapper l'imagination populaire (par exemple, l'amélioration des régimes de retraite privé), ce budget de M. Lalonde devrait ressembler à s'y méprendre à celui d'avril dernier. La recette avait donné d'excellents résultats et le ministre n'a aucune raison de la modifier.

Ainsi, M. Lalonde a commencé par mener, comme l'an dernier, des consultations intensives avec les provinces et avec pas moins de 37 groupes de tous les horizons. Ayant appris les malheurs de son prédécesseur, il croit que les « bons budgets doivent se fonder sur le partage étendu d'un même point de vue » et recueillir « le niveau essentiel d'appui public qui les fera fonctionner ». Il lui faudra tenir compte au moins en partie des avis recueillis.

Certes, la situation économique canadienne s'est nettement améliorée depuis avril dernier, mais pas au point, lui a-t-on dit, qu'il puisse se permettre de déroger au plan de redressement que contenait son budget. L'inflation est maintenant de 5.8 %; le chômage est à 11.1 % (comparativement à 12.8 % à la fin de la récession); la croissance économique a atteint 7 % au cours des neuf premiers mois de 1983. Par contre, les taux d'intérêts sont élevés comparativement à l'inflation; le déficit américain est encore trop important, et le nombre de chômeurs (1,374,000) trop élevé.

Tous les conseils reçus interdisent à M. Lalonde de faire preuve de « largesses électorales » et l'incitent à s'attaquer aux racines du mal. Dans les circonstances, M. Lalonde qui en plus d'être ministre des Finances est un stratège électoral important dans son parti, sait bien qu'une gestion sage de l'économie rime avec intérêts électoraux.

Lorsqu'il se lèvera, mercredi à 16 heures, pour prononcer son discours, ses premiers mots devraient être pour dire, comme l'an dernier, que « mon premier souci dans ce budget est de venir en aide aux 1.4 million de Canadiens qui sont prêts à travailler et qui ne peuvent se trouver d'emploi ». Avec l'opposition conservatrice et néo-démocrate qui le talonne presque quotidiennement sur le chômage, il lui faut faire preuve de compassion à l'endroit de cette catégorie de citoyens qui presque tous ont droit de vote.

C'est en pensant à eux que M. Lalonde se fera optimiste dans ses prévisions économiques. Prétendre, comme certains observateurs, que la relance économique pourrait piétiner en 1984 aurait un effet de découragement. Il a déjà qualifié de pessimistes les dernières prévisions du *Conference Board* qui prévoit une croissance de 3.4 % du PNB. Il préfère de beaucoup celles de l'OCDE qui prédit une croissance de 5 % pour le Canada. Ses prévisions sur le chômage seront aussi plus optimistes que celles des observateurs qui prévoient une moyenne de 10.9 % cette année. Rappelons que pour janvier, le taux de chômage était de 11.1 %.

La création d'emplois sera un objectif primordial. Tous les groupes du milieu des affaires lui ont recommandé de faire de l'entreprise privée le fer de lance de cet objectif en facilitant les investissements par une réduction du déficit et par l'adoption de mesures fiscales incitatives. M. Lalonde est assez d'accord avec cet argument et il a déjà convenu que les programmes gouvernementaux d'emploi ont une efficacité bien limitée.

Les groupes d'affaires, comme le Conseil du patronat du Québec par exemple, conviennent que, politiquement, il sera impossible au ministre des Finances de ne pas renouveler au minimum les fonds déjà consentis aux programmes d'emplois actuels. On insiste pour que le ministre mette en oeuvre des programmes qui, comme « Accès-Carrière », ont un effet à long terme.

S'il est un groupe que M. Lalonde privilégiera parmi les chômeurs, c'est la catégorie des jeunes. Chez les 15-24 ans, le taux de chômage était de 18.7 % en janvier dernier. Déjà le premier ministre a nommé un ministre d'État à la Jeunesse et les pressions sont fortes pour que des actions soient prises. La Chambre de commerce du Canada recommande d'ailleurs à M. Lalonde de créer un groupe de travail de courte durée pour étudier le problème de l'emploi des jeunes.

Comme l'an dernier, le ministre des Finances pourra chercher à accélérer la création d'emplois en augmentant les investissements publics. Dans son budget d'avril, il avait mis au point un programme spécial de relance de $2.4 milliards, réparti sur quatre ans et financé par une taxe spéciale entrant en vigueur en octobre. Pour ajouter à ce programme, il lui faudra trouver les projets prêts à réaliser et les financer. Il aura le choix entre prélever de nouvelles taxes ou utiliser la marge de manoeuvre qui lui vient d'entrées fiscales accrues en raison de la reprise économique.

M. Lalonde aura un choix difficile à faire ici, puisque cette marge de manoeuvre est limitée, comme le montrent les dernières données publiées hier sur le déficit fédéral qui sera de $2.3 milliards inférieur aux prévisions d'avril. Le ministre pourra s'en servir pour favoriser les investissements publics, mais il devra aussi en garder une partie pour encourager les investissements privés.

Dans le dernier budget, on avait prévu qu'une somme de $2.4 milliards serait consacrée à la relance des investissements privés au cours des quatre prochaines années. Financé aussi par une taxe spéciale qui entre en vigueur cet automne, ce programme aura tout son impact cette année. M. Lalonde a toutefois laissé entendre, dans un récent discours, qu'il ne fallait pas se reposer sur ses lauriers. Il souhaite que les entreprises puissent investir pour améliorer leur productivité. Si les milieux d'affaires sont d'accord, ils demandent cependant des allégements fiscaux qui rendront les dépenses en capitaux plus faciles.

Les milieux d'affaires souhaitent toutefois au plus haut point que le gouvernement fasse preuve de sagesse sur la question du déficit. Ce dont l'économie canadienne a besoin, c'est d'une réduction des besoins gouvernementaux de capitaux pour financer le déficit pour permettre aux entreprises d'avoir accès plus facilement aux capitaux à des coûts moindres qu'actuellement, croient-ils. Toute augmentation du déficit conduirait à la catastrophe.

Le ministre s'est engagé à réduire de $31.3 milliards à $25.6 milliards le déficit, d'ici la fin de 1986, un rythme que certains trouvent insatisfaisant. Une performance meilleure que celle prévue devrait l'aider à satisfaire ses critiques.

Les choix que fera le gouvernement sur la question de l'inflation sont, par ailleurs, attendus avec impatience par le patronat et les syndicats. M. Lalonde reconnaît qu'il y a consensus pour laisser mourir le programme des 6 % et 5 % de sa belle mort. Puisque les experts prévoient que l'inflation pourrait encore baisser d'environ un point cette année, il pourrait être tenté d'accepter ce consensus. Comme il accorde beaucoup d'importance à la lutte à l'inflation comme « élément de confiance économique », on s'attend à ce qu'il suggère aux partenaires socio-économiques des lignes directrices en matière d'inflation.

Après avoir accordé ainsi beaucoup d'attention aux questions économiques et favorisé le milieu des affaires au plan fiscal, M. Lalonde pourra faire bonne mesure en se préoccupant du sort des travailleurs. Depuis longtemps, il caresse le projet d'ouvrir la voie au partage des profits dans l'entreprise et on s'attend à ce qu'il publie un livre blanc sur ce sujet. Il pourra aussi commencer à traiter de la réforme des pensions au Canada en rendant obligatoire, au moins pour les grandes entreprises, la mise en place de régimes privés de retraite. Il pourra aussi modifier les régimes enregistrés de retraite comme le lui recommande un comité parlementaire. Chose certaine, a-t-il dit hier en Chambre, on ne remettra en cause d'aucune manière les avantages sociaux existants au Canada.

Un *filibuster* libéral retarde la clôture de la commission parlementaire de l'Éducation

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Grâce à un « filibuster » qui a duré toute la journée d'hier, les députés libéraux, membres de la commission parlementaire de l'Éducation, ont mené un baroud d'honneur pour tenter de prouver à la population que seul le Parti libéral défend ses intérêts dans le dossier de la restructuration scolaire.

Le débat sur la motion de clôture des travaux de la commission, qui étudie le projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public, a d'abord été marqué par une guerre de procédure menée toute la matinée d'hier par le député de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde, venu à la rescousse des quatre membres libéraux de la commission.

Puis, grâce à l'acceptation partielle d'un des amendements libéraux par le président de la commission parlementaire, le député de Rousseau, M. René Blouin, les six députés libéraux présents durant l'après-midi ont pu chacun prendre la parole pendant vingt minutes, soit un total de deux heures, sur cet amendement. Ils s'en sont évidemment donné à coeur joie pour rappeler que le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, n'a pas accepté d'entendre tous ceux qui désiraient venir présenter leur mémoire devant la commission.

Le Parti libéral estime que, même si les audiences ont duré 160 heures, pendant cinq semaines — ce qui constitue un record pour une commission parlementaire, semble-t-il — le Parti québécois a utilisé la guillotine et a bâillonné les débats de la commission parlementaire. Le porte-parole libéral en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a vainement tenté de faire adopter des amendements visant à prolonger de deux semaines les travaux de la commission, pour entendre 47 organismes d'ici le 24 février.

Vers 17 heures seulement débutait le débat sur la motion de clôture des auditions déposée par M. Michel Leduc, député de Fabre et adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation. Après l'interruption du souper, le débat reprenait à 20 heures hier. Selon la stratégie adoptée alors par les stratèges du Parti libéral sur la seconde motion que prévoyait présenter M. Leduc, visant la réécriture du projet de loi 40, les débats pouvaient ou non s'éterniser encore. La possibilité de convoquer la commission lundi pour terminer le débat n'était pas exclue, même si elle pouvait apparaître peu probable. Deux autres commissions parlementaires siègent à partir de mardi, pour étudier la réforme de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et la modification à la loi sur les heures d'affaires.

La mauvaise humeur des députés libéraux avait été attisée, jeudi soir, par la manière abrupte utilisée par M. Leduc pour clore la rencontre avec les représentants des commissions scolaires de l'Estrie. Tandis que les deux précédents groupes entendus jeudi avaient été entendus respectivement à 3 h 30 et 4 h, à cause d'un ralentissement des travaux parlementaires orchestré par les libéraux, les commissions scolaires de l'Estrie voyaient leur audition terminée à 23 h, après seulement 1 h 15 de présentation, par le dépôt de la motion de clôture. Pendant quelques semaines, une entente entre libéraux et péquistes limitait à 1 h 30 l'audition d'un groupe, mais cette entente avait pris fin à la fin de janvier lorsque le gouvernement refusait d'inviter la totalité des organismes souhaités par M. Ryan.

Pour le gouvernement, il était exclu de recourir à la manoeuvre utilisée lors de l'étude de la loi 1 en 1977 : les travaux de la commission parlementaire avaient alors été suspendus indéfiniment jusqu'à ce que le gouvernement dépose en première lecture à l'Assemblée nationale un nouveau projet de loi, numéroté 101.

Même si le projet de loi 40 sera complétement réécrit (mais cependant reconnaissable, selon M. Laurin), il sera déposé en seconde lecture à l'Assemblée nationale. « Nous ne voulons pas passer par la porte d'en-arrière : nous voulons que le projet de loi 40 suive le processus démocratique normal, par respect pour le travail de la commission », a précisé au DEVOIR le directeur de cabinet du leader de l'Opposition, M. Jean-François Duchaine.

Le ministre de l'Éducation estime, pour sa part, que la commission parlementaire est suffisamment informée, car elle a entendu longuement les huit grandes associations nationales, des commissions scolaires représentant 27 % de la clientèle scolaire, ainsi des associations générales ou spécialisées représentant tous les milieux québécois : francophones, anglophones, protestants, catholiques, urbains, ruraux, etc.

Au contraire, le député d'Argenteuil estime qu'il aurait pu apprendre davantage de choses sur le fonctionnement de l'enseignement au Québec en entendant une soixantaine d'organismes supplémentaires. Depuis l'ouverture des travaux de la commission, M. Ryan s'est opposé aux choix des organismes fait par M. Laurin ainsi qu'à la limite des travaux à quatre puis à cinq semaines.

La commission parlementaire de l'Éducation aura entendu environ 90 mémoires sur les 242 déposés devant elle. Deux organismes convoqués par la commission n'ont cependant pu être entendus : l'Union des municipalités, parce qu'elle boycotte actuellement les activités liées au gouvernement du Québec pour marquer son opposition au projet de loi 38, et la Maison internationale de la Rive-Sud, dont l'audition a dû être reportée de jeudi 16 h 30 à vendredi 10 h à cause du ralentissement des travaux : ses représentants bénévoles ne pouvaient être alors présents à Québec, après avoir attendu vainement jeudi.

Français au Manitoba : après avoir demandé le vote libre, les conservateurs n'en veulent plus

WINNIPEG (PC) — Néo-démocrates et opposition conservatrice criaient tous deux victoire, hier, mais les premiers avaient un rire moqueur en plus. Le leader conservateur, M. Gary Filmon, venait de répondre négativement à une offre du gouvernement de tenir, d'ici dix jours, un vote libre sur les droits linguistiques des francophones.

Selon M. Filmon, c'était une victoire pour son parti, car pour la première fois, le premier ministre Howard Pawley a laissé entendre qu'il avait donné aux membres de son parti toute liberté de voter selon leur conscience sur le bill tant controversé.

M. Pawley a accusé le leader conservateur d'essayer de se dérober à une offre qu'il lui avait faite jeudi, soit de soumettre le projet de loi à un vote pourvu que le gouvernement permette à tous les députés néo-démocrates de se prononcer librement. Par la suite, M. Filmon devait déclarer aux journalistes qu'on avait mal interprété sa proposition.

Hier, M. Pawley a été clair : il allait permettre le vote libre à n'importe quel moment. Mais il n'a pas réussi à obtenir la moindre réponse après avoir demandé à plusieurs reprises aux conservateurs quand ils allaient permettre la tenue d'un tel vote.

« Le leader de l'Opposition est-il vraiment à la tête de son caucus ou son caucus le tient-il en otage ? », a lancé le premier ministre. M. Pawley et d'autres membres du gouvernement ont souligné que M. Filmon avait fait une offre claire et nette et qu'elle avait été acceptée, mais qu'il l'avait retirée et mettait ainsi son leadership en doute.

Depuis les huit derniers mois, les conservateurs ont tout fait pour que le projet de loi sur l'usage du français dans la province soit abandonné ou au moins amendé de manière à être reporté aux calendes grecques. Les *tories* ont bloqué une tentative de motion de clôture en refusant de se présenter au vote sur une telle motion. Le gouvernement essaie de contourner ce blocus en modifiant les règlements de la Chambre.

Mais ce travail peut nécessiter pas mal de temps, alors qu'un vote libre tenu avec le consentement des deux partis permettrait au gouvernement de régler assez rapidement cette question et de mettre fin à la session qui a débuté le 2 décembre 1982.

S'il y a un vote, il faudra que ce soit un vote libre, a maintenu M. Filmon. Son parti n'a toutefois pris aucun engagement formel avec le gouvernement, devait-il ajouter plus tard.

Jusqu'ici, un seul député néo-démocrate, M. Russ Doern, a juré de voter contre le projet de loi qui prévoit un amendement constitutionnel visant à protéger les droits des francophones et une loi qui offrira tous les services dans les deux langues officielles.

Les travaux législatifs se sont terminés dans le tumulte, hier. Selon une entente signée en août, il n'était pas question d'accorder une heure pour permettre aux députés d'intervenir privément. Or, les conservateurs ont tenté d'obtenir une telle heure de débat.

guérin l'éditeur qui édite
MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE
ISBN-2-7601-1072-9
213 pages — 4,75 $
En vente dans toutes les librairies
guérin éditeur limitée 4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tel. (514)842-3481
PAR UN GROUPE D'ENSEIGNANTS
MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE
OUVRAGE CONÇU DANS L'ESPRIT DU NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS
3a
guérin
Maintenant disponible
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

PROTÉGEZ-VOUS ET LES VÔTRES
ALARME DE CAMBRIOLAGE


VAUT MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR ACHETEZ AUJOURD'HUI POUR VOTRE PROTECTION CE SOIR...
Tirez la goupille de déclenchement de votre alarme de poche « Alarm Lite » et un cri strident se fera entendre, appellera au secours.
Il ne s'arrêtera que si le déclencheur est remis en place. Portez-le toujours avec vous pour une protection de tout instant. Pas plus gros qu'un paquet de cigarettes et muni d'une lumière de poche cet appareil vous aidera à ouvrir votre porte dans le noir ou encore à vérifier la banquette arrière de votre voiture la nuit.
Une nécessité pour votre chambre d'hôtel. Une économie puisqu'il s'utilise avec des piles de stylo. Formidable pour le camping, la voile ou tout autre sport. Un ami pour votre enfant...
Soyez en sécurité, procurez-vous vos ALARM LITE dès aujourd'hui.
PROTECTION PERSONNELLE
ALARME DE VIOL


OBTENEZ LE VÔTRE AUJOURD'HUI AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD
Un cri strident se fait entendre à des kilomètres et se déclenche à l'effleurement de votre doigt.
Votre alarme fait peur, appelle au secours et éloigne les attaquants. De plus, elle détourne les chiens méchants, signale un incendie, met fin aux appels téléphoniques obscènes, sert d'appel de détresse, signale le début d'un événement sportif enfin éloigne les violeurs et les voleurs.
Commandez-en plusieurs pour votre sac à main, pour la maison et quelques extra pour ceux que vous aimez bien.
Obtenez vos alarmes de viol AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.
Pour commande: BELA SILICON VALLEY®
5425 rue Decelles, Suite 110 LDI
Montreal, Que. H3T 1W3
S.V.P. m'envoyez les items suivants:
(A)..... Nbre « Lite » 15,95 $ ch.
(B)..... Nbre « Rape Lite » 15,95 $ ch.
NOM:.....
ADRESSE:.....
SIGNATURE:.....
(A)$..... Coût
(B)$..... Coût
$..... Total
$..... Ajouter 9 % taxe de vente seulement
$..... GRAND TOTAL
Si non satisfait retournez dans les 10 jours pour remboursement garanti.

POUR VOTRE VALENTIN
POUR ELLE
Nouvelle collection de carrés de Soie
HERMES • CHANEL
POUR LUI
Une unique sélection d'accessoires « HAUTE COUTURE »
ARMANI • VALENTINO • CERRUTTI 1881 • ZEGNA • FENDI
MISSONI • NINA RICCI • TED LAPIDUS • HERMES • CHANEL
Cravates • Écharpes • Ceintures • Accessoires en Cuir • Agendas
Chandail • Parfums • Chemises
• *Pyjamas et robe de chambre de DELGRIFO* •
POUR VOUS DEUX
Les 'RELAX' de PRATESI
Sortie de bain, pantoufles, serviette assortie, en coton éponge
« IL PLAID » de Fendi
Douillette couverture en cachemire pour la voiture ou le sofa.
• EMBALLAGES CADEAUX •
Le solde d'hiver se continue
Cherchez dans la boutique les spéciaux des coeurs rouges
LUOMO

en bref...

■ Critiques et artistes

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) rappelle que c'est le lundi, 13 février, à 19 h 30 (hôtel du Parc, salon Prince-Arthur) que se tient la causerie sur *Critiques et artistes : pourquoi le conflit ?*. Sont invités comme panelistes : Mme Lise Bissonnette, rédactrice en chef du DEVOIR, et MM. Martial Dassylva, ex-critique de théâtre à *La Presse*, et Jean-Louis Roux, directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada.

Le débat sur les problèmes particuliers aux critiques québécois et sur l'attitude des milieux artistiques a repris plus intensément, il y a peu, lorsque fut rendue publique une pétition d'artistes et artisans du théâtre appelant au boycottage du quotidien LE DEVOIR. La liste des pétitionnaires comportait 156 noms; sept de ces personnes ont rencontré la rédactrice en chef du DEVOIR, déjà. La FPJQ a contacté plusieurs des signataires de la pétition pour que ces gens reliés au théâtre fassent valoir leurs vues lors du débat sur les critiques et les artistes.

■ Permission d'appel

Le procureur de l'ex-capitaine de la Brigade des stupéfiants de la police de la CUM, Henri Marchessault, a obtenu hier du juge Marcel Crête (Cour d'appel) la permission d'en appeler d'une sentence de 14 ans de prison. Me Gabriel Lapointe a l'intention de démontrer que la sentence imposée par le juge Gérald Ryan, de la Cour supérieure, est nettement exagérée et qu'elle a été basée uniquement sur le critère de l'exemplarité.

■ Hess a bien ri

Le fils de l'ancien second de Hitler (Rudolf Hess, emprisonné depuis 43 ans à Spandau) a déclaré que son père a « bien ri » quand il a entendu parler des carnets intimes attribués par le magazine *Stern* à Hitler. Wolf-Ruediger Hess a déclaré jeudi à Munich que Rudolf Hess avait aussitôt parlé de « faux », bien avant que les archives de Coblence ne le confirment. Le fils de Hess assistait alors au lancement du volume que Me Alfred Siedl, défenseur de son père, a rédigé: « L'affaire Rudolf Hess, 1941-1984 ». Normalement, les informations transmises à Hess, maintenant âgé de 89 ans, sont censurées et ne doivent contenir aucune allusion à la période du IIIe Reich; une erreur des censeurs a été à l'origine de ce commentaire de Hess sur les carnets que *Stern* présentait en mai 1983 comme authentiques.

■ Remèdes et exploitation

La comédienne Liv Ullmann, de retour d'une mission pour l'Unicef, a dénoncé jeudi les profits que font les laboratoires pharmaceutiques dans le Tiers-Monde. L'actrice suédoise a passé trois semaines en Egypte, au Yémen du Nord, au Soudan et en Yougoslavie. Elle s'en est pris surtout aux fabricants ouest-allemands d'un remède contre la *bilharziose*, une maladie qui ne frappe que les pauvres — en RFA, elle demandera au fabricant de vendre son produit au prix coûtant. Miss Ullman s'en prend également aux substituts du lait maternel qui, mélangés à de l'eau impure, peuvent accroitre le nombre de décès de jeunes dans le Tiers-Monde. Selon l'Unicef, chaque jour dans le Tiers-Monde, 40 000 enfants meurent de maladies ... guérissables.

■ Registre national

Le ministre canadien de la Justice, M. Mark MacGuigan, s'est dit en principe favorable à la création d'un registre national des ordonnances alimentaires et de la garde des enfants; il serait prêt à collaborer avec les provinces pour qu'un tel registre soit réalisé. Un comité a siégé à Ottawa le 8 février pour étudier les recommandations d'un comité qui a fait rapport l'été dernier et qui devait trouver les moyens de mieux faire appliquer les ordonnances rendues en vertu de la Loi sur le divorce ou de lois sur la garde des enfants (on veut davantage coordonner les procédures et les recours offerts aux personnes impliquées par ces ordonnances).

■ Maine-Québec

Le gouverneur de l'État du Maine, M. Joseph E. Brennan, a rencontré hier à Québec le premier ministre René Lévesque pour discuter de questions d'intérêt commun telles: pluies acides, énergie et immatriculation des véhicules automobiles. M. Brennan avait auparavant rencontré le ministre québécois de l'Énergie, M. Yves Duhaime, pour sonder les possibilités de contrats sur de l'énergie « ferme » (en décembre, le gouverneur de l'État de New York, M. Cuomo, avait manifesté une préoccupation similaire en ce qui a trait à l'énergie générée au Québec).

L'expulsion d'un chauffeur haïtien

L'avocat de la Coop: « La Commission des droits voit du racisme partout ! »

par Rodolphe Morissette

« La Commission des droits de la personne (du Québec) voit du racisme partout ! » M. Victor Thébaud, un chauffeur de taxi d'origine haïtienne qui s'est fait expulser de la Coop des taxis de l'Est de Montréal, est « un homme essentiellement violent », prétend la Coop.

C'est en ces termes que Me Rosaire Beaulé, le procureur qui défend le point de vue de la Coop, attaquée par la Commission des droits en Cour supérieure, répliquait aux accusations de discrimination raciale portées par la Commission contre la Coop.

La Commission réclame que le tribunal réintègre d'autorité M. Thébaud à la Coop de l'Est. Elle prétend que le chauffeur en fut expulsé en juillet dernier parce qu'il était de race noire. Pour la Commission, il s'agit d'une cause-type et la procédure devant le juge Anatole Lesyk suit une enquête publique qui eut lieu l'an dernier sur la question.

« La Commission a fait de Victor Thébaud un symbole de l'intégration des Noirs dans l'industrie du taxi à Montréal », réplique Me Beaulé. Celui-ci précise que la Coop souscrit parfaitement à l'objectif général de l'intégration la plus harmonieuse possible des chauffeurs noirs. Il pense, par contre, que le problème Thébaud est un cas d'espèce et que la Coop n'a pas agi, en l'occurrence, de manière discriminatoire.

Me Beaulé a prétendu hier, en effet, qu'« aucune association de taxi ne tolérerait dans ses rangs un chauffeur qui se livrerait à de tels gestes ». Il cite trois faits, dont deux font l'objet d'affidavits produits par des chauffeurs de la Coop de l'Est.

En novembre dernier, jure M. Léopold Gallant, la voiture-taxi de M. Thébaud était stationnée devant la sienne. Pourtant, une cliente a évité M. Thébaud pour entrer dans la seconde voiture. Fâché, M. Thébaud fait marche arrière et fonce dans le véhicule de M. Gallant.

Durant le même mois, M. Thébaud aurait frappé M. Antonio Dibiase au visage en réplique à un incident tout pareil. Enfin, les avocats de la Coop ont déniché, cette semaine, une troisième cause Thébaud. En Cour municipale, en juillet 1981, le chauffeur avait admis sa culpabilité à une accusation de voies de fait contre M. Jacob Côté, un chauffeur de la Coop de l'Est.

M. Côté l'a ensuite poursuivi au civil. En novembre dernier, M. Thébaud a confessé jugement en Cour provinciale : il doit rembourser des dommages de $500 à M. Côté et payer des frais judiciaires de $300.

En réplique à la thèse des pratiques discriminatoires et racistes avancées par la Commission (Le DEVOIR les exposait dans son édition de mardi), la Coop prétend que M. Thébaud refusait de se plier aux règlements de l'organisme dont il a fait partie quelque six mois en 1983.

Le règlement interdit, en effet, à un chauffeur de la Coop d'exploiter un ou d'autres permis dans des associations rivales de taxi qui oeuvrent sur le même territoire. Au fait, M. Thébaud exploite quelques permis à l'Association de service moderne, une concurrente dans l'Est de la métropole. Et il est le seul à le faire à la Coop, précise celle-ci.

La Commission des droits prétend, de son côté, que la Coop a modifié ses règlements afin d'éviter d'avoir à accueillir des membres de couleur noire.

A la suite des audiences publiques de l'an dernier sur la question, la Commission des droits entreprenait l'automne dernier, mais en vain, une médiation afin de rapprocher les deux parties.

En raison des conclusions « draconiennes » (à l'égard de la Coop) de l'enquête de la Commission, dit la Coop, l'organisme gouvernemental n'avait plus l'impartialité ni l'autorité morale pour entreprendre la médiation dont la charge le législateur dans ce genre de circonstances.

Le juge Lesyk prend l'affaire en délibéré.

Montréal hérite du Bureau canadien de la sécurité aérienne

par Marc-O. Trépanier

Le siège social du Bureau canadien de la sécurité aérienne (BCSA) sera situé à Montréal. La présidence en a été confiée à un avocat montréalais, Me Bernard Deschênes, un ancien membre du comité consultatif du ministre des Transports, comité qui avait pour mission d'étudier les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la sécurité aérienne présidée par le juge Charles L. Dubin.

Ces décisions ont été annoncées hier à Montréal par le ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy. Elles font suite à l'adoption, le 24 octobre dernier, de la loi 163 constituant le Bureau canadien de la sécurité aérienne.

Recommandée en 1981 dans le premier rapport de la Commission Dubin, la création du BCSA était jugée essentielle par la commission qui estimait que le ministère des Transports ne pouvait pas, via son propre département de la sécurité aérienne, enquêter adéquatement et d'une manière impartiale sur les accidents aériens à cause des conflits d'intérêt avec ses autres responsabilités.

L'un des rôles principaux du Bureau est de procéder à des enquêtes indépendantes et, au besoin, publiques sur les accidents et autres faits (qualité de l'entretien des appareils, des aéroports, etc.) aéronautiques. Le président du BCSA, Me Deschênes, a souligné que toutes les recommandations émises par son organisme seront émises publiquement et le ministre des Transports jouira, aux termes de la loi, d'un délai maximal de 90 jours pour aviser en conséquence.

L'entrée en vigueur de la loi 163 est prévue pour le 1er mai. L'endroit exact où sera logé à Montréal le BCSA n'est pas encore choisi. Le président, qui comptera sur des effectifs d'environ 50 personnes au siège social et de 125 dans les sept bureaux régionaux au Canada, estime que l'organisme entrera véritablement dans sa phase opérationnelle au début de l'automne.

L'AN DERNIER

TROPHÉE HABITAS

CETTE ANNÉE TROPHÉE domus

POUR L'EXCELLENCE DU CONCEPT

CATÉGORIE «Unités d'habitations multifamiliales»

AU GALA DES DOMUS DE L'EXPO-HABITAT 1984

Le Sanctuaire du Mont-Royal est le seul ensemble résidentiel à avoir remporté ces deux importantes distinctions.

Félicitations à la direction de l'Association provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec, région de Montréal métropolitain, pour l'extraordinaire succès de leur premier Expo-Habitat, au Palais des Congrès.

le sanctuaire du mont-royal

6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL, TÉL.: 738-6000.

(De préférence sur rendez-vous)

Billets 2$ au lieu de 4$ dans les caisses populaires participantes et dans les succursales de la Banque d'Épargne

Offre valable jusqu'au 10 FÉV. inclusivement

$ALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

C'est le temps d'y voir!

APPRENEZ À "FAIRE DE L'ARGENT!"

ACHETEZ DES ACTIONS SUR UN VÉRITABLE PARQUET AMÉNAGÉ PAR LA BOURSE DE MONTRÉAL



- Parquet de la bourse.
- Femme et vie économique.
- Cité de la franchise.
- Conseils gratuits des C.A. notaires et avocats.
- Marché des oeuvres d'art.
- Village électronique.

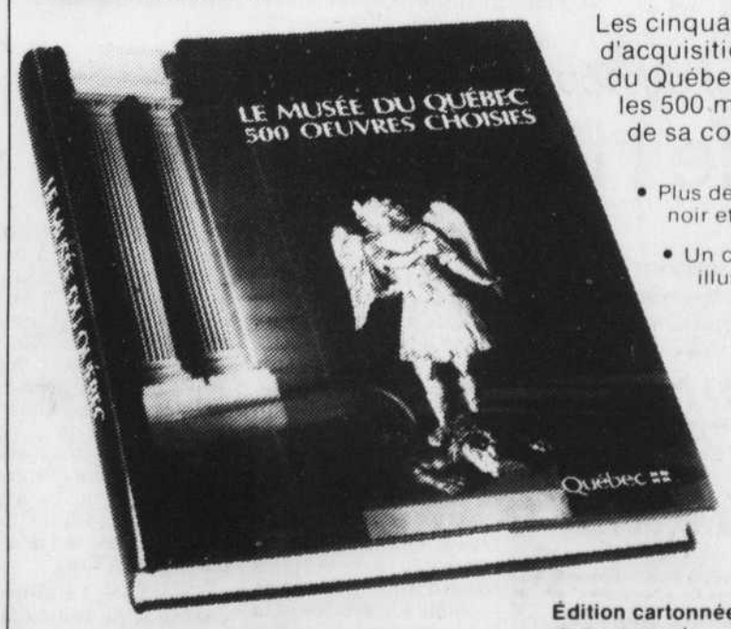
Présenté par L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

PLACE BONAVENTURE

★ du 11 au 15 février 1984 ★

SAMEDI-DIMANCHE: 12H. a 22H. • LUNDI-MARDI-MERCREDI: 10H. a 22H.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Les cinquante années d'acquisitions du Musée du Québec vues à travers les 500 meilleures oeuvres de sa collection.

- Plus de 500 reproductions noir et blanc
- Un cahier central de 47 illustrations couleurs

Édition cartonnée (EOQ 19900-0) XVI + 378 pages
39,95 $

Édition de luxe (EOQ 19935-6)
49,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

8723

Québec

Andropov ou l'austérité et la rigueur du pouvoir

MOSCOU (AFP) — Youri Andropov, qui est mort jeudi à l'âge de 69 ans sans avoir eu le temps de véritablement imprimer son sceau personnel à la politique de son pays, laissera surtout l'image d'un personnage austère qui a tenté d'introduire la rigueur à tous les niveaux de la vie sociale et politique de l'URSS.

Formé à l'école du KGB qu'il a dirigé pendant 15 ans, Youri Andropov avait un tempérament froid et rigide que son physique trahissait déjà. Grand — il dominait d'une bonne tête tous ses collègues du Politburo — le regard dissimulé derrière des verres fumés, le sourire parcimonieux, Youri Vladimirovitch avait impressionné nombre de visiteurs étrangers.

Il était apparu au ministre français des Relations extérieures Claude Cheysson, qui l'avait rencontré en février 1983 à Moscou, comme un homme « froid, précis, courtois et s'en tenant à un raisonnement mathématique ».

C'est « le style Andropov », faisaient valoir pour leur part les porte-voix du nouveau maître du Kremlin, soucieux de bien marquer que le laxisme et la bonhomie de l'ère brejnévienne étaient définitivement abolis. L'URSS tournait la page pour aborder le « changement » et amorcer le virage qui devait accélérer son développement économique.

C'est Andropov qui a ramené le KGB — qui avait toujours été en URSS un État dans l'État — sous le contrôle du pouvoir politique. Selon toute vraisemblance, il aura, arrivé au sommet du pouvoir, gardé la haute main sur cet organisme à la tête duquel il avait fait nommer des techniciens peu connus dans l'arène politique.

Sa mort prématurée, à l'aube d'un règne que beaucoup parmi les Soviétiques eux-mêmes prévoyaient riche en réformes, n'aura pas permis à Youri Andropov de révéler s'il était ou non « la plus forte personnalité depuis Staline », comme le prétendaient certains.

Le bilan de son bref passage au pouvoir apparaît en effet relativement mince, même si on lui reconnaît le mérite d'avoir remis à l'honneur certaines valeurs morales et une rigueur idéologique dignes de Lénine, le « Père de la Révolution ».

« Homme d'ordre », Youri Andropov semble être sorti du rang pour assumer la vocation difficile et souvent contestée de procéder à un nettoyage dans les rangs de l'administration et du Parti, encombrés de bureaucrates jugés par les Soviétiques eux-mêmes incompétents, si ce n'est corrompus.

De ce point de vue, reconnaissent en privé les Soviétiques, il aura fait « oeuvre de salubrité » en éliminant « en douceur » et sans tapage de nombreux responsables brejnéviens installés aux commandes dans les ministères, les entreprises et les républiques. « C'est la mission que lui ont confiée les militaires, véritables détenteurs du pouvoir, en le portant au sommet », affirme un historien marxiste.

Pourtant, même dans ce domaine, Ycuri Vladimirovitch semble avoir été freiné dans son élan: le noyau de notables du régime brejnévien est toujours en place et ne semble aucunement menacé dans ses privilèges.

L'intelligentsia soviétique, qui espérait retrouver une certaine audience auprès du successeur de Léonid Brejnev, dont on vantait les talents intellectuels et « l'ouverture » aux expériences nouvelles, a perdu elle aussi quelques illusions: « Andropov, un libéral? », on en sourit avec une pointe d'amertume. « Andropov, amateur de peinture abstraite, de littérature russe, fan de jazz et de musique classique? », peut-être, mais ces goûts qu'on lui prêtaient ne l'ont pas incité à libérer l'art du carcan idéologique.

En réalité, pour nombre d'observateurs, l'ère Andropov apparaît davantage comme la continuité de l'ère Brejnev, « à quelques nuances de style près » qui n'ont rien changé sur le fond, remarque un analyste occidental. La même aura de mystère entoure les hauts personnages de l'État et le même tabou protège leur santé ou leur vie privée.

L'homme qui n'aura présidé qu'un peu plus d'un an aux destinées de la seconde puissance mondiale est né à Stavropol, dans le Caucase, en 1914. Youri Vladimirovitch Andropov était devenu le 12 novembre 1982 le cinquième chef du Parti depuis la révolution d'octobre 1917. Sept mois plus tard, le 16 juin 1983, il concentrait tout le pouvoir entre ses mains en recevant le titre de chef d'État.

Simple ouvrier télégraphiste, il entre au Parti en 1939 et commence alors une carrière au sein de l'organisation du Komsomol (jeunesses) de Carélie puis au Parti communiste de cette république dont il deviendra le deuxième secrétaire (1947-51).

C'est en 1953 qu'il va aborder un tournant décisif pour son avenir politique: nommé ambassadeur à Budapest — il n'a alors que 39 ans — il assistera à l'insurrection hongroise. Le rôle qu'il joue dans ces événements reste flou, mais lui vaut en tout cas une promotion à son retour à Moscou: nommé en 1957 chef du département chargé des relations avec les partis frères, il entre en 1962 au secrétariat du Comité central. Il restera cinq ans à ce poste avant de prendre en 1967 la direction du KGB (Comité pour la sécurité d'État) qu'il présidera pendant quinze ans.

Membre suppléant du Politburo en 1967, il est élu membre de plein droit de l'instance suprême du Parti en 1973 et revient au secrétariat du CC en mai 1982. Après un parcours sans faute, il réunissait alors toutes les conditions pour prendre, quelques mois plus tard, la succession de Léonid Brejnev.



Déjà en juin dernier, lors de la visite du président finlandais, M. Andropov manifestait des signes de la maladie qui allait l'emporter jeudi, ayant besoin du support de deux aides pour se déplacer. (Photolaser AP)

Les étrangers quittent Beyrouth où les combats acharnés continuent

BEYROUTH (AFP) — Les combats, accompagnés de bombardements, se sont poursuivis hier, pour la cinquième journée consécutive, sur la ligne de démarcation au centre de Beyrouth, retardant l'arrivée de secours et de ravitaillement à des milliers d'habitants bloqués chez eux, avec leurs blessés, depuis lundi dernier.

Au même moment, on apprenait que M. Frank Regier, professeur de nationalité américaine à l'université américaine de Beyrouth (AUB), avait été enlevé vendredi à 10h00 gmt par des éléments non identifiés dans la principale rue commerçante de Hamra (Beyrouth-Ouest).

À Beyrouth-Ouest, les problèmes de ravitaillement commencent à se poser, toutes les voies d'accès étant actuellement impraticables. Les premières opérations d'évacuation des ressortissants étrangers, organisées par les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie, ont débuté hier et doivent se poursuivre aujourd'hui.

En une semaine de combats, le nombre des victimes s'élève à 367 morts et 1,200 blessés, a-t-on appris de sources hospitalières.

Sans discontinuer, l'armée libanaise et les miliciens chiites d'Amal, se sont affrontés, hier, en plusieurs points de la ligne de démarcation, recréée entre les quartiers est et ouest de Beyrouth. Ces combats sont accompagnés de tirs d'obus sur les quartiers résidentiels de part et d'autre de la ligne.

Au lendemain d'un tir de roquettes contre le territoire israélien à partir du Sud-Liban, l'aviation israélienne a affirmé avoir détruit des batteries d'artillerie palestiniennes, hier matin, près de Bhamdoun, en secteur contrôlé par les Syriens dans la montagne libanaise.

Au moment où à l'ONU se sont engagées des consultations, suite à une démarche de la France qui souhaite un remplacement de la Force multinationale par des « casques bleus », le gouvernement libanais a rappelé dans un communiqué son attachement « à l'existence de cette force jusqu'à ce qu'elle ait achevé les tâches pour lesquelles elle est venue au Liban ». « Les forces de l'ONU viendront au Liban lorsqu'une solution politique globale aura été trouvée », a ajouté le gouvernement.

De sources bien informées à Paris, on a indiqué, sans préciser davantage, que les soldats français avaient entamé, hier, une opération de regroupement, qui les a déjà conduit à évacuer deux postes à proximité de la ligne de démarcation dans le secteur est.

Par ailleurs, le retrait des mille-six-cents « marines » américains de la Force multinationale à Beyrouth pourrait être achevé d'ici un mois, a annoncé hier un conseiller de politique étrangère du président Reagan, qui a demandé à garder l'anonymat.

De source autorisée, on affirmait auparavant que le transfert des « marines » à bord des bâtiments de la 6e flotte au large des côtes pourrait prendre au moins quatre mois.

Toutefois, ces prévisions avaient été faites dans des conditions précises, qui ont évolué depuis lors, a ajouté le conseiller de la présidence.

Il a également déclaré, en contradiction avec les affirmations d'autres responsables américains, que les chances du président Amine Gemayel de se maintenir à la tête du Liban étaient « bonnes ».

Selon lui, les opposants à M. Gemayel commencent à comprendre que ce dernier représente les autorités en place, qui se sont engagées à oeuvrer à la réconciliation des Libanais, et qu'un changement serait en conséquence peu judicieux et néfaste aux intérêts des musulmans.

Les Syriens, a-t-il ajouté, ont également intérêt à ce que M. Gemayel se maintienne à la présidence, parce qu'un changement de gouvernement signifierait le chaos. Il a précisé que deux-cents « marines » environ resteraient dans la capitale libanaise pour protéger l'ambassade américaine, installée provisoirement dans les locaux britanniques.

Liban: Le Congrès critique vivement la ligne Reagan

WASHINGTON (AFP) — Les bombardements intensifs des montagnes derrière Beyrouth ont relancé la polémique sur la politique du président Reagan au Liban, de plus en plus critiquée au Congrès, tant par l'opposition démocrate que par les républicains.

« Nous sommes profondément préoccupés par l'intensité des bombardements », a déclaré au secrétaire d'État George Shultz M. William Bromfield, représentant républicain du Michigan. « Nous nous demandons si notre politique ne change pas dramatiquement », a-t-il ajouté, en exprimant ses craintes que les États-Unis ne se retrouvent dans une situation « encore pire » qu'auparavant.

Le sénateur John Glenn, l'un des candidats démocrates à la présidence, a, quant à lui, affirmé que la décision de bombarder les positions druzes et syriennes « aggravait la tragédie (libanaise) au lieu d'y mettre un terme ». « C'est la pire de toutes les options », a-t-il ajouté.

Tant M. Shultz que le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger ont tenté, jeudi, de convaincre les membres de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants que « rien n'a changé au Liban ». M. Weinberger a même présenté la décision de retirer les « arines » sur les bâtiments de la 6e Flotte comme un simple redéploiement trois ou quatre kilomètres plus à l'ouest.

La colère croît d'autant plus que la confusion entoure les explications sur le calendrier de redéploiement des « marines » et sur l'avenir de la politique américaine au Liban.

M. Weinberger a déclaré que seulement 500 « marines » sur les 1,500 stationnés à Beyrouth seraient sur les navires d'ici la fin du mois. D'autres hauts responsables indiquaient en privé que le gouvernement envisageait un calendrier plus rapide. Et le secrétaire d'État adjoint Kenneth Dam déclarait que les « marines » pourraient rester au sol pendant encore des mois.

« C'est toujours le même charabia du département d'État », estimait un représentant républicain, M. Trent Lott, après la déposition à huis clos de M. Dam.

Le favori des candidats démocrates, M. Walter Mondale, a saisi l'occasion pour lancer sa plus vive attaque personnelle contre M. Reagan, qu'il a implicitement accusé de « paresse ».

26 Canadiens sont évacués

OTTAWA (PC) — Un groupe de 26 Canadiens, incluant 11 employés de l'ambassade du Canada au Liban et trois membres de leurs familles, ont été évacués de Beyrouth en toute sécurité, a annoncé, hier, un porte-parole des Affaires extérieures.

M. John Nobel, le secrétaire de presse du ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, a indiqué que l'évacuation avait été réalisée par des hélicoptères britanniques et confirmée par l'ambassadeur du Canada au Liban, M. David Jackson.

Les 26 Canadiens ont d'abord été transportés sur le navire militaire HMS Reliance, ancré au large des côtes du Liban, avant d'être transportés par la voie des airs dans un camp militaire britannique à Chypre, a ajouté M. Noble.

M. Jackson et huit membres de son personnel sont demeurés à Beyrouth pour prêter assistance à un petit groupe de Canadiens qui désirent quitter le Liban.

M. Noble a indiqué qu'environ 1,850 ressortissants canadiens vivent au Liban, mais qu'ils ont la double citoyenneté et n'ont pas manifesté leur intention de quitter le pays.

« Il n'y en a pas beaucoup qui veulent partir », a indiqué M. Noble. « Mais nous sommes là pour aider ceux qui manifesteront leur intention de quitter le pays. »

Il a conclu en disant que la nouvelle du succès de l'évacuation avait été transmise à Ottawa par téléphone tôt hier matin.

Rapport annuel du département d'État

Droits de l'homme dans le monde

WASHINGTON (AFP) — La situation des droits de l'homme s'est aggravée en 1983 en URSS, en Afghanistan, dans la péninsule indochinoise et dans les pays pro-castristes d'Amérique latine, affirme un rapport annuel du département d'État américain publié hier.

Des améliorations, parfois « spectaculaires », ont en revanche été notées dans certains pays d'Amérique du Sud comme l'Argentine et la Bolivie, ainsi qu'en Europe de l'Est ou dans plusieurs pays asiatiques comme Taiwan et la Thaïlande, précise ce rapport de près de 1,500 pages que le département a transmis au Congrès.

Les auteurs du rapport insistent notamment sur la « marche vers la démocratie » enregistrée depuis trois ans en Amérique latine et estiment que les « États-Unis ont joué un rôle constructif dans ce processus », après avoir rappelé que c'est en « encourageant la démocratie » qu'on peut améliorer la situation des droits de l'homme dans le monde.

Le gouvernement Reagan poursuit à cet égard une double politique, marquant d'une part son opposition à court terme aux « violations spécifiques des droits de l'homme » et s'efforçant par ailleurs de favoriser à long terme des « systèmes de gouvernements qui institutionnalisent la protection des droits de l'homme », précise le département d'État.

En URSS, « l'année passée a vu une escalade des efforts pour éliminer toute expression libre » et la situation des prisonniers politiques s'est dégradée, souligne le rapport. Il note en revanche quelques légères améliorations dans d'autres pays du bloc de l'Est comme la Pologne et la Hongrie.

En Amérique latine, la situation demeure mauvaise ou se degrade à Cuba, au Nicaragua, en Guyana et au Surinam, ajoute le rapport qui reste par ailleurs ambigu en ce qui concerne plusieurs pays d'Amérique centrale comme le Salvador ou le Guatemala, où de « sérieux problèmes » seraient compensés par « quelques progrès ».

La situation est également « mixte » au Chili mais s'améliore lentement au Brésil et a progressé de façon « spectaculaire » en Argentine, après l'élection du président Raul Alfonsin et en Bolivie, devenu un pays « promoteur des droits de l'homme », ajoute le rapport.

En Asie, la situation des droits de l'homme s'est améliorée en Thaïlande et à Taiwan, mais a continué à se dégrader dans la péninsule indochinoise, particulièrement au Vietnam, estime le département d'État, qui se montre toutefois un peu moins sévère pour le Laos.

Les auteurs du rapport affirment que la Chine poursuit, quant à elle, son évolution vers une « société moins fermement contrôlée », mais jugent quelque peu excessive la récente campagne qui y a été menée contre le crime.

Au Proche-Orient, le rapport évoque la situation dans les territoires occupés par Israël, mais en termes moins sévères que l'an dernier.

Club des Diplômés(es) Universitaires inc.
(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)
SOIRÉE DISCO

Marie-Paule Sarrazin
présidente
DIMANCHE
19 FÉVRIER 1984
20h30
CLUB RHAPSODIE
HÔTEL QUATRE SAISONS
Prix de présence — Spectacle
Membres $3 — Non membres $5
Rens.: 340-1515

1er prix
CONCOURS PME • UQAM 82
l'autotestament
La façon sûre, simple et légale de faire vous-même votre testament:
— Conçu par un notaire pour les situations courantes.
— Prix modéré.
— Enregistré et confidentiel.
Protégez vos héritiers des problèmes et des contestations de testament.
Informations gratuites à:
(514) 669-3510
ou à: 15 Boul. Lévesque, Laval (Pont-Viau), H7G 1B3

MOUVEMENT CONTRE LE VIOL

Au Mouvement contre le viol, nous comprenons que la victimisation prend plusieurs formes et nous comprenons aussi que la réalité des femmes est différente.

LE CENTRE S'ADRESSE À TOUTES LES FEMMES

Le Mouvement contre le viol offre des services aux femmes victimes de violence, viol, inceste, agression.

Trop souvent la situation financière des groupes de femmes les maintient dans la marginalité et nuit à l'élargissement de leurs programmes. Les subventions gouvernementales ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de nos services et n'offrent pas de garantie de renouvellement. Pour continuer d'offrir les services que toutes les femmes ont le droit de recevoir, le Mouvement contre le viol a développé des moyens propres à lui assurer sa stabilité financière.

Cette année, nous tenons notre campagne de souscription du 29 janvier au 12 février.

Vous pouvez faire parvenir votre contribution au:
Mouvement contre le viol — Collectif de femmes de Montréal
C.P. 391, succ. Delorimier, Montréal, Qué. H2H 2N7 Tél.: 526-2460, 526-7972

NOM.....

ADRESSE.....

☐ Je désire un reçu pour fin d'impôt.

Trois prétendants à la succession d'Andropov

MOSCOU (AFP) — Malgré plusieurs mois de maladie du numéro un soviétique, le Kremlin n'a aucun successeur désigné à Youri Vladimirovitch Andropov, estiment les spécialistes occidentaux à Moscou.

Contrairement à la situation à la mort de Leonid Brejnev, le 10 novembre 1982, lorsque Youri Andropov allait supplanter un dauphin tout désigné en la personne de Konstantin Tchernenko, aucune succession ne semble avoir été préparée cette fois-ci.

Beaucoup d'observateurs estiment cependant que même si une solution de transition doit porter au pouvoir l'un des vétérans du parti, la relève sera assurée, à plus ou moins long terme par Gregori Romanov ou Mikhail Gorbatchev .

Agé de 61 ans, Gregori Romanov, ancien « maître de Leningrad », siège depuis 7 ans au bureau politique mais depuis seulement 8 mois au secrétariat du comité central . Il a la réputation d'un « dur ».

Mikhail Gorbatchev , benjamin de l'équipe dirigeante à l'âge de 52 ans, spécialiste des affaires économiques, est la véritable étoile montante du PCUS. On le considère comme un technocrate .

Tout au long de la maladie de M. Andropov, la présence du chef du parti et de l'État s'était fait politiquement sentir, non seulement par une série de déclarations et d'« interviews » publiées en son nom, mais surtout par les promotions accordées à plusieurs de ses proches lors d'un plénum en décembre 1983.

Outre le chef de la commission de contrôle Mikhail Solomentsev, accédait alors au bureau politique Vitaly Vorotnikov, considéré comme un poulain d'Andropov et nommé suppléant du Politburo six mois seulement auparavant. Le nouveau chef du KGB, Viktor Tchebrikov, était nommé suppléant à son tour, alors que la fonction de secrétaire à l'organisation, confiée à Yegor Ligatchev, donnait au chef du parti le contrôle sur les promotions et les limogeages.

Mais aucun des vieux brejneviens n'a été évincé.

Dans ces conditions, une transition en douceur n'est ni plus ni moins vraisemblable qu'un affrontement entre « réformistes » de la veine andropovienne et « conservateurs » fidèles à l'école de Brejnev.

Aucun pronostic n'est avancé dans l'immédiat par les kremlinologues, généralement échaudés.

Historiquement, la mécanique du parti pourrait créer parmi les pairs du bureau politique un pouvoir collégial d'où émergerait plus tard un « primus inter pares », comme cela a été le cas, avec des variantes, pour Staline, Khrouchtchev et Brejnev.

Mais le cas Andropov a montré, il y a un peu plus d'un an seulement, qu'il pouvait en être autrement, qu'un homme du sérail appuyé notamment par l'armée pouvait s'imposer en un temps record, obtenir le secrétariat général en 48 heures, la direction du conseil de défense en six mois et la présidence de l'État en sept, là où Leonid Brejnev avait mis treize ans.

Le nouveau maître du Kremlin devrait être Russe, à la rigueur Ukrainien ou Biélorusse, pas trop âgé et en bonne santé, et intégré dans l'appareil central à Moscou. Il devrait avoir une bonne connaissance des affaires du PC et des problèmes économiques et disposer d'une certaine expérience internationale.

Cumulées, ces exigences réduisent le nombre de postulants. Mais les « étiquettes » sont difficiles à appliquer, et tel thuriféraire andropovien pendant le règne du numéro un défunt peut se révéler sous un jour nouveau à la première occasion.

Konstantin Tchernenko, 72 ans, rival malheureux d'Andropov il y a un an, ne devrait pas plus être retenu cette fois-ci, estiment les spécialistes qui rappellent le refus opposé à sa candidature en 1982 par les militaires. C'est néamoins « un homme du parti » qui pourrait incarner une solution de transition en cas de désaccord au sein du bureau politique.

Le même raisonnement semble devoir s'appliquer à trois autres « anciens » de l'instance dirigeante qui pourraient émergér à titre de compromis en cas de réglements de compte: le chef de la diplomatie Andrei Gromyko, 74 ans, le ministre de la Défense Dmitri Oustinov, d'un an son aîné, et le président du conseil Nikolai Tikhonov qui, à 78 ans, a toutefois le handicap d'être le doyen d'âge du bureau politique.

Au sein du bureua politique actuel, il reste encore Viktor Grichine, 69 ans, l'éternel chef du parti pour la capitale, puis l'ultra-brejnevien Dinmoukhamed Kounaev, 71 ans qui n'a jamais quitté son Kazakhstan natal, Vladimir Chtcherbitski, 65 ans, un autre brejnevien, confiné depuis 12 ans en Ukraine, et Gueidar Aliev, 60 ans, ancien « patron » de l'Azerbaidjan, laudateur connu de Brejnev devenu homme de confiance d'Andropov.

Mais même si une solution de compromis met maintenant en selle l'un des gérontocrates de la direction, c'est, à terme, Grigori Romanov ou Mikhail Gorbatchev qui prendra la relève, estiment les specialistes.

Quel qu'il soit, le successeur de Youri Andropov devra s'atteler à une double tâche: les rapports soviéto-occidentaux sont au plus bas, et à l'intérieur l'immobilisme de 18 années de brejnevisme n'a que très partiellement été surmonté en quinze mois de pouvoir andropovien.

Dans l'un et dans l'autre domaine, des rouages actuellement bloqués devront sauter si l'URSS veut faire face au défi des dernières années du siècle.



Grigori Romanov, 60 ans, Mikhail Gorbatchev, 52 ans, et Konstantin Tchernenko, 72 ans, (de gauche à droite) peuvent être considérés comme des prétendants à la succession d'Andropov. (Photolaser AP)

Andropov a tenté de placer ses fidèles malgré sa maladie

MOSCOU (AFP) — Youri Andropov avait pris ses fonctions il y a quinze mois en nommant aux instances dirigeantes du parti des fidèles chargés de combattre les séquelles de 18 ans d'immobilisme brejnevien.

Cette volonté de remodeler la direction collégiale du PCUS ne l'aura pas abandonné pendant sa longue maladie.

Dès novembre 1982, Andropov propulse au bureau politique Gueidar Aliev, jusqu'alors premier secrétaire du PC d'Azerbaidjan et ancien chef de la police secrète (KGB) dans cette république. Il a pour mission de mettre de l'ordre dans les transports soviétiques, l'un des secteurs les plus vulnérables.

En juin 1983, le numéro un appelle au secrétariat à Moscou Grigori Romanov, 60 ans, jusqu'alors « patron » de Leningrad, et nomme suppléant au bureau politique son « poulain » Vitaly Vorotnikov.

Au plénum de décembre 1983 — Andropov a alors disparu depuis quatre mois — Vitaly Vorotnikov devient membre du Politburo, de même que Mikhail Solomentesev, chef de la puissante commission de contrôle, tandis que le rang de suppléant est conféré à Viktor Tchebrikov, successeur d'Andropov à la tête du KGB. En outre, l'accès d'Egor Ligatchev au secrétariat assure au numéro un le contrôle des cadres, c'est-à-dire les nominations et les mises à l'écart.

Dans le même temps, personne n'est limogé des instances suprêmes du pouvoir où continuent à siéger nombre de fidèles de Brejnev avec à leur tête l'apparatchik Konstantin Tchernenko, « numéro deux » du parti.

Plus important a été le coup de balai apporté aux échelons inférieurs, où s'exerce le pouvoir quotidien: dix-neuf des 89 ministres ont changé sous Andropov. Un bon quart des chefs régionaux du PC — « véritables satrapes », selon un diplomate occidental — a été muté ou mis à la retraite, souvent anticipée. Enfin, neuf des 23 puissants départements du comité central ont un nouveau titulaire.

De manière parfois ouverte, souvent feutrée, ce carrousel a été organisé dans le cadre d'une « campagne d'assainissement », visant au premier chef les cadres moyens, accusés d'incompétence ou d'incurie.

Cet effort de moralisation s'est toutefois heurté rapidement à des oppositions assez vives: après 18 années d'immobilisme brejnevien, la population accueillait certes avec un soulagement visible les premiers limogeages, tel celui du ministre de l'Intérieur Nikolai Chtchelokov, notoirement corrompu. Mais l'irritation a percé dès que le KGB, dirigé pendant 15 ans par Youri Andropov, s'est intéressé de trop près à ce que faisait le citoyen ordinaire pendant ses heures de travail.

Aussi, le chef du Kremlin a-t-il été obligé d'avancer à pas feutrés pour combattre l'incurie endémique de la société soviétique, et le « style Andropov » s'est traduit par une formule inédite, le limogeage dans l'honneur.

Lourd échec sur les euromissiles

MOSCOU (AFP) — Youri Andropov aura echoué dans ce qui a été la priorité des priorités de sa politique internationale, la lutte contre le déploiement des euromissiles américains.

Seule la menace des Pershing-2 et des missiles de croisière demandait, dans l'analyse de Moscou, une action ferme, rapide et généralisée. Mais le déploiement des fusées américaines a commencé en décembre dernier en dépit de menaces, de promesses et de manifestations par millions des pacifistes occidentaux.

Pour certains spécialistes, une présence physique plus tangible du leader soviétique lui aurait peut-être permis d'agir plus efficacement. La maladie qui l'a rendu invisible depuis le 18 août 1983 l'en a empêché.

Cette absence a en revanche fait apparaître avec plus d'éclat encore le rôle essentiel de M. Andrei Gromyko, chef de la diplomatie soviétique depuis 27 ans, qui n'a pratiquement pas quitté la scène internationale pendant les 15 mois de l'ère Andropov.

L'héritage andropovien est profondément marqué dans le domaine des rapports Est-Ouest par le raidissement consécutif au revers enregistré par la « politique de paix de l'URSS » le 1er septembre 1983 lorsque la chasse soviétique a abattu un avion de ligne sud-coréen avec 269 passagers à bord pour avoir violé l'espace aérien de l'URSS.

L'affaire des euromissiles a été pour les stratèges du Kremlin si importante qu'elle a dominé jusqu'aux rapports au sein du mouvement communiste pour lesquels Moscou aspirait à une nouvelle cohésion.

Là aussi, le but recherché n'a pas été atteint, selon les spécialistes occidentaux à Moscou: le seul déplacement de Youri Andropov à l'étranger, en janvier 1983 à Prague pour un « sommet » du Pacte de Varsovie, a donné lieu à un appel au désarmement qui est resté lettre morte et a simplement été répété un an plus tard à Stockholm à la CDE. Un « sommet » analogue du COMECON n'a toujours pas pu être réuni. En novembre encore, le PC soviétique faisait publiquement appel à la « compréhension mutuelle » des pays du camp socialiste pour « surmonter les différences » toujours patentes.

L'Union soviétique n'a pas réussi à placer de nouveaux pions dans le monde et elle a dû assister en spectateur virulent mais impuissant au renversement par Washington du régime marxisant installé à la Grenade.

Par contre-coup, les États-Unis restent en Afrique, détiennent les cartes maîtresses au Proche-Orient, nouent des rapports quasi-chaleureux avec la Chine et conservent sans conteste leur « arrière-cour » en Amérique centrale.

Il appartiendra au nouveau maître du Kremlin de maintenir l'isolement international de l'URSS ou au contraire de renouer avec l'Occident. Pour certains diplomates à Moscou, le Kremlin reconnaîtra « tôt ou tard que Washington est le seul interlocuteur possible » du point de vue stratégique. Après tout, note l'un d'eux, le traité sur l'interdiction des essais nucléaires a été signé un an seulement après la crise de Cuba.

La répression frappa les « anonymes »

MOSCOU (AFP) — Au cours du passage de Youri Andropov au Kremlin, la répression menée contre les grandes figures de la dissidence, aujourd'hui pour la plupart exilées ou enfermées, s'est poursuivie contre les « anonymes », derniers vestiges de l'opposition politique et sociale.

En 1977, alors qu'il dirigeait depuis 10 ans le KGB (comité d'État pour la sécurité), Youri Andropov qualifiait les dissidents de « prétendus défenseurs des droits de l'homme visant à « calomnier les réalités soviétiques et violer l'ordre social ». Artisan de la modernisation de la police, il avait inauguré une période de répression basée sur des apparences légales.

au printemps 1982, devenu secrétaire général du PCUS, il n'avait pas renié ses opinions et il avait quitté le KGB en laissant en place une organisation bien rôdée, animée par des hommes de confiance.

La tâche de ces derniers avait été facilitée par le fait que les personnalités les plus représentatives du mouvement des droits de l'homme, hormis l'académicien Andrei Sakharov, ont été contraintes à l'exil ou emprisonnées dans les années 1970.

Soucieux de préserver les acquis de la détente, les dirigeants soviétiques avaient alors cédé à la pression de l'opinion internationale.

Le retour à la guerre froide coïncidant avec l'arrivée de Youri Andropov au pouvoir a entraîné un nouveau durcissement contre les dissidents, « ces individus dont les actes et les opinions contredisent la morale » soviétique, selon sa propre expression. Ce durcissement est illustré notamment par une nouvelle législation sur les camps de travail, entrée en vigueur à l'automne dernier et qui permet de prolonger sans jugement la peine des dissidents réfractaires.

Ainsi, la cohorte des anonymes de la dissidence, marginalisés et dispersés dans leur propre pays, sans soutien de l'extérieur, s'est elle effritée insensiblement et sans éclats.

Le bilan du règne d'Andropov, réputé « pragmatique », est à cet égard globalement « positif » pour le pouvoir soviétique: le physicien Youri Orlov, le mathématicien Anatoli Chtcharansky, tout comme le militant juif Iossif Begun, trois des dernières figures du mouvement des droits de l'homme, ont été envoyés dans des camps.

La voix du physicien dissident Andrei Sakharov, isolé à Gorki et que les autorités n'hésitent plus à qualifier publiquement de malade mental, se fait de moins en moins entendre.

Les groupes organisés sont pratiquement tous démantelés et ceux qui manifestent encore leur opposition, privés de travail, sont d'abord réduits à la misère et à la marginalisation, puis menacés d'une lourde peine à moins qu'ils ne se montrent « coopératifs » en dénonçant des compagnons ou en se « repentant » publiquement.

Économie: réforme restée en panne

MOSCOU (AFP) — Youri Andropov n'aura eu ni le temps, ni les moyens de procéder à une authentique réforme de l'économie soviétique, malgré sa volonté proclamée de « libérer les immenses forces créatrices » du pays.

Tributaire pendant plus d'un an d'un équilibre précaire au sein de la direction collégiale, Andropov n'a pu assumer aucun changement des structures économiques dont la planification centralisée reste depuis un demi-siècle la clé de voûte en URSS, notent les observateurs.

L'immobilisme hérité de l'ère brejnevienne et de fortes résistances dans le parti et l'administration, tant au niveau central que dans les régions et les villes, ne lui ont en effet pas permis d'élaborer des mécanismes générateurs d'une véritable libéralisation du système.

Le chef du Kremlin s'était pourtant fixé un programme ambitieux qu'il avait résumé lors du plénum de juin 1983 en préconisant une « nouvelle pensée économique » orientée vers l'initiative et l'esprit d'entreprise.

Mais, quatre mois plus tard, le « brejnevien » Konstantin Tchernenko, son rival, s'était déclaré hostile à « toute conception strictement pragmatique et mercantile de l'économie ».

Ce programme prévoit une réduction de l'appareil de direction à tous les échelons, une meilleure coordination des plans pour limiter l'éparpillement des ressources, l'encouragement des critères de qualité et de rentabilité et la généralisation des stimulants matériels.

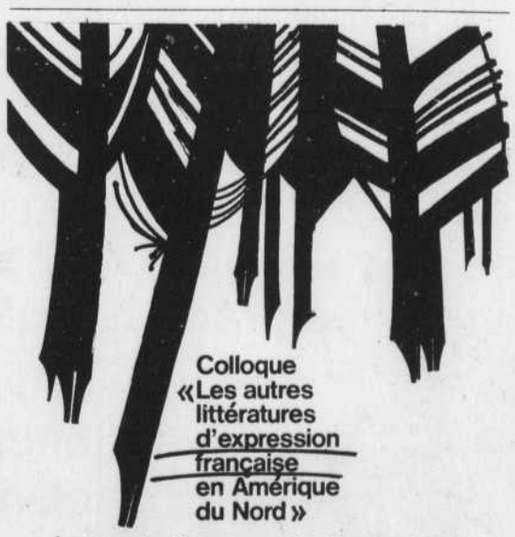
Un tout petit pas dans cette direction a été fait avec la loi sur les collectifs de travail du 1-er août 1983, destinée à renforcer le contrôle de la gestion des entreprises et à accroître la participation des travailleurs à la planification. D'autre part, une « expérience » est tentée depuis le 1-er janvier 1983 dans cinq ministères — sur les 500 que compte le pays — où le critère de rentabilité doit primer la quantité.

L'URSS sous Andropov s'était également fixé comme objectifs une amélioration des rendements de l'agriculture, le développement des sources d'énergie et surtout l'accélération du progrès technologique pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Occident.

Le pays reste fortement tributaire de l'Occident pour la satisfaction de ses besoins en céréales, tandis que ses efforts soutenus pour préserver le niveau de vie de la population en réduisant le gaspillage n'auront donné que de maigres résultats, s'accordent à penser les analystes occidentaux.

L'URSS doit supporter le lourd fardeau de la course aux armements: si son produit national brut a augmenté de 3.1 % en 1983 (contre 2.6 % en 1982), elle consacre, selon un rapport de la CIA, 14 % de son PNB à la défense, soit plus du double que les États-Unis.

Le Kremlin prône un resserrement des liens entre les pays du Comecon (Marché commun des pays socialistes) où il se heurte à de fortes résistances, notamment de la Roumanie et de la Hongrie, soucieuses de préserver leurs débouchés sur les marchés occidentaux, leur principale source de devises.



Colloque «Les autres littératures d'expression française en Amérique du Nord»

Les vendredi 9 et samedi 10 mars 1984
Campus de Cornwall

Mathé Allain, University of Southwestern (Louisiane)
Barry Ancelet, University of Southwestern (Louisiane)
Armand B. Chartier, University of Rhode Island
Robert Cornevin, président Association des écrivains de langue française (Paris)
Robert Dickson, Université Laurentienne (Ontario)
René Dionne, Université d'Ottawa
Bryant Freeman, University of Kansas
Melvin Gallant, Université de Moncton
Yolande Grisé, Université d'Ottawa
Pierre Paul Karch, Université York (Ontario)
Marguerite Maillet, Université de Moncton
Roger Motut, University of Alberta
Claire Quintal, directrice Institut français (Massachusetts)
Hans Runte, Dalhousie University (Nouvelle-Écosse)
Annette Saint-Pierre, Collège universitaire de Saint-Boniface
Robert Vigneault, Université d'Ottawa
Eric Waddell, Université Laval (Québec)

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

Frais d'inscription: 20$ (étudian(e)s, âge d'or: 10$)
Chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Colloque « Les autres littératures »
NOM.....
INSTITUTION.....
ADRESSE..... VILLE.....
PROVINCE..... CODE POSTAL..... TÉL.:.....
Inscriptions et demandes de renseignements:
Colloque « Les autres littératures » Université d'Ottawa
Campus de Cornwall Windmill Point Cornwall (Ont.)
K6H 4Z1 Tél.: (613) 938-6989

Pour votre prochain voyage, pourquoi pas
L'INDE
EN INDIVIDUEL avion + accueil + avion intérieur à partir de $2089 par pers
EN MINI-GROUPE 15 voyageurs et un animateur CLUB JEUNESSE
L'INDE DES MAHARAJAS ET LE TOIT DU MONDE
Départ 21 avril, 3 sem.
À partir de
$3589* par pers
Transport intérieur en avion
L'INDE DU NORD
Départ 26 mai, 3 sem
À partir de
$2450* par pers
Transport intérieur en autobus
*Tout inclus à l'exception des taxes d'aéroport et des dépenses personnelles
COLLABORATION AIR-INDIA
Procurez-vous la brochure au Club Voyages près de chez vous ou à Club Jeunesse (514) 274-9323
CLUB VOYAGES CLUB JEUNESSE 274-9323 PERMIS DU QUÉBEC

La Fondation Gurdjieff du Canada
présente deux conférences
"VERS L'EXPÉRIENCE DE LA CONNAISSANCE DE SOI"
17 février à 20 h 00
"BEING IN RELATION"
24 février à 20 h 00
Salle 114, Pavillon des Beaux Arts, Université Concordia
1395 ouest, Boul. Dorchester
ENTRÉE LIBRE
INFO.: 488-9220
De 19 h à 21 h du lundi au jeudi!



À SURVEILLER

Dimanche 12 février

Récital de piano à l'auditorium du Jardin botanique à 15 h, donné par la classe de piano de Madeleine Bélanger du Conservatoire de musique de Montréal. Entrée libre.

■

Concert du groupe *Les Enchanteurs*, au Musée d'art de Saint-Laurent, 615, boul. Sainte-Croix, à 14 h. On y interprétera des extraits d'opéra : *Les Pêcheurs de perles, Les Contes d'Hoffman, Don Giovanni, La Bohème, Faust* et *Le Barbier de Séville*.

■

Jusqu'au 20 février, la galerie d'art du collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, présente les oeuvres de Pierre Ouvrard, relieur. Les 13, 14 et 20 février, François Ouvrard animera des ateliers sur la reliure d'art. 430-3120.

■

Grande partie de cartes à 13 h 30 à la salle paroissiale Saint-Louis-de-France, 3767, rue Berri. 288-2014.

■

Mme Michèle Morgan, auteur de *Pourquoi pas le bonheur ?*, prononcera une conférence sur « Les clefs du bonheur » à 14 h, au collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin. 325-0150.

■

Claude Lafortune animera un atelier de construction en papier au collège Marie-Victorin. Un premier atelier, de 13 h 30 à 15 h est destiné aux enfants de 4 à 8 ans; un second, de 15 h 30 à 17 h, s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans. Les inscriptions doivent se faire par couple : un adulte et un enfant. 325-0150, poste 376 ou 274.

■

Colloque intitulé « Quelques aspects de l'oeuvre d'Antoine Plamondon (1804-1895) de 14 h à 17 h, à l'auditorium du Musée des beaux-arts, 1379 ouest, rue Sherbrooke. 285-1600.

■

Dimanche de la fraternité à la chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière, Pointe-aux-Trembles, de 9 h à 17 h en compagnie des animateurs François Carrière et Raymonde Pelletier.

■

Concert de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, à 20 h 30, à la salle J.-Antonio-Thompson à Trois-Rivières. Ce programme spécial est présenté en collaboration avec *Pro Organo* dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Trois-Rivières. L'OSTR interprétera des oeuvres de Handel, Haydn, Mozart et Dela. (819) 373-5340.

■

La Société de biologie de Montréal organise une visite au Musée national des sciences naturelles et au Musée de l'Homme à Ottawa. Rendez-vous à 8 h à la station de métro Crémazie nord. Pour s'inscrire à l'excursion, on doit envoyer son chèque ou mandat-poste de $12 à la Société de biologie de Montréal, C. P. 39, succursale Outremont, Outremont, H2V 4M6. 722-3255.

Lundi 13 février

L'Institut de psychographologie de Montréal invite ses membres et le public à la conférence de M. Jean-Marie Labrie, sur « certains outils de mathématiques et de graphologie », à 19 h 30 au 1601 est, boul. Gouin. Membres : $4; non-membres : $5.

■

Si vous avez reçu un avis d'augmentation de loyer et que vous avez besoin d'information, la table régionale contre les hausses reçoit vos appels à 521-4317.

■

La section d'andragogie de la faculté des Sciences de l'éducation de l'U de M vous invite à la projection du film *Des mains et d'espoir*, à compter de 19 h, au local B.440 du pavillon Marie-Victorin, 90, Vincent-d'Indy. 343-7245.

■

Le Bon Pilote est un organisme à but non lucratif qui, depuis de nombreuses années, se consacre au mieux-être des handicapés visuels. Si vous avez quelques heures par semaine à consacrer à cette oeuvre humanitaire, il faut vous adresser au 4358, rue Boyer ou appeler au 526-8145.

■

Causerie de la Fédération professionnelle des journalistes, intitulée « Critiques et artistes : pourquoi le conflit ? », à l'hôtel du Parc, 3625, avenue du Parc, à 19 h 30. 522-6142.

■

L'école Rudolf-Steiner de Montréal organise un congrès pédagogique sur le thème « Le plan scolaire d'une école Waldorf ». 870-2474.

■

Action-Jeunesse (projet sans but lucratif) est en mesure de vous mettre en contact avec ces jeunes et tout cela à un prix modique. Il faut appeler au Centre multiethnique Saint-Louis au 842-8836.

■

Rencontre du Club des lecteurs de Longueuil sur l'oeuvre *Ma vie, ma folie* de Julien Bigras. Cette rencontre aura lieu à 19 h 30 au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent. 670-1410.

■

À compter de lundi, Mme Thérèse Petit, titulaire des classes de mouvement et de danse à l'École nationale de théâtre du Canada, donnera une série de 20 cours de mouvement précédés d'exercices à la table Penchenat. 842-7954, poste 33.

■

La Société des violettes africaines du Grand Montréal présente une conférence de M. Ale Rosen sur les éclairages artificiels et naturels, à 20 h au 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, angle de Royal. Entrée libre.

■

Des cours de jour ainsi que des cours de soir sont maintenant offerts en tarots, numérologie, chiromancie et astrologie, à compter de cette semaine et de la semaine du 20 février au Centre de la pensée, 3818, boul. Saint-Laurent. 849-8749.

■

Soeur Yvette Bouchard, s.g.m., animera pour les jeunes de 18 à 30 ans une soirée de prière et de réflexion sur le thème « Fraternité, partage, Jésus-Christ », à 19 h 30 au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke. 526-9485.

■

Dans le cadre des Lundis de l'histoire des femmes, Andrée Yanacopoulo parle de Marie Curie, au Théâtre expérimental des femmes 4379, rue de Bullion à 20 h 30. 844-0207.

■

Conférence en langue espagnole au Centre d'étude espagnol, 4801, rue de Bordeaux, sur « les applications du laser en optométrie » par Manuel G. Velarde. 526-3379.

■

Le Centre de relaxation de la Rive-Sud propose un programme intitulé « Mieux vivre avec soi ». 655-3545.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Philippe d'Argenteuil, salle municipale, rue Principale, de 15 h à 20 h 30.

Mardi 14 février

Conférence publique de l'Association culturelle helléno-québécoise et de la Section d'études néo-helléniques de l'U de M, avec MM. Bill Schabas et Fred Reed, sur Chypre 1974-1984. Rendez-vous à 20 h en la salle 4215 du pavillon 3200 Jean-Brillant.

■

L'Association des psychiatres du Québec vous invite à son prochain « ciné-psi » où l'on présentera le film de Brian De Palma, *Obsession* à 20 h 30, à l'auditorium du collège Jean-de-Brébeuf, 5625, rue Decelles. Le Dr Noël Garneau, psychiatre, commentera le film. Entrée : $5.

■

Carnaval de l'amour à la Maison de la culture Marie-Uguay, avec Pierre Mollet, baryton, et Suzanne Blondin, pianiste, à 20 h. Ces deux artistes interpréteront *Les Amours du poète*, de Robert Schumann, oeuvre d'une inspiration émouvante. Rendez-vous au 6052, boul. Monk.

■

Rencontre-échange sur « Le Tiers-Monde, une terre à évangéliser ou à nourrir . . . » au centre Mat-Ecc, 8650, rue Saint-Urbain. La rencontre sera reprise à la même heure le mercredi au centre Juv-Ecc, 4488, rue Adam.

■

À la veille de la visite du pape, M. Mario Paquette présentera trois conférences sur le sujet, soit ce mardi et les mardis 21 et 28 février à 19 h 30 au collège Marie-Victorin. 325-0150, poste 376 ou 274.

■

Réunion de l'Association de la culture hydroponique du Québec à 19 h à l'église unie Saint-James, 1435, rue City-Councillors. 273-1550.

■

« Comment réaliser un arbre généalogique » : tel sera le thème de la conférence que donnera Mme Marthe Beauregard, à 19 h 30 à la section des adultes de la bibliothèque municipale de Saint-Eustache, 80, boul. Sauvé. 472-0601.

■

Mme Monique Racine, présidente de Brigham, donnera une conférence sur le « potager-culture biologique » lors de la rencontre de la Société d'horticulture et d'écologie des Basses-Laurentides, à 20 h, au sous-sol de la caisse populaire, 37, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse. 621-7511.

■

L'Association des locataires de Villeray organisera une rencontre d'information sur la question des augmentations de loyer. 270-6701.

■

Le groupe Auto-psy (Autonomie-Psychiatrisés) invite toutes les personnes ayant ou non un passé psychiatrique à son café-rencontre qui aura lieu à 19 h 30 aux Ateliers d'éducation populaire (près du métro Laurier) : 276-2290.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Sainte-Agathe, église Notre-Dame-de-Fatima, 50, rue Corbeil, de 15 h à 20 h 30; et à Bois-des-Filions, Chalet municipal, angle montée Gagnon et Chapleau, de 10 h à 20 h 30.

Mercredi 15 février

De midi à 14 h, au salon Alfred-Rouleau de l'hôtel Méridien, complexe Desjardins, l'Association des MBA du Québec organise un déjeuner-rencontre. M. Laurent Nadeau, président et chef de la direction de Bytec-Comterm, sera le conférencier invité. Il faut réserver au 866-2916.

■

Le club Tour du Monde vous invite à une présentation audio-visuelle gratuite sur les Galapagos, l'Équateur, le Pérou et l'Amazone à 19 h 30 au 991, rue Chevrier. 521-1773.

■

Conférence intitulée « La bureautique : sa justifiction et son implantation » prononcée par M. Richard Lévesque, à 19 h 30 à l'ÉNAP, 4835, rue Christophe-Colomb. 430-9250.

■

L'Atelier d'opéra de l'UQAM présente *Le Pauvre Matelot*, de Darius Milhaud, et *Amelia Goes to the Ball*, de Gian-Carlo Menotti, à la salle Marie-Gérin-Lajoie, 1455, rue Saint-Denis. 282-3456 ou 3111.

■

Spectacle intitulé *Je persiste et signe . . . Brel*, avec Danielle Oddera et Jean Marchand, à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges, à 20 h. Rendez-vous au 5290, chemin de la Côte-des-Neiges. 739-7195.

■

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités, section Longueuil, organise une rencontre d'information sur les placements et les pensions à 13 h 30 au 201 ouest, Curé-Poirier à Longueuil. 670-4192.

■

Récital de Lise Daoust, flûtiste, accompagnée d'un claveciniste, à la Maison de la culture de Maisonneuve, à 21 h 15. Rendez-vous au 4120 est, rue Ontario. 872-4213.

■

Table ouverte sur le Liban avec Leyla Raphaël, à la salle 2041 du pavillon Marguerite-d'Youville, 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à 19 h 30.

■

Nouvelle Acropole présente, à 20 h, une conférence intitulée « Les templiers ». L'activité aura lieu au siège social de l'association, 7616, rue Berri, près du métro Jean-Talon. 272-7263.

■

Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin vous offre la possibilité de dresser le bilan de votre condition physique. Il faut téléphoner au 322-6373 pour prendre rendez-vous.

■

Le frère Richard Ledoux poursuit la série intitulée « À l'écoute de Charles de Foucault », pour garçons et filles de 14 ans et plus, à 19 h, au Centre vocationnel, 827 est, rue Sherbrooke. 526-9485.

■

Fin de semaine d'initiation au massage *shiatsu*, offerte par le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges. Il faut s'inscrire avant ce mercredi en téléphonant au 733-1478.

■

Conférence-atelier en compagnie des animatrices Suzanne Blouin et Carole Badger, intitulée « Le roman policier est-il le reflet d'une société, mon cher Watson ? » à la bibliothèque de Beaconsfield, 303, boul. Beaconsfield. 697-9040.

■

Troisième rencontre sur le thème « 1984 et les nouveaux paradigmes sociaux », présentée par la Société d'étude et de réflexion sur l'avenir (SÉRA), à 19 h 30 au 3577, rue de Bullion. 845-4419.

■

Exposition « Le Musée des sciences » au 1700 ouest, rue Notre-Dame, tous les jours de 11 h à 16 h jusqu'au 26 février. 843-5237.

■

Soirée de prière pour les vocations au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke à 20 h. 935-1169.

■

Atelier sur la culture japonaise avec le Dr Kusano, T. Takahatake et M. Sugano, de 19 h à 22 h, tous les mercredis soirs jusqu'au 15 mars, au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain. 288-7229.

■

Le Centre de dianétique offre au public des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique. 527-8766.

■

M. Hubert de Ravinel parlera des questions de vieillissement dans le cadre des soirées-conférences éducatives et culturelles du collège de Rosemont, 6400, 16e avenue, à 19 h 30. 729-1094.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Eustache, salle des Chevaliers de Colomb, 109, rue Saint-Nicholas, de 10 h à 20 h 30; à Montréal, université Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve, de 10 h à 17 h.

Jeudi 16 février

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques vous invite à assister à une conférence donnée par Jean-François Bergeron à 19 h 30. Le conférencier parlera de « La végétation alpine des hauts sommets de Charlevoix ». 252-1179.

Initiation à la bande dessinée avec Yves Fortin à 13 h, à la bibliothèque de L'Acadie, 11833, boul. L'Acadie. 334-4461.

■

La dernière randonnée de ski au clair de lune, dans le parc Marcel-Laurin de Saint-Laurent a lieu ce jeudi. 744-7320.

■

Pour faire face aux tensions de 84, le groupe tantrique Arica propose des reportages filmés sur ses activités ainsi que des éléments de méditation active. Ces rencontres ont lieu au 3727, rue de Mentana, à 20 h. 524-4645.

■

L'Orfèvrerie ancienne : trésor des fabriques du Québec et *La Broderie d'art en Nouvelle-France* sont les deux films au programme du Musée des beaux-arts, à 18 h. 285-1600.

■

Allo-Mondial offre des soupers-rencontres pour personnes seules. 287-9719.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'université Concordia, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve, de 10 h à 17 h; à Saint-Laurent, Place Vertu, Gazebo, 3204, Côte-Vertu, de 14 h 30 à 20 h 30; à Montréal, Plaza Alexis-Nihon, Altitude 1, 1500, rue Atwater, de 14 h 30 à 20 h 15.

Vendredi 17 février

Réunion mensuelle du groupe des Amis de l'Arche de Lanza del Vasto, apôtre de la non-violence, à 19 h 30 au 5146, rue Rivard. 585-1683.

■

Concert de la Société de musique de chambre du Lakeshore, à 20 h 15, au *Adair Hall*, 24, avenue Maple à Sainte-Anne-de-Bellevue. Timothy Hutchins, flûtiste, et Janet Creaser-Hutchins, pianiste, seront les invités. 631-0263.

■

« Vers l'expérience de la connaissance de soi », conférence de la Fondation Gurdjieff du Canada, sera présentée à l'université Concordia, pavillon des beaux-arts, salle 114, 1395 ouest, boul. Dorchester, à 20 h. Entrée libre. 488-9220.

■

Le Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, en collaboration avec l'Association des cadres sportifs du Québec et la Fédération québécoise de tennis, organise un stage de formation pour les moniteurs de tennis. 725-9125.

■

Colloque sur le Guatemala et l'Amérique centrale, organisé par le Comité de solidarité Québec-Guatemala et le *Social Justice Committee of Montréal*, à 19 h au pavillon principal de l'U de M, amphithéâtre Z-110, 2900, Édouard-Montpetit.

■

« Jung, l'inconscient et la philosophie » avec Georges Hélal, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, à 20 h, à l'U de M, 3200, rue Jean-Brillant. 738-6620.

■

Rencontre du 20e anniversaire au Centre interculturel Monchanin à 20 h, au 4917, rue Saint-Urbain. 288-7229.

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Saint-Sauveur, chalet Pauline-Vanier, rue de l'Église, de 15 h à 20 h 30; à Montréal, square Victoria, Hall d'entrée, 800, square Victoria, de 9 h 30 à 16 h 30; et à Brossard, mail Champlain, boul. Lapinière, de 14 h 30 à 20 h 30.

Samedi 18 février

L'école Rudolf-Steiner de Montréal offre une journée de portes ouvertes. Rendez-vous de 10 h à 16 h au 10755, rue Georges-Baril. 387-6725.

■

Andrew Harwood anime un atelier intitulé « Improvisation/Contact improvisation », centré sur une variété d'approches sur la danse improvisée et aussi sur la danse-contact improvisation, ce samedi et ce dimanche de 11 h à 17 h, au 3981, boul. Saint-Laurent. 523-4360.

Soirée de musique méditative avec les étudiants de Sri Chinmoy à l'U de M, à 19 h 30 au pavillon Marie-Victorin, 90, Vincent-d'Indy. 282-0672.

■

Spectacle de la troupe de danse latino-américaine *Raices Latinas*, au café Hora, 5480, avenue Westbury. 735-5565 ou 733-2684.

■

La soirée des dames, dîner et danse de l'Association canadienne de gestion des achats, aura lieu à l'auberge du Vieux-Saint-Gabriel. 766-8429.

Marine Industrie opte pour la négociation traditionnelle

(Clément Trudel) — Marine Industrie, Limitée (MIL), par la voix de son vice-président aux ressources humaines, M. Aimé Bédard, a opté pour une négociation traditionnelle avec les deux syndicats de ses chantiers de Sorel. La compagnie, filiale de la Société générale de financement (SGF), se dit tout de même déçue de ne pouvoir entamer une médiation préventive pour l'instant, mais dit vouloir commencer les négociations bientôt.

En décembre, le syndicat des travailleurs rémunérés à l'heure, affilié à la CSN, lançait l'idée d'une « médiation préventive », mécanisme pouvant jouer en dehors de la négociation et visant à assainir le climat, là où existe un risque d'affrontement soutenu.

Le syndicat des employés de bureau, également affilié à la CSN, a choisi, lui, de refuser cette médiation préventive. MIL avait recommandé la reconduction des actuelles conventions pour être mieux à même de s'insérer dans la médiation préventive (service offert par le ministère du Travail qui a déjà eu des effets bénéfiques à la compagnie Gaz métropolitain ainsi qu'à la Ville de Montréal).

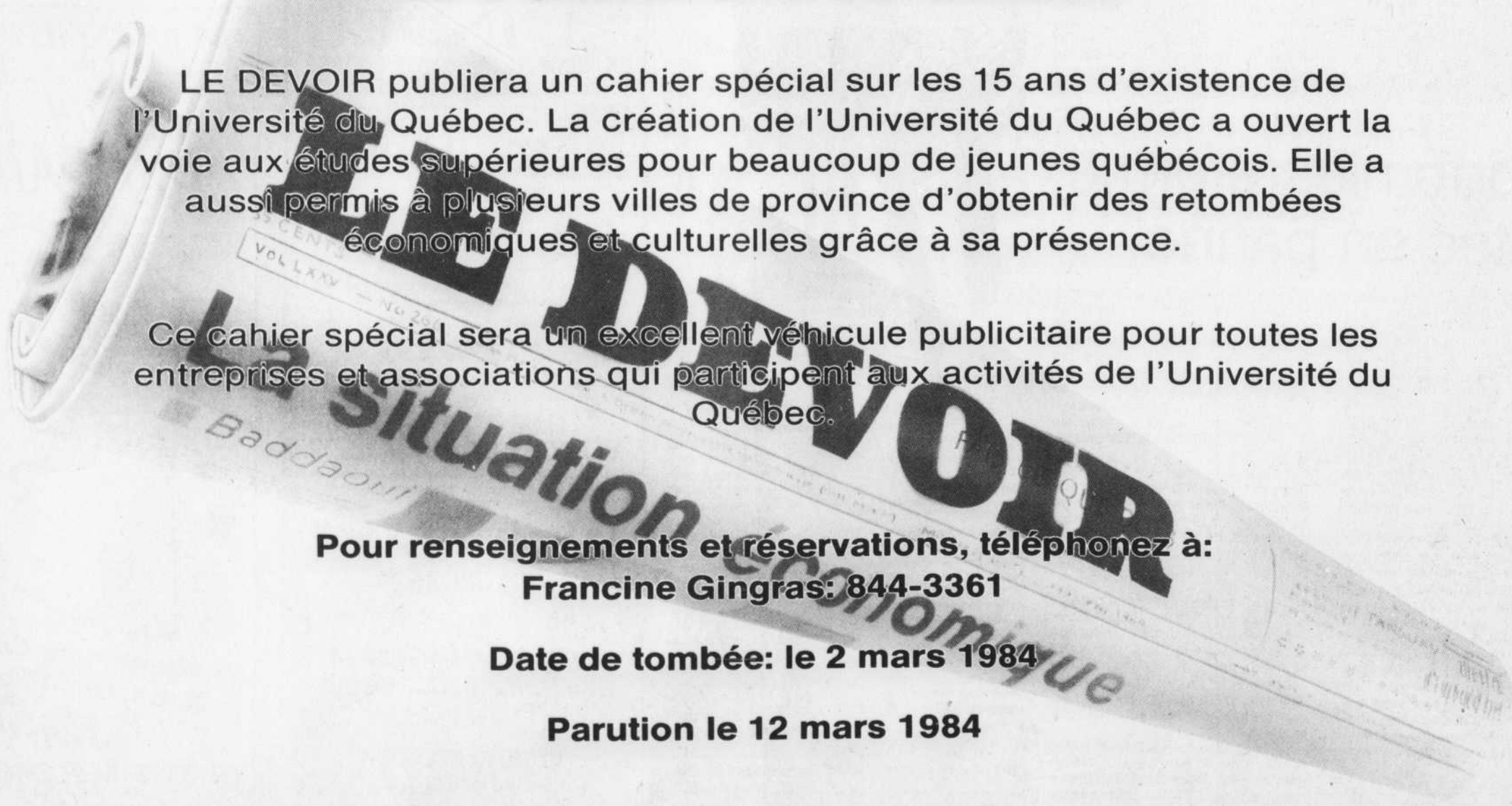
Jeudi, le président du Syndicat des ouvriers de Marine (CSN), M. François Lamoureux, émettait, pour sa part, un communiqué où il s'étonne de la volte-face de la compagnie. « Manifestation de la mauvaise foi de la part des administrateurs », prétend le syndicat des ouvriers, qui rappelle l'autonomie du syndicat des employés de bureau vivant « des situations particulières au chapitre des changements technologiques rendant difficiles les négociations conjointes ». Ce syndicat s'étonne encore du refus de hauts fonctionnaires de l'État québécois d'une formule « mise sur pied par le gouvernement lui-même ». Pour M. Bédard, de la direction de MIL, toutefois, « les activités de tous nos employés sont interreliées » et il aurait été impossible de faire une négociation avec un syndicat (bureau) tout en se prêtant à la médiation préventive avec l'autre, c'est-à-dire avec le syndicat des ouvriers rémunérés à l'heure.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LE 15ième ANNIVERSAIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

LE DEVOIR publiera un cahier spécial sur les 15 ans d'existence de l'Université du Québec. La création de l'Université du Québec a ouvert la voie aux études supérieures pour beaucoup de jeunes québécois. Elle a aussi permis à plusieurs villes de province d'obtenir des retombées économiques et culturelles grâce à sa présence.



Ce cahier spécial sera un excellent véhicule publicitaire pour toutes les entreprises et associations qui participent aux activités de l'Université du Québec.

Pour renseignements et réservations, téléphonez à:
Francine Gingras: 844-3361

Date de tombée: le 2 mars 1984

Parution le 12 mars 1984

LE DEVOIR toujours mieux informer.

affaires sociales

■ *Du fond du coeur*

La Fondation du Québec des maladies du coeur est en pleine campagne de souscription. Son objectif pour 1984 est de $2,200,000. Sur chaque dollar recueilli, 88 % vont directement à la recherche, à l'éducation populaire et professionnelle ainsi qu'aux programmes communautaires. La Fondation vient de lancer un nouveau programme d'éducation : *Démarches vitales*, destiné à aider le public à mieux identifier la crise cardiaque. On peut se renseigner sur les signes avant-coureurs et sur les mesures à prendre pour survivre en se procurant *Démarches vitales*, disponible à la Fondation, 440 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1401, Montréal, H2Z 1V7. Même adresse pour les dons à la Fondation.

■ *Quelqu'un pour écouter*

Centre d'accueil et d'écoute, d'information, de référence, de dépannage, service d'aide à l'emploi et d'assistance aux immigrants, le Carrefour Le Moutier, situé à la station de métro de Longueuil, est un lieu de passage pour les personnes de tous âges et conditions sociales. Plus de 10,000 personnes fréquentent annuellement le Carrefour qui s'adresse à la population de la Rive-Sud, de Montréal et de la banlieue. Le Carrefour permet de vaincre l'anonymat et la solitude, de valoriser la personne et de développer chez elle une capacité de prise en charge. On peut s'y rendre tous les jours, du lundi au samedi, à compter de 9 h 00, ainsi qu'en soirée, du mardi au vendredi. Les services sont gratuits. Téléphone : 679-7111 ou 679-5029.

■ *Vaincre la déprime*

La déprime de février, vous connaissez ? L'hiver est long, il n'en finit plus, vous vous sentez fatigué, déprimé. Pour tous ceux et celles que la déprime vient parfois hanter, Henri Martin-Laval vient de publier, aux éditions Libre Expression, sous le titre *Vaincre la déprime*, un guide d'auto-thérapie en 26 exercices pour prévenir, combattre, vaincre les états dépressifs. M. Martin-Laval est le psychologue-animateur de la chronique *Bien dans sa tête*, diffusée dans le cadre de l'émission *Il fait toujours beau quelque part*, à la radio de Radio-Canada. Il s'agit d'« un guide touristique au pays de la dépression que vous suivrez selon vos besoins », un guide clair, pratique.

■ *Que savez-vous de votre enfant ?*

Vous avez un enfant entre trois et quatre ans ? La filiale de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale offre un programme de 10 rencontres hebdomadaires dont l'objectif est de présenter aux parents une expérience tangible qui peut les aider à se sensibiliser à l'importance de leur comportement sur le développement de l'enfant. Pour de plus amples informations, on peut téléphoner au 849-3291.

■ *Réadaptation*

La campagne de souscription de l'Institut de réadaptation de Montréal se poursuit jusqu'au 4 février. Son objectif est de $300,000. Les fonds recueillis serviront à financer le réaménagement de certains espaces physiques de l'hôpital, jugé nécessaire au maintien des services. L'Institut de réadaptation de Montréal est un centre hospitalier d'enseignement universitaire au service des personnes physiquement handicapées.

■ *Les médecines douces*

Pour la première fois au Québec, le club Amenta organise un symposium sur l'alimentation et la santé, qui aura lieu les 17, 18 et 19 février à l'Auberge des gouverneurs, à Québec, et qui sera repris à Longueuil les 24, 25 et 26 février au Holiday-Inn. MM. Luc Jouret, Richard Dunant et Bernard Grimaux y parleront d'homéopathie, d'osthéopathie, d'auriculothérapie, d'iridologie et d'acupuncture, des médecines dites douces. Il y aura également des conférences sur l'alimentation et le végétarisme. Pour informations et inscription: Éditions Amenta, C. P. 9602, Sainte-Foy (Québec), G1V 4C2.

■ *« Santé »-vous bien*

Le département de santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal, en collaboration avec le service de santé de la brasserie O'Keefe, organise un salon de la santé qui aura lieu les 16 et 17 février au 1100 ouest, rue Notre-Dame, 2e étage. On y parlera de nutrition, santé physique, santé au travail, alcoolisme, ressources disponibles dans le milieu, réanimation. C'est une première, note le Dr Michel Truteau, directeur médical de la compagnie, où une entreprise privée majeure joint ses efforts à ceux d'un module de santé au travail d'un DSC pour pénétrer d'une façon originale dans le milieu du travail.

■ *Votre avis, s.v.p.*

Le Comité de la santé mentale du Québec, un organisme gouvernemental de planification, consulte actuellement la population sur quatre importants sujets liés à la santé mentale : le développement et la protection de la santé mentale des jeunes; l'efficacité des modes d'intervention en santé mentale; la notion de « santé mentale »; les ressources alternatives en santé mentale. Les personnes désirant participer à cette consultation sont priées d'adresser leurs communications avant le 29 février pour le premier thème, et le 1er mars pour les trois autres. L'adresse: Comité de la santé mentale du Québec, à l'attention du Groupe de travail sur la santé mentale, 1005, chemin Sainte-Foy, 2e étage, Québec, G1S 4N4.

■ *À part . . . égale* à la Magnétothèque

Si le rapport sur la proposition de politique d'ensemble de l'Office des personnes handicapées n'est pas encore disponible en braille, on peut, en revanche, se le procurer dès maintenant à la Magnétothèque en appelant pour les gens de la région de Montréal au 524-6831 ou, pour les gens de province, au 1-800-361-0635, sans frais. L'OPHQ s'emploie actuellement à négocier avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour faire transcrire le document en braille, dans les délais les plus courts possible.

Renée Rowan

VOYAGES
TRAVELAIDE
POUR BIEN VOYAGER

Comterm : le coût accru n'est qu'une hypothèse (Lévesque)

par Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Le premier ministre, M. René Lévesque, refuse d'examiner l'hypothèse selon laquelle le choix du micro-ordinateur *Axel-20* se révélerait plus coûteux que prévu pour le gouvernement du Québec : ce n'est encore qu'une hypothèse et cela ne remet pas en question le choix de la firme Comterm-Matra.

Quant au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, il se montre très optimiste et estime que l'adaptation du micro-ordinateur *Axel-20* ne devrait pas augmenter le coût de chaque ordinateur, soit $2,800 environ. Il estime même que la livraison des ordinateurs ne sera pas retardée : elle est prévue pour septembre prochain.

Lors de la conférence de presse donnée hier, M. Lévesque a été interrogé sur divers sujets : les élections-référendum, le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, son entrevue à l'hebdomadaire français *Le Point* ainsi que sur la commande de micro-ordinateurs à Comterm-Matra.

Hier, un quotidien de Québec rendait publique la conclusion d'un comité d'experts chargé d'analyser un prototype du micro-ordinateur *Axel-20*, tel que fabriqué actuellement par la firme française Matra. Selon ce comité, le prototype ne répond pas aux normes techniques édictées par le ministère de l'Éducation (MÉQ) et il faudra l'adapter avant que ne débute sa fabrication à l'usine Comterm de Pointe-Claire. Cette adaptation pourrait se révéler coûteuse.

Pour M. Lévesque, il est essentiel que le micro-ordinateur choisi non seulement réponde aux spécifications du MÉQ, mais fasse progresser la technologie au Québec et crée des emplois. Il n'est pas étonnant, selon lui, qu'il faille adapter techniquement un ordinateur. Celui-ci a été choisi parce qu'il devrait « mettre le maximum de 'know-how' québécois et de production du Québec dans l'appareil ». Aucun contrat ferme n'a encore été signé et ne le sera avant conformité aux normes du MÉQ.

Pour sa part, le porte-parole de l'Opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, demande que le gouvernement rende public le rapport des experts ainsi que les propositions de toutes les firmes informatiques, Comterm et ses concurrentes. Interrogé par LE DEVOIR, il a précisé que les derniers avatars de ce dossier confirment l'improvisation du gouvernement, dénoncée dès avril 1983. M. Ryan se demande même s'il n'y aurait pas « des combines plus ou moins secrètes avec nos amis français ».

Par ailleurs, le chef du Parti québécois a déclaré que jusqu'ici la quasi-totalité des assemblées de comté du PQ a adopté une ligne conforme à la position prise lors du congrès de 1982, c'est-à-dire des élections *référendaires* : « À peu près tout le monde est sur la même longueur d'ondes, avec quelques exceptions jusqu'à présent. »

M. Lévesque n'a pas été dur envers le journaliste de l'hebdomadaire *Le Point*, même s'il estime que ce dernier a oublié quelques « probablement » qui marquaient tous ses propos lors de l'entrevue publiée dans le numéro du 6 février. « Le fait est qu'il serait extraordinaire qu'on puisse atteindre la majorité de plus de 50 % des suffrages au prochain scrutin . . . Mais si le conseil des ministres, le caucus des députés ministériels et tout le parti acceptent de mettre l'épaule à la roue, et comme il semble désormais qu'on en ait la ferme intention, je serais le dernier à éliminer la possibilité d'une bienheureuse surprise », a déclaré M. Lévesque.

Interrogé sur le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, le premier ministre a déclaré que, jusqu'à nouvel ordre, il n'a pas de raison de ne pas vouloir procéder au dépôt de la loi en deuxième lecture. « Mais c'est le conseil des ministres qui va décider, quand on verra le tissu de tout ce 'brasse-canadien' qui a eu lieu avec la commission parlementaire », a-t-il ajouté. M. Laurin doit réécrire le projet de loi avant de le soumettre au conseil des ministres.

M. Lévesque a précisé que si le gouvernement refuse de participer au colloque sur la réforme des institutions fédérales, en mars, à l'Université Laval, c'est que cette réforme va dans le sens d'une « centralisation absolument inacceptable » : on ne sait si on doit rire ou pleurer devant le projet déposé dernièrement. « Le sujet ne nous inspire aucune confiance par les temps qui courent », précise-t-il.

Enfin, M. Lévesque a confirmé que ses conférences de presse régulières, dont c'était la deuxième hier, se poursuivront, mais il pourrait arriver à l'occasion que ces conférences se tiennent à Montréal. Il ne dit pas s'attendre à une attitude nouvelle de la presse envers le gouvernement (ni le contraire, d'ailleurs . . .).

Bégin: Québec veut masquer les frais modérateurs

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé Monique Bégin a accusé, vendredi, son homologue québécois Pierre-Marc Johnson de se servir de la question de la compétence des provinces en matière de santé pour masquer le fait que le Québec impose des frais modérateurs à certains patients dans ses hôpitaux.

Mme Bégin réagissait à des déclarations et à une lettre que M. Johnson avait fait parvenir à tous les députés fédéraux dans laquelle il affirmait que le projet de loi sur la santé au Canada « jette les bases d'une récupération complète des pouvoirs des provinces par le gouvernement central ».

« C'est un écran de fumée qui cache le vrai problème qui est l'imposition de frais modérateurs aux malades qui ont besoin de soins prolongés. C'est pas plaisant quand on dit depuis cinq ans qu'on est purs et qu'on est comme tout le monde et qu'on fait de l'argent sur le dos des malades », a soutenu Mme Bégin.

Le projet de loi sur la santé au Canada, présenté aux Communes par Mme Bégin en décembre dernier, permettra au fédéral de pénaliser les provinces qui imposent des frais modérateurs aux malades ou qui permettent aux médecins de pratiquer la surfacturation.

La contribution fédérale sera réduite d'un dollar pour chaque dollar déboursé par les patients sous forme de surfacturation ou de frais modérateurs.

Mais certains malades qui ont besoin de soins prolongés se voient imposer des frais qui peuvent atteindre $700 par mois par le gouvernement du Québec.

Mme Bégin affirme qu'elle ne s'oppose pas à ce que l'on fasse payer des frais équivalents au logement et à la nourriture des malades chroniques qui vivent à l'hôpital, mais la loi interdit spécifiquement d'imposer des frais à des malades qui ne sont à l'hôpital que temporairement et doivent maintenir un logement à l'extérieur, même si elles nécessitent des soins prolongés.

Enfin, Mme Bégin réfute les arguments de M. Johnson à l'effet qu'Ottawa tente de détourner la Constitution pour s'arroger des pouvoirs de définition des objectifs et de planification.

Le projet de loi C-3, affirme-t-elle, ne fait que répéter textuellement les disposition des lois antérieures sur la santé, même si le ministre admet que certaines erreurs de traduction pourraient être corrigées.

L'erreur de traduction à laquelle a fait allusion Mme Bégin permet cependant de comprendre que le ministre québécois des Affaires sociales ait craint une ingérence du gouvernement fédéral dans la définition des orientations et la planification des services de la santé au Québec.

L'article 3 de son projet de loi prévoit en effet que la politique canadienne de la santé a entre autres pour objectif de « rationaliser l'affectation des ressources du pays en matière de santé ».

Challenger: fin d'une mission historique

HOUSTON (AFP) — Bruce McCandless et Robert Stewart, surnommés Buck Rogers et Flash Gordon par leurs trois compagnons, ont été les vedettes, vendredi, de la traditionnelle conférence de presse de fin de mission entre la navette Challenger et le Centre de contrôle de la NASA à Houston (Texas).

Interrogés par une dizaine de journalistes américains, les deux astronautes ont affirmé que leurs vols dans l'espace aux commandes des fameux sacs à dos à réaction, mardi et jeudi derniers, avaient ouvert une nouvelle ère dans l'histoire de la conquête du cosmos.

Les propulseurs individuels (Manned Maneuvering Units, ou MMU, dans la nomenclature de la NASA) qui ont été qualifiés par les deux hommes de magnifiques machines volantes, doivent servir dans l'avenir à réparer des satelites tombés en panne et à construire la future station orbitale américaine.

Le commandant de Challenger n'a cependant pas caché que cette mission, la dixième d'une navette, avait été marquée par plusieurs échecs. Les lancements ratés de deux satellites de télécommunications, vendredi et lundi derniers, l'explosion accidentelle d'un ballon qui devait servir à des rendez-vous dans l'espace, et le grippage du bras articulé canadien ont été autant de très grandes déceptions, a-t-il dit.

Le retour de Challenger, qui avait été lancé le vendredi 3 février a 19h00, est toujours prévu pour samedi à 07h19 HNE. Pour la première fois, la navette devrait revenir se poser au Cap Canaveral (Floride), sur une piste située à seulement 6,5 km du pas de tir d'où elle s'était arrachée une semaine plus tôt.

Au retour des neuf missions précédentes, la navette avait atterri huit fois sur la base aérienne d'Edwards (Californie) et une fois à White Sands (Nouveau-Mexique).

Les conditions météorologiques, qui avaient inspiré une certaine inquiétude à la NASA il y a encore 48 heures, devraient être suffisamment bonnes samedi pour permettre à Challenger de réaliser cette autre première.

Investissemts dans le transport

Clair propose un comité de coordination

par Alain Duhamel

Pour mettre un terme à un débat qu'il juge stérile, le ministre des Transports, M. Michel Clair, vient de proposer à la Communauté urbaine de Montréal de constituer un comité de coordination en vue d'accélérer les travaux du métro.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir cette semaine au président du comité exécutif, M. Pierre Des Marais II, le ministre des Transports rappelle qu'à la fin de janvier, il avait approuvé des travaux évalués à $30 millions, certains depuis le mois de mai dernier, sans que la CUM n'y ait donné suite à ce jour.

Ces travaux, inscrits à la programmation 83 de la CUM, portent sur le prolongement de la ligne 2 jusqu'à la station Côte-Vertu, la construction de la ligne 5 entre les stations Snowdon et Saint-Michel et des travaux à l'atelier de grande révision.

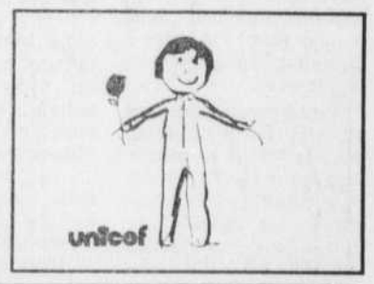
Il y a quelques jours, M. Pierre Des Marais II avait écrit au ministre des Transports pour lui donner la réplique à une déclaration selon laquelle le retard dans la mise en chantier d'importants travaux ne pouvait être attribuable au gouvernement québécois. Dans sa lettre, le président du comité exécutif affirmait que les approbations arrivaient trop tard pour que la CUM puisse mettre en chantier en 1983.

Ces approbations, signale le ministre, confirmaient des décisions prises au printemps par le conseil des ministres et communiquées par lettre à la CUM. « Quant à l'approbation du niveau d'investissement pour 1983, je vous rappelle que celui-ci avait été accepté dès avril 1983 et confirmé à la CUM dans ma lettre du 4 mai suivant dans laquelle je précisais la position gouvernementale face au plan de relance. Les décrets qui ont suivi n'ont fait que confirmer les décisions du conseil des ministres et j'ai veillé à ce que toutes les approbations de plans et devis vous soient transmises dans les meilleurs délais. »

Pour l'année 1984, le ministre des Transports affirme qu'on approuvera la totalité des dépenses sur les tronçons autorisés des lignes 2 et 5.

En ce qui a trait à un programme de dépenses d'entretien, d'équipement et d'amélioration du réseau existant, M. Clair indique qu'il les approuvera « en tenant compte de l'impact sur le maintien de l'emploi et de l'amélioration des services à la clientèle ».

Le comité conjoint de coordination aura pour tâche de veiller à l'accélération des travaux convenus, d'identifier les problèmes qui font encore obstacle à cette entreprise, et de faire rapport, tous les mois, de l'avancement des travaux.



En vertu de la loi américaine sur le « commerce avec l'ennemi »

Un journaliste montréalais est menacé de poursuites criminelles aux États-Unis

par Clément Trudel

Le journaliste Robert Rutka, qui depuis près de quatre ans, exerçait son métier à Washington pour Prensa Latina (Canada) Limited — est rentré à Montréal. Bien que son employeur soit une compagnie incorporée en 1975 au Canada, il est menacé de poursuites au criminel en vertu de la loi américaine sur le « commerce avec l'ennemi » (Trading with the Enemy Act). Son avocat à New York, Me Harold Meyerson (de l'étude Meyerson, Zorn et Smith) a déclaré mercredi au Devoir qu'il était en contact avec au moins quatre groupes américains intéressés à réagir « dans un proche avenir » au geste sans précédent posé par les autorités américaines à l'endroit de ce journaliste de nationalité canadienne: il s'agit notamment de American Civil Liberties Union, de America's Watch, du Centre for Constitutional Rights et du Reporters' Committee (for) Freedom of the Press.

Selon Me Meyerson, l'interprétation donnée par l'administration actuelle aux règlements accolés à cette Loi du commerce avec l'ennemi pourrait affecter, théoriquement, toute compagnie canadienne ou américaine malgré le sacrosaint principe de la liberté de commerce. Ainsi, une compagnie américaine ne pourrait pas vendre des presses à l'agence incorporée au Canada et PL Canada n'aurait pas le loisir de desservir un client américain, même si ce client trouvait les écrits de PL d'une qualité indéniable.

Rutka n'a pas été expulsé. Des fonctionnaires du secrétariat au Trésor lui ont signifié qu'il devrait maintenant se munir d'un permis spécial. En mars 1983, des agents du FBI, confie M. Rutka, étaient venus s'enquérir à son domicile (qui servait aussi de bureau) de Washington, du statut de son employeur. PL avait alors fait tenir tous les documents pertinents aux services américains — il n'y eut pas de suite immédiate à cette visite du FBI. Le 19 janvier 1984, une première lettre, suivie d'une lettre enregistrée le 26, expliquait au « Dear Mr. Rutka » que le bureau de contrôle des *Cuban Assets* l'avait à l'oeil. Le journaliste avait cependant vu sa carte de correspondant renouvelée, à l'automne 1983, et ce jusqu'en juin 1985.

L'avocat newyorkais voit une contradiction entre l'attitude de son pays face à l'Unesco (Washington menace de s'en retirer en 1985) où la volonté de certains pays du Tiers-Monde d'imposer des « licences » aux journalistes indigne les Américains, et le geste administratif qui affecte le correspondant de PL à Washington. Cette fois, ce sont les États-Unis qui veulent imposer un permis à un journaliste étranger!

L'avocat voit-il un lien entre la prochaine entrée en fonction de Radio-Marti (radio qui émettra de Floride vers Cuba) et l'affaire Rutka? Après avoir noté que Radio-Marti ne sera pas un organisme « libre » mais que l'on y diffusera ce que le gouvernement américain veut bien véhiculer comme message, Me Meyerson dit identifier dans ce cas la haine viscérale que l'administration Reagan voue à Cuba, haine qui l'a poussée à empêcher « 99,9% des Américains » de voyager légalement à Cuba et à vouloir empêcher les Américains de recevoir de la documentation cubaine (décision renversée après contestation de plusieurs groupes au nom des libertés constitutionnelles). Aujourd'hui, l'administration voudrait couper la libre circulation de l'information, mais de quel droit, se demande l'avocat?

Dans la même conversation téléphonique, Me Meyerson s'est dit d'avis qu'il se pourrait qu'une réponse prompte soit donnée à toute demande de permis adressée à l'Office of Foreign Assets Control; demande qu'il disait prévisible, sans pour autant se prononcer sur le type de réponse attendue. A sa connaissance, il n'y a pas de précédent au geste posé à l'encontre de Rutka et de PL; « c'est la première fois qu'on donne cette interprétation » aux Regulations et cela pose de nombreuses questions de droit qui pourraient être débattues en temps et lieu.

Le Devoir a aussi rencontré brièvement le journaliste Rutka, dont le déménagement à Washington avait été précédé de l'envoi d'une lettre, par l'ambassade canadienne à Washington, attestant de son statut. Comme journaliste en poste à Washington, il écrivait des histoires de genre (features) pour le mensuel *Prisma* et expédiait à son bureau montréalais des compte rendus d'activités reliées au Congrès américain — le bureau montréalais a bien sûr une entente de service avec le bureau havanais de Prensa Latina.

Jamais, à Washington, M. Rutka n'a reçu de commentaires de fonctionnaires ou d'hommes politiques sur ses écrits. C'était la routine d'un observateur de la scène américaine, muni d'un visa T-94 pour travailleurs étrangers. Le journaliste dit que fin janvier, au Département d'État, des fonctionnaires lui avaient dit qu'il serait « peu probable » qu'il décroche le permis spécial qu'on lui fait maintenant obligation de posséder. S'il a choisi de rentrer au Canada, c'est que pour l'instant il serait passible de poursuites criminelles pour exercer un métier qu'il exercait déjà en territoire américain depuis juin 1980 et que son employeur n'a pas les moyens de le faire patienter là-bas des mois et des années, ni d'engager des centaines de milliers de dollars en démarches auprès des tribunaux.

Sur ce dossier, PL (Canada) Ltée, dont le chef à Montréal est M. Alberto Rabilotta, dit suivre avec attention et espoir les démarches qui se dessinent, en provenance de groupes se vouant à la défense des droits civiques aux Etats-Unis.

Un manque de locaux empêche la formation de plus de docteurs en informatique au Québec

par Gilles Provost

« Quoi ? C'est un simple problème de locaux qui empêche les universités québécoises d'admettre quelques étudiants de plus au doctorat en informatique ? Alors qu'il se décerne à peine trois ou quatre diplômes de ce genre par année dans toute la province ? Je n'en reviens pas ! Il y a de quoi pleurer ! »

Manifestement, le nouveau président du Conseil de la science et de la technologie du Québec était abasourdi au point d'oublier qu'il siégeait en public pour la première fois, cette semaine à Montréal. Pourtant, M. Maurice L'abbé en a vu bien d'autres dans sa longue carrière de vice-recteur à la recherche de l'Université de Montréal et de directeur général du Conseil des sciences du Canada !

La question, à vrai dire, est venue sur le tapis à la toute fin de la réunion. Le Conseil avait consacré l'après-midi à un colloque improductif où l'on a ressassé de vieux débats sur les rôles respectifs de l'industrie et des universités dans le virage technologique. Il ne restait plus qu'à expédier les dossiers laissés en plan par l'ex-Conseil de la politique scientifique, par exemple adopter officiellement un rapport voulant que Québec accorde la plus haute priorité au développement d'une industrie québécoise du logiciel.

C'est alors qu'un membre du Conseil s'est demandé s'il fallait vraiment recommander à Québec d'augmenter la capacité d'accueil des départements universitaires concernés par les nouvelles technologies, entre autres ceux d'informatique, de génie électrique et de génie physique. « En ce domaine, disait-il, on manque peut-être de place pour accueillir tous les étudiants au premier cycle mais ce seraient plutôt les étudiants qui manquent à la maîtrise et au doctorat ! Comment imaginer qu'il manque de place pour ces étudiants quand deux universités n'arrivent même pas à former ensemble quatre docteurs par année ? »

C'est alors que les responsables de ces domaines à l'Université de Montréal et à Concordia, MM. Robert et Giguère, ont demandé la parole et expliqué combien dramatique est la pénurie de ressources à leur disposition. D'où l'étonnement de M. L'abbé.

« Lorsque le ministère de l'Éducation a annoncé récemment qu'il augmentait le financement universitaire par étudiant inscrit dans les secteur prioritaires, nous lui avons aussitôt répondu que c'était inutile : ce ne sont pas les fonds d'opération qui manquent mais plutôt les locaux et équipement », a expliqué M. Robert.

« Chez nous, à Concordia, le manque de ressources matérielles nous oblige à refuser des candidats à la maîtrise en informatique. Par contre, au doctorat, nous les refusons parce que nous n'avons pas assez de professeurs », d'expliquer pour sa part M. Giguère.

Par la suite, ce dernier a expliqué au DEVOIR que la formation des informaticiens de haut calibre est encore peu développée au Québec et qu'on manque gravement de ressources dans ce domaine. L'Université de Montréal a 25 professeurs mais la moitié d'entre eux se consacrent plutôt à la recherche opérationelle. On veut y engager une douzaine de professeurs de plus mais il faudra les établir dans une ancienne école secondaire à un mille de distance... et on n'a même pas d'ordinateur. Dans ces conditions, il est difficile de garder les étudiants, surtout que les entreprises se battent pour les engager à bon salaire...

À McGill, l'enseignement de l'informatique est réservé aux études avancées au sein d'un simple sous-section du génie électrique. Pour sa part, Concordia reçoit environ 120 nouveaux étudiants de premier cycle par an, comme l'Université de Montréal, mais ses cours de maîtrise sont surtout à caracère professionnel (sans thèse) et fortement contingentés. Cela réduit pourtant le bassin d'étudiants admissibles au doctorat. Enfin, l'UQAM est aussi active en informatique de gestion et elle tend à le prolonger de plus en plus au second cycle.

La seule solution, selon M. Giguère, c'est de créer à Montréal un centre de recherche interuniversitaire de haut niveau, en informatique, qui pourrait recevoir des étudiants au doctorat. Cette structure existe déjà sur papier mais on attend que Québec veuille bien fournir les fonds requis pour son démarrage pratique.

Une première qui pourrait donner naissance à un vaccin

L'Institut Armand-Frappier pense avoir réussi à cultiver le bacille de la lèpre

par Gilles Provost

« Nous pensons avoir réussi à cultiver en éprouvette le bacille de la lèpre humaine. L'expérience se poursuit depuis déjà un an et nous sommes confiants d'avoir réalisé une première mondiale qui pourrait éventuellement mener à la fabrication d'un vaccin. Toutefois, nous ne l'avons pas encore annoncé officiellement parce qu'il est très difficile de démontrer hors de tout doute qu'il s'agit vraiment du bacille de la lèpre humaine. On ne peut quand même pas l'inoculer à un individu pour en faire la preuve ! »

Voilà ce qu'a déclaré au DEVOIR le directeur de l'Institut Armand-Frappier (IAF), M. Aurèle Beaulnes, à l'occasion du lancement d'une campagne de souscription dont l'objectif est de $1.5 million. Prise en charge par la Fondation Armand-Frappier, cette campagne mise sur l'importance sociale des recherches menées à l'institut pour demander au public de combler en partie les restrictions récentes de subventions.

Les travaux sur la lèpre ne représentent qu'une infime partie des travaux de l'IAF, qui oeuvre dans tous les domaines de la biotechnologie, depuis les vaccins jusqu'à la dégradation bactérienne des déchets forestiers et du lisier de porc, en passant par les recherches sur le cancer ou le SIDA, l'utilisation de virus comme insecticides, l'enseignement universitaire et la fabrication des fromages !

« Le docteur Muhammed Ishaque, responsable de la recherche sur la lèpre à l'IAF, est convaincu de son succès, mais il n'existe pas de test simple pour démontrer que le microbe qu'il a réussi à cultiver est bel et bien le bacille de la lèpre humaine. Nous en avons expédié des échantillons à un grand nombre de laboratoires étrangers qui l'étudient en même temps que nous, mais nous n'avons encore aucune preuve irréfutable », a dit, hier, M. Beaulnes.

Une fois qu'il y aura un consensus international sur l'identité de ce microbe, il suffirait sans doute de deux ou trois ans pour fabriquer un vaccin commercialisable, estime M. Beaulnes. Au départ, toutefois, ce vaccin serait sans doute utilisable surtout sur la lèpre tuberculoïde parce que les patients frappés de la lèpre véritable (lèpre lépromateuse) n'ont à peu près aucune défense naturelle contre cet agent infectieux.

Les victimes de la lèpre ont, en effet, un défaut immunitaire et manquent de cellules NK, explique M. Beaulnes. Pour être efficace, un vaccin devra non seulement éveiller la réaction de défense normale contre l'agent de la lèpre, mais aussi l'intensifier et la stimuler chez les personnes vulnérables. Pour ce faire, on songe, par exemple, à administrer conjointement le vaccin BCG contre la tuberculose en même temps que l'éventuel vaccin contre la lèpre...

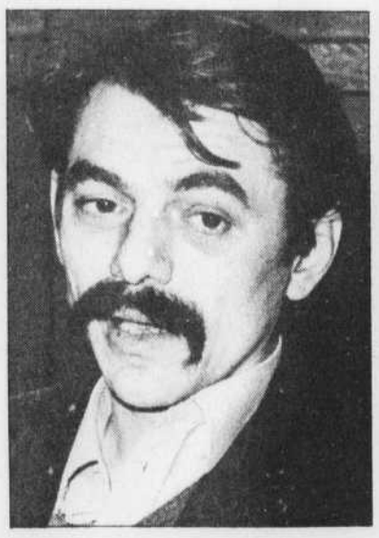
Au cours de la même conférence de presse, un autre chercheur de l'Institut, M. Serge Belloncik, a aussi expliqué au DEVOIR comment il croit pouvoir bientôt offrir des armes virales aux agriculteurs désireux de protéger leurs récoltes de tabac, de légumes et de maïs contre certains insectes.

L'idée consiste à répandre des infections virales parmi les populations de vers gris du tabac ou de la pyrale du maïs, de façon à les décimer, dit-il. Cet insecticide nouveau genre peut frapper spécifiquement un insecte particulier sans affecter le reste de l'environnement. De plus, personne, n'a encore jamais détecté l'apparition d'un phénomène de résistance contre ces virus.

Le fin du fin, selon lui, c'est d'utiliser un virus qui ne tuera pas les insectes, mais qui réduira leur appétit, leur vitalité et leur rythme de reproduction. Une fois l'épidémie virale lancée, les insectes encore vivants se chargent de la répandre eux-mêmes, si bien qu'on n'a plus à faire de nouvel épandage, souligne-t-il.

Le Croissant rouge palestinien en quête d'appuis canadiens

par Clément Trudel



Dr Chris Giannou

Canadien d'origine grecque, diplômé de la faculté de Médecine du Caire, le Dr Chris Giannou a vécu la tourmente de Tripoli (Liban) où il dirigeait, jusqu'à tout récemment, l'hôpital du Croissant rouge palestinien (CRP) — jusqu'à l'évacuation forcée, en décembre, des Palestiniens loyaux à Yasser Arafat. Sa tête a été mise à prix par l'un des groupes palestiniens dissidents et son retour au Liban serait risqué, de sorte qu'il regagnera le Caire ou le Nord-Yémen, où le CRP doit ouvrir incessamment un hôpital de 60 lits.

Le Dr Giannou refait périodiquement le voyage en Amérique pour y exposer les besoins énormes du CRP. Tout ce qui peut être fait pour stimuler l'intérêt dans le travail humanitaire du CRP et lui procurer des appuis, le Dr Giannou l'accomplit : avec une infirmière, conseillère en santé au Caire, Mme Jocelyne Talbot, et une autre infirmière rentrée récemment de Homs (Syrie), Mme L. McCabe, il est venu participer à une soirée d'information, à Montréal, coïncidant avec l'ouverture des bureaux montréalais du CRP dont le directeur sera M. Edmond Omran.

De passage cette semaine à nos bureaux, le Dr Giannou a signalé l'apport important de groupes de volontaires européens (Norvégiens, Suédois, Français) au plus fort des combats dans la région de Tripoli — des médecins, des techniciens, des infirmières qui, la plupart, avaient pris des vacances sans solde pour soigner, souvent dans des hôpitaux de campagne, les victimes de tous côtés, y inclus des Israéliens, des Libyens, des Syriens et des Libanais — frères-ennemis. Ce sont peut-être là des initiatives que des Américains, des Canadiens et des Québécois voudront suivre pour mieux soulager la souffrance qui naît de cette guerre qui se prolonge (il arrive fréquemment que des ambulances deviennent la cible de francs tireurs ou soient coincées entre factions adverses).

Avec deux médecins norvégiens, le Dr Giannou a déjà été détenu et interrogé par l'armée israélienne dans le sud du Liban. Des pressions d'Ottawa ont aidé à sa remise en liberté; il rapporte que dans une cour d'école à Sidon, plusieurs détenus sont morts par suite de mauvais traitements : il en fut témoin et le journaliste Robert Fisk en fit état dans des reportages parus dans le *Times* de Londres, le 18 mars 1983 — une enquête aurait été menée par l'armée israélienne sur ces sévices à l'encontre de prisonniers.

Deux objectifs principaux président à la présente tournée : répondre aux demandes d'information (auprès des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux) et aider à la consolidation de groupes de Palestiniens et d'Américains, de Palestiniens et de Canadiens, avides de fournir une aide médicale ou de se porter volontaires, face aux besoins immenses de services de santé au Moyen-Orient; se charger de rectifier la situation véritable du CRP auprès des organismes se souciant de l'avenir des structures de santé dans des pays comme l'Égypte et le Soudan où se sont repliés des milliers de Palestiniens refoulés du sol libanais.

Mme Jocelyne Talbot, en poste au Caire pour le CRP, pense à la future école d'infirmières et dit le besoin pressant de manuels (en anglais), de diapos, de films et d'outillage médical, bref de tout ce qui pourrait aider à mettre sur pied cette école et à rehausser les standards dans un pays déjà aux prises avec la surpopulation. En Égypte, dit Mme Talbot, l'État a déjà dû prendre en charge des hôpitaux privés qui firent faillite en raison du luxe inouï que les concepteurs y avaient étalé, et l'on peut penser que « les Cairotes les moins fortunés se présenteront en grand nombre pour bénéficier de nos services... dans la mesure où nous pourrons répondre à leurs besoins ». Au Caire, le CRP a des plans pour un hôpital de 300 lits mais déjà fonctionnent une aile de 30 lits, un bloc opératoire, huit cliniques, un département de physiothérapie et un centre de réhabilitation.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

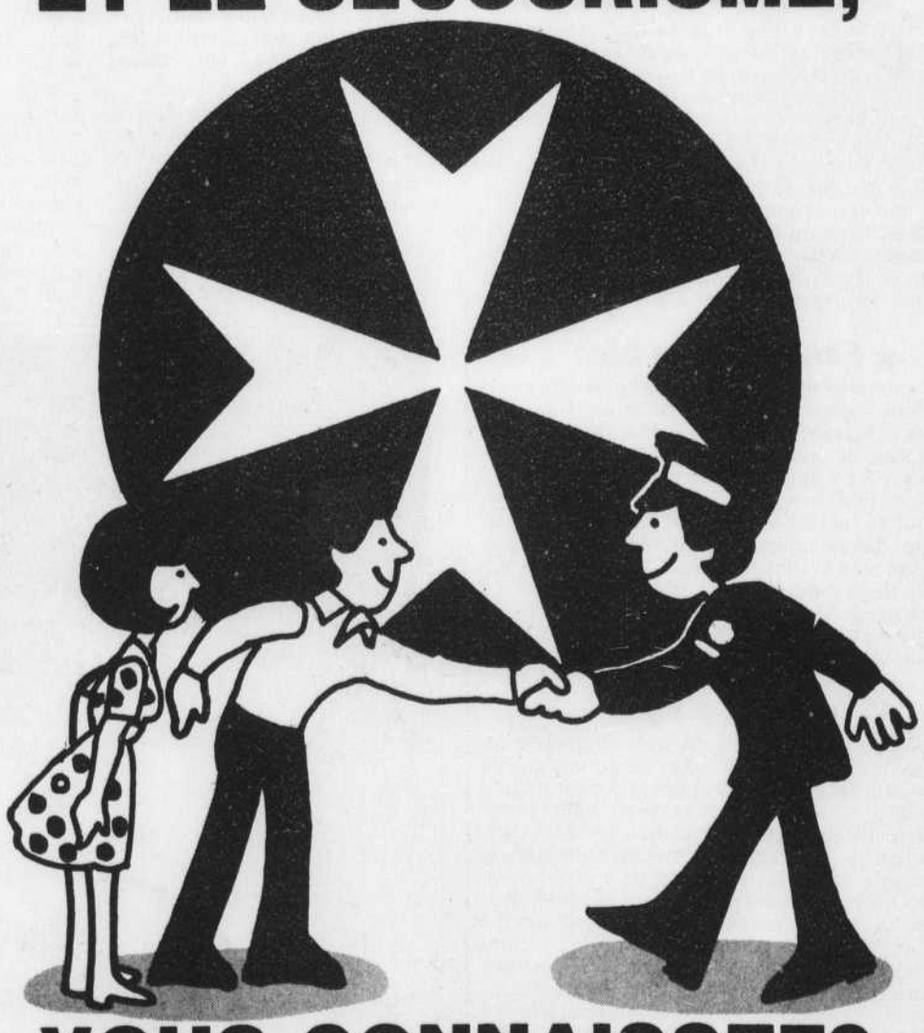
721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Télex 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
75
1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

ET LE SECOURISME,



VOUS CONNAISSEZ?

Cours de secourisme orienté vers la sécurité offerts par l'Ambulance Saint-Jean

1- SECOURISME GÉNÉRAL
Dans ce cours, les étudiants apprennent les méthodes de secourisme qui peuvent sauver une vie.

2- SAUVETEUR CARDIAQUE
Cours d'introduction à la RCR convenant au grand public.

3- RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE
Cours de RCR plus complet que sauveteur cardiaque, conçu pour des groupes spécifiques: familles de malades cardiaques, pompiers, surveillants de plages, policiers et le public en général.

4- SECOURISME AVANCÉ
Enseigne la théorie et la pratique des techniques de secourisme à un niveau plus avancé.

INSCRIPTION:
LUNDI 5 MARS ET MARDI 6 MARS, DE 17h30 À 20h00

POUR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 842-4801 DE 8h30 À 16h30

Les jeudis d'Hydro aménagement

Les surplus hydro-électriques d'Hydro-Québec auraient pu être mis au service de l'économie québécoise

par François Goulet
collaboration spéciale

Les importants surplus hydro-électriques dont dispose Hydro-Québec auraient pu être mis au service de l'économie québécoise si seulement le gouvernement avait établi une véritable politique en matière énergétique.

C'est l'opinion qu'a émise M. Philippe Faucher, professeur de sciences politiques à l'Université de Montréal, lors de la huitième conférence d'Hydro-Aménagement, jeudi dernier.

Invité à commenter les politiques énergétiques du gouvernement, M. Faucher a déclaré: « Malgré de nombreux discours sur l'énergie comme facteur de développement industriel, le gouvernement n'a pas décidé d'une orientation et ne s'est pas donné les moyens pour gérer la situation énergétique de la province. »

Au Québec l'approvisionnement électrique n'a pas été affecté par la crise du pétrole. Comme tout le monde le sait l'électricité québécoise est d'origine hydraulique alors qu'aux États-Unis par exemple, elle était principalement produite à partir du pétrole.

« Voilà qui aurait pu ouvrir des perspectives commerciales intéressantes et avoir un impact sur l'autonomie énergétique de la province » déclare M. Faucher. Mais cela ne s'est pas produit. Selon lui, même si le gouvernement a déclaré à plusieurs reprises (notamment dans le livre blanc pour la politique énergétique en 1977. Assurer l'avenir en 1978, et Bâtir le Québec en 1979) vouloir faire de la politique énergétique un instrument de croissance économique et industrielle, il a tardé à y donner suite. Avec la loi 16, sanctionnée en décembre 1981, l'État s'est approprié une part des revenus d'Hydro-Québec tout en lui permettant d'obtenir des hausses substantielles de tarifs, mais il n'a pas établi de politique d'exportation de l'électricité.

Le résultat de cette législation fut une hausse des tarifs de l'électricité proportionnelle à celle des autres énergies. Dans le secteur de la consommation domestique par exemple, l'augmentation cumulée des tarifs de 1975 à 1983 fut de 272.5 %.

Bien qu'elle ait maximisé les bénéfices d'Hydro-Québec, selon M. Faucher « cette politique a aussi malheureusement diminué la concurrence de l'électricité par rapport au gaz et au pétrole ». Cela n'aide évidemment pas à écouler les excédents d'énergie.

Une politique alternative aurait pu être préférée. « Hydro-Québec aurait pu, par une hausse modérée de ses tarifs, accompagnée d'un effort de commercialisation, maintenir le taux de croissance de la demande d'énergie électrique autour de 6 % par année. L'augmentation des ventes d'énergie régulière aurait pu maintenir les revenus à un seuil acceptable malgré la faible augmentation des prix. Hydro-Québec se trouverait aujourd'hui prête à contribuer à la relance avec un programme d'investissements pour la fin des années 80 et la prochaine décennie. »

Au lieu de cela, Hydro-Québec a sur les bras des excédents de 35 milliards de kilowatts-heures, ce qui représente le tiers de ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins du Québec. Ces fameux excédents ont pour cause la diminution du rythme de croissance des ventes d'électricité et la mise en service des installations de la Baie James.

Face à cette importante disponibilité d'énergie, Québec n'a pas su agir et, en 1983, c'est Hydro-Québec qui, selon M. Faucher, a pris l'initiative de développer des marchés pour ses surplus.

« Par sa nouvelle politique commerciale, Hydro-Québec vise à résorber les surplus, augmenter ses revenus, accroître la pénétration de l'électricité et garantir à ses fournisseurs d'équipements un minimum de débouchés. L'ensemble de ces objectifs auraient pu être envisagés dès 1975. »

Trop peu, trop tard ? Pour 1983, le Plan de développement 1984-1986 montre que les ventes résultantes des nouveaux programmes se montent à 1.6 milliard de kilowatts-heures (TWH), ce qui est loin des quelque 30 TWH disponibles. M. Faucher rappelle que la pénétration des marchés américains d'exportation est moins facile qu'on le croit généralement, et que l'Ontario-Hydro et la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick possèdent eux aussi des excédents exportables.

Malheureusement la politique alternative de M. Faucher n'est qu'une solution « a posteriori », qui aurait dû être appliquée il y a quatre ans. Le gouvernement du Québec n'a toujours pas de politique énergétique, la question des excédents reste entière. À moins que 30 alumineries ne décident de s'installer au Québec...

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.
l'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts.

COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.
Aussi un institut, un certificat avancé, et maitrise en TESL pour professeur.
Écrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

McGill
Éducation permanente

Cours de traduction Anglais et français
Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.
Examen d'admission: les 6 et 8 mars à 18h.
Date limite d'inscription: le 28 février.
Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.
Prière de retirer les formulaires d'inscription au:
Département de langues vivantes
Pavillon de la Bibliothèque Redpath
Salle 214, Téléphone: 392-8301
Adresse postale:
3461, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1Y1

L'École des affaires publiques et communautaires
The School of Community and Public Affairs



CATRIONA McCREADY (Major, Sciences sociales appliquées et membre de l'École des affaires publiques et communautaires)
MICHAEL DI GRAPPA (Honours, Science politique et membre de l'École des affaires publiques et communautaires)

Nous sommes d'avis que l'École des affaires publiques et communautaires présente un concept stimulant en éducation. Elle constitue en effet un forum pour l'étude des relations entre les gouvernements, les citoyens, les groupes d'intérêt et le secteur privé.
Son programme multidisciplinaire allié à un stage nous permet d'explorer en profondeur de nombreuses facettes des affaires publiques
Enfin, le millieu bilingue et les étroites relations qui existent entre étudiants et professeurs font de l'École des affaires publiques et communautaires un mode unique de poursuivre de études universitaires de premier cycle.
Renseignements: 879-8507

Pour un nouveau genre d'études universitaires!

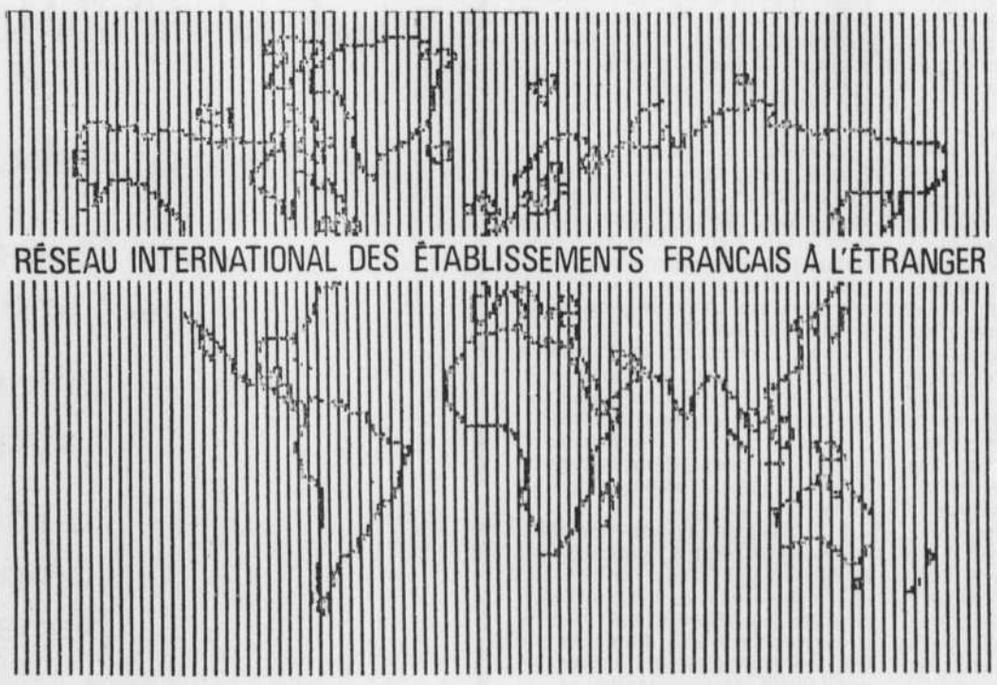
UNIVERSITÉ CONCORDIA



Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS FRANCAIS À L'ÉTRANGER



une ouverture sur le monde
depuis 1938
à Outremont

COLLÈGE STANISLAS
INSCRIPTIONS 84-85: 273-9521

Le **collège marie-victorin**
s'enrichit d'un nouveau programme d'études.
Dès septembre 1984
il prend la relève du Collège Marguerite-Bourgeoys pour offrir

Musique professionnelle

Service des admissions et des dossiers
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6
(514) 325-0150
Institution privée de niveau collégial située dans le secteur nord-est de Montréal

Pour obtenir plus d'informations:
Nom.....
Adresse..... (n° rue ville)
Code postal..... N° de tél.:.....
Étudiant de sec. V ☐ Adulte ☐

Le **collège marie-victorin**

- Sciences (5 programmes)
- Lettres et arts plastiques
- Informatique
- Techniques du vêtement
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques de garderie
- Services de résidences et de placement
- Service de prêts et de bourses
- Techniques administratives (finance-marketing)



Service des admissions et des dossiers
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6
(514) 325-0150
Institution privée de niveau collégial située dans le secteur nord-est de Montréal

Pour obtenir plus d'informations :
Nom _____
Adresse _____ (n° rue ville)
Code postal _____ N° de tél. : _____
Étudiant de sec. V ☐ Adulte ☐

Faute de fonds, *L'Acadie nouvelle* ne peut démarrer

MONCTON, N.-B. (CP - Le DEVOIR) — Le projet de quotidien *L'Acadie nouvelle*, qui devait être financé par des sources privées, n'arrive pas à démarrer, faute de fonds; M. Robert Pichette, qui devait en être le premier rédacteur en chef, a d'ailleurs démissionné avec fracas ces jours-ci, mettant en cause le « paternalisme » des gouvernements qui ont choisi, eux, de lancer *Le Matin du Nouveau-Brunswick* avec des subventions pouvant atteindre $5 millions.

Au cours d'un débat animé, jeudi soir, à l'Université de Moncton, M. Pichette a invité les Acadiens à se défaire de leurs béquilles et à marcher sur leurs jambes, à ne pas se laisser gagner par un projet où le gouvernement Hatfield aurait la main haute sur le quotidien des Acadiens. En riposte, l'un des membres du cabinet Hatfield, M. Jean-Maurice Simard (ministre de la Réforme de la gestion des services publics), a fait valoir que l'Acadie entière aura son quotidien pour à peine l'équivalent de 6 % de ce qu'il en coûte pour avoir Radio-Canada.

M. Simard s'est également porté à la défense de M. Gilbert Finn, recteur de l'Université de Moncton, injustement pris à partie, selon lui, par les promoteurs de *L'Acadie nouvelle*. (M. Finn est l'un des cinq fiduciaires du futur quotidien de Moncton, avec le Dr Côté, d'Edmundston, le juge Louis-A. LeBel, de Saint-Quentin, M. Émery LeBlanc, de Montréal, et M. Jean Chiasson, président du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.)

Le journal national des Acadiens, *L'Évangéline*, a dû fermer ses portes en septembre 1982. Diverses tentatives ont été faites depuis pour doter l'Acadie d'un journal quotidien. Le projet qui risque le plus de voir le jour a nom *Le Matin du Nouveau-Brunswick*. Ce journal francophone est à la recherche d'un directeur (ou d'une directrice) et reçoit les candidatures déposées avant le 15 février chez l'un des fiduciaires, le juge Louis-A. LeBel. Ce dernier a déclaré que, dix jours avant la date limite, le comité de trois membres chargé de la pré-sélection du directeur avait reçu huit candidatures pour le poste à la direction du *Matin du Nouveau-Brunswick*. Le jury de pré-sélection est formé de M. Marcel Sormany (Edmundston), ex-rédacteur en chef du *Journal de Madawaska*, Mme Rachel Guérette (Campbellton), fondatrice du journal *L'Aviron*, et M. Charles D'Amour, président de la Presse canadienne.

Fin janvier, à Caraquet, l'un des initiateurs de *L'Acadie nouvelle*, M. Alphée Michaud, se disait d'avis que ce projet avait « malheureusement avorté »; il accusait le gouvernement Hatfield de vouloir « ramener en arrière » la collectivité acadienne avec cette « première en Amérique du Nord » d'un gouvernement contrôlant « la presse quotidienne d'un peuple ». M. Michaud publie, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, un hebdomadaire (*Le Voilier/Le Point*) dont la périodicité pourrait changer — il serait publié deux fois la semaine.

Qu'en sera-t-il de la liberté de la rédaction du futur *Matin du Nouveau-Brunswick* face aux instances gouvernementales qui en financent le démarrage ? Il faudra attendre le choix du directeur (ou de la directrice) et surveiller de qui il ou elle s'entourera avant de trancher la question. Chose certaine, la réclame parue pour susctier des candidats à la direction du *Matin* précise que « la personne choisie devra respecter les objectifs généraux formulés dans la philosophie et le mandat exprimés par le prospectus, et aura la direction complète et absolue du journal » qui sera publié à Moncton et pourra rayonner dans l'ensemble de l'Acadie.

Les syndicats de Notre-Dame s'élèvent contre les coupures budgétaires prévues

par Renée Rowan

L'ensemble des huit syndicats de l'hôpital Notre-Dame, qui représentent quelque 3,400 employés y compris les infirmières et infirmiers, se déclare contre toutes coupures dans les services à la communauté.

« Sous le couvert d'une planification de services, le ministère des Affaires sociales s'apprête à régler un problème budgétaire au détriment des services offerts à la population », ont déclaré, hier, en conférence de presse, les porte-parole des employés qui déplorent également la facilité avec laquelle le conseil d'administration de l'établissement semble vouloir s'incliner devant les menaces du MAS à défaut de réduire le budget de $7.6 millions.

« En aucun moment, invoquent les employés, on a fait la démonstration d'une planification régionale ni d'une analyse des besoins de la population. »

Les syndicats représentés sont : le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame, l'Association professionnelle des para-médicaux et le Syndicat professionnel des affaires sociales, tous trois de la CSN; l'Association professionnelle des physiothérapeutes, des inhalothérapeutes, des diététistes et des technologistes médicales du Québec, les quatre du COPS, ainsi que le Syndicat canadien des officiers de la marine marchande auquel sont affiliés les opérateurs de machines fixes.

Le groupe questionne le déficit encouru par l'hôpital depuis plusieurs années. D'où vient ce déficit ? demande-il. Est-ce le résultat d'une mauvaise gestion, ou Notre-Dame dispense-t-il trop de services ? Pourquoi a-t-il fallu qu'une fuite rende public le rapport commandé par le ministre Pierre-Marc Johnson pour évaluer la situation alors que la population a le droit d'être informée ?

Les employés estiment que le débat sur la vocation de Notre-Dame doit se faire aux yeux du public, puisque c'est ce dernier qui finalement sera le plus atteint par la perte de services et une baisse de la qualité.

Quant à eux, les employés de l'hôpital trouvent qu'ils ont déjà été suffisamment victimes des restrictions budgétaires précédentes qui représentent quelque $12 millions et qui ont eu des effets sur au moins 400 postes. Avec les nouvelles coupures envisagées, cela toucherait quelque 250 postes de plus.

Dans une lettre ouverte adressée à M. Johnson, les travailleuses de la pouponnière et néo-natalogie de la salle d'accouchement des départements d'obstétrique de Notre-Dame expriment leur « profond désaccord » face à une fermeture éventuelle du service d'obstétrique.

« Ces dernières politiques de restrictions du gouvernement dépassent les bornes », écrivent-elles, ajoutant : « Veut-on carrément abolir ce service et faire fi des efforts des médecins et de tout le personnel (...), ou veut-on tout simplement le transférer d'hôpital ? Dans ce cas où est la logique ? (...) Oserait-on déplacer tout un département, bousculer les travailleurs/euses), priver la population d'un service, tout ça pour un transfert d'argent, pour de la politicaillerie qui occasionnerait plus de frais ? »

« Il est difficile de concevoir que l'on puisse réaliser des économies en fermant un service pour le transférer ailleurs quand on a des coûts moyens comparables », commente, pour sa part, le Dr Pierre Daloze, président du conseil des médecins et dentistes de l'hôpital. D'ici la fin de l'année fiscale, on prévoit avoir pratiqué à Notre-Dame 1,950 accouchements. L'an dernier, il y en a eu 1,871, ce qui reste dans la moyenne des hôpitaux de cette taille.

Le Drs Gilles Amyot et J.-M. Moutquin, respectivement chef du service d'obstétrique et chef intérimaire du département d'obstétrique/gynécologie, se disent, par ailleurs, convaincus qu'il n'y a actuellement aucun hôpital universitaire francophone capable d'accepter la totalité de la clientèle obstétricale de Notre-Dame et capable, par conséquent, d'absorber tous les membres du département.

La disparition du service de l'obstétrique entraînera le démantèlement d'une équipe qui travaille ensemble depuis des années et qui a déjà plusieurs réalisations à son compte, la dispersion des professeurs et l'éparpillement de la clientèle.

Les statistiques périnatales à l'hôpital Notre-Dame représentent un des taux les plus bas par rapport au reste de la province, rappellent les Drs Amyot et Moutquin. Le taux de mortalité chez les bébés de plus de 500 grammes n'est que de 4.6 par 1,000, soit trois fois moins que pour l'ensemble du Québec. Chez les bébés de plus d'un kilo, il est de 1.6 par 1,000, ce qui comprend également les mortalités *in utero*.

Trente-cinq à 38 % de la clientèle du service d'obstétrique est constitué de patientes à risques élevés. Elles viennent dans une proportion de 50 % de la région métropolitaine; les autres viennent de la rive Sud, des Laurentides, de Saint-Hyacinthe et de plusieurs régions du Québec, d'aussi loin que la Gaspésie. Parmi elles, par exemple, il y a des cas à très gros risques de femmes diabétiques qui attendent un enfant et qui sont assurées de trouver à l'hôpital tous les soins spécialisés dont elles ont besoin sans avoir à se promener d'un établissement à l'autre.

Le ministère des Affaires sociales a reçu, mercredi matin, les documents déposés par le c.a. de l'hôpital Notre-Dame. « À ce moment-ci, déclare M. Guy Versailles, du cabinet du ministre Pierre-Marc Johnson, le MAS étudie la position du conseil d'administration. Ultérieurement, M. Johnson rencontrera le président du c.a. de l'hôpital, M. André Bisson. D'ici à ce que ces étapes soient franchies, nous n'avons rien de plus à déclarer. »

Les pluies acides

Bill Davis défend la position canadienne

WASHINGTON (d'après CP) — Le premier ministre ontarien, M. William Davis, a qualifié de « ridicule » l'argument de certains Américains qui pensent que le Canada se bat sur la question des pluies acides pour forcer ses voisins à faire appel davantage à ses réserves d'énergie « propre », soit l'électricité fort abondante de ce côté-ci de la frontière.

M. Davis réagissait ainsi, hier, aux propos tenus cette semaine par le gouverneur du New Hampshire, M. John Sununu. Ce dernier a, en effet, déclaré que le comité sénatorial américain sur l'environnement avait fait un « boulot terrible » pour inciter les Américains à réduire leurs rejets acides et que le Canada ne tarderait pas à profiter de ces nouveaux marchés.

M. Davis a décidé d'écrire au gouverneur du New Hampshire pour lui répondre. Il a apporté ces précisions hier, à l'occasion d'une visite de deux jours à Washington, où il a rencontré de nombreux dirigeants américains pour les entretenir des pluies acides. Ses discussions ont aussi porté sur l'éventuel quota que les Américains veulent imposer aux exportations canadiennes d'acier et sur l'éventuelle hausse du contenu américain des voitures fabriquées au Canada.

M. Davis a bien indiqué qu'il poursuivra ses efforts pour faire limiter à leurs sources les pluies acides même si le président Ronald Reagan vient de rejeter cette idée, il y a deux semaines.

Le premier ministre ontarien a reconnu que l'Hydro Québec et l'Hydro-Ontario, les deux principaux exportateurs canadiens d'électricité, ont présentement des surplus et que ceux de l'Ontario seront tout simplement énormes quand sa centrale de Darlington, qui coûtera plus de $20 milliards, sera en marche.

« Mais, a-t-il ajouté, ceux qui pensent que l'écoulement de ces surplus est au centre de nos préoccupations, quand on parle des pluies acides, se trompent. Et ils font la preuve de leur méconnaissance de la réalité politique et sociale chez nous. »

Mais au moment où M. Davis tentait de minimiser l'intérêt économique des Canadiens dans ce dossier, les Américains font grand cas d'une lettre circulaire envoyée par le gouvernement du Québec, il y a quelques mois, à des diplomates, des journalistes et administrateurs américains pour leur signaler que l'électricité du Québec pouvait constituer une alternative aux énergies polluantes utilisées aux États-Unis.

La lettre circulaire du Québec se référait à une étude effectuée par le *New York State Conservation Department*, qui proposait comme alternative un recours accru aux énergies propres, actuellement disponibles au Canada et, en particulier, au Québec.

M. Davis s'est, d'autre part, félicité des progrès accomplis dans la dépollution des Grands Lacs par les administrations canadiennes et américaines. Il a défendu la récente décision de sa province d'imposer une taxe aux Américains qui viennent pêcher sur les rives ontariennes des Grands Lacs, en mettant de l'avant la nécessité pour sa province de diminuer les captures pour protéger les populations de poissons en cause.

La pauvreté chez les personnes âgées: le Québec vient en tête

Dans l'ensemble du pays, c'est au Québec que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes âgées seules qui vivent sous le seuil de la pauvreté, révèle le plus récent rapport publié par le Conseil national du bien-être social sur les revenus des personnes âgées.

Le Québec détient le triste record de voir 70 % de ses personnes âgées seules vivre sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 58 % pour le Nouveau-Brunswick. Même en Alberta, où le taux de pauvreté est le plus faible, plus de la moitié des personnes âgées seules avaient de faibles revenus en 1981.

Ce rapport indique également qu'un Canadien âgé sur quatre vit sous le seuil de la pauvreté. Plus d'un demi-million d'unité familiales âgées — environ 422,000 personnes seules et 98,000 familles dont le chef est âgé — avaient de faibles revenus en 1982, année la plus récente pour laquelle on dispose de données.

Selon ce rapport toujours, les personnes âgées seules (des femmes dans la plupart des cas) risquent cinq fois plus que les membres de familles âgées d'être pauvres. En 1982, environ 57.7 % des personnes âgées seules (c'est-à-dire qui ne sont pas chefs de famille et n'habitent pas avec un parent) avaient des revenus inférieurs au seuil des faibles revenus, comparativement à 11.7 % seulement des familles dirigées par une personne âgée.

Dans ce rapport, le Conseil remarque, en outre, que le dénuement a tendance à croître de façon inquiétante avec l'âge et s'acharne particulièrement sur les femmes. Un quart des familles dirigées par une femme âgée étaient pauvres en 1982 comparativement à un dizième des familles dirigées par un homme âgé. Soixante pour cent des femmes âgées seules avaient de faibles revenus en 1982 contre 49 % des hommes âgés seuls.

D'ici l'an 2001, prévoit le Conseil, six personnes âgées sur dix au pays seront des femmes, des femmes seules dans la majorité des cas. Si les années '80 n'apportent pas des réformes importantes à notre régime de rentes, conclut le rapport, l'image de la pauvreté au Canada prendra de plus en plus les traits d'une femme âgée.

Les Cahiers Spéciaux du Devoir

Les Colonies de Vacances et Camps d'été

Afin de donner aux parents une information complète et détaillée, LE DEVOIR publiera le 1er mars prochain un cahier spécial sur les colonies de vacances et camps d'été

Les thèmes élaborés seront les suivants:

— Que doit-on rechercher dans le choix d'un camp de vacances?

— La formule des camps de vacances convient-elle à chaque enfant?

— La spécialisation des camps de vacances: camps musicaux, camps écologiques, vie sur la ferme, accent sur les ordinateurs...

— Guide pratique: liste des camps, quand s'inscrire, les prix...

Ce cahier spécial sera un excellent véhicule publicitaire pour les organismes oeuvrant dans ce domaine.

Pour obtenir plus de renseignements et pour réserver, téléphonez à:

Francine Gingras 844-3361

DATE DE TOMBÉE: le lundi 18 février 1984

LE DEVOIR

toujours mieux informer

Une expérience de mise en marché dans l'agglomération montréalaise

Grâce à la reconquête de sa clientèle, la Société des postes veut boucler son budget dans deux ans

par Claude Turcotte

La division de Montréal de la Société canadienne des postes se donne deux ans pour atteindre l'objectif d'un budget bouclé, sans faire de mises à pied, en ramenant un sentiment de fierté parmi le personnel et en se lançant à la conquête de nouveaux clients.

Devenue société de la Couronne il y a deux ans avec le mandat de fonctionner comme une compagnie privée et de retrouver le seuil de la rentabilité, la Société canadienne des postes est encore en voie de s'adapter et de définir son nouveau style. À cet égard, la division de Montréal a lancé certaines expériences originales qui répondent à cet esprit nouveau et qui sont remarquées ailleurs, Halifax, Ottawa et en Alberta.

Ayant acquis son expérience dans le secteur privé, M. Gérard S. Séguin, occupe depuis deux ans le poste de directeur général de la division de Montréal, qui regroupe 11,000 employés dans la région du grand Montréal jusqu'à la frontière américaine vers le sud et tout l'Outaouais vers l'ouest.

Avec des revenus globaux d'un peu plus de $300 millions et des dépenses qui dépassent de $30 à $50 millions ces revenus, la division de Montréal participe au déficit global de la Société des postes qui est d'au moins $300 millions. Mais à Montréal, on cherche à renverser le courant et M. Séguin pense pouvoir y arriver d'ici à deux ans.

Dans un premier temps, on a éliminé certaines dépenses, notament plus de 90 % du temps supplémentaire, réduit les frais de transport et autres. M. Séguin souligne en particulier qu'il a abandonné son bureau relativement luxueux dans un édifice du centre-ville pour aller s'installer dans l'ancien immeuble des postes, angle Peel et St-Antoine. On applique aussi une politique d'attrition, si bien que de 250 à 300 personnes qui quittent pour une raison ou l'autre ne sont pas remplacées. Bref, en additionnant tout cela, on arrive à des épargnes qui sont « peut-être de $20 millions », a mentionné le directeur au cours d'une entrevue récente au DEVOIR, en compagnie de M. Yves Robidoux, un gestionnaire qui porte présentement le titre de « chargé de projets » à la division de Montréal.

Comme les coupures de dépenses jugées non nécessaires ne peuvent suffire à éliminer le déficit, il faut absolument trouver la rentabilité du côté du volume; ce qui n'est possible qu'en améliorant le service. Comme dit M. Séguin pour animer sa troupe « la sécurité d'emploi passe par la vente » ou encore« Les ennemis ne sont pas à l'intérieur mais à l'extérieur de la boîte ».

C'est cette logique, appuyée sur le fait que la division de Montréal n'a que 23 représentants réguliers pour établir le contact avec 88,000 clients potentiels (entreprises, associations, bureaux professionnels), qui a inspirée l'an dernier un programme particulier, mettant à contribution les employés des postes.

Il y a un an et demi, on a fait appel à 150 volontaires, des commis, trieurs, expéditeurs, techniciens, à qui d'autres employés ont donné un cours intensif pour la sollicitation au téléphone ou la vente directement chez les clients potentiels. On a appelé ça le programme *Conquête*. Un slogan parmi plusieurs autres illustre bien l'esprit de cette démarche: « La conquête du marché, j'y mets du coeur ».

La direction de Montréal estime que le service des postes a connu une amélioration certaine depuis deux ans, alors que le service de 24 heures à Montréal fonctionnait dans 70 % des cas; on en serait maintenant à un taux dépassant 90 %. Mais, si à l'intérieur une fierté nouvelle réapparait, à l'extérieur, le public et les clients, en sont encore beaucoup à la vieille image d'un service pas très fiable.

Le programme *Conquête*, mis sur pied avec l'accord des syndicats de la maison, a fonctionné avec 50 personnes au téléphone pour un premier repérage des clients; à partir de ces informations 50 autres employés temporairement recyclés frappaient aux portes à Montréal et un autre groupe de 50 faisait la même chose dans le territoire périphérique.

En pratique, cela a permis d'établir qu'une fois sur trois, le contact a permis la vente de l'un des 29 produits qu'offre la Société des postes. En quatre mois, l'opération a rapporté $8 millions, sans grandes dépenses, puisque les employés affectés à cette campagne recevaient leur salaire habituel. En plus, il y a eu les dépenses de téléphone et de déplacement des vendeurs sur la route.

Les participants ont grandement apprécié cette expérience; plusieurs préféreraient continuer ce travail plutôt que de retourner à leur ancienne fonction. Ces employés des postes ont pu ainsi mieux comprendre les problèmes des clients et expliquer en revanche comment par une meilleure présentation des paquets et colis ils peuvent accélérer le service postal. Ces rapports professionnels ont, semble-t-il, été très profitables sur le plan humain.

Une autre offensive est menée présentement. On l'appelle *Conquête 2*. Mais la partie n'est pas facile pour la Société des postes, qui doit rivaliser avec plus de 50 concurrents, dont certains sont devenus de gros noms, tels Purolator, Dicon, Federal, etc...

Globalement, le service postal de sa Majesté, dans la division de Montréal, possède près de 100 % du courrier des lettres de première classe, mais pour les colis et la poste prioritaire sa part ne dépasse pas 10 %; elle est de 35 % dans le cas de Média poste, c'est-à-dire les encarts publicitaires. « Notre rentabilité se trouve là », précise M. Séguin, ce qui ne plait pas nécessairement aux média rivaux.

Le secteur privé n'apprécie pas beaucoup de voir la Société des postes, qui fonctionne encore grandement avec un financement de l'État, lui livrer une concurrence plus forte. M. Séguin confirme que cela donne lieu à des réactions politiques de la part de gens sensibles aux intérêts des entrepreneurs privés. A ces gens, il répond: « Notre orientation est logique, pas destructive ».

Il rappelle par ailleurs que les taux de la Société des postes sont connus de tout le monde, y compris les concurrents et que ces taux doivent rester les mêmes pour tous les clients, contrairement à un concurrent privé qui peut négocier un taux spécial pour un client particulier intéressant.

M. Séguin reconnait en outre que les coûts d'opérations de la Société des postes sont plus élevés que ceux des concurrents. Ainsi, il faut obtenir 17 signatures avant de finaliser une offre de contrats, ce qui donne amplement le temps aux concurrents de réagir plus vite que la Société.

Enfin, les programmes *Conquête* ne pourront pas se répéter sans cesse, puisque chaque service tient à garder tout son monde. Il faudrait donc augmenter le personnel permanent pour les ventes, mais il n'y a pas de budget pour cela. Peut-être qu'un jour, lorsqu'une majorité de divisions postales à travers le Canada auront vécu l'expérience de Montréal, les budgets suivront.

En mai, Quadrex mettra en marché son Spacewriter

par Marc-O. Trépanier

« Pourquoi débourser entre $2,000 et $2,400 pour une simple machine à écrire électronique avec un écran de deux pouces alors que l'on peut se procurer une machine à traitement de textes incluant un ordinateur avec écran cathodique, un clavier et une imprimante de qualité pour $3,000? »

Celui qui pose cette question vient de « positionner », de façon non équivoque, son produit sur le marché. M. Pierre Raymond, président de la jeune firme montréalaise Quadrex Systèmes Ltée, affirme d'ailleurs que le produit développé par sa maison, le Spacewriter, deviendra la machine à écrire du futur.

Le Spacewriter, qui doit être mis sur le marché en mai, est le fruit d'un peu plus de deux ans de recherche de Quadrex, une compagnie fondée à l'automne 81 par d'anciens cadres de Micom et d'AES Data. Les deux associés de M. Raymond sont Richard Berger, ex-vice président marketing tant chez AES Data que chez Micom, et Jakob Kishon, qui était « designer » en chef chez Micom.

À $3,000, le Spacewriter se vendra environ au tiers du prix des machines à traitement de textes actuellement disponibles sur le marché. M. Raymond et ses partenaires ont investi $1,250,000 dans la conception de ce produit et ont obtenu une subvention fédérale de $200,000.

Quadrex définit sa clientèle cible de façon très élargie. « À peu près tout le monde qui utilise une dactylo. Des professionnels, des commerçants, etc. Le Spacewriter, c'est la nouvelle génération des machines à traitement de textes et son prix en est le reflet. Il suffit de se rappeler les premières calculatrices de poche peu sophistiquées qui se vendaient $400 alors qu'on en retrouve de meilleures pour $10 aujourd'hui », déclare son président.

Le coeur du Spacewriter, c'est le logiciel QX 8000. Ce logiciel, transposé sur une carte, constitue le second produit que Quadrex mettra sur le marché. Cette carte logicielle peut en effet être insérée dans un « terminal innocent » (relié à un ordinateur central) pour le transformer en machine à traitement de textes très puissante.

Ce sont les terminaux fabriqués par la compagnie DEC qui sont les premiers visés par Quadrex pour l'implantation de la carte logicielle. « Pour nous, c'est un réseau de distribution plus facile à pénétrer, dans un premier temps, que celui d'IBM », explique M. Pierre Raymond.

Le Spacewriter, que l'on dit aussi facile à opérer qu'une machine à écrire conventionnelle, offre différentes caractéristiques, dont les caractères de qualité lettre, permet le traitement de texte sur l'écran, donne l'écriture proportionnelle et la justification des lignes. La machines à traitement de textes de 128K peut être dotée d'une mémoire permanente sous forme de cassettes. De plus, les Spacewriter jouissent de l'inter-communication entre elles et des progiciels (packages) peuvent y être ajoutés.

Quadrex est présentement en train de négocier des contrats de fabrication pour son Spacewriter. La version « pilote » est greffée sur un modèle fabriqué par TTX en Californie.

La firme montréalaise a par ailleurs conclu un premier accord de distribution de $1 million avec Morse Typewriter, ce qui lui permettra de couvrir quelque 15 États de l'Est américain. Quant à la carte logicielle QX 8000, une première entente de distribution a aussi été conclue avec Thomas Data Systems de Los Angeles, distributeur exclusif du produit en Californie.

Le marché américain, précise le président de Quadrex, est évidemment le plus important et la clé de la réussite. Les prévisions de ventes de Quadrex sont de $10 millions pour sa première année de mise en marché et de $100 millions pour 1987.

Depuis dix mois qu'il s'est associé à Quadrex, Pierre Raymond admet vivre une aventure « excitante » qui le conduit bien loin de l'alimentation, « une industrie mature où peu de choses bougeront au cours des prochaines années ». Détenteur d'un MBA de l'université Western (Ontario), M. Raymond assumait en effet jusqu'en 1980 la direction du groupe A.L. Raymond, une entreprise familiale de l'Outaouais qui comptait sept magasins d'alimentation, avec un chiffre d'affaires de $40 millions et quelque 500 employés. A.L. Raymond a été vendu à Provigo il y a quatre ans.

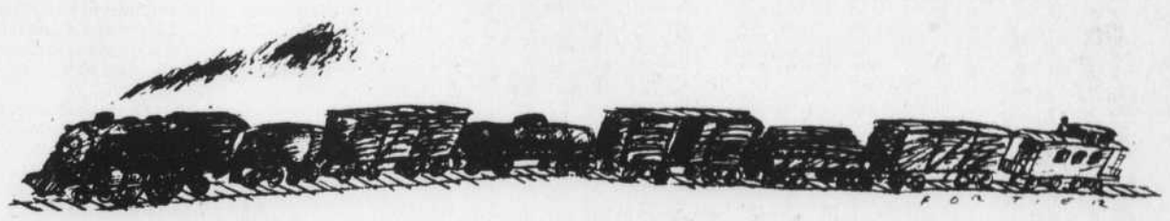
« Un des amis de mes partenaires actuels m'a approché pour que j'investisse dans Quadrex. A 42 ans, j'avais le goût de relever un nouveau défi. Mon expérience en gestion a vite conduit mes associés à me confier la présidence de l'entreprise. J'y travaille à plein temps depuis », raconte-t-il en ajoutant que les plus gros défis restent à venir avec la mise en marché des produits.

« Nous bénificions, conclut-il, d'une avance importante sur nos concurrents. S'ils veulent nous copier, ils en auront pour deux ans! »



La réforme de l'Entente du pas du Nid-de-Corbeau est une réussite majeure pour le Canada.

Et les réussites inspirent les améliorations.



Avec l'adoption du bill C-155, nous avons parcouru beaucoup de chemin sur la voie de l'amélioration du transport ferroviaire.

Nous aimerions rendre hommage à tous ceux qui, de toutes parts, ont participé à ce débat. Nous reconnaissons les longues heures et le dévouement consacrés à cette cause ainsi que la bonne volonté que tous ont manifestée pour considérer tous les aspects d'un sujet si délicat.

Par ailleurs, nous convenons qu'il y a encore place pour beaucoup d'amélioration et l'opportunité d'adoucir quelques mauvais virages sur la voie.

En faisant disparaître bien des incertitudes, ce bill représente un extraordinaire premier pas de géant. En tant qu'expéditeurs nous-mêmes, nous continuons de croire qu'il y aurait de plus grandes incitations à améliorer le transport du grain en transférant, des compagnies de chemin de fer aux producteurs indépendants, les avantages de l'entente du pas du Nid-de-Corbeau. Ceci assurerait à chaque producteur de grain, une liberté et une indépendance dans ses prises de décision. Tant que ceci n'arrivera pas, il est peu probable que le système de transport de grain s'améliore.

Nous sommes des gens d'affaires, et notre but, par conséquent, est de rendre notre système de transport ferroviaire le plus efficace possible: une efficacité qui signifiera des exportations accrues pour tout le monde, des milliards de dollars de plus qui circuleront au Canada, et plus d'emplois.

Nous espérons, de quelque manière que nous pourrons et en tout temps, pouvoir contribuer à ce processus d'amélioration.

Le Groupe de travail sur la crise du transport ferroviaire au Canada.

Le Groupe représente les industries canadiennes suivantes: charbon, forêt, pétrochimie, soufre et fabrication, qui procurent des milliers d'emplois. Elles effectuent des exportations se chiffrant dans les milliards de dollars et leur potentiel pour l'avenir est énorme.

À FREEPORT - BAHAMAS
PARADIS FISCAL

Quelques luxueux appartements à vendre à prix très concurrentiel (38,000 $ à 65,000 $/U.S.) Habitable tel quel — entièrement meublé et équipé, incluant la climatisation.

Ni taxe ni impôt, système bancaire semblable à celui de la Suisse.

Complexe rectangulaire de quatre (4) étages avec piscine et quelque deux (2) acres de jardins tropicaux.

Deux (2) chambres à coucher, deux (2) salles de bain avec vaste patio sur les jardins — casinos — golfs et magasinage accessibles à pied. Aucun intermédiaire à payer.

Appeler: M. Guy Lalonde
Président du Conseil
JANSEL COURT CONDOMINIUM
(514) 336-3021, après 18h00

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé



Le 1600 Ouest
Henri-Bourassa
(près de l'Acadie)

OUVERTURE:
AVRIL 84

— ÉDIFICE À BUREAUX de classe A pour professionnels. Services commerciaux au rez-de-chaussée.
— Secteur décongestionné avec grande facilité d'accès et de stationnement.

À $7.95/pi.car.

Qui saura que vous payez si peu!

CONRAD BERTHIAUME 334-0538/336-1811

TORONTO

Activité modérée

Les cours ont viré à la hausse dans une activité modérée, vendredi à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a clôturé la séance avec un gain de 15.50 points, à 2401 55.

Le volume a diminué à 6.9 millions, au regard de 8.81 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Nova Corp. A gagne 1-4 à $6 3-4, Alcan 5-8 à $41 5-8, Scott's Hospitality 1-8 à $13 7-8, Inco 1-8 à $16 et Northern Telecom 3-8 à $44 1-4. Crownx Inc. perd 1-8 à $17 1-4, Crownx A 1-8 à $17 1-2, Cara Operations 1-4 à $10 1-2, Newfoundland Capital A 1-4 à $8 5-8 et Southam 5-8 à $45 1-2.

Dans les mines, Cullaton Lake gagne cinq cents à $2.85, Consolidated Durham deux cents à $1.14 et Gowganda Resources 25 cents à $4.25. Rio Algom cède 1-2 à $16 1-2 et Placer Development 1-8 à $19 7-8.

Dans les pétroles, Bonanza Resources gagne 20 cents à $4.05, Oakwood Pete 1-4 à $9 et Gulfstream Resources huit cents à $1.08. Pominex Ltd abandonne deux cents à 97 cents et Numac Oil and Gas 1-4 à $12 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	17700	$23	22½	22½ +	⅛
AMCA p	1600	$25⅛	25½	25½	
Abeford	300	$8¼	8	8¼	
Abeford w	100	196	196	196	— 4
Abti Prce	2042	$26	25¼	25¼ —	¼
Acklands	300	$18¾	18¾	18¾	
Adanac M o	3500	47	43	43 —	7
Agassiz	3000	$175	175	175 —	2
Agnico E	2850	$17⅜	17⅜	17⅜	
Albany o	1000	85	85	85 +	2
Alf Energy	58522	$18¾	17⅞	18¼ +	¼
Alf Enr A	4001	$31⅛	31¼	31¼	
Al Enr 1125	z1	$37⅜	37⅜	37⅜	
Alta Nat	300	$25¾	25¾	25¾ —	⅛
Alcan	132495	$42	41⅜	41⅝ +	⅜
Alcan w	10575	$18	17⅛	17⅝ +	¼
Algo Cent	216	$21⅛	21⅛	21⅛ —	⅛
Algoma St	4729	$29	28½	28½ —	¼
Altex o	10000	65	60	60 —	10
Alum A	6651	$27	26¾	27 +	½
Alum 1st p	500	$26	26	26	
Alum B	see below				
Amco o	6000	44	40	40 —	10
Am Eagle o	4500	169	166	169 +	2
Am Leduc	8766	29	29	29	
Andrs WA f	100	$27	27	27 —	¾
Andres W B	200	$28	28	28 —	½
Ang CT 265	100	$28	28	28	+ 1¼
Ang CT 290	z22	$29¼	29	29 —	¼
Arbor A	800	$10½	9¾	10½ +	½
Arbor B f	1100	$10½	10	10½ +	½
Argus	200	$7½	7½	7½ +	¼
Argvll A f	2200	240	240	240	
Asamera	3950	$12⅞	12⅝	12¾ +	⅛
Atco f	9750	$7½	7	7⅛ —	⅛
Atco II	925	$7¼	7	7 —	¼
Atco 11½	3050	$29⅝	27¼	29⅜ —	⅜
Atco w	9250	155	150	150	
Atlas Yk o	2000	31	31	31 +	1
Augmitto o	3100	175	170	170	
Aur Res o	3000	92	92	92 +	1
BC Sugar A	1345	$23	23	23	
BGR A	1400	$7¾	7¼	7¼ —	⅛
BGR w	2300	215	205	215	
BMB Comp	1550	$5⅜	5	5⅜ +	⅜
BP Res	1578	$23¼	23¼	23¼ +	⅛
Bachelor o	9960	$7¼	7	7¼ +	¼
Bkrtlc	2000	60	60	60	
Banister C	250	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bank BC	40800	$15	14⅝	14⅝ —	⅜
Bk BC 228	350	$25	24½	24½ —	½
Bk BC 222	911	$25½	25¼	25½ +	¼
Bank Mtl	55485	$26⅞	26½	26½	
Bk Mtl 285	9750	$34½	34⅛	34⅜ +	⅛
Bk Mtl 250	1500	$31⅛	31	31 +	⅛
Bk Mtl w	17000	$5¾	5⅝	5¾	
Bank N S	60773	$14⅜	14⅛	14⅜ +	¼
Bankeno o	16500	295	285	285 —	15
Bankeno w	1500	30	30	30	
Barrick o	2562	185	175	185 +	7
Baton B	200	$13¾	13½	13¾ +	¼
Baxter	500	195	195	195 —	5
Becker B p	300	$21½	21½	21½ +	⅛
Bel Ent	114739	$31½	30¾	31⅛ +	⅜
Belo 1.80	300	$23	23	23 +	⅛
Bell 2.05	600	$30⅞	30¾	30⅞ +	⅛
Bell 2.70	8660	$33¾	33½	33½ +	⅛
Black Phot	800	$18¼	17½	18¼ +	¼
Bikdom o	3100	250	250	250 —	10
Blake Res o	15000	18	17	18 +	1½
Bluesky	7953	365	350	365 +	15
Bomac A f	300	$10¼	10	10⅛ —	⅛
Bonza R	228455	405	380	405 +	20
Bow Valy	44300	$23½	23¼	23¼ —	⅛
Bow Vly 205	1101	$32¼	31¾	32	
Bow Vly 200	see below				
Bow Vly R	1600	$6⅞	6¾	6¾ —	⅛
Bralorne	1250	$5¼	5⅛	5¼ +	⅛
Bralor 8.75	1510	$22¼	21⅞	22¼ +	½
Bralorn w	100	150	150	150 —	1
Bramalea	18700	$14¾	14¼	14¾ +	½
Brscade p	1226	$41¾	41⅜	41⅜ +	⅛
Brascan A	4467	$37⅜	36⅞	37⅜ +	⅜
Brscn B½	101	$25½	25½	25½	
Brscn 1981	10301	$27¼	27¼	27¼	
Brkwater o	7300	$8⅜	8¼	8¼	
Brenda M	1300	$15¼	15	15¼ +	⅛
Bright A	300	$23¾	23¾	23¾ —	½
Brinco	1735	235	225	235 +	20
Brinco p	500	325	325	325 +	25
BCFP	3466	$12⅝	12⅜	12⅝ +	¼
BCFP pr	210	$30½	30½	30½ +	⅛
BC Pack B	125	$32½	32½	32½ —	¼
BC Res	51880	415	405	410 +	10
BC Res p	3900	$29	28¾	28¾ —	⅛
BC Phone	8550	$20¾	20½	20¾	
BCPh 1956	z11	$50¼	47¼	50¼	
BCPh 4.84	z1	$13⅞	13⅞	13⅞	
BCPh 5.15	z10	$57¾	52¾	52¾	
BCPh 6 pr	z65	$66½	66½	66½	
BCPh 6.80	400	$18¾	18¾	18¾	
BCP 7.64 p	201	$19½	19⅛	19⅛	
BCP 10.16 p	363	$26½	26½	26½	
BCP 11.24 p	1000	$30¼	30⅛	30⅛ +	⅛
Brunswk	1600	$21⅛	20⅞	21 —	¼
Budd Can	265	$13	12⅞	13	
Bytec	18838	$5½	5	5 —	⅛
CAE	2931	$18¼	17¾	17¾	
CCL A	z35	$16⅜	15¾	16⅜	
CCL B f	1202	$16⅜	16	16⅜ +	⅛
CME Res o	1000	51	51	51	
Cableshar	2700	225	220	221 +	1
Cabre	4900	286	273	286 +	18
Cad Frv	47747	$10⅜	10⅜	10½ +	⅛
Cad Frv A	3801	$8	8	8	
Cad Frv w	13300	450	440	450 +	10
Calais	3000	56	56	56	
Calvert o	5000	44	44	44	
Cambridg	5200	$13⅛	13⅜	13⅜ +	⅛
Cmbridg w	850	275	275	275	
Camco Inc	600	$12	11¾	12 +	¼
Camel O G	30000	195	175	195 +	20
Camflo	1350	59⅜	9½	9⅜ +	⅛
Camp RL	37970	$33	32¼	32⅜ —	½
Camp Res	1579	$10¼	10¼	10¼	
Cam Res p	4896	370	360	365 +	5
Camp Soup	2100	$15⅜	15⅛	15⅛ +	⅛
Campeau f	2500	$19½	19¼	19¼ —	¼
Cmpeau w	550	$5⅜	5⅜	5⅜	
CCem ex p	6324	$15⅛	15	15 +	⅛
C Cem 6½	251	$13¼	13¼	13¼ +	¼
CCem 2 p	1791	$18¾	18⅜	18⅜ +	¼
CDC f	2054	$5¾	5⅝	5⅝	
CDC pr B	427	$95	95	95 +	¼
CDC 1980	12552	$13⅜	13¼	13¼ —	⅛
CDC 1983	2851	$22⅞	22¾	22¾	
Can Malt	z40	$68	68	68	
C Nor West	5000	$31⅞	31⅜	31⅜ +	⅛
CanP Ent	28351	$22⅞	22⅜	22⅝	
CPerm B	z85	$21⅝	21	21⅝	
Can Trust	8225	$47⅞	47½	47¾	
C Trust 11	601	$24	23½	24	
CTrust w A	1925	$23¼	22½	22¾ —	⅜
C Tung	600	$15½	15	15½ +	½
Canadex o	1000	75	75	75 —	5
C Arrow o	1500	40	40	40 —	4
CComrcl p	5800	$25	24¾	24⅞	
C Curtis	2800	107	107	107	
CDolar B f	4500	$9⅞	9⅞	9⅞	
CForms A f	600	300	285	300 +	20
C Formst B	500	315	315	315 +	30
C Found pr	290	$10¼	10¼	10¼ —	⅛
CGE	10000	558	58	58	
CG Invest	600	$37	36	37 +	1¼
CI Bk Com	18010	$30⅜	30⅛	30⅜ +	¼
CIBC 250 p	1301	$27¼	27	27¼	
CIBC 2.05 p	3231	$26½	25⅞	26 +	¼
CIBC 35625	12800	$31½	31⅜	31⅜ —	⅛
CIBC w	1100	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Marconi	8500	$23⅜	23¼	23⅜ +	⅛
CNat R	800	73	73	73	
C Ocdental	23146	$28½	28¼	28½ +	¼
C Ocdntl p	500	$25¼	25¼	25¼	
CP Ltd	44136	$46½	45⅞	46⅛ +	¼
Cdn Tire	500	$16¾	16	16¾ +	⅜
CTire A f	51373	$12	11⅝	12 +	½
CUtil A	30177	$14½	14¼	14⅜ —	⅛
C Util B	1454	$14½	14¼	14½ +	¼
CU 10¼	1500	$25⅜	25⅜	25⅜ —	⅛
C Util 9.24	300	$25½	25⅜	25⅜ —	⅛
C Util 7.30	101	$21¼	21¼	21¼ +	¼
CUtil 2nd D	2676	$27¼	26⅞	27¼ +	¼
CUtil 2nd E	10901	$28	28	28	
CUtil 2nd F	101	$30⅛	30⅛	30⅛ +	¼
CUtil 2nd G	1001	$30⅞	30¾	30¾ —	⅛
CUtil 2nd H	9185	$23¼	23⅛	23⅛	
CUtil 2nd I	2201	$26¼	26	26¼ +	¼
CUtil A w	206	220	220	220	
CUtil B w	z47	240	210	240	
CWN G 4 pr	1250	$8½	8¼	8¼ —	⅜
CWN 5½ p	500	$11	11	11	
C Wrld	300	$6¼	6	6¼ +	¼
C Wrldwd p	1100	$23	22½	23 +	½
Cnamax o	821	$6⅛	6⅛	6⅛	
Canbra	150	$9	9	9	
Canfor	11400	$24⅞	24½	24⅞ +	¼
Canuc o	2500	69	66	69 +	5
Cara	113900	$10½	10½	10½ —	¼
Carl OK	15371	$19⅜	19	19⅜ +	⅜
Carl A p	301	$24½	24	24⅛ —	⅛
Carl B p	z1	$29¾	29¾	29¾	
Carma A	3000	70	70	70 —	1
Carma cvp	5400	195	195	195 —	5
Caralin o	12800	$9⅛	9½	9½ —	⅛
Celanese	1027	$9	9	9	
Celan 175 p	z50	$18	18	18	
CFund A f	62200	$7⅛	7	7 —	¼
CFund w	6200	21	20	20	
Centri Tr	z93	$12¼	12¼	12¼	
Centri Tr p	z1	$25⅜	25⅜	25⅜	
Chncllr	2500	62	62	62 —	2
Chateau A f	3000	$12⅜	12¼	12¼ —	⅛
Chieftan	12300	$15⅝	15½	15½ +	⅛
Chieftain C	200	$51⅞	51⅞	51⅞	
Chrysler	425	$36¼	35⅞	36¼ +	⅜
CHUM B f	2600	$26⅝	26½	26⅝ +	⅛
Cimaron a	1800	360	350	360	
Cineplex o	1100	245	245	245 +	4
Coastl A f	9700	$9	8⅞	9	
Coho A f	3500	465	455	455	
Colonial o	3500	255	252	252 —	3
Cmplx	2000	210	210	210 +	5
Cominco	6357	$57¼	56½	57¼ +	¾
Cominco A	100	$24¾	24¾	24¾	
Cominco D	2001	$29	29	29	
Cmrcl OG	400	200	200	200	
Cmpig	500	$8¾	8¾	8¾	
Cmp Inv o	29600	250	225	250 +	35
Coniagas o	15400	$7⅞	7⅜	7⅜ —	¼
Con Bath A	2400	$25⅝	25½	25⅝ +	⅛
C Bath 575	z2	$57¼	57¼	57¼	
Con Bath p	101	$15½	15½	15½	
C Copper o	1500	25½	25½	25½ —	½
C Durham	22400	116	110	114 +	2
Cons Pipe	4100	$12	11¾	11¾ —	¼
C Rambler	5000	$6½	6½	6½ —	¼
Cons Gas	1700	$20¼	20	20	
C Gas 13½	901	$33	32¾	32¾	
C Gas 9¼	1161	$27	27	27	
Cons Gas w	5800	450	445	445 —	5
Con Glass	400	$13⅜	13⅜	13⅜ —	¼
CTL Bank	2950	$13	12¾	12⅞	
Conventrs	5100	420	415	415	
Conwest A	100	$10⅛	10⅛	10⅛ —	⅛
Conwst B f	890	$9⅝	9⅝	9⅝ +	⅛
Conwst 12	100	$33⅛	33½	33½ +	½
Cooper C	400	$12⅛	12	12⅛	
Corby vt	z73	$35	33⅝	33⅝	
Cor Mark'l	23750	$13⅜	13⅛	13⅛ —	⅛
Core Mrk w	10600	$7¼	7	7 —	⅜
Corp Food	340	$105	101	103 +	3
C Falcon C	170	$16	16	16	
Coseka R	8928	380	365	380 +	15
Coseka 7 p	1800	$6	5⅞	6 +	⅛
Craigmt	1600	160	152	152 —	3
Crwnx	201102	$17½	17¼	17¼ —	⅛
Crnx A f	146260	$17½	17¼	17½ —	⅛
Crnx w	650	$5¼	5¼	5¼ +	¼
Culatn	231426	290	275	285 +	5
Culaton 10	10500	455	450	455 —	5
Cuvier o	500	38	38	38 —	2
Czar Res	12300	148	141	141 +	1
Dalmy C f	100	$10½	10½	10½	
Daon Dev	9058	165	162	164 +	2
Deiour o	500	35	35	35	
D Eldona o	5000	52	52	52 —	2
Delhi Pac o	6100	23	21	22½ +	2½
Denison	5030	$43⅜	40⅝	40⅞ —	½
Denison p	1901	$26⅝	25⅜	25⅜ —	1
Develcon	7400	$21½	20½	21⅛ +	½
Dicknsn A f	4610	$5⅝	5½	5⅝ +	⅛
Dicknsn B	500	$5⅝	5⅝	5⅝ +	⅛
Digitech	1500	37	36	37 +	1
Discovry f	3303	215	200	215 +	15
Dofasco A	20618	$19⅜	18½	18½ —	½
Dfs 4¾	201	$51	51	51	
Dfs 235	200	$25⅝	25⅜	25⅜	
Dofasco wt	7500	$19	18¾	19 +	1
Doman A	2522	$8	7¾	8	
Dome Cda	16946	$5⅛	490	495 —	5
Dome Mine	14100	$16¾	16⅜	16¾ +	¼
Dome Pete	77612	430	415	425	
DPete A p	9701	$14⅝	14½	14½ —	⅛
D Pete w	20718	3½	3	3	
D Explor o	5000	78	74	74 —	2
Dom Store	210	$19	19	19	
D Textie	5124	$18	17⅞	17⅞ —	⅛
Domtar	1155	$31⅞	31⅝	31⅞ +	¼
Dorset o	650	35½	35½	35½ +	½
Dover Ind	500	$18	18	18	
Drm Pete o	9125	43	41½	42 —	1
Du Pont A	190	$38	38	38	
Dylex A	25300	$21¼	20⅞	21⅛ +	⅜
Dynamar	3510	144	140	144 +	8
Dynamr w	4000	25	25	25 —	5
E-L Fin	1056	$23½	23½	23½	
Eaglet o	8400	320	300	320 +	20
Est Bakrie	400	$21½	21½	21½ —	¼
Echo Bay	6251	$9¼	9	9 —	¼
Echo B 300	2601	$25¼	25¼	25¼	
Echo 1986 w	2200	$6¼	6⅛	6¼ —	⅛
Echo 1987 w	4450	$6	5¾	5¾ —	⅛
Echo 1988 w	200	$5⅝	5½	5⅝ +	⅛
Echo 1989 w	1200	$5⅝	5½	5⅝ —	⅛
Econ Inv	200	$34½	34½	34½	
Elcthom X	500	$5	5	5	
Elcthm Y f	2400	495	495	495	
Elks	2000	340	340	340 +	40
Emco	700	$15	14¾	14¾	
Energy R o	1000	69	69	69 +	4
Epitek	5000	69	68	68 —	1
Equity Svr	3100	$10¾	10¾	10¾ +	⅛
Erickson	1000	$8½	8½	8½	
Exall o	z17	185	185	185	
Fibrdg	2050	$63¾	62¾	63⅜ +	⅜
Flcnbrdg w	3150	$24½	23¼	24¼ +	1
Fardy Res	500	270	270	270	
Fathm Ocn	600	280	275	280 +	5
Fed Ind A	900	$17	16¾	17 +	⅜
Fed Ind II	5801	$28½	28⅛	28¼ +	¼
Finning A	200	$10½	10½	10½ —	¾
Firan	1000	142	140	140 —	4
F Calgry p	400	$8	8	8	
F City Fin	11470	$26⅞	25½	26 +	¼
F Cty Tr B	z1	$8⅜	8⅜	8⅜	
F Cty Tr C	200	$7¼	7¼	7¼ +	¼
F Cty Tr D	z1	$9¼	9¼	9¼	
F Mar	1000	345	345	345 +	5
Flanagan o	3000	80	80	80	
Flnagan w	7500	17	16	17 —	1
Foodex p o	1500	155	151	155 —	5
Ford Cnda	1800	$80	79¼	80 +	1
Franco o	10500	89	84	84 +	2
Franco w	8000	35	35	35 —	1
Fraser	100	$21¾	21¾	21¾ —	¼
GB Auto	1500	$10	10	10 —	⅜
Galaxy o	17100	27	25	26½	
Galveston	3400	160	160	160 +	5
Gandalf	2600	$14	13¾	14 +	⅜
Gaz Metr	800	$7⅜	7⅜	7⅜	
Gaz 15 p	z1	$31¼	31¼	31¼	
Geac Comp	3800	$20	19½	20 +	½
Gendis A	1286	$23	22⅞	22⅞ —	⅛
G Lease w	500	10	10	10	
GMC	225	$86	86	86	
Genstar L	46615	$24¾	24⅜	24½ +	¼
Gnstar 2.35	3025	$32½	32¼	32½ +	⅜
Geocrude	2800	288	281	287 —	3
Giant Yk	300	$23¼	23¼	23¼	
Gibraltar	47900	$9⅞	9⅝	9⅝ —	¼
Glenayre	5650	$10½	10⅜	10½	
Goldale A f	500	470	470	470 +	5
Goldcorp f	5500	$7⅛	7	7⅛ +	⅛
Goldcrp w	11050	248	242	245	
Goldlund o	2400	92	92	92 —	1
Goldast o	231	240	240	240	
Goodyear	100	$31½	31½	31½ +	½
Gowganda o	23225	435	410	425 +	25
Graff G	100	$21½	21½	21½ —	¼
Grafton A f	500	$21½	21½	21½	
Grandma	4500	130	125	130 +	5
Granduc	4130	69	62	69 +	4
GL Nickl o	z100	43	43	43	
GL Forest	5050	$84¾	84¼	84¾ +	¾
Gt Pacific	2400	$23	23	23 +	⅜
GW Steel A	2600	120	115	115 —	5
Grenwch w	1000	12	12	12 —	3
G Goose 9¾	200	$10¼	10¼	10¼ +	⅜
Greyhnd C	2400	405	405	405	
Greyhnd	688	$25¾	25¼	25¼ —	¼
Guar Tr p	100	$17½	17½	17½	
Gardn MS f	10760	$7½	7¼	7¼ —	⅛
Gard MS w	7560	220	217	220 +	4
Gulf Can	77590	$17	16½	16⅞ +	⅛
Gulfstrm o	21500	108	106	108 +	8
HCI A f	13000	80	76	80 +	3
HCI Hldg B	2946	87	85	85	
Hailey	75300	$7⅛	7	7 +	⅛
H Group A	200	$6¾	6¾	6¾	
Hrding A f	100	275	275	275	
Harris A f	400	$8¼	8¼	8¼	
H Wood	1200	275	275	275 —	10
Hawker	7165	$17¾	17½	17½	
Hawker pr	106	$57¼	57¼	57¼ —	¼
Hawker p	200	$16½	16½	16½	
Hees Intl	1300	$17¼	17⅛	17¼ +	⅛
Helix	2100	440	435	435	
Helix w	1750	130	125	125 —	5
Highwod o	800	345	345	345	
Hollinger	750	$26	26	26	
HBay Mn s	3255	$14½	14⅛	14⅛ —	⅜
HBay Mn w	16300	275	270	270 —	20
H Bay Co	827	$22¾	22¾	22¾ —	¼
HBC A p	906	$18⅛	18⅛	18⅛ +	⅛
HBC B p	2150	$30¾	30½	30½ —	¼
Husky Oil	15475	$10	9¾	9⅞ +	⅛
Husky 13 p	3055	$44	43½	44 +	½
Hydra Ex o	z90	45	45	45	
ICG Util p	100	$17⅛	17⅛	17⅛	
IU Intl	3240	$27	26⅝	27 +	⅜
Imasco	5350	$33⅛	33⅜	33¼	
Imasco B p	440	$67½	67¼	67¼ —	⅜
Imp Life p	301	$28	27¾	27¾ —	¼
Imp Oil A	8937	$36¾	36¼	36⅜	
Imp Oil B	211	$36¼	36⅛	36¼	
Inco o	5900	$5⅛	5	5 —	⅛
Inco	102743	$16¼	15⅞	16 +	⅛
Inco 7.85	600	$19	18¾	18¾ —	¼
Inco wt	6800	$5¾	5⅝	5⅝	
Indal	1600	$12¼	11¾	11⅞ +	⅜
Inland Gas	400	$15⅜	15⅜	15⅜ +	¼
Inland G p	165	$10¾	10¾	10¾	
Innopac	5600	$8⅜	8⅛	8⅛	
Inter-City	22588	$11⅛	10¾	11 +	⅛
I Atlantis o	750	225	220	220 —	13
I Atlantis w	1000	50	30	30 —	20
IBM	772	$137¼	136¼	137⅛ +	½
Intl Thom	8050	$13⅞	13¾	13⅞	
Intpr Pipe	14988	$29¾	29¼	29½ +	⅛
Ipsco	215	$28¼	28	28 —	½
Inverness	2750	$7	6¾	7 +	⅜
Inverns 875	2125	$17½	17⅜	17⅜ —	⅛
Inv GR f	100	$38	38	38 +	⅛
Irwin Toy	2600	$6½	6¼	6⅜ +	¼
Irwin Toy f	4000	$5½	5⅜	5½ —	½
Island Tel	100	$20¾	20¾	20¾	
Ivaco A f	125	$15½	15½	15½ +	¼
Ivaco B	200	$15½	15½	15½ —	1
Ivaco D p	z51	$26½	26½	26½	
Ivaco E p	875	$26⅜	26¼	26¼ —	⅜
Ivaco F p	2150	$26	25¾	25¾ —	¼
Ivaco w	1680	$5¾	5⅜	5⅜	
Jannock	2500	$11⅞	11½	11⅞ +	⅜
Jannock B	364	$12½	12½	12½ +	⅛
Jannock wt 2	500	$5½	5½	5½	
Jore o f	5000	18	18	18 +	2
Jorex o	3000	34	34	34	
Joutel o	3200	50	50	50	
Keeprite	z50	$11	11	11	
Ikeg Rest	800	$5½	5½	5½ —	⅛
Keg A f	z6	$6	6	6	
Kerr Add	3253	$19⅛	19	19⅜ +	⅛
K Anacon o	2100	111	111	111 +	1
Labatt	12642	$22¼	22⅛	22¼	
Lac Mnrls	8941	$32¼	31¾	31⅞ +	⅛
Lacana	8350	$11⅛	10⅞	10⅞ —	¼
Lafarge	758	$13⅜	13⅜	13⅜ +	¼
Laidlaw A	11300	$12½	12¼	12½	
Laidlw B f	8100	$11¾	11⅝	11⅝ +	⅛
Ldl 9¼	300	$9¼	9¼	9¼	
Laidlaw B	400	$8	8	8 —	¼
LOnt Cem	2500	$8⅞	8¾	8⅞ +	⅛
L Shore	3630	$45½	45	45½ —	1
Lanpar	1400	465	460	460 +	5
Larder o	15000	60	53	53 —	5
Laurasia o	10450	53	53	53 +	3
Lava Cap o	1000	100	100	100 —	2
Leigh Inst	33800	259	235	245 —	10
Linear T	1600	$8¼	7¾	7¾ —	¾
LL Lac	z44	$38⅛	36⅞	38⅛	
Loblaw Co	2600	$14	13⅝	14 +	⅜
Lob Co pr	z40	$25¼	25¼	25¼	
Lochel A i f	1400	200	195	197 +	2
Lochiel B	2500	195	190	190 —	5
Lumonics	1492	$15⅜	15	15¼ +	⅛
Lytton M A	13740	110	105	105 —	10
MDS H A	100	$15½	15½	15½ —	½
MDS B f	100	$14¾	14¾	14¾	
MICC	100	$6½	6½	6½ +	⅛
MICC A	450	$22	22	22 —	¼
MICC B⅝	300	$17½	17	17½ +	½
MSR Exp

Création de l'Association québécoise des clubs d'investissement

La Bourse de Montréal lance un programme de formation des négociateurs sur le parquet

par Marc-O. Trépanier

A la lumière de la pratique déjà en cours dans certaines bourses américaines, la Bourse de Montréal a décidé d'innover au Canada en lançant un programme de formation de négociateurs. Outre la mise en place de ce programme, le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, a annoncé hier la création de l'Association québécoise des clubs d'investissement.

« Le problème de la formation des négociateurs est particulièrement aigu à Montréal », a dit M. Lortie en expliquant que très peu de maisons de courtage possèdent la « masse critique » d'employés (négociateurs) et les ressources nécessaires pour former des négociateurs.

Ce problème de relève, qualifié de drame par le président de la Bourse de Montréal, était perçu comme potentiellement néfaste à la fois sur la qualité du marché offert par la bourse montréalaise et sur ses projets d'accroître sa part sur le marché boursier canadien. La qualité d'un marché boursier se trouve quand il est facile pour un investisseur de voir sa commande remplie rapidement au prix fixé, a noté M. Lortie.

Présentement, environ 75 négociateurs oeuvrent sur le parquet de la Bourse de Montréal. « La diversification et la croissance des marchés justifieraient l'emploi de 200 négociateurs, ce qui démontre l'ampleur des besoins », a dit son président.

Le titre de « négociateur » regroupe plusieurs catégories de fonctions. Élément central de tout marché, le négociateur peut agir comme courtier, mainteneur de marché, spécialiste, responsable du registre ou négociateur professionnel.

L'approche « pédagogique » de former les négociateurs sur le tas, soit d'embaucher des individus à qui l'on demande d'abord d'accomplir des tâches simples pour leur confier graduellement des fonctions plus complexes, ne convient plus aujourd'hui aux yeux des dirigeants de la Bourse de Montréal.

M. Lortie a souligné que les marchés boursiers ont gagné en sophistication en raison de la diversité, de la complexité et de la prolifération des produits financiers: actions, options, commodités, marchés à terme sur instruments financiers et sur devises, etc.

Bénéficiant d'une subvention fédérale de $326,000 à laquelle la Bourse de Montréal et des courtiers ajouteront une contribution de $142,000, le programme de formation, qui débutera à la fin d'avril, vise à créer entre trente-cinq et cinquante nouveaux postes de négociateurs.

D'une durée de 21 semaines, le programme comprend trois volets, à savoir une formation théorique, un stage d'adaptation à l'environnement et un stage d'apprentissage comme négociateur. Les stagiaires seront rémunérés.

La Bourse de Montréal compte recruter quelque 75 candidats. Les postulants doivent notamment être âgés de 18 ans et plus, être bilingues et détenir au minimum un diplôme de niveau secondaire. Le président a particulièrement invité les femmes, qui ne sont que quatre ou cinq sur le parquet, à soumettre leur candidature. Il a également souligné que les universitaires ne devraient pas non plus hésiter à postuler en prenant à témoins les bourses américaines où de nombreux détenteurs de maîtrise et de doctorat gagnent leur vie sur les parquets.

De quelle étoffe a besoin un négociateur? « D'une habileté à manier les chiffres, de discipline et surtout d'un esprit de décision rapide, puisque le long terme à la bourse, c'est dix minutes », note Pierre Lortie.

D'autre part, la Bourse de Montréal a décidé de répondre aux besoins d'information et de soutien technique demandés par les petits investisseurs qui foisonnent depuis quelques années au Québec. On estime entre 300 et 400 le nombre de Clubs d'investissement au Québec, dont plusieurs sont nés dans les collèges et les universités.

L'Association québécoise des clubs d'investissement a pour but de regrouper ces clubs et de favoriser la création de nouveaux groupes. S'adressant aux clubs regroupant entre cinq et quinze membres, l'Association entend offrir à ses membres différents services: conférences et séminaires, services de conseillers en placement, information sur les titres cotés à la Bourse de Montréal, création d'échanges avec d'autres associations nationales et internationales, etc.

« Notre initiative, a déclaré M. Lortie, s'inscrit dans le cadre de nos efforts de familiarisation des Québécois avec les marchés financiers ».

au jour le jour

■ *Les épiciers en appel*

L'association québécoise des détaillants en alimentation a demandé à la Cour supérieure du Québec de renverser une décision autorisant la chaîne Steinberg Inc. de vendre de la bière et du vin dans certains de ses supermarchés. La requête doit être entendue le 22 février. « Nous n'acceptons pas la décision », a déclaré Mme Gisèle Hamelin, porte-parole de l'association. Dans sa requête, l'association fait valoir que la Régie des permis d'alcool a outrepassé ses pouvoirs en décidant que Steinberg pouvait vendre de la bière et du vin dans 43 de ses magasins.

■ *Année spectaculaire chez Cascades*

Cascades Inc., qui tenait son assemblée annuelle hier, a déclaré une année spectaculaire en 1983 tant pour les profits que pour les ventes. Les bénéfices ont été de $4.16 millions comparativement à $2.5 millions en 1982, soit une augmentation de près de 65 %. Le bénéfice net par action fut de 83 cents. Les ventes de $62 millions comparativement à $34.5 millions l'année précédente ont connu une hausse près de 80 %. Les pronostics sont que Cascades connaîtra une année 1984 tout aussi active.

■ *Remboursement prochain*

Québec remboursera d'ici peu aux détaillants d'essence indépendants les sommes qu'il a perçues en trop, à la suite de la baisse de la taxe Parizeau, le 15 novembre 1983. Dans un communiqué émis vendredi, le ministère du Revenu déclare que la somme totale de ces remboursements atteindra environ $1 million, et non $6 millions, comme l'a prétendu récemment l'Association des services à l'automobile, présidée par M. Vincent Della Noce. Revenu-Québec précise que 1,185 demandes de remboursement ont été acceptée jusqu'à présent. Les premiers chèques seront mis à la poste d'ici 10 jours.

■ *Des pêcheurs silencieux*

La commission Marceau chargée par le gouvernement du Québec d'une enquête prélimiaire sur Madelipêche et Pêcheurs unis du Québec a vu partiellement son travail paralysé par une sorte de « loi du silence » qui a lié la majorité des témoins des Iles-de-la-Madeleine. Sur une dizaine de témoins entendus au cours de ces trois jours d'audition aux îles, la plupart ne donnaient que très peu de réponses à des questions jugées essentielles. Les commissaires n'ont pu obtenir de réponses claires sur les conditions de l'achat de cinq crevettiers, sur la transaction de l'achat par PUQ de l'usine Curadeau, de Rivière-au-Renard, sur les récentes décisions du conseil d'administration (dont faisaient partie plusieurs témoins) ou encore sur qui dirigeait vraiment Madelipêche. Malgré cette loi du bâillon, avouée clairement par l'un des témoins, les audiences des Iles-de-la-Madeleine ont permis aux commissaires de prendre connaissance de façon formelle de certaines pratiques courantes démontrant le pouvoir administratif de PUQ sur Madelipêche. Les travaux se poursuivent mardi prochain à Québec.

■ *Ventes d'électricité en hausse*

La demande d'électricité globale sur le réseau d'Hydro-Québec a connu un redressement modéré à l'intérieur et à l'extérieur du Québec en 1983. Les ventes totales d'électricité se sont élevées à 107,7 milliards de kilowattheures, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à 1982. Les ventes au Québec, qui comptent pour 80 % du total, ont augmenté de 1,9 %, tandis que les ventes d'excédents au Québec, comptant pour 3 %, ont connu une forte croissance, soit 38,6 %. L'exportation d'électricité a connu une progression de 9,3 % et a été principalement dirigée vers les Etats-Unis. Ce secteur compte pour 18 % des ventes totales d'Hydro. Les ventes ont aussi augmenté dans le secteur domestique et agricole, de même que dans le domaine industriel et général.

■ *En raccourci*

Le revenu de **IBM** Canada Ltée pour l'exercice clos le 31 décembre 1983 s'est élevé à $2.46 milliards comparativement à $2.2 milliards en 1982, ce qui a donné un bénéfice net de $248 millions comparativement à $172 millions en 1982...

Claude Turcotte

Hausse des ventes

OTTAWA (PC) — La demande croisssante d'articles coûteux tels que l'automobile et l'électroménager a porté le total des ventes au détail à $105 milliards environ l'an dernier, soit 7.7 % de plus qu'en 1982, rapportait Statistique Canada vendredi.

Cette augmentation constitue un net revirement de la confiance des consommateurs depuis la récession, alors que les ventes avaient progressé en dollars actuels de 3.5 % de 1981 à 1982, note le bureau fédéral.

Mais si l'amélioration de la situation en 1983 est bien accueillie, le gain est cependant de loin inférieur à celui de 12.2 % enregistré avant la récession, faisait remarquer un fonctionnaire de Statistique Canada.

L'organisme gouvernemental souligne cependant que les dernières statistiques sont particulièrement encourageantes en ce qu'elles indiquent une importante augmentation de la valeur totale des ventes, bien que le rythme de l'inflation ait ralenti considérablement l'an dernier.

Il s'ensuit que le gain n'est pas strictement le résultat des hausses de l'indice des prix à la consommation, qui indiquait une inflation moyenne de 5.8 % l'an dernier.

A l'exception des territoires du nord, toutes les régions du pays ont enregistré une augmentation des ventes en 1983.

Les magasins de meubles, radio-téléviseurs et appareils électroménagers ont connu les gains les plus importants, soit 22 % par rapport à 1982.

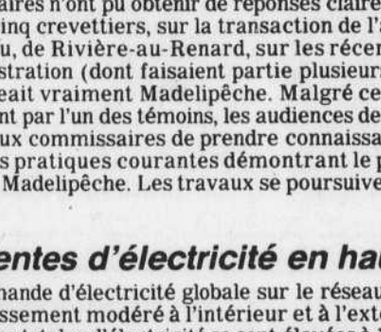
Les concessionnaires d'automobiles ont signalé une forte hausse de 18.6 % des ventes.



À l'occasion de la remise officielle d'un don de l'Ordre des comptables agréés du Québec au service des bibliothèques de l'UQAM, l'Université du Québec à Montréal a voulu rendre hommage à deux de ses étudiants pour leur succès à l'examen final uniforme des comptables agréés du Canada. De gauche à droite: madame Johanne Fortier, finissante en sciences comptables de l'UQAM, qui s'est classée 1ère au Québec et 2e au Canada à l'examen final; monsieur Charles-Albert Poissant, vice-président de l'Ordre des comptables agréés du Québec et associé sénior chez Thorne Riddell; monsieur Claude Pichette, recteur de l'Université du Québec à Montréal; monsieur François Deblois, finissant en sciences comptables de l'UQAM, qui s'est classé 2e au Québec et 4e au Canada à l'examen final.

Le centre-ville a un chez-soi!

Les Habitations Desjardins du Centre-Ville



Complexe Guy-Favreau

MÉTRO PLACE DES ARTS — MÉTRO PLACE D'ARMES

Services compris:
- Ascenseurs
- Système de sécurité avec caméra en circuit fermé
- Cuisinière et réfrigérateur
- Thermostat dans chaque pièce
- Eau chaude
- Entrée de laveuse et de sécheuse*
- Installation pour raccordement d'un lave-vaisselle
- Salle de réceptions
- Appartement prêt à recevoir la climatisation
- Service de conciergerie
- Taxe d'eau et de services

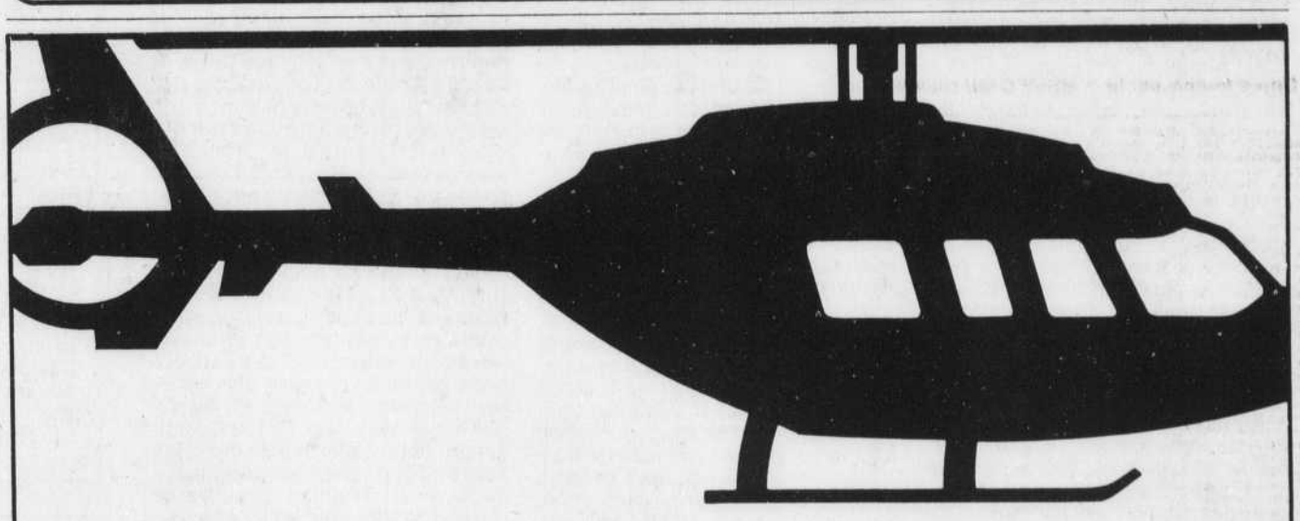
* Sauf dans les 3 1/2 et quelques 4 1/2

Autres avantages:
- Localisation exceptionnelle au coeur du Centre-Ville et à proximité du Vieux-Montréal
- Passages souterrains reliant le Complexe Guy-Favreau aux stations de métro Place d'Armes et Place des Arts, au Complexe Desjardins, au Palais des Congrès et à la Place des Arts
- Promenade commerciale
- Salle de buanderie commune
- Stationnement intérieur disponible

Loyers à compter de:
3-1/2 — $475
4-1/2 — $650
5-1/2 — $820

Bureau de location temporaire:
Rond-point de la mode local 245
Complexe Desjardins
Du lundi au vendredi
De 10h00 à 4h30

RENSEIGNEMENTS: 281-8720
Code: 04



INVITATION AUX FOURNISSEURS CANADIENS DE MATÉRIEL AÉROSPATIAL

À partir du lundi 27 février et jusqu'au vendredi 2 mars, Bell Helicopter organisera une série de rencontres préliminaires avec des fournisseurs éventuels dans les catégories suivantes:

- ▶ Première transformation des métaux
- ▶ Pièces de machinerie
- ▶ Pièces coulées et forgées
- ▶ Composites
- ▶ Commandes d'aéronef
- ▶ Systèmes électriques
- ▶ Hydraulique

Endroit: Hôtel Hilton, aéroport de Dorval, Montréal

Temps : Tous les jours, de 8 h à 17 h

Chaque journée commencera par une présentation visant à donner les grandes lignes de nos projets ainsi que de nos exigences concernant les nouveaux appareils Bell 400 qui seront fabriqués à notre usine de Mirabel.

Nous vous montrerons des échantillons des pièces dont nous aurons besoin et des techniciens de Bell se tiendront à votre disposition pour les rencontres individuelles.

Afin d'obtenir un rendez-vous pour y assister ou pour plus de renseignements, veuillez nous téléphoner à nos nouveaux bureaux administratifs canadiens: (514) 333-7040.

Nous comptons sur votre présence et nous espérons avoir l'occasion de travailler avec vous.

Bell Helicopter TEXTRON
Division de Textron Canada, Ltée

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur | Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Directeur des services administratifs: Michel Paradis

Youri V. Andropov

LA mort du Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique et chef du gouvernement de l'URSS, Youri Vladimirovitch Andropov, vient de confirmer la gravité de la maladie qui, depuis six mois, tenait en réclusion le successeur de Léonid Brejnev. À son tour, l'ancien chef du Comité de la sécurité d'État (KGB) meurt sans susciter ni grand soulagement ni douleur populaire. Partant 15 mois à peine après avoir assumé le pouvoir suprême, le cinquième chef de l'État soviétique n'aura pas entamé vraiment son mandat, même s'il s'y est attaché jusqu'au dernier moment.

Le vieillissement, sinon la crise latente, qui caractérise le Kremlin depuis plusieurs années, va donc continuer de marquer le leadership soviétique. Certes, la direction du grand État socialiste est d'abord collégiale, et ne dépend plus, comme sous Staline, de la volonté d'un seul homme. Mais la succession n'est pas pour autant plus facile à résoudre.

À la fois pour consolider son pouvoir et implanter son orientation, Youri V. Andropov, tout en ménageant l'équipe déjà en place, avait lancé une campagne contre la corruption et le laxisme dans la machine de l'État et l'appareil du parti, et ouvert les portes du pouvoir supérieur aux technocrates des plus jeunes générations. On ne saura jamais si ce mouvement visait à de profonds changements dans la société soviétique, ou simplement à la consolidation d'un nouveau pouvoir. Les écoles divergent. Pour certains, Andropov restait un exécutant; pour d'autres, il fut élu en raison du bref mandat qu'il pourrait supporter, en attendant que la vieille garde se succède à elle-même.

Les arcanes du Kremlin et les luttes de pouvoir qu'il a toujours connues restent incompréhensibles au commun des mortels comme aux citoyens soviétiques. Par contre, l'importance prise par l'URSS et par sa politique dans tous les continents amène désormais le monde — autant que l'insécurité née de la nouvelle guerre froide — à suivre de près les événements à Moscou. Aussi plusieurs capitales s'inquiètent, avec raison, non seulement du personnage, quel qu'il soit, qui prendra la relève, mais de l'incertitude et des détériorations politiques qui pourraient survenir, par exemple au Proche-Orient, à la faveur d'une succession trop longue ou mal réglée à la tête de l'URSS.

Heureusement, la tension qui avait atteint entre les deux super-puissances un niveau dangereux, a baissé de quelques crans, notamment à la veille de l'élection présidentielle aux États-Unis, où il n'est pas bon pour les candidats à la Maison Blanche de faire peur aux gens avec une politique trop belliqueuse. Le secrétaire d'État, M. George Shultz, réitérait hier la disponibilité de Washington pour reprendre le dialogue avec Moscou. Des porte-parole du gouvernement américain poussaient même la bonne volonté jusqu'à ne pas exclure un voyage du président, M. Ronald Reagan, en Union soviétique. Les funérailles sont parfois l'occasion de rencontres historiques, qui ne seraient pas permises en d'autres temps.

En tout cas, il n'est pas indifférent au sort de la communauté mondiale que le gouvernement soviétique soit piloté par un chef qui ait une bonne connaissance des affaires internationales. Andropov présentait à cet égard un dossier favorable; on ne saurait en dire autant de plusieurs parmi ceux dont les noms circulent pour sa succession. Avec des poudrières comme celle qui est près de s'allumer au Proche-Orient, les décisions du Kremlin pèsent lourd, même si certains gouvernements, par un aveuglement insensé, font comme s'ils pouvaient ignorer l'Union soviétique.

Le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, dans la foulée de son initiative de paix, souhaite se rendre à Moscou et reprendre si possible avec le prochain chef soviétique les conversations qu'il n'a pu avoir avec Youri Andropov. L'influence du Canada au Kremlin ne saurait être très grande ces années-ci, quel que soit le gouvernement en place à Ottawa. Néanmoins, pour l'avenir, on ne saurait sous-estimer l'importance pour le Canada de développer des rapports de tous ordres avec son voisin du Pôle nord et du Pacifique. Malgré ses traits autoritaires, la société soviétique n'est plus la caricature qu'en colportent encore nos soldats de la guerre froide.

Par contre, l'Union soviétique n'est pas, en matière de sécurité militaire, si différente des autres nations. Il est vain d'y espérer plus de libéralisme politique et une influence moindre de ses forces armées, aussi longtemps que la détente internationale ne sera pas revenue, et que de ce côté-ci de la grande frontière idéologique, on n'aura pas renoncé à l'effondrement rêvé de l'« empire soviétique ». Le choix du sixième dirigeant de l'URSS sera peut-être à cet égard significatif.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La réaction de M. Bédard

Me Charles Tremblay, agissant au nom de M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice et procureur général du Québec, a fait parvenir hier au DEVOIR la lettre qui suit.

LE MINISTRE de la Justice et Procureur général du Québec, Me Marc-André Bédard, nous demande de vous écrire au sujet des faits suivants.

Dans son édition du mercredi, 8 février 1984, LE DEVOIR titrait en première page « Québec a depuis octobre un rapport policier incriminant Jean-Roch Boivin ».

Ce titre est libelleux, faux et mensonger. Aucun rapport policier n'a été transmis au ministre, à son cabinet, au sous-ministre en titre ou au sous-ministre associé aux Affaires criminelles et pénales sur le sujet faisant l'objet de votre nouvelle.

De plus, aucune de ces personnes n'a été informée ni verbalement, ni par écrit, à quelque moment que ce soit de l'existence d'un tel rapport.

Cet article comporte plusieurs affirmations manifestement erronées sans compter des insinuations graves à l'endroit de Me Marc-André Bédard, accusant ainsi ce dernier de s'être abstenu d'agir, voire même d'avoir empêché que des poursuites criminelles soient intentées contre Me Jean-Roch Boivin, chef du cabinet du Premier Ministre.

L'affirmation dans les troisième et quatrième colonnes de la première page à l'effet que: « Depuis qu'il a en mains le rapport final de la Sûreté, le ministre de la Justice a recueilli de nombreux avis juridiques mais il n'est pas encore convaincu que le chef de cabinet du premier ministre doive faire l'objet de poursuites devant les tribunaux », est absolument fausse et témoigne sans doute d'une négligence grossière et/ou d'une mauvaise foi évidente ayant pour effet de porter gravement atteinte à Me Marc-André Bédard tant personnellement qu'à titre de ministre de la Justice et de procureur général du Québec.

Aucun avis juridique n'a été demandé ni obtenu par le ministre de la Justice au sujet d'un rapport dont il ignorait même l'existence.

De plus, vous laissez entendre par là que le ministre retarderait ou empêcherait qu'une plainte ne soit portée malgré un ou des avis qu'il aurait recueillis, ce qui équivaut à une accusation d'entrave au cours normal de la justice.

Il nous semble absolument inadmissible que vous portiez avec éclat de telles accusations à l'encontre de Me Marc-André Bédard sans avoir eu la prudence élémentaire de procéder aux vérifications qui s'imposaient auprès du bureau du ministre de la Justice à Québec.

Le caractère exceptionnel de cette manchette et son contenu furent malheureusement repris par la Presse canadienne et plusieurs journalistes de la presse parlée et écrite qui publicisèrent abondamment ces accusations mensongères.

Pire encore, il y eut également des animateurs et des participants à diverses émissions radiophoniques dites « lignes ouvertes » qui livrèrent des commentaires haineux et cinglants en se basant sur cette manchette du mercredi, 8 février 1984.

Les faussetés que comporte cet article ont été publiées sans justification ni excuse légitime et sont de nature à nuire à la réputation de Me Marc André-Béédard en l'exposant à la haine, au mépris et au ridicule du public en général et en attaquant sa crédibilité et son intégrité en tant que ministre de la Justice.

En conséquence, le ministre de la Justice et procureur général du Québec, Me Marc-André Bédard, est pleinement justifié d'exiger que vous procédiez à une rétractation formelle en publiant intégralement le contenu de la présente et en y accordant la même importance que celle que vous avez donnée à votre article du 8 février 1984, de manière à rétablir les faits et à tenter de minimiser les dommages qu'a subis Me Marc-André Bédard tant personnellement qu'à titre de ministre de la Justice et procureur général du Québec.

La présente mise en demeure est faite sans préjudice et sous réserve de tout recours ultérieur que de droit.

— CHARLES TREMBLAY

La réponse du DEVOIR

Le procureur du DEVOIR, Me Philippe Gélinas, a adressé hier à Me Charles Tremblay, représentant M. Marc-André Bédard, une réponse à sa mise en demeure, publiée plus haut.

LE DEVOIR et messieurs O'Neill et Auger m'ont remis votre lettre du 9 février dernier visant un article publié la veille dans LE DEVOIR. J'ai recommandé au DEVOIR de la publier car elle m'a paru d'intérêt public, et j'y réponds maintenant point par point.

1. Le mot Québec dans le titre de l'article veut dire évidemment le ministère de la Justice du gouvernement du Québec, comme on doit le déduire du premier paragraphe de l'article. Aucun dictionnaire ni aucune règle de grammaire ne peuvent réduire à un ministre et à deux sous-ministres le contenu du sens du mot « Québec ».

2. Vous ajoutez que ni le ministre ni aucun des deux sous-ministres désignés n'ont été informés de l'existence du rapport: mais n'est-ce pas le ministre qui a ordonné à la Sûreté du Québec de faire enquête et donc rédiger un rapport? Et si le bureau des substituts du Procureur général, c'est-à-dire des représentants du ministre, a reçu le rapport, le ministre ne peut pas prétendre que le ministère de la Justice ne l'a pas reçu. Tout au plus le ministre et les deux sous-ministres pourraient-ils prétendre que les substituts leur ont caché l'existence du rapport, ce qui serait insulter gravement et injustement des fonctionnaires tout-à-fait respectables. De plus le substitut en chef a déclaré qu'il envoyait au sous-ministre une opinion sur ce rapport: faut-il croire que les premiers mots de cette opinion seront: « je vous envoie une opinion sur un rapport que vous avez demandé et dont vous ignorez l'existence ».

3. Votre lettre cite un extrait de l'article et le qualifie d'insinuations.

a) Or le rapport final a été livré au bureau des substituts en octobre et le substitut en chef a affirmé que c'est lors d'une réunion avant Noël qu'il avait été décidé de ne pas intenter de poursuite: pour qu'il y ait réunion, il faut que l'on soit plus d'un et c'est donc au moins deux avis juridiques qu'a reçus le ministre, directement ou par l'intermédiaire de son substitut en chef;

b) L'extrait que vous citez ne dit pas que le ministre retarde ou empêche qu'une plainte soit portée, il dit qu'il « n'est pas encore convaincu » que la plainte doive être portée. Je vous signale que c'est commettre une injustice envers les auteurs de l'article d'y lire ce qui n'y est pas écrit. L'accusation implicite, mais non insinuatrice (ce qui n'est pas le genre de mes clients), c'est qu'aucune décision ne soit prise dans une affaire importante alors que les éléments pour la prendre sont réunis depuis plusieurs mois. Depuis la réception de votre lettre, on pourrait ajouter une autre accusation: c'est que le ministre ne se tiendrait pas au courant personnellement d'un rapport ayant des implications politiques importantes et délicates, alors que nous sommes en février 1984 et que ce rapport a été livré à ses services en octobre 1983.

LE DEVOIR ne publiera aucune rétractation: il n'y a pas lieu pour mes clients de « rétablir les faits », mais il y a peut-être lieu pour le vôtre de réformer sa conduite.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments.

— PHILIPPE GÉLINAS, c.r.

De retour de voyage

EN PROPOSANT aux Canadiens, pour la première fois dans un forum non partisan, un vaste exposé de son intiative de paix, le premier ministre n'a pas péché par excès de modestie. C'est moins par cet exercice de valorisation qu'il aura stimulé son auditoire, que par la partie de son discours qui ouvre sur l'avenir, notamment sur les perspectives de l'OTAN.

M. Trudeau a fort bien résumé lui-même ses objectifs. « J'ai décidé d'user de l'influence du Canada pour sensibiliser la communauté internationale à ce danger, essayer de revitaliser au plus haut niveau politique les relations Est-Ouest, tenter de renverser le courant actuel d'affrontement et rechercher un intérêt commun aux deux parties. »

Seul son deuxième objectif peut prétendre avoir reçu un début concret de réponse encourageante. Certes, le monde n'est pas à la veille d'assister à un sommet des cinq grandes puissances nucléaires, le rêve précis de M. Trudeau. Mais on reconnaît généralement que le Canada a joué un rôle dans la revitalisation de la conférence de Stockholm sur le désarmement et la sécurité, en obtenant qu'elle se tienne au niveau des ministres des Affaires étrangères, ce qui par suite a mené à la rencontre Shultz-Gromyko. Aucune percée de ce genre n'est négligeable, en l'état actuel de la tension Est-Ouest. Pour les autres objectifs, « l'influence du Canada » ne pouvait modifier des courants, ou sensibiliser largement. L'écho à son périple est resté plus que mince; peut-être aura-t-il réussi à convaincre ses interlocuteurs que le Canada, après une longue pause, entend reprendre le rôle utile et nécessaire des puissances moyennes, à travers le concert tonitruant des grands.

À cet égard, l'analyse que fait M. Trudeau des révisions qui s'imposent à l'OTAN doit être entendue. Contrairement à la bévue qu'il avait commise à Davos en remettant publiquement en question une stratégie définie en commun au sein de l'Alliance, son discours de jeudi propose une approche interne plus fructueuse, et moins déstabilisatrice, celle d'un « examen complet des mesures que l'Alliance peut prendre pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest ».

Au début désormais lointain de son règne de premier ministre, M. Trudeau semblait vouloir jouer un rôle important dans ce genre de remise en question, qui exige l'entrée « des idées et doctrines contemporaines dans ce monde stratégique fermé. Il l'a abandonné en route et il est évident qu'il ne pourra explorer lui-même ces pistes. Son adversaire et successeur présumé, M. Brian Mulroney, semble hélas vouloir se comporter en allié inconditionnel.

Mais au-delà du chef, le pays aurait aussi besoin d'une révolution intérieure. Quelle aurait été « l'influence du Canada » au cours des quatre derniers mois, si son premier ministre n'avait pas fait figure de voyageur solitaire, s'il avait été porté par un mouvement plus vaste, par une opinion éveillée et exigeante, plutôt que surprise et ambivalente devant cette initiative de dernière heure? Totalement absente du discours de M. Trudeau, l'oeuvre de sensibilisation interne des citoyens d'ici est un préalable à la « sensibilisation internationale ». Ceux à qui il doit maintenant passer le relais devront s'y attaquer en priorité.

— LISE BISSONNETTE

Une loi qui change tout

JACQUES BRUNET, m.d.

LIBRE OPINION

LE DÉBAT actuel sur le régime de santé au Québec me préoccupe au plus haut point. En tant qu'ancien sous-ministre aux Affaires sociales (1970-1978), j'ai été impliqué directement dans l'orientation de ce régime et dans les discussions avec le gouvernement fédéral pour son financement.

Y a-t-il lieu de contester le contenu du projet de Loi C-3 qui est actuellement discuté en Chambre à Ottawa? Madame Monique Bégin, ministre de la Santé au fédéral, affirme dans une lettre rendue publique le 2 février 1984 que le Québec, et particulièrement le ministre Pierre-Marc Johnson, s'inquiètent inutilement.

Qu'en est-il en réalité? Il importe d'abord de situer la position traditionnelle du Québec depuis plus de 20 ans dans ce domaine et d'examiner le projet de loi pour déterminer s'il modifie ou non la situation actuelle.

La Constitution canadienne reconnaît explicitement la compétence des provinces en matière de santé, Le gouvernement fédéral a utilisé son « pouvoir de dépenser » pour mettre en place les régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie au cours des années 60, tout en reconnaissant et respectant la compétence des provinces dans ce domaine. Cette compétence comprend l'organisation des services de santé, leur planification ainsi que la prestation des services.

D'ailleurs, à partir de sa compétence constitutionnelle, le Québec a toujours réclamé un transfert de points d'impôt du gouvernement fédéral pour le financement du régime de santé. Ce fut la position de tous les premiers ministres depuis Jean Lesage. Par la suite, les Johnson, Bertrand, Bourassa et Lévesque ont eu les mêmes exigences.

Les accords fiscaux de 1977 (Bill C-37) ont constitué un progrès important en ce sens pour le Québec. Le gouvernement fédéral acceptait pour la première fois le principe d'un transfert en bloc qui ne soit pas limité aux services rendus. Cet accord a permis au Québec d'augmenter ses dépenses de santé pour les soins à domicile, les services préventifs . . ., en fonction des besoins prioritaires identifiés au Québec.

La nouvelle loi canadienne risque de mettre en péril cette situation, même si elle vise d'abord et avant tout à assurer l'accessibilité des services à tous les Canadiens et à empêcher la surfacturation et l'imposition de frais modérateurs. Elle veut éviter l'érosion progressive du régime de santé universel établi au Canada au cours des vingt dernières années.

Le Québec a su maintenir un régime accessible: la surfacturation n'y est pas permise et les frais modérateurs sont limités à l'hébergement des malades de soins prolongés en milieu hospitalier. Le régime québécois est reconnu pour son excellence et a contribué au cours des années 70 à améliorer la santé des Québécois selon les études récentes du Conseil des affaires sociales du Québec.

Il importe donc, à mon avis, que la nouvelle loi canadienne se limite à corriger les lacunes existantes, sans modifier les règles fondamentales du régime actuel. Madame Bégin affirme que son projet de loi « n'est rien d'autre qu'une répétition presque toujours textuelle des lois en vigueur depuis 25 ans ». Toutefois, une lecture attentive du projet de loi permet de constater que tel n'est pas le cas. Cette nouvelle loi canadienne sur la santé modifie profondément le partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces. En fait, les provinces se voient reconnaître uniquement un pouvoir de gestionnaires pour la prestation des services.

Par ailleurs, le projet de loi précise qu'il appartient au gouvernement fédéral: — de rationaliser l'affectation des ressources du pays en matière de santé (article 3); — de déterminer si la rémunération des médecins ou dentistes par la province est « raisonnable » (article 12c); — de déterminer si le versement de montants aux hôpitaux est « convenable » (article 12d); — de décider, après consultation de son homologue chargé de la santé, que le régime de la province ne satisfait pas ou plus aux conditions visées, et de réduire sa contribution à cette province en tout ou en partie s'il le juge indiqué (article 14 et 15).

Il s'agit là, à mon avis, de changements majeurs par rapport à la situation qui prévaut actuellement, et qui n'ont rien à voir avec la surfacturation ou les frais modérateurs. Si madame Bégin ne désire pas vraiment assumer au niveau fédéral la planification et la programmation des services de santé des provinces, il y aurait lieu de modifier les articles susmentionnés.

La constitution et la jurisprudence accordent aux provinces plus de pouvoir que celui d'être uniquement responsables de la prestation des services. Je considère qu'il importe que la « Loi canadienne sur la santé » atteigne ses objectifs quant à la surfacturation et aux frais modérateurs, mais qu'elle respecte la tradition canadienne en ce qui concerne le partage des pouvoirs et les responsabilités respectives des deux niveaux de gouvernement.

Le Canada et le Québec en particulier ont su mettre en place un système de santé qui est l'un des meilleurs au monde. Il serait regrettable qu'un projet de loi qui vise à protéger un tel système contribue à sa détérioration progressive par la modification du rôle des partenaires et par la centralisation du pouvoir de décision au niveau fédéral.

LETTRES AU DEVOIR

■ Dans l'intérêt du Québec

Lettre adressée à M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation

LE BUREAU canadien de l'éducation internationale, organisme privé représentant les collèges et universités du Canada en ce qui concerne tout ce qui touche aux intérêts des étudiants étrangers, s'oppose à l'augmentation des frais de scolarité des étudiants étrangers qu'étudie actuellement le gouvernement du Québec.

Tout en reconnaissant le devoir du gouvernement du Québec de s'assurer que le réseau universitaire répond aux meilleurs intérêts de la société québécoise, le BCEI ne peut qu'insister sur l'importance pour ces mêmes intérêts de garantir l'accessibilité adéquate aux études supérieures pour les étudiants étrangers.

Les frais de scolarité existant limitent déjà cette accessibilité, d'une façon sévère, aux plus nantis, à l'exception bien entendu des ressortissants de pays signataires d'ententes culturelles avec le Québec. Une nouvelle augmentation ne peut que nuire encore plus aux bonnes relations du Québec avec d'autres pays. Elle soulèvera de forts doutes quant à la vocation sociale-démocrate et progressive que le gouvernement du Québec affiche dans ses relations internationales. En effet, seule la Belgique parmi les pays non-anglophones impose de pareils frais aux étudiants étrangers, et ce, tout en exemptant les étudiants des pays du tiers-monde, quelle que soit leur relation avec le gouvernement belge.

Finalement, il est lamentable qu'encore une fois, une telle politique soit formulée sans aucune consultation avec les autres parties intéressées.

Nous vous invitons donc à amorcer des consultations avec tous les intéressés — étudiants, personnel d'enseignement et de soutien, établissements post-secondaires et le gouvernement du Canada — afin de développer une politique d'accueil aux étudiants étrangers qui répondra généreusement et efficacement aux intérêts internationaux de la société québécoise, et plus largement de la société canadienne.

— GEORGE TILLMAN
directeur
Affaires des étudiants étrangers
Bureau canadien de l'éducation internationale
Ottawa, 2 février

■ Communauté privilégiée

Lettre adressée à M. Bertrand Lebel, Secrétariat du prix des communautés culturelles.

L'IDÉE du « prix des communautés culturelles » serait, nous semble-t-il une heureuse initiative si elle ne s'inscrivait pas dans une politique culturelle à saveur intégrationiste. En effet, pourquoi ne pas parler du rapprochement entre communautés culturelles dans la société québécoise, plutôt que de mettre en évidence une des communautés culturelles, à savoir la communauté francophone et d'en faire le point de référence de tout le reste comme le suggère votre expression: « rapprochement entre une ou des communautés culturelles et la communauté francophone au Québec »?

Nous nous permettons de vous signaler que c'est cette façon de privilégier une communauté particulière qui cause une grande partie du malaise entre les communautés culturelles et la communauté culturelle francophone au Québec.

Nous partageons aussi ce malaise par rapport à cette politique du « Prix des communautés culturelles » et nous suggérons instamment, pour le succès éventuel de cette initiative, d'y remédier par une politique vraiment interculturelle, à savoir où aucune des communautés culturelles ne polarise les relations de rapprochement.

Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons nous rallier à votre initiative et collaborer soit à la recommandation de candidats, soit à la diffusion de ce prix.

— Robert VACHON
Centre interculturel Monchanin
Montréal, 3 février

■ Connaissez-vous des Metzger ?

JE SAIS que plusieurs de mes ancêtres, portant le nom de METZGER sont partis au Canada, et surtout aux environs de 1870. L'Alsace et la Lorraine ayant été rattachés à l'Allemagne par suite de cette guerre perdue.

J'ai entrepris des recherches à ce sujet et votre adresse m'a été indiquée par le ministère du Conseil exécutif du Québec qui a pris ces adresses à l'annuaire téléphonique.

Je vous serais donc très reconnaissant si vous pourriez m'indiquer si un de nos ancêtres, mort depuis, naturellement était venu de la France en ce temps. Si oui, veuillez bien m'indiquer son nom et s'il venait bien de Longeville. Actuellement, ce village porte le nom de LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD. Chez les Allemands le nom était LUBELN.

— CATHERINE METZGER
Saint-Avold, 30 janvier

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,25$ par semaine. Le samedi seulement: .50¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne $110. par année; 6 mois $56.; 3 mois: $30. À l'étranger: $120. par année; 6 mois $62.; 3 mois: $32.; édition du samedi $26. par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Les disparités de revenus au Canada

Remontée spectaculaire des francophones en 10 ans

Document préparé pour le Conseil économique du Canada par Jac-André Boulet et Laval Lavallée, assistés de Carmen Pedro et Martine Poulin.

CE DOCUMENT décrit l'évolution des disparités de revenus de travail entre les groupes linguistiques au Canada au cours des années 70. L'analyse distingue la situation des hommes de celle des femmes, et ce dans quatre régions: la région métropolitaine de Montréal, le Québec à l'exclusion de Montréal, le Canada à l'exclusion du Québec et, enfin, le Canada dans son ensemble. Le concept utilisé pour définir les groupes linguistiques de base — francophone, anglophone et allophone — est celui de la langue maternelle, c'est-à-dire la première langue apprise et encore comprise. Par ailleurs, sont considérées comme bilingues, aux fins de cette étude, les personnes qui parlent les deux langues officielles du Canada; celles qui ne parlent qu'une des deux langues officielles sont considérées comme unilingues, même si elles parlent une ou plusieurs autres langues. Les données utilisées, qui sont tirées des recensements de 1971 et 1981, portent sur les travailleurs et les travailleuses qui ont déclaré un revenu de travail positif au cours de l'année précédant le recensement. Suivant ce critère, on a rejeté moins de 4 % de la population visée.

L'évolution des disparités

Les disparités de revenus entre les grands groupes linguistiques, tant au Canada dans son ensemble qu'au sein des sous-régions étudiées, ont de façon générale continué de décroître. Elles demeurent néanmoins plus élevées chez les hommes que chez les femmes.

Hommes et femmes réunis, les anglophones dans l'ensemble du pays touchaient en 1970 un revenu de travail de près de 10 % supérieur à celui des francophones. En 1980, cet avantage était tombé à 3 %. Si l'on ramène les données à une base horaire, pour tenir compte du nombre d'heures travaillées durant l'année, on constate un écart de 11 % en faveur des anglophones en 1970, mais 10 ans plus tard la situation était inversée puisque les francophones disposaient alors d'un avantage de près de 2 %.

On observe le même phénomène lorsque l'on compare les francophones aux allophones. Les revenus annuels de ces derniers étaient supérieurs de 5 % à ceux des francophones, tant en 1970 qu'en 1980, mais la rémunération horaire des allophones en 1970 ne dépassait que de 2 % celle des francophones, et ceux-ci avaient pris les devants en 1980, affichant une supériorité de revenu de 5 %.

Les francophones étaient donc, en 1980, le groupe linguistique le mieux rémunéré au Canada, lorsque l'on considère les revenus horaires. Et c'est principalement, au sein de ce groupe, aux femmes qu'il faut attribuer cet avantage.

Les hommes

Parmi les travailleurs masculins, l'avantage des anglophones sur les francophones à l'échelle du pays est passé de 15 à 8 % au cours de la période 1970-1980. Dans la région métropolitaine de Montréal, il a diminué de plus de la moitié pour se situer à 14 % en 1980, tandis qu'ailleurs au Québec il n'était plus que de 4 % pour cette même année. Dans les neuf autres provinces il se situait à 8 % en 1980.

Les travailleurs bilingues

Quel que soit le groupe linguistique auquel ils appartiennent, les hommes bilingues continuent d'afficher les revenus les plus élevés. Comparativement aux travailleurs non bilingues (c'est-à-di re ceux qui ne parlent qu'une des deux langues officielles — les « unilingues » — et ceux qui n'en parlent aucune), ils disposent toujours d'un avantage de quelque 11 % à l'échelle du pays. Toutefois, c'est au Québec que cet avantage est le plus significatif. Il a même augmenté dans la région de Montréal, passant de 19 à 26 %, tandis qu'il a diminué dans le reste du Québec.

Ailleurs au Canada, les bilingues disposaient d'un avantage de 7 % en 1980, comparativement à 4 % en 1970. En réalité toutefois, c'est au sein du groupe francophone que les bilingues se distinguaient le plus à cet égard, puisqu'ils affichaient en 1980, à l'échelle du pays, une supériorité de revenu de 33 % par rapport aux unilingues de ce groupe, alors qu'au sein du groupe anglophone l'écart n'était que de 14 %.

Autre fait intéressant, les écarts de revenus entre les travailleurs bilingues des trois grandes catégories linguistiques ont beaucuop diminué. Dans l'ensemble du Canada, le travailleur anglophone bilingue ne disposait plus, en 1980, que d'un avantage de 7 % sur son homologue francophone (17 % en 1970) et d'un écart de 5 % sur l'allophone bilingue (12 % en 1970). On note cependant des différences régionales importantes.

Dans la région métropolitaine de Montréal, les travailleurs anglophones bilingues affichaient, en 1970, une supériorité de revenu de 22 % par rapport aux francophones et de 31 % par rapport aux allophones. En 1980, ces chiffres n'étaient plus que de 3 et 16 %, respectivement.

En province, ce sont les allophones bilingues qui touchent les revenus les plus élevés, suivis des francophones bilingues, puis des anglophones bilingues. L'écart qu'ils enregistrent par rapport aux francophones a diminué de près de moitié au cours de la décennie, tandis que, par rapport aux anglophones, il a augmenté, légèrement.

Dans le reste du Canada, ce sont également les allophones bilingues qui en 1980 jouissaient des revenus les plus élevés, alors que ce sont les anglophones bilingues qui occupaient ce rang en 1970. L'écart par rapport aux francophones est ici assez substantiel, soit d'environ 23 % tant en 1970 qu'en 1980, alors qu'il n'est que de 3 % par rapport aux anglophones en 1980. En 1970, les anglophones bilingues affichaient ce même écart de 3 % à l'égard des allophones bilingues.



Les femmes

Contrairement à ce qui se passe parmi les travailleurs masculins, ce sont les femmes francophones qui touchent les revenus les plus élevés au Canada, comparativement à celles des deux autres groupes linguistiques. Cette supériorité a plus que doublé par rapport aux femmes anglophones entre 1970 et 1980, pour s'établir à 5 % en 1980, tandis qu'elle a diminué de plus de moitié par rapport aux allophones. Des différences régionales apparaissent également ici.

À Montréal, en 1970, les travailleuses anglophones avaient un revenu supérieur de 10 % à celui de leurs homologues francophones et de 18 % à celui des femmes allophones. En 1980, ces chiffres étaient de 6 et 15 % respectivement.

En province, ce sont les allophones qui recevaient en 1980 les revenus de travail les plus élevés — de 5 % par rapport aux francophones et de 2 % par rapport aux anglophones. Cette situation reflétait un revirement sensible au cours de la décennie, puisqu'en 1970 c'étaient les femmes anglophones qui avaient les revenus les plus élevés.

Le même phénomène s'est produit dans les neuf autres provinces canadiennes réunies: en 1970, les femmes anglophones étaient au premier rang; 10 ans plus tard, les allophones les avaient dépassées, les francophones restant cependant au troisième rang.

Comme les femmes francophones au Québec touchent des revenus plus élevés que les anglophones et allophones à l'extérieur du Québec, ceci fait en sorte que ce sont les francophones qui, à l'échelle du pays, se trouvent au premier rang, même si, dans chacune des sous-régions étudiées, elles se trouvent au second ou au troisième rang. D'ailleurs, ce sont elles qui, quelles que soient l'année ou la région, reçoivent un revenu qui se rapproche le plus de celui des hommes de leur groupe linguistique. D'autre part c'est dans la région de Montréal et, davantage encore, dans le reste du Québec que les femmes, quelle que soit leur appartenance linguistique, touchent les revenus les plus élevés par rapport à ceux des hommes.

Ces observations ressortent encore plus clairement lorsqu'on tient compte du nombre d'heures travaillées pendant l'année. En 1980, les travailleuses montréalaises affichaient un revenu horaire qui équivalait à 77 % de celui des hommes; en province, ce chiffre s'élevait à 81 %, alors que dans le reste du Canada il n'était que de 70 %.

(à suivre)

Tableau 1

Revenus moyens de travail[1] des hommes, selon les groupes linguistiques, Canada, 1970 et 1980

	1970		1980	
	Revenus moyens de travail ($)	Rang	Revenus moyens de travail ($)	Rang
Francophones	6 316	(3)	16 360	(3)
Unilingues	5 220	7	14 006	6
Bilingues	7 229	3	18 561	3
Anglophones	7 264	(1)	17 679	(2)
Unilingues	7 167	4	17 474	5
Bilingues	8 476	1	19 836	1
Allophones[2]	6 767	(2)	17 712	(1)
Unilingues	5 045	8	12 366	8
Bilingues	7 563	2	18 826	2
Français	5 372	6	13 401	7
Anglais	6 821	5	17 926	4
Bilingues	7 542	[1]	18 923	[1]
Non bilingues	6 811	[2]	16 973	[2]
Total	6 952	...	17 359	...

1 Ce tableau n'inclut pas les travailleurs qui ont déclaré un revenu de travail nul ou négatif pour l'année visée par le recensement, soit 1970 ou 1980.

2 Les allophones sont des travailleurs dont la langue maternelle n'est pas le français ou l'anglais. Nous les avons différenciés selon qu'ils ne parlent aucune des deux langues officielles du pays (allophones unilingues) qu'ils les parlent les deux (allophones bilingues), ou qu'une seule des deux (allophones français ou allophones anglais).

Source : Compilation spéciale tirée des recensements de 1971 et 1981, Statistique Canada.

Tableau 2

Revenus moyens de travail[1] des femmes, selon les groupes linguistiques, Canada, 1970 et 1980

	1970		1980	
	Revenus moyens de travail ($)	Rang	Revenus moyens de travail ($)	Rang
Francophones	3 635	(1)	9 815	(1)
Unilingues	3 398	6	9 175	6
Bilingues	3 888	1	10 541	2
Anglophones	3 570	(2)	9 338	(3)
Unilingues	3 550	4	9 268	5
Bilingues	3 807	3	9 986	3
Allophones[2]	3 407	(3)	9 524	(2)
Unilingues	2 697	8	7 210	8
Bilingues	3 873	2	10 612	1
Français	3 214	7	8 178	7
Anglais	3 440	5	9 584	4
Bilingues	3 864	[1]	10 366	[1]
Non bilingues	3 498	[2]	9 270	[2]
Total	3 561	...	9 475	...

1, 2 Voir les notes correspondantes au bas du tableau 1.

Source : Compilation spéciale tirée des recensements de 1971 et 1981, Statistique Canada.

Les Philippines — 2

La libération nationale passe aussi par l'opposition aux bases militaires américaines

E. ORDOÑEZ

Philippin d'origine, l'auteur habite Montréal depuis dix ans. Son article a été rédigé spécialement pour le DEVOIR et traduit de l'anglais par Clément Trudel.

DES AMÉRICAINS et des Philippins inquiets voient aujourd'hui la nouvelle menace que posent les bases militaires américaines en tant que lieux d'entreposage d'armes nucléaires tactiques dans l'ouest du Pacifique. L'ex-sénateur philippin Jose Diokno, du groupe « Anti-Bases Coalition », a siganlé qu'à Subic se rendent fréquemment des navires à propulsion nucléaire ou porteurs d'armes nucléaires. De plus, des F4E pouvant être équipés au nucléaire sont stationnés à la base de Clark Field. Jorge Emmanuel, chercheur philippin rattaché à lUniversité du Michigan, mentionne que le Centre for Defence Information (groupe non gouvernemental) a noté la présence aux Philippines de 54 bombardiers pouvant transporter des engins nucléaires...

Les bases, selon le CAMIP, abritent des installations américaines offensives (first strike), y compris les appareils P-3C Orion pour la chasse aux sous-marins soviétiques porteurs de missiles balistiques, de même que de l'équipement servant aux communications et à l'espionnage, qui fournit des données précises à utiliser dans les systèmes aidant à « livrer » les armes nucléaires.

Les bases américaines attirent donc des représailles nucléaires de la part de l'Union Soviétique. Emmanuel et le CAMIP citent tous deux une étude du Brookings Institute qui relève que des missiles SS-20 sont pointés vers des installations aux Philippines.

Selon Simbulan, les bases américaines ne fournissent aucune protection contre une invasion étrangère; au contraire, elles risquent d'entraîner les Philippines dans une guerre nucléaire entre les Etats-Unis et quelques-uns de ses ennemis: « Ces bases menacent d'impliquer les Philippines dans tout holocauste nucléaire à venir ».

Les opposants aux bases américaines font valoir un autre argument: celui de l'impact social et économique des bases. Bien que 20,000 Philippins y trouvent de l'emploi, elles ont eu un impact désastreux, au total, sur les Philippins qui vivent à proximité de ces bases. Dans les localités qui jouxtent les bases, la prostitution au service des militaires américains et le trafic de drogues sont devenus des industries florissantes. Pour Olonpago City seulement (près de Subic), 16,000 femmes sont inscrites au registre des prostituées; on ne connaît pas le nombre de femmes (et d'enfants) qui font ainsi le trottoir sans être inscrits. Le maire Gordon avoue d'ailleurs que sa ville n'a que la marine comme ressource, c'est un « triste fait ».

On dira que les bases offrent du travail aux Philippins, mais les travailleurs philippins y sont sous-payés. Paul Hutchcroft, coordonnateur de la CAMIP, a révélé que des enfants des officiers de la marine américaine travaillant l'été à Subic touchaient plus que des contremaîtres philippins. La discrimination raciale est chose courante à l'endroit des Philippins qui y travaillent, selon Hutchcroft, qui ajoute que les avantages sociaux offerts aux travailleurs philippins sont inférieurs à ceux dont bénéficient les Américains. D'après Hutchcroft, le gouvernement philippin n'a pratiquement rien fait pour réglementer les conditions que font les Américains aux travailleurs philippins. Un ouvrier affirme: « Nous sommes traités comme des chiens », et un autre dit se sentir comme un citoyen privé de tout statut (no-class citizen). Le militantisme d'une partie de ces ouvriers ne remonte pas très loin dans le temps, en raison des syndicats de boutique et des leaders syndicaux corrompus. Les ouvriers se sont mis en grève en septembre dernier à Subic et à Clark. Ils voulaient de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Le développement

Les bases occupent, dit-on, une vaste superficie de terres agricoles ou recelant des minéraux que les Philippins pourraient eux-mêmes mettre en valeur. Ce que reconnaît le rapport Mansfield déposé au Congrès américain: « Clark couvre une superficie telle que des *squatters* agissant en douce ont pu y cultiver la canne à sucre pour une valeur de $10 millions en 1976 ». Simbulan note d'ailleurs:

« Si tous les territoires que couvrent les bases américaines aux Philippines recevaient une utilisation plus productive, le revenu qui en résulterait pourrait plus que compenser la perte de bénéfices (des bases). La base aérienne de Clark, par exemple, recouvre ce qui fut la région fermière la plus riche de Pampanga et de Tarlac, qui représente une part significative des terres arables aux Philippines. Cependant, seules des portions minimes de ces terres immenses sises dans la base servent effectivement à des fins militaires ».

D'autre part, des paysans philippins sans terre, en dehors des bases, vivent pour la plupart dans un état de malnutrition; plusieurs pillent les dépotoirs des bases ou s'infiltrent dans ces bases pour y faire pousser de quoi nourrir leurs familles. Comme la limite des bases n'est pas toujours clairement définie, on a vu des cas où des fermiers étaient expulsés de bonnes terres aux abords des bases. Le mouvement de protestation contre ces évictions précisait qu'ils étaient devenus des « squatters dans leur propre pays ».

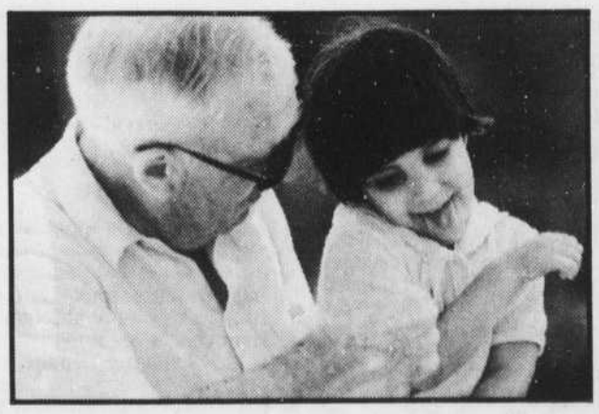
Le CAMIP, dans sa campagne contre les bases, a rassemblé l'an dernier 5,000 signatures; la pétition fut présentée au président Reagan et à la commission des affaires étrangères des deux chambres du Congrès, dans le but de bloquer $900 millions d'aide au régime Marcos. Le président de la commission sénatoriale, Charles H. Percy, a donné ce qui peut être qualifié de réponse ambivalente, se disant préoccupé par la situation des droits de l'homme aux Philippines et réitérant du même souffle l'importance stratégique des bases pour la « sécurité nationale » des Etats-Unis.

Le secteur nationaliste d'une opposition aux racines fort diversifiées est déterminé à poursuivre la lutte en vue d'en arriver à une véritable indépendance nationale. Récemment s'est formée l'Alliance nationale pour la justice, la liberté et la démocratie (NAJFD) que dirige l'ancien sénateur Tañada; elle a inclus à son programme la tâche de « démanteler les bases militaires des Etats-Unis et les autres installations connexes » aux Philippines. L'Alliance nationaliste perçoit les bases comme une entrave à la souveraineté du pays et à son intégrité territoriale.

Participent à l'Alliance nationaliste et donnent leur appui à cette vaste coalition: des travailleurs, des paysans, des pauvres des zones urbaines, des jeunes, des enseignants, des ecclésiastiques, des artistes, des professionnels, des hommes d'affaires, des citoyens appartenant aux minorités nationales, des travailleurs de la santé, etc. A son premier congrès (novembre), l'Alliance en appelait à « la mise en place d'un gouvernement de coalition fondé sur un système vraiment démocratique et représentatif », vraisemblablement dans une ère post-Marcos. L'Alliance entend boycotter les élections de mai 1984, à moins que ne soient satisfaites les demandes de l'opposition — ce qui comprend la démission de Marcos.

Le programme de l'Alliance nationaliste embrasse les aspects politique, économique et culturel et donne son appui aux Moros (peuple vivant au sud des Philippines) et aux groupes ethniques luttant contre l'oppression et pour l'autodétermination. Les observateurs établissent des parallèles entre le programme de l'Alliance nationaliste et celui du Front national démocratique (FND, mis hors-la-loi par le régime) dont les « dix points » furent un point de référence pour les milliers d'activistes dans les villes et pour les guérilleros des zones rurales. Les médias établissent à 8,000 ou 10,000 le nombre de guérilleros membres de la NPA (New People's Army) dont les activités touchent 56 des 72 provinces.

L'opposition aux bases américaines fait en somme partie de la lutte globale des Philippins pour leur libération nationale. Par le biais d'une éducation politique en cours, par des activités de masse (manifestations dans les rues, rallyes de prière, assemblées, campagnes de boycottage), les leaders de l'opposition croient que le niveau d'opposition populaire passera du stade actuel de l'anti-fascisme (préoccupation pour les droits humains) à celui de l'anti-interventionnisme, voire de l'anti-impérialisme. Le temps joue en leur faveur.



«Quand j'étais petit, je demandais souvent à mon grand-père s'il allait mourir un jour».

Il me répondait en riant, «Peut-être». Longtemps plus tard, avant de me quitter pour de bon, il me dit: «Nous sommes devenus une belle paire d'amis et c'est seulement maintenant que je peux te dire que je ne mourrai pas tout à fait puisque tu me survis et que t'es un peu moi. Quand tu étais petit, je ne le savais pas encore...»

Cet extrait des «Mémoires» de David Paul nous dit que la mort est beaucoup plus une histoire tendre et humaine qu'une histoire triste.

Depuis quatre générations, les familles québécoises font confiance aux maisons funéraires Urgel Bourgie. Nous avons appris que tous les comportements sont nobles devant la mort et qu'il nous faut respecter les moindres demandes de ceux qui font appel à nos services.

Nous avons 55 maisons funéraires et nous sommes également reconnus pour nos **pré-arrangements funéraires.**

LES MAISONS FUNÉRAIRES
URGEL BOURGIE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services. (LD-11-02-84)

NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____

Urgel Bourgie Limitée
2630, rue Notre-Dame O.,
Montréal (Québec)
H3J 1N8
(514) 932-2225

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Trudeau

ne s'y prêtant pas. Mais si des dirigeants soviétiques avaient le temps de parler à M. Trudeau, « cela nous arrangerait », a expliqué un porte-parole du ministère des Affaires extérieures.

Dès hier matin, le premier ministre confiait à des journalistes qu'il comptait se rendre aux obsèques de M. Andropov, et le gouvernement canadien fut un des premiers à confirmer sa présence.

Hier, en rendant hommage à M. Andropov, M. Trudeau a parlé d'un homme « modeste et dévoué » dont la contribution fut importante, même s'il ne fut pas président durant très longtemps, parce qu'il avait une vision de l'avenir.

« Le gouvernement réaffirme par la même occasion le désir du Canada de travailler avec l'Union soviétique au renforcement des liens de coopération et d'amitié, essentiels à l'avenir de l'humanité », a déclaré le premier ministre aux Communes.

M. Andropov comprenait l'importance de ce noble devoir, a-t-il ajouté, et « nous croyons que ses successeurs poursuivront dans la même veine ».

Le chef de l'opposition conservatrice, M. Brian Mulroney, et le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique (NPD), M. Ian Deans, ont eux aussi exprimé leurs condoléances, et le premier a déploré « une perte de grande envergure ».

Pendant ce temps, à Vancouver, le prédécesseur de M. Mulroney, M. Joe Clark, député de Yellowknife, déclarait que la période d'incertitude qui allait vraisemblablement s'installer en Union soviétique serait propice à la poursuite des objectifs de paix.M. Clark participait à une conférence sur la paix, à l'Université de Colombie-Britannique.

La visite à Moscou du premier ministre canadien s'effectue dans un contexte fort différent de celui que son entourage avait imaginé. Le chef canadien ne sera pas le seul leader occidental à se trouver à Moscou.

« Plus il y aura de chefs occidentaux, déclarait un porte-parole du ministère des Affaires extérieures au DEVOIR hier, mieux ce sera. Non seulement cela ne nuit pas à la mission mais c'est en quelque sorte une autre démonstration d'une volonté politique de dialogue. » Le gouvernement canadien attendait avec impatience de savoir hier si le président américain, M. Ronald Reagan, irait à Moscou ou si Washington enverrait un autre représentant.

M. Trudeau avait assisté aux funérailles du prédécesseur de M. Andropov, M. Leonid Brejnev, à l'automne 1982. Et jeudi, dans son discours sur sa mission, au Parlement, il a rappelé qu'il s'y était également rendu en 1971.

◆ Rétractation

l'objet de votre nouvelle », écrivent les avocats, ajoutant qu'aucune de ces personnes n'a été informée de l'existence d'un tel rapport. « Aucun avis juridique n'a été demandé ni obtenu par le ministre de la Justice au sujet d'un rapport dont il ignorait même l'existence. »

Selon les avocats, LE DEVOIR a accusé M. Bédard de s'être abstenu d'agir, voire même d'avoir empêché que des poursuites criminelles soient intentées contre M. Boivin; le journal aurait aussi laissé entendre que « le ministre retarderait ou empêcherait qu'une plainte ne soit portée malgré un ou des avis qu'il aurait recueillis, ce qui équivaut à une accusation d'entrave au cours normal de la justice ».

Le paragraphe évoqué par les avocats stipulait: « Depuis qu'il a en mains le rapport final de la Sûreté, le ministre de la Justice a recueilli de nombreux avis juridiques mais il n'est pas encore convaincu que le chef de cabinet du premier ministre doive faire l'objet de poursuites devant les tribunaux. »

Cette affirmation «est absolument fausse et témoigne d'une négligence grossière et/ou d'une mauvaise foi évidente», écrivent les avocats, reprochant au journal de ne pas «avoir eu la prudence élémentaire de procéder aux vérifications qui s'imposaient auprès du bureau du ministre de la Justice à Québec».

En réplique, LE DEVOIR signale que «c'est commettre une injustice envers les auteurs de l'article d'y lire ce qui n'y est pas écrit». L'accusation implicite, ajoute Me Gélinas, «c'est qu'aucune décision ne soit prise dans une affaire importante alors que les éléments pour la prendre sont réunis depuis plusieurs mois.»

L'avocat du journal écrit à ceux de M. Bédard: « Depuis la réception de votre lettre, on pourrait ajouter une autre accusation: c'est que le ministre ne se tiendrait pas au courant personnellement d'un rapport ayant des implications politiques importantes et délicates, alors que nous sommes en février 1984 et que ce rapport a été livré à ses services en octobre 1983. »

M. Gélinas note que le mot «Québec», dans le titre de l'article, signifie évidemment le ministère de la Justice du Québec, dont fait partie le bureau des substituts du procureur général, qui a reçu le rapport de police. Le ministre ne peut prétendre que le ministère ne l'a pas reçu. Quant aux avis reçus, le ministre ou son représentant à Montréal en a reçu au moins deux, le substitut en chef ayant fait état mercredi d'une réunion, avant Noël, où il fut décidé de ne pas poursuivre M. Boivin. Il faut être deux pour qu'il y ait réunion.

La lettre de M. Bédard porte la date du 9 février et est adressée « sans préjudice », au DEVOIR et à MM. Pierre O'Neill et Michel Auger, auteurs de l'article en cause.

Au terme de sa déclaration liminaire, en conférence de presse, le premier ministre a fait état, hier midi, de la mise en demeure faite par son collègue.

M. Boivin a-t-il l'intention d'en faire autant? demande un reporter. « M. Boivin avisera de ce qu'il doit faire ou ne pas faire dans les jours qui viennent. Il est parfaitement libre de procéder s'il le désire, mais c'est à lui de décider. »

Une journaliste a demandé si une mise en demeure avait été servie à M. André Arthur, l'animateur-vedette du poste de radio CJRP, de Québec, qui aurait abondamment commenté l'affaire sur les ondes. « Non, répond M. Lévesque. Il a été question d'actions possibles, mais la décision relève, dans un cas, de M. Bédard, dans l'autre, de M. Boivin. Ils sont les victimes. Il leur appartient de décider. Ils me mettront au courant de leur décision, le cas échéant. »

Dans la lettre de ses avocats, M. Bédard fait état « des animateurs et des participants à diverses émissions radiophoniques dites « lignes ouvertes » qui livrèrent des commentaires haineux et cinglants en se basant sur cette manchette ». Pour l'instant, seul LE DEVOIR a été mis en demeure.

Quant à M. Boivin, il a gardé silence à ce jour. Selon le journal, un rapport de police recommandait d'étudier la possibilité de porter contre lui une accusation d'abus de confiance, relativement à l'engagement de M. Luc Cyr à titre de coordonnateur des réparations majeures à la SHQ.

◆ Lévesque

épreuves d'une enquête publique alors que le substitut en chef du procureur général a déclaré, de façon indépendante, impartiale et définitive, qu'il n'y avait absolument rien à reprocher à M. Boivin. »

M. Lévesque répond ensuite à quelques questions, mais sans entrer dans les détails. « Je n'ai pas envie qu'on commence à ressasser toute une affaire qui, quant à nous, est classée. »

Il reconnaît qu'un rapport de la décision doit être transmis à la Justice. « C'est inévitable qu'il y ait un rapport, et je pense que quelqu'un est censé expédier un rapport bientôt, d'après ce que j'en sais, pour refaire le point sur la décision qui a été prise. » Mais la décision revient aux avocats, pas au ministre, et il faut garder une nette distinction entre le politique et le judiciaire.

M. Lévesque ne croit pas que M. Boivin ait été mis au courant par le procureur-chef du rapport de police le concernant. « Je ne verrais aucune raison pour qu'il le fasse et je ne sais pas que ce se soit produit d'aucune façon. »

Le premier ministre s'étonne que l'on fasse des gorges chaudes du fait que le procureur-chef n'ait pas lu tout le rapport, avant de consulter ses collègues sur la décision à prendre. Il est normal, dit-il, de déléguer et de faire confiance aux gens qui travaillent avec nous. « Est-ce qu'on reprend tout ce que les autres ont fait quand ils sont mandatés pour le faire ? Franchement ! »

Le gouvernement ne rendra pas public le rapport relatif à M. Boivin. Car, dit M. Lévesque, cette vieille histoire de la SHQ a été ressassée jusqu'à la nausée, tant à l'Assemblée nationale que dans les médias, et elle est réglée. « Il y a bien d'autres choses à faire et la réponse, c'est non. » Il n'a même pas l'intention de prendre connaissance des conclusions du rapport. « Je me fie à ceux dont c'est le métier de faire les accusations quand ils doivent en porter...Cela peut être M. Boivin, cela peut être n'importe qui, qu'il y ait des fuites de rapports de policiers qui n'ont mené d'aucune façon à des accusations parce qu'ils ne méritaient pas de mener à des accusations...Mettez-vous à la place de n'importe quel citoyen à qui cela arriverait — M. Boivin, comme par hasard, est un citoyen lui aussi — vous verriez à quel point cela peut être dégueulasse. »

A un certain moment, M. Lévesque évoque de lui-même le nom de M. Luc Cyr, ex-coordonnateur des réparations majeures que la SHQ a embauché sur la recommandation de M. Boivin, avec l'assentiment du premier ministre. « Il s'agissait, dit-il, d'employer le mieux possible les fonds publics pour réparer littéralement des cochonneries que nous avait léguées l'ancien régime dans le domaine des HLM, des choses mal faites, mal foutues, extraordinairement coûteuses et non faites selon les règles de l'art...L'opération a été accomplie dans les délais et à un coût étonnamment inférieur à ce qui avait été prévu. »

Quant aux accusations (abus de confiance) portées sur certaines façons de procéder de M. Cyr, elles sont au stade de l'appel, qui a été porté par la Couronne et doit être étudié très bientôt, note M. Lévesque. « Le pouvoir politique ne s'est pas mêlé de cela. Je ne crois pas que quoi que ce soit d'autre doive s'appliquer dans ce cas-ci (celui de M. Boivin). »

Dans sa manchette de mercredi, LE DEVOIR disait qu'avant de recommander l'engagement de M. Cyr, M. Boivin avait été mis au courant d'un rapport provenant des Affaires culturelles et décrivant les méthodes répréhensibles de travail de leur ancien contractuel. M. Lévesque n'est pas au courant.

« Paraît-il, oui, parce que moi, je n'ai jamais lu cela et je n'en ai jamais entendu parler...Enfin, il semble que cela a fait partie de tout ce dossier de certains apôtres des enquêtes qui ne se terminent plus. Ce rapport en question, je ne le connais pas. C'est un rapport de fonctionnaire. Il y a des bribes ici et là dans tous ces dossiers. Alors, un fonctionnaire a fait, paraît-il, un rapport quelconque. Cela a été mis dans le dossier et autant que je sache, cela a été jugé avec tout le reste par les procureurs de la Couronne à Montréal, et vous connaissez les résultats de leur analyse. »

La Couronne a statué qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre M. Boivin pour abus de confiance.

Le rapport en question, en date de juin 1977, était signé par M. Jacques Le Barbenchon, directeur des monuments historiques, et adressé à M. Pierre Boucher, alors sous-ministre des Affaires culturelles. Il se terminait ainsi: « Notre souhait désormais est de ne pas être obligés de travailler avec lui (M. Luc Cyr) sur un nouveau contrat. »

Le rapport relate comment le ministère a mis fin, en juin 1977, a un contrat signé avec Transit Construction, l'entreprise de M. Cyr, pour la restauratiomn du bureau seigneurial de l'île des Moulins, à Terebonne. Le rapport allègue « les retards dans l'exécutioon des travaux et les manquements de l'entrepreneur aux règles générales suivies sur les chantiers de construction et le non-respect des conditions générales qui faisaient partie des documents contractuelsd »

Le contrat de M. Cyr fut résilié le ler juin 1977. Quelques mois plus tard, sur la recommandation de M. Boivin, avec l'assentiment de M. Lévesque, M. Cyr était nommé coordonnateur des réparations majeures à la SHQ.

◆ Boucher

deur soviétique Nikilai Zimiatov n'était sorti de la tourmente pour enlever le titre des 30 kilomètres et si Boucher n'avait pas remporté la première médaille canadienne malgré un faux départ, au surplus.

Boucher a négocié les 500 mètres en 38.39 secondes, à 20 centièmes du jeune Soviétique Serguei Fokitchev et à neuf centièmes d'un concurrent inattendu, le Japonais Yoshihiro Kitazawa. Jacques Thibault, de Québec, et Daniel Turcotte, de Lévis, ont pris les 15e et 29e place. Au 500 mètres féminin, Sylvie Daigle, de Sherbrooke, a terminé en 20e place, loin de la sixième place qu'elle visait. Au 30 kilomètres de ski nordique, Pierre Harvey, de Rimouski, a pris la 21e place.

Boucher espérait mieux que l'argent qu'il avait récolté sur 1,000 mètres derrière Eric Heiden, en 1980. Mais au milieu des flocons de Sarajevo, il n'a pu se hisser au niveau de son record personnel (37 secondes, 23 centièmes) dans cette épreuve qui s'est terminée à la nuit tombante, après une interruption d'environ six heures. Prévue pour 10 h 30, le départ des épreuves de patinage de vitesse a en effet été reporté à 16 h 30.

« Ce délai n'a pas gêné ma préparation. Je suis retourné à ma chambre et j'ai attendu en regardant la télévision. Il faut dire que j'ai mal dormi, la nuit dernière. Je suis confiant mais nerveux. Je pense aux courses à venir », a confié Boucher à la Presse Canadienne.

Boucher, 19e sur la distance à Lake Placid, était d'autant plus satisfait de son résultat qu'il avait choisi de considérer le 500 mètres comme une étape préparatoire au 1,000 mètres. Il craignait, a-t-il expliqué, qu'une mauvaise performance ne mine sa confiance pour le 1,000 mètres. Il a également d'excellentes chances de récolter une médaille au 1,500 mètres qui sera couru jeudi.

« Le 500 mètres n'est pas ma spécialité. Je n'ai pas la musculature des sprinters. Je suis plutôt un technicien. Maintenant, je ne vois pas comment je pourrais perdre le 1,000 mètres si je patine comme je l'ai fait aujourd'hui dans le 500 mètres », a affirmé Boucher, d'autant plus fier de son exploit que la descente masculine n'a pas été disputée hier...

« À Lake Placid, j'ai remporté une médaille d'argent et Podborski (Steve) a remporté une médaille de bronze. Et pourtant, on avait déjà oublié mon exploit deux mois plus tard alors que tous parlaient encore de Podborski », a-t-il dit.

Les mauvaises conditions atmosphériques ont semé la pagaille un peu partout, hier. Les skieurs alpins n'ont même pas pu s'entraîner et sur les pistes de luge, une Allemande de l'Ouest a été autorisée à recourir une manche après avoir été aveuglée par la neige. Sur la piste de bobsleigh, la neige se collait aux lunettes des pilotes.

La tempête n'a cependant pas gêné les hommes des bois que sont les fondeurs, tel le Soviétique Zimiatov, parti le dernier et qui a repris, mètre par mètre, du terrain à ses rivaux.

Le week-end s'annonce chargé. Au hockey, le Canada doit livrer un match capital à la Finlande, aujourd'hui. Les deux équipes ont remporté deux victoires. La Finlande l'a emporté 16-2 contre la Norvège, jeudi. Le gagnant obtiendra un laissez-passer pour la phase finale. Le Canadien Horst Bulau entre également en scène dans les compétitions de sauts à ski qui commencent aujourd'hui. Et Steve Podborski et Todd Brooker auront d'excellentes chances de médailles dans la descente masculine qui doit avoir lieu demain.

◆ Reagan

succession à Moscou, un voyage dans la capitale soviétique ne paraissait pas souhaitable.

En outre, M. Reagan doit rencontrer lundi et mardi à Washington le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Moubarak pour parler de la crise libanaise, qui mobilise toujours les responsables américains.

M. Reagan, qui passé quelques jours de vacances dans son ranch californien à Santa Barbara, a décidé de ne pas avancer son retour à Washington — prévu pour dimanche après-midi — après avoir appris dans la nuit la mort de M. Andropov.

Tant au département d'État qu'à la Maison-Blanche, on estimait hier que le décès de M. Andropov ne changerait pas grand chose dans l'immédiat à l'état des relations entre Washington et Moscou.

Ces relations n'ont jamais été bonnes depuis l'arrivée de M. Andropov au pouvoir et s'étaient considérablement dégradées fin 1983 après la destruction d'un Boeing sud-coréen par l'URSS et la rupture par Moscou des négociations de Genève sur le désarmement nucléaire.

M. Reagan avait toutefois lancé à Moscou le 16 janvier dernier un appel à la reprise du dialogue tranchant singulièrement sur sa rhétorique anti-soviétique, qui l'avait amené par le passé à qualifier l'URSS « d'empire du mal ».

Certains commentateurs politiques américains, ainsi que les candidats démocrates à la présidence, ont estimé hier que le président américain devait saisir l'occasion offerte par la mort de M. Andropov pour aller à Moscou porter la branche d'olivier et dialoguer directement avec les responsables soviétiques.

D'autres ont fait valoir qu'il valait mieux attendre que la situation soit éclaircie à Moscou avant de prendre toute initiative précipitée, même si M. Reagan, candidat à l'élection présidentielle de novembre, souhaite offrir une image « d'homme de paix » aux électeurs américains alors que les démocrates l'accusent d'être un fauteur de guerre.

De son côté, M. Helmut Kohl a fait savoir qu'il assisterait lui-même aux obsèques. Le chancelier ouest-allemand, qui avait rencontré M. Andropov à Moscou l'été dernier, a adressé ses « condoléances sincères » et insisté sur « la contribution importante » du défunt à la poursuite du dialogue Est-Ouest.

Pour sa part, le président François Mitterrand, qui effectuait une visite éclair à Athènes dans le cadre de ses contacts sur la CEE, a déclaré: « je ne peux que déplorer qu'un homme mis en mesure d'accomplir son action la voit ainsi interrompue. D'abord la maladie et puis la mort ont interdit le développement (..) d'une politique qui dépend plutôt d'un collège, d'une collectivité, d'instances, que d'un seul homme ».

À Paris, M. Pierre Mauroy, premier ministre, a exprimé son « émotion ». « Le gouvernement français se souvient notamment des efforts de coopération entre nos deux pays dont l'Union soviétique a témoigné au long de ces derniers mois », a ajouté M. Mauroy.

À Bruxelles, où il avait annoncé le premier la nouvelle, M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, a dit à l'issue d'une réunion CEE-ACP: « la mort du principal dirigeant d'un des plus grands pays du monde constitue un événement dramatique ».

À Londres, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a exprimé ses « regrets ». « Bien qu'il n'ait assumé la charge suprême que pendant une période relativement courte, sa perte sera profondément ressentie », a déclaré un porte-parole du 10 Downing Street citant Mme Thatcher.

À Pékin, l'agence Chine Nouvelle a annoncé brièvement le décès en rappelant que M. Andropov n'avait pas fait d'apparitiion publique depuis le mois d'août et en passant succintement en revue sa carrière politique.

A Rome, le président du conseil italien, le socialiste Bettino Craxi, a estimé que la mort du dirigeant soviétique intervenait « à un moment particulièrement difficile » dans les relations Est-Ouest et a demandé « un effort maximum réciproque de compréhension ».

D'autre part, la mort de Youri Andropov a été accueillie avec calme au siège de l'OTAN à Bruxelles, où l'on ne s'attend à aucune amélioration du climat de guerre froide qui caractérise actuellement les rapports Est-Ouest, ni à aucun changement de la position soviétique dans les négociations sur le désarmement nucléaire.

L'annonce officielle de la mort du numéro un soviétique était attendue depuis plusieurs jours dans les milieux Atlantiques. Selon un porte-parole de l'OTAN, aucune réunion spéciale du conseil Atlantique n'est toutefois prévue pour les jours qui viennent.

Au grand quartier général de l'OTAN en Europe (SHAPE) à Casteau (Belgique), un porte-parole militaire s'est borné à déclarer qu'il n'y avait « aucune raison de mettre les forces alliées en Europe en état d'alerte ».



Le leader soviétique Youri Andropov s'était adressé au Soviet suprême en décembre 1982, à l'occasion du 60e anniversaire de l'Union soviétique. (Photolaser AP)

Pour les responsables de l'alliance occidentale, la disparition d'Andropov, si elle supprime un des éléments du blocage des négociations sur les armes nucléaires, ne permet pas d'envisager cependant une relance par Moscou du dialogue sur l'équilibre de la terreur.

L'URSS ne reviendra pas à la table des pourparlers de Genève sur les euromissiles — qu'elle a quittée en novembre 1983, après le début de l'installation en Europe des premiers Pershing-2 et missiles de croisière de l'OTAN — et elle ne fera aucune proposition pour une reprise des négociations START sur les armes intercontinentales avant de longs mois, a-t-on souligné de source diplomatique.

Quelle que soit l'influence des militaires sur la nouvelle équipe au pouvoir au Kremlin, celle-ci attendra en effet les résulats des élections présidentielles américaines, en novembre prochain, avant de modifier éventuellement sa position dans les différentes enceintes de négociations, a-t-on ajouté de même source.

Mais, officiellement comme en privé, on se refusait, hier, à tout pronostic sur la succession de Youri Andropov. Tout au plus se bornait-on à indiquer que depuis plusieurs mois les analystes occidentaux étudient les différentes formules possibles.

Pour les diplomates et les militaires alliés, il n'y a enfin aucun progrès à attendre des seuls pourparlers Est-Ouest encore en activité mais caractérisés par un dialogue de sourds: Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE) et négociations MBFR sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale qui reprennent le 16 mars prochain à Vienne.

◆ Tchernenko

cipal bulletin d'informations à 21h00 heures. Tous les autres membres du bureau politique, leurs suppléants et les secrétaires du Comité central font partie de la commission, dont la composition a été lue à la télévision, dans l'ordre alphabétique en cyrillique.

Un deuil de quatre jours a été décrété par le Comité central du parti, tout comme après le décès de Leonid Brejnev. Aujourd'hui, demainet lundi, la dépouille de Youri Andropov sera exposée à la Salle des colonnes de la Maison des syndicats, avenue Marx, à deux pas du Kremlin.

Les obsèques auront lieu le mardi 14 février.

D'après une expertise médicale qui a également été lue à la télévision et diffusée par l'agence officielle Tass, Youri Andropov est décédé des suites d'une « néphrite interstitielle, de néphrosclérose, hypertension, diabète, compliqués d'une insuffisance rénale chronique ».

Toutes ces maladies avaient été diagnostiquées par des experts occidentaux au fil des mois, au regard des symptômes constatés lors des apparitions en public de Youri Andropov.

Selon cette expertise, il y a eu « arrêt de la fonction rénale » du secrétaire général dès février 1983, soit trois mois après qu'il eut succédé à Brejnev.

Youri Andropov était soumis depuis lors à un traitement par dialyse (rein artificiel), indique le communiqué. Le traitement lui assurait « un état de santé et une capacité de travail satisfaisants », ajoutent les signataires. « Cependant, à la fin de janvier 1984, son état s'est aggravé du fait de l'accroissement des modifications dystrophiques dans les organes internes, et d'une hypotension progressive ». « La mort est survenue le 9 février, à 16h50 (13h50 GMT), à la suite d'une insuffisance cardiovasculaire croissantes et de l'arrêt de la respiration ».

Le speaker de la télévision, en costume et cravate noirs, avait auparavant donné lecture d'un « appel du Comité central, du Presidium (parlement) et du gouvernement », invitant la population à resserrer les rangs sous la direction du bureau politique, son « guide collectif ». Cet appel était suivi d'une nécrologie de Youri Andropov, rappelant les étapes de sa carrière et mettant en exergue ses qualités de dirigeant « fidèle aux enseignements de Marx et de Lénine ».

Fait exceptionnel, la nouvelle était connue depuis 50 minutes par l'opinion publique occidentale: le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson l'avait annoncée le premier à Bruxelles en pleine réunion ministérielle entre les pays de l'ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et ceux de la Communauté européenne.

Né en 1914 à Stavropol (Caucase), Youri Andropov, célèbre depuis 1967 en tant que chef du KGB (Comité pour la sécurité d'Etat), avait pris le 12 novembre 1982 la succession de Leonid Brejnev, mort deux jours plus tôt. Il n'avait plus été vu en public depuis le 18 août 1983, date à laquelle il avait reçu au Kremlin une délégation du Sénat américain.

Son absence a duré 175 jours, au cours desquels Andropov restait, en apparence au moins, très présent sur la scène politique, gouvernant par décrets, interviews et autres artifices épistolaires, plaçant consciencieusement des hommes à lui à des postes de responsabilité, sans toutefois réussir à évincer les représentants de ce que les kremlinologues considèrent comme l'arrière-garde brejnevienne.

Des signes extérieurs de l'aggravation de l'état de santé du numéro un soviétique étaient apparus le 4 février, avec l'ajournement sine die de la visite officielle en Inde du maréchal Dmitri Oustinov, ministre de la Defense, puis le 9 février, avec le départ inopiné de Stockholm, où il représente son pays à la conference sur le désarmement en Europe (CDE), de M. Igor Andropov, le fils, pour des raisons familiales.

La disparition d'Andropov, personnage austère et rigide dont les kremlinologues estiment qu'il n'a pas eu le temps d'imprimer son sceau personnel à la politique de son pays, pose à nouveau, à 15 mois d'intervalle, le problème de la succession. Et cela au moment où les relations Est-Ouest, empoisonnées par la question des euromissiles, se trouvent à leur niveau le plus bas depuis l'époque de la guerre froide.

Selon les statuts du parti, le secrétaire-général du PCUS doit être élu par le Comité central, sur proposition du bureau politique qui désigne un candidat unique parmi ceux de ses membres appartenant également au secrétariat.

Pour les experts occidentaux, le choix, à plus ou moins long terme, devrait se réduire à deux personnalités: Gregori Romanov, 61 ans, qui ala réputation d'être un dur, et Mikhail Gorbatchev, 52 ans, le benjamin du politburo, souvent qualifié d'étoile montante, et qui passe pour un technocrate.

M. Youri Andropov était le cinquième chef du parti en Union soviétique depuis la Révolution d'octobre 1917, après Lenine (qui a exercé ces fonctions durant sept ans), Staline (29 ans), Khrouchtchev (11 ans) et Brejnev (18 ans). Son règne de 15 mois aura été le plus court.

Son bilan, pour cette raison, mais aussi à cause de la résistance opposée par l'appareil local du parti à sa politique de réformes, apparaît mince.

S'il avait commencé à procéder à un nettoyage dans les rangs de l'administration et du parti, encombrés, de l'aveu des Soviétiques eux-mêmes, de bureaucrates incompétents, voire corrompus, il ne semble pas avoir réussi à débarrasser l'économie soviétique de sa lourdeur administrative.

AUJOURD'HUI

De 9 h 30 à 16 h, à la salle du Gesù, 1200, rue de Bleury, journée de ressourcement spirituel animée par le père Jacques Custeau. Thème : « L'Église que nous aimons et sa place dans nos vies ». $5. 871-1639.

■

Constructeur ingénieux, modèle d'ordre et de travail, exemple d'adaptation à son milieu, le castor sera le sujet de la causerie de Mme Danielle Delhaes, naturaliste, à la bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière.

■

Promenade en raquette dans la réserve de la Mastigouche, proposée par Détour-Nature. 271-6046.

■

Corvée de la tour, une expérience de dépassement dans la communion avec d'autres jeunes, le travail, la prière, de 9 h à 17 h, à l'Ermitage de la Transfiguration, à Roxton Falls. 388-4801.

■

Ce samedi et ce dimanche, de 13 h à 18 h, stage de danse africaine offert par Yaya Diallo. 844-0612.

■

Conférence-débat sur « Le droit international et l'apartheid en Afrique du Sud » au Centre communautaire de l'U de M, 2332, rue Édouard-Montpetit, local B-2405, à 15 h. 731-9566 ou 733-1391.

11 février

par la PC et l'AP

1978: la Somalie décrète la mobilisation générale et envoie des troupes en Ogaden pour combattre l'armée éthiopienne.

1975: Margaret Thatcher est élue à la tête du Parti conservateur britannique et devient la première femme à diriger une grande formation politique en Grande-Bretagne.

1971: le traité interdisant la mise en place d'armes nucléaires sur le fond des mers est signé par 63 pays à Washington, Londres et Moscou.

1968: les forces communistes exécutent 300 civils au Vietnam et les enterrent dans une fosse commune à Hue.

1929: les accords de Latran reconnaissent l'indéépendance de la Cité du Vatican.

1922: neuf pays signent à Washington le traité garantissant l'indépendance de la Chine.

1889: le Japon se dote d'une constitution créant une Diète (parlement) à deux chambres, mais l'empereur conserve de larges pouvoirs.

1810: Napoléon épouse l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche.

1798: l'armée française occupe Rome.

1744: la bataille navale s'engage entre la flotte anglaise et la flotte franco-espagnole à Toulon.

Ils sont nés un 11 février: l'inventeur américain Thomas Edison (1847-1931); l'explorateur anglais Sir Vivian Fuchs (1908).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 11 février 1984



Photo Jacques Grenier
Maureen Forrester, présidente du Conseil des Arts du Canada

Maureen Forrester, ambassadrice des arts

par
MARIE LAURIER

AVANT d'accepter la présidence du Conseil des Arts du Canada, la contralto Maureen Forrester s'est assurée que son rôle ne consisterait pas uniquement à siéger quatre fois par année aux réunions d'Ottawa. « Je veux vraiment m'impliquer dans ce travail, avoir un droit de regard sur tous les dossiers. Je suis une *fouineuse* et je veux tout savoir », nous dit cette femme débordante d'enthousiasme et de dynamisme.

Au terme de longues heures de répétition de l'*Adieu à Robert Schumann* que Murray Schafer a composé spécialement pour elle, et qui est présentement à l'affiche de la Place des Arts dans le récital d'adieu de la ballerine Annette av Paul, Maureen Forrester reçoit LE DEVOIR sans manifester aucun signe de fatigue ou d'impatience. Au contraire, elle ponctue ses propos de sa bonne humeur communicative et de son sens de l'humour. « Que voulez-vous, dit-elle, j'aime ce que je fais et je crois que personne ne devrait entreprendre un métier s'il n'y trouve pas de satisfaction personnelle. »

Mme Forrester entend donc s'attaquer sérieusement et « avec enthousiasme » à la tâche de promouvoir la vie culturelle de Halifax à Vancouver. Ce ne sera pas très nouveau pour elle, car depuis le tout début de sa carrière, elle s'est révélée une infatigable ambassadrice des arts.

« Vous n'avez pas idée combien les Canadiens sont désireux et fiers de rencontrer leurs artistes en chair et en os, ceux qu'ils ont déjà vus ou entendus à la radio et à la télévision. C'est important pour eux, davantage pour nous en un sens puisque cela nous donne l'occasion d'échanger des idées et de percevoir les aspirations du public.

« La culture, poursuit-elle, ce n'est pas seulement pour les gens riches et gâtés mais pour tout le monde, davantage même pour les citoyens des petites villes et des minuscules villages qui n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer des artistes. J'espère pouvoir convaincre ces derniers de se faire plus visibles et engagés dans notre vie collective.

« Il faut comprendre que les travailleurs ont de plus en plus de loisir — les horaires sont de plus en plus courts — et les artistes peuvent en grande partie combler ces heures, non pas seulement en se produisant sur une scène mais en participant à des rencontres, en acceptant de donner des causeries, bref en témoignant de leur expérience. C'est de cette façon que nous pourrons former des publics intéressés à l'art et à la culture. »

Maureen Forrester exprimera cette idée aussi souvent que nécessaire au Conseil des Arts et elle encouragera les musiciens, les écrivains, les danseurs, etc. à faire connaître nos compositeurs. « Tout concert ou récital devrait avoir une oeuvre canadienne à son programme. Pour ma part, lorsque je pars en tournée, je ne manque jamais d'apporter des partitions de musique ou des oeuvres littéraires de chez nous pour offrir à mes hôtes. Les artistes ont l'immense privilège de rencontrer des gens de tous les milieux et ils ne doivent pas rater une occasion de se faire les témoins et les artisans de notre culture. Il ne suffit pas de participer à des réceptions mondaines avant ou après un spectacle pour s'enfermer ensuite dans sa chambre d'hôtel jusqu'au lendemain soir et vivre une vie d'hôtel calfeutrée et paresseuse. Quand il est en tournée canadienne, l'artiste devrait se faire un devoir de rencontrer le plus de monde possible. »

Voilà le sentiment qui anime notre interlocutrice lorsqu'elle nous parle de son rôle et de ses priorités à titre de présidente du Conseil des Arts. « Vous pensez bien que je ne suis pas

Suite à la page 24

LE THÉÂTRE À L'ENVERS

par
ROBERT LÉVESQUE

DES plans jetés sur la table. Pêle-mêle, les uns sur les autres, brouillons, devis, feuilles noircies de notes, et puis, devant Ronfard, un cahier enflé par l'usage, ouvert avec en plein ventre un quadrillé de 78 cases tracées à la mine, certaines rayées, toutes portant un numéro, des lettres initiales, sorte de cahier des charges de la représentation, damier d'un spectacle, structure scientifique pour une magie.

Jean-Pierre Ronfard, comme un architecte au chantier, me fait suivre case par case et m'explique ce plan en coupe d'un imaginaire collectif. À chaque case une scène de *Californie*, le spectacle du Nouveau Théâtre Expérimental qui prend l'affiche mardi à Espace Libre. Trente-neuf scènes dans lesquelles huit acteurs-auteurs essaient d'enfermer « l'incohérence du monde dans lequel on vit ». Ronfard dit cela avec l'emportement du sage, il dit aussi: « Le sens du spectacle se trouve dans le jeu. »

Revenu de sabbatique (Amérique du Sud, Allemagne, Paris, amitiés, théâtres, constats, écriture), Jean-Pierre Ronfard, le plus marginal des rares hommes de théâtre chevronnés, s'est embarqué pour « la Californie ». L'idée était de Robert Gravel (« l'homme le plus systématique que je connaisse », dit-il), d'Anne-Marie Provencher et Robert Claing. Faire une création collective, 10 ans après la mode, partir de zéro, écrire à plusieurs la totalité d'un spectacle. On intéresse Sylvie Legault, Ginette Morin, Hélène Mercier, Danielle Proulx, une aventure théâtrale s'ébauche dans la blancheur du risque, de l'inconnu.

« On s'est d'abord amusés à prendre cette formule dépassée (Ronfard a déjà dit qu'au théâtre la spontanéité pouvait être une poubelle) et à l'exploiter rigoureusement. Il s'agissait de mener une étude sur l'écriture, en s'exerçant à choisir et juxtaposer des images venant de l'imagination de chacun. On a commencé un jour en disant: il nous faut une image. Chacun en a proposé une sur papier, et à la lecture des huit propositions, il s'agissait de retenir celle qui faisait l'unanimité. Pas question de majorité, l'unanimité faisait loi, et cette première image lançait le spectacle. »

Ronfard revient au quadrillé-manuscrit. On sent que ce procédé « more geometrico » le passionne, son côté Spinoza des planches affleure dans la conversation. Ronfard, dont la vitalité créatrice est hors du commun, aime construire. Le *Roi boiteux* s'est fait ainsi, son texte (écrit avec autant de rapidité que d'inspiration) était travaillé par les acteurs autour d'une table, avec des blocs, maquette vivante, jeu de mécano dramatique où chacun construisait son personnage.

Son index suit la ligne verticale centrale du quadrillé. « On a imaginé et enfilé d'abord 12 scènes, 12 images, dont on a fait une structure d'appui, une colonne, comme l'auteur qui établit sa trame, mais avec des idées parties de l'individu et amenées par l'unanimité au collectif. »

Regardons. Première case du haut, il y a un p et un o. C'est, me dit Ronfard avec un oeil espiègle, un plat d'oranges qui va s'allumer et s'éteindre. Le spectacle est commencé. « Selon le hasard, les humeurs, tout, on a ainsi suivi le chemin de l'imagination de chacun, tout à coup un homme suspend trois perruques rousses (les oranges) à un fil ... une femme couronne son homme de couteaux ... il y a aussi cette livre de steak haché qui pousse une femme-poulet qui compte son argent ... Nous étions pris au jeu de faire d'abord, penser ensuite, ce qui est la démarche de l'auteur à l'inverse, nous étions fascinés par cette façon de prendre le théâtre à l'envers ... ».

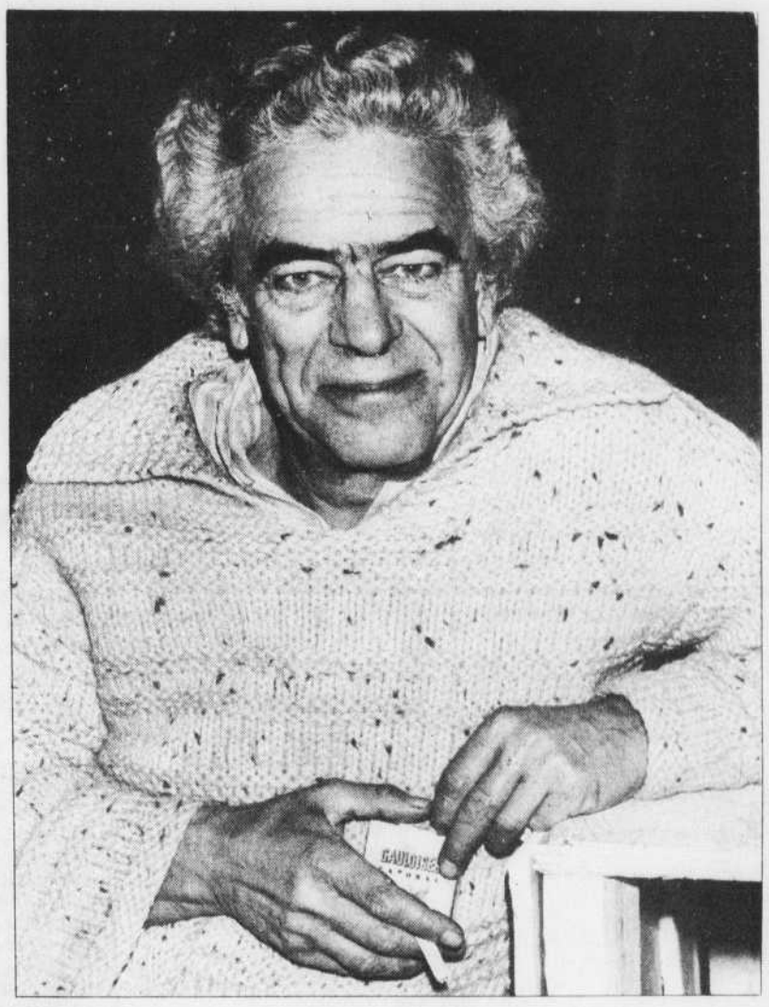


Photo Jacques Grenier
Jean-Pierre Ronfard: l'emportement du sage

Ensuite, cette ligne centrale établie, les huit comédiens se sont mis à imaginer, dans le sens horizontal, les scènes pouvant précéder ou suivre celles de la verticale. « C'est la dynamique de la répétition, souligne Ronfard en faisant référence à la musique de Philip Glass. En jouant d'abord nos scènes verticales, puis en y revenant avec les avant et les après, on répond à l'envie (le théâtre va toujours tout droit) de revenir en arrière, de revivre des scènes d'abord incomprises. »

Pour Ronfard, ce travail surréaliste a des rapports avec les expériences des futuristes italiens de 1910, où la rapidité de l'écriture était le moteur de l'expression. « On arrive après coup à un truc complètement systématique, voilà, qui est là fixé sur le cahier, quelque chose de rigoriste qui ressort de l'imaginaire de huit acteurs où personne ne pouvait prévoir ce qui arriverait. »

Soudain Ronfard dit: « Cela va donner un spectacle assez rigoureux, étrangement un peu sec ... ». Il est à ce moment ailleurs, il est spectateur, serait-il touché, le spectateur fera-t-il lui aussi ce voyage « à partir de lui-même » que lui propose *Californie*, l'évasion théâtrale va-t-elle fonctionner ? Au NTE on ne sait jamais d'avance. « Pour faire ce métier, il faut du culot, répète Ronfard. Ce qui me plait, c'est de ne pas savoir, comme maintenant, ce qu'un spectacle va donner. »

« Notre travail à Espace Libre consiste à confronter le public à des expériences, non pas tournées vers

Suite à la page 24

Notre littérature vue par les universitaires

par
FRANÇOIS HÉBERT

★ William Toye, **The Oxford Companion to Canadian Literature,** Oxford University Press (Oxford, Toronto, New York), 843 pages.
★ Yale French Studies, « The Language of Difference: Writing in QUEBEC(ois) », numéro 65, Yale University Press, New Haven, 299 pages.
★ **Études françaises,** « Le texte scientifique », numéro 19/2, Les Presses de l'Université de Montréal, 133 pages.
★ **Voix et images,** volume IX, numéro 1, automne 1983, Université du Québec à Montréal, 189 pages.
★ **Livres et auteurs québécois 1982,** Les Presses de l'Université Laval, 396 pages.

QU'ON admire ou qu'on dédaigne l'université, elle occupe une place capitale dans l'institution littéraire. Mais elle ne le fait pas avec éclat et rarement les journaux s'intéressent à ce qui s'y passe, sauf quand ça ne va pas, quand Québec la boude ou quand il y a grève. Il est vrai que les universitaires ne se préoccupent pas toujours de communiquer avec le commun des mortels.

Puisque je participe des deux natures, la journalistique et l'universitaire, à la façon des monstres hybrides de la mythologie, et que l'occasion se présente, c'est-à-dire la parution d'une encyclopédie de la littérature canadienne et de quatre revues universitaires, jetons un coup d'oeil sur ces ouvrages, qui ne sont pas toujours faciles à lire, mais sont souvent importants.

★

Vient de paraître *The Oxford Companion to Canadian Literature* ($45), qui est le fruit d'un immense labeur, celui de 192 collaborateurs, effectué sous la direction de William Toye, celui-là même qui avait signé en 1981 une anthologie de la littérature canadienne pour le même éditeur. C'est un événement, en ce sens que ce volume de 843 pages consacre internationalement la littérature canadienne.

La littérature *canadienne* ? En effet, ce dictionnaire ou cette encyclopédie traite à la fois des auteurs francophones et anglophones du Canada, *from coast to coast*, parfois dans des entrées communes (la philosophie au Canada par exemple), d'autres fois sous des rubriques indépendantes (romans en anglais, romans en français). Si la littérature canadienne n'existait pas, les Anglais viennent de l'inventer. Il n'est pas ici question de la littérature *québécoise*.

À peu près en même temps paraît aux États-Unis un recueil d'articles, le volumineux numéro 65 de *Yale French Studies* (YFS), préparé par Ralph Sarkonak (de Yale), consacré quant à lui à l'écriture du Québec (ou québécoise, la nuance est importante), considérée essentiellement comme différente, sinon *différante*, des autres pratiques du texte. On le voit, le parti pris américain est résolument plus moderne, autrement orienté, vers la reconnaissance de ce qui *nous* (les Québécois) distingue des autres, écrire l'Amérique en français n'allant pas de soi.

Ces ouvrages s'adressent d'abord à un public anglophone, ignorant à peu près tout des modalités locales de la littérature, de son institution et de ses oeuvres. Mais ils nous intéresseront comme des miroirs, reflétant ce que nous sommes, sinon comment d'autres nous voient (bien que la plupart des collaborateurs soient canadiens, leurs textes ayant été traduits quand il s'agissait de francophones, grâce à des subventions d'Ottawa et de Québec). Précisons tout de suite que si le *Companion* s'adresse à un public assez large, YFS est écrit pour des lecteurs spécialisés, souvent dans le jargon universitaire. Prérequis exigés: Greimas, Derrida, Lukacs, c'est selon les articles.

★

Canadienne ou québécoise, notre littérature existe-t-elle ? La vieille question ! YFS répond sans répondre: elle *se fait*, comme disait Gilles Marcotte. Au départ, elle ne va pas de soi, inscrivant dans le projet même de ceux qui la font le malaise de devoir toujours être une littérature « étrangère » (par rapport à la France et par rapport à l'Amérique). Double différence. Rien n'est jamais acquis dans notre conjoncture. YFS situe la littérature québécoise dans un contexte socio-psycho-politique. La vieille rengaine, servie à la moderne: nous collons au Pays comme des mouches au papier. Il est vrai que les articles de YFS sont très nuancés et pas tous écrits dans cette optique.

Il y a plus de sérénité dans le *Companion*, qui traite de nos oeuvres comme si elles existaient, à l'égal des oeuvres des autres pays. Dans son introduction, Toye pose la question: « *Is there a Canadian literature ?* » pour répondre aussitôt que oui, vu que le corpus est si étendu et complexe. C'est un peu comme le Canada lui-même: c'est grand. Donc le Canada existe. Donc sa littérature. Mais enfin, à lire certaines entrées qui sont très critiques (au sens négatif du terme) ou qui font mention d'oeuvres très mineures voire nulles, on se le demande encore, si elle existe, cette (notre) littérature !

Bon, admettons que oui. Elles existent, la canadienne ou la québécoise, vu qu'on en parle. À moins qu'on en parle pour (se) prouver qu'elles existent ? Personnellement, ça m'a toujours paru curieux, le DOLQ (Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec) et toutes ces sommes *sur* la littérature, comme si la littérature, il fallait absolument la cerner, la définir, la contenir, l'apprivoiser, l'objectiver, la mettre dans des tiroirs, apposer à ses oeuvres des étiquettes, lui fournir tant de boules à mites ... Que signifie donc un dictionnaire des oeuvres ou des auteurs, sinon leur appropriation par une instance extra-littéraire ? La revanche du fonctionnaire de la pen-

Suite à la page 30



mouvements alternatifs et crise de l'état

• la transformation des mouvements sociaux
• l'autonomie : un nouvel enjeu pour les mouvements sociaux
• l'état en question

10 $

revue internationale d'action communautaire numéro 10/50

ÉDITIONS SAINT-MARTIN
4073 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 4A7
525-4346

SAINT-MARTIN LA MAISON DES LIVRES QUI QUESTIONNENT

CULTURE ET SOCIÉTÉ

LA VIE LITTÉRAIRE

GÉRARD Bessette a dû quitter le Québec dans les années 40 pour devenir trieur de courrier à New York. C'est ce que nous apprendrons — et aussi beaucoup d'autres choses — sur ce romancier demain soir à l'émission *Profession: écrivain*. L'émission sera diffusée sur les ondes de Radio-Québec à 19 h 30 et en reprise le mercredi 15 février à 22 h 30.

★

Prix de traduction — L'Association des traducteurs littéraires invite les éditeurs, traducteurs et écrivains à soumettre leurs titres de livres pour le prix de traduction John Glassco qui sera décerné le 12 mai. Créé il y a trois ans, ce prix de $ 500 est accordé pour la première traduction littéraire d'un livre en anglais ou en français au Canada. La date limite pour soumettre ses travaux est le 17 mars. Pour plus de renseignements, communiquer avec Mme Jane Brierley, coordonnatrice, au 482-6508 ou avec M. Ray Chamberlain, président du comité, au 843-8254.

★

Antonine Maillet sera la conférencière invitée par les Programmes de culture canadienne à l'auditorium de la Banque royale, Place Ville-Marie, lundi à 13 h 30.

★

Colloque Hubert Aquin — Depuis quelques années un groupe de chercheurs provenant de plusieurs universités canadiennes préparent une édition critique de l'oeuvre d'Hubert Aquin. Ils se retrouveront les 15, 16 et 17 mars pour faire le point sur les travaux en cours et évaluer les problèmes posés par l'édition d'un texte contemporain sur cet auteur. Cet événement se déroulera à l'UQAM sous les auspices du Département d'études littéraires de cette institution, qui reçoit les inscriptions à C.P. 8888, succursale A, Montréal H3C 3P8 (téléphone: 282-3690).

★

Droit d'auteur — *La Revue canadienne du droit d'auteur* vient de publier les textes des conférences prononcées lors du colloque de juin 1983 tenu sous l'égide de l'Association littéraire et artistique du Canada. Il s'agit d'un numéro spécial, hors abonnement, qui constitue un petit traité des recours en matière de droit d'auteur et il se vend $20. Le commander à la Revue, C.P. 907, succursale H, Montréal H3G 2M9.

★

Geneviève Delaisi de Parseval, psychanalyste, ethnologue et spécialiste des questions relatives à la fertilité et à la filiation, sera de passage à Montréal la semaine prochaine, à l'invitation du Département de médecine de l'adolescence de l'hôpital Sainte-Justine. Elle vient de publier à Paris un ouvrage intitulé *L'Enfant à tout prix*, écrit en collaboration avec le gynécologue Alain Janaud (au Seuil). Les auteurs s'interrogent sur les nouvelles méthodes de reproduction — insémination artificielle, intraconjugale ou avec donneur, les mères d'emprunt, les bébés-éprouvettes — et proposent quelques solutions non-médicalisées, parfois insolites, aux problèmes de stérilité.

★

Les Cahiers de la femme sont publiés quatre fois l'an et offrent de nombreux textes français et anglais sur différents intérêts et diverses situations de vie dans le monde féminin. Au sommaire du dernier numéro consacré aux belles-lettres, on retrouve des textes sur des écrivains — Gabrielle Roy, Emma Santos,





Gérard Bessette (ci-dessus) et Antonine Maillet

Francine Du Bois — , des articles sur la situation de l'édition pour les femmes au Québec, sur des thèmes comme la pomme, les orgues de Barbarie, la femme fatale, etc. Parmi les signataires des textes de ce périodique, mentionnons Andrée Yanacopoulo, France Théorêt, Hélène Pednault, Janette Bertrand, Suzanne Lamy, Marcelle Brisson. Il y a également une recension de livres écrits par des femmes. On s'abonne aux *Cahiers* pour $ 15 par année en écrivant au 204 Founders College, York University, 4700 Keele, Downsview (Ontario) M3J 1P3.

★

La saint Valentin et les écrivains — Qui de mieux placer que des romanciers pour discuter de l'amour, eux qui en parlent tant dans leurs ouvrages ? Deux d'entre eux qui publient chez Libre Expression ont décidé de souligner à leur façon la saint Valentin et de discuter d'amour avec le public. Il s'agit de Jean-Yves Soucy, auteur de *Parc Lafontaine*, qui donne rendez-vous à ses lecteurs, notamment les gens du 3e âge, pour discuter d'amour ce lundi à 14 h à la salle Calixa-Lavallée du parc Lafontaine. Par ailleurs, Monique Montpetit, auteure de *Côté Coeur* et *Cher Alexandre*, sera l'invitée de Corinne Côté-Lévesque à CKVL le 14 février.

★

Cahiers du livre ancien du Canada français — Une noûvelle revue à l'intention des collectionneurs de livres rares et anciens vient de faire paraître son premier numéro sous le titre *Les Cahiers du livre ancien du Canada français*. Au sommaire: des articles d'historiens, bibliothécaires et libraires mettant en exergue la vie et l'oeuvre de Philéas Gagnon. Le nouveau périodique paraîtra quatre fois par année et les intéressés peuvent s'y abonner sous forme de cotisation annuelle minimale de $ 36 en écrivant à l'Institut canadien-français de bibliophilie, C.P. 8493, Sainte-Foy, Québec GIV 4N5.

Marie LAURIER

LA VITRINE DU LIVRE

ROMANS, NOUVELLES, RÉCITS

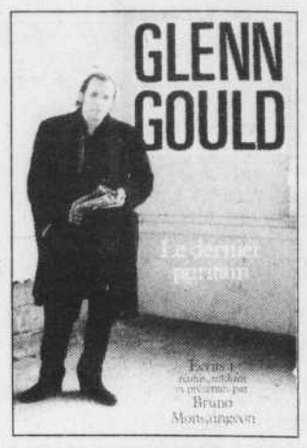
Michel Salomon, **L'Étrange Destin d'Émilia,** Québec-Amérique, 329 pages, $14.95. Histoire d'une jeune Roumaine dont les parents ont été tués par les nazis et qui, impuissante à dominer les événements, voit sa vie lui échapper totalement. Québécois, l'auteur a déjà publié *Eden retrouvé* et *Magadan*.

René Dzagoyan, **Le Système Aristote,** Flammarion, 296 pages, $14.95. En 1999, un sous-marin américain anéantit un submersible soviétique sur l'ordre d'un système informatique devenu autonome et désireux d'imposer sa paix et son ordre à l'humanité . . . À mi-chemin entre le policier et la science-fiction, ce roman pose une série de questions dont la moindre n'est pas celle de notre soumission à l'ordinateur. La Machine célibataire chère aux surréalistes sera-t-elle le démiurge impitoyable et totalitaire du IIIe millénaire ?

Zoé Fairbanis, **Ce fut un long voyage,** Robert Laffont, 527 pages, $16.95. L'émancipation des femmes à travers une saga familiale — des années 1850 aux années 1960 — où il leur faut lutter, pour s'affirmer et s'épanouir, contre le monde tel qu'il est, contre elles-mêmes parfois.

POLITIQUE

Kaye Holloway, **Le Canada, pourquoi l'impasse ?,** tome I, Éditions Nouvelle Optique, 586 pages, $32.50. Selon le politicologue et préfacier Louis Sabourin, Mme Holloway nous donne ici « la meilleure synthèse publiée au cours des dernières décennies sur le Canada ». Reconnue comme une autorité en droit international et en science politique, l'auteure a, en 1981, publié un important article dans LE DEVOIR: « Une perspective internationale sur la Constitution ».



Pierre Lemieux, **Du libéralisme à l'anarcho-capitalisme,** Presses universitaires de France, 171 pages, $24.20. Entre la social-démocratie, ni sociale ni démocratique, et l'étatisme socialiste, un Québécois trace la voie d'un « anarchisme individualiste ». Ou comment remplacer la coercition de l'État par la liberté contractuelle.

Peter C. Newman, **Un Pays sans défense — Le Canada et ses forces armées,** Éditions Primeur, 219 pages, $14.95. L'auteur s'élève contre la politique pro-nucléaire du Canada. Il recommande que le pays joue un rôle positif en se dotant d'efficaces forces armées conventionnelles.

Michel Manel, **L'Europe face aux SS 20,** Berger-Levrault/Boréal Express, 320 pages.

ÉDUCATION

Henry Milner, **La Réforme scolaire au Québec,** Québec-Amérique, 212 pages, $12.95. Conseiller au Parti québécois, l'auteur enseigne au Collège Vanier de Montréal. Son essai porte moins sur la réforme scolaire que sur sa signification. C'est le livre d'un partisan.

Collectif, **Naissance d'une autre école,** Éditions La Découverte, 237 pages. Une autre école est à inventer. Par une pédagogie d'éveil, elle doit ouvrir ses portes et ses objectifs aux réalités du monde environnant. Par une concertation nouvelle entre enseignants, parents, associations, collectivités locales, elle doit s'inscrire dans un *espace éducatif concerté*.

MÉDECINE

Geneviève Delaisi de Parseval, **L'Enfant à tout prix,** Seuil, 288 pages. Psychanalyste, ethnologue, spécialiste des questions de fertilité et de filiation, l'auteure donnera des conférences à Montréal du 16 au 24 février. En collaboration avec le gynécologue Alain Jounaud, elle nous livre ici une réflexion sur l'enfant « à tout prix », hantise de couples, nombreux, qui n'arrivent pas à procréer.

MUSIQUE

Glenn Gould, **Le Dernier Puritain: Écrits I,** réunis, traduits et présentés par Bruno Monsamgeau, Fayard, 282 pages, $19.95. Quelques interviews du génial pianiste par lui-même. Ce qu'il dit du piano. Ce qu'il pense de Bach, des autres interprètes, de l'électronique . . . et quelques photos.

SOUVENIRS

Richard Nixon, **Leaders — Ceux qui ont changé le monde,** Libre Expression, 413 pages, $18.95. Les dessous des grandes crises internationales révélés par l'ancien président des États-Unis dans le récit de ses rencontres avec Churchill, de Gaulle, Kroutchev, Adenauer, Nasser, Mao . . . (Une seule exception: Staline, qu'il n'a pas connu.) Persuadé que l'Histoire est faite par ceux qu'il nomme les « grands conducteurs de peuples », Nixon trace leurs portraits. Il les complète par un chapitre de réflexions politiques sur l'« art d'être chef », dont la partie la plus intéressante porte sur la manière dont la télévision a modifié l'exercice du pouvoir.

JOURNALISME

Jean Lacouture, **Profils perdus,** Éditions A.-M. Métailié, 300 pages, $20.25. Une jonchée de portraits: hommes d'État, artistes, sportifs, intellectuels. L'art du portrait, et un tiers de siècle de journalisme par un homme tout-terrain. Bref, le style Jean Lacouture, biographe de Malraux, Blum, Mauriac, Mendès-France et, demain, Charles de Gaulle.

Guy TROTTIER

ÉDITIONS LES NOVELTÉS

POÉSIE

Les poètes intéressés à faire publier une dizaine de leurs poèmes dans un recueil à paraître au début avril doivent faire parvenir au plus tôt:

- une photographie
- quelques notes biographiques
- leur manuscrit
- adresse et numéro de téléphone

à l'adresse ci-dessous:

SCIENCE-FICTION

Un livre de science-fiction réunissant une quinzaine de courtes nouvelles paraîtra début avril. Les auteurs qui voudraient y participer doivent faire parvenir au plus tôt:

- une photographie
- quelques notes biographiques
- une ou deux nouvelles
- adresse et numéro de téléphone

à l'adresse ci-dessous:

PHOTOGRAPHIE

Les photographes désireux de voir publier quelques-unes de leurs photographies dans un album à paraître début avril devront faire parvenir:

- une dizaine de photographies
- au verso des photos, leur nom, la date et le lieu de la prise de vue
- quelques notes biographiques
- adresse et numéro de téléphone

à l'adresse ci-dessous:

ÉDITIONS LES NOVELTÉS
2540 DÉZÉRY # 3
MONTRÉAL
H1W 2S5

Littérature ontaroise

par Andrée Poulin

★ Yolande Grisé, **Parli Parlo Parlons, Les Yeux en fête, Des Mots pour se connaître, Pour se faire un nom.** Éditions Fides.

« CRIC, crac, les enfants ! Parli, parlo, parlons ! Pour en savoir le court et le long, passez l'crachoir à Jos Violon. Sacatabi, sac-à-tabac. À la porte les ceusses qu'écouteront pas ! »

Vive, pétillante et colorée, cette introduction du premier volume de l'anthologie littéraire franco-canadienne de Yolande Grisé est à l'image des textes qu'on y retrouve. Des textes légers et vivants, écrits par des enfants, des adolescents ou des adultes et réunis dans une anthologie en quatre volumes, correspondant aux quatre cycles scolaires.

Que ce soit les chansons de Suzanne Pinel (la coqueluche des enfants franco-ontariens), les histoires de Tante Lucille ou les contes de Germain Lemieux, tout dans le premier volume, qui s'adresse aux enfants de 6 à 9 ans, respire la fraîcheur et la simplicité.

Dans le deuxième volume, qui s'intitule *Les Yeux en fête*, le merveilleux est à l'honneur. Les enfants de 9 à 12 ans retrouveront en effet dans ce livre toute une galerie de personnages sortis directement des contes de fées. Et même s'ils sont situés dans un contexte aussi prosaïque que l'Ontario, les ogres, les princesses, les rois et les fées n'ont rien perdu de leur aura de merveilleux. Plusieurs légendes, dispersées à travers le recueil lu, lui donnent une petite teinte folklorique, qui pourrait sembler usée à un lecteur québécois mais qui est toute neuve et toute captivante pour les Franco-Ontariens, qui commencent à peine à se constituer un patrimoine littéraire.

Divisé en 13 parties thématiques, le troisième volume - *Des Mots pour se connaître* - tente de cerner la réalité ontaroise à partir de textes qui explorent les chansons, les légendes, les souvenirs et les aspirations des Franco-Ontariens.

Dans une première partie, joliment intitulée « S'empayser » - néologisme qui signifie prendre racine, la géographie de l'Ontario, du lac Huron jusqu'aux Chutes Niagara, nous est présentée à travers une série de textes descriptifs et souvent solennels. Mais ce sont les récits transmis par les vieilles personnes qui sont les plus spontanés et les plus savoureux.

À travers les textes du dernier recueil, tirés de livres, de revues, de journaux et d'inédits, c'est toute l'histoire de l'Ontario français, de la Huronie au Règlement 17 en passant par la construction du canal Rideau, qui défile devant nos yeux. Plus sérieux, plus pompeux, ce volume n'en contient pas moins de très beaux textes poétiques dans lesquels on sent toute l'intensité de l'éveil culturel et de la détermination de vivre des jeunes poètes franco-ontariens.

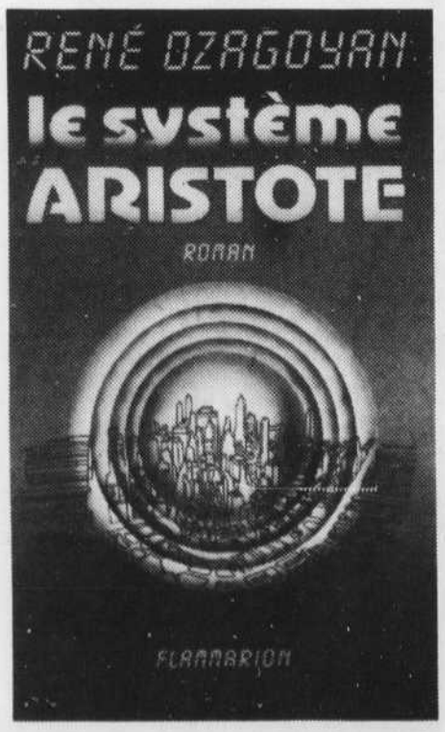
Cette première anthologie sur la littérature franco-ontarienne présente des textes de qualité inégale mais constitue une affirmation concrète de la réalité ontaroise. Son plus grand mérite, comme le souligne Séraphin Marion, « père spirituel » des Franco-Ontariens, est de consolider les positions des francophones dans cette province.

ARISTOTE PEUT DÉCLENCHER LA GUERRE NUCLÉAIRE

Aristote prévoit.
Aristote calcule.
Aristote frappe.
Mais qui commande Aristote?

Novembre 1999.

Un sous-marin américain pénètre de nuit en mer Baltique et pulvérise un navire école soviétique. Au Pentagone, personne n'est au courant de rien. Le Président des États-Unis n'en sait pas plus long. Alors, qui a donné l'ordre de tirer? Toute la stratégie militaire de l'armée américaine et la quasi-totalité des connaissances humaines sont programmées dans la mémoire d'Aristote, énorme complexe d'ordinateurs reliés entre eux et connectés à des satellites couvrant toute la terre. Mais qui commande réellement Aristote?



En vente dans toute bonne librairie 14,95$

À PARAÎTRE BIENTÔT
LE PIVOT
de Bernard Le Régent

Dans LE PIVOT, Bernard Le Régent s'exprime en tant que citoyen québécois à la recherche des fondements profonds et des finalités psychologiques et politiques de la réforme scolaire telle que proposée actuellement.

L'auteur dégage les enjeux et fait des prospectives comme de nombreux parents québécois soucieux de prévoir ce que sera l'école de demain pour leurs enfants.

Pour bien saisir les enjeux de la réforme scolaire
Publié aux Éditions E.I.P.
distribution exclusive Québec-Livres 327-6900

La revue
medium
présente au grand public l'essentiel des recherches scientifiques sur les enjeux spirituels du monde contemporain.

Hiver 84
Rencontre interculturelle au Québec: un problème ou une chance?

— le défi des immigrants au Québec
— un laboratoire interculturel vivant
— rencontre des cultures à l'école
— les Autochtones et les occidentaux

medium
- **le numéro, 2,50$**
- **abonnements (4 numéros) particuliers 10,00$ institutions 15,00$**

Faire les chèques à l'ordre de medium et les adresser à: José A. Pradès, Université de Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. A, Montréal, Québec, H3C 3P8

disponible en kiosque et librairie

éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323



La fiancée promise
Naïm Kattan
Roman
coll. L'Arbre
232 p. — **11,95$**



le désir et le pouvoir
Naïm Kattan
Essai
coll. Constantes
210 p. — **12,50$**

DÉJÀ PARUS AUX ÉDITIONS HURTUBISE HMH LTÉE
ÉCRIVAINS DES AMÉRIQUES, TOME I — Les États-Unis
ÉCRIVAINS DES AMÉRIQUES, TOME II — Le Canada anglais
ÉCRIVAINS DES AMÉRIQUES, TOME III — L'Amérique latine
LES FRUITS ARRACHÉS
LA MÉMOIRE ET LA PROMESSE
LE RÉEL ET LE THÉÂTRAL
LE RIVAGE
LE SABLE DE L'ÎLE
LA TRAVERSÉE

Ces ouvrages sont disponibles en librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal tél.: 288-7191

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La prose du poète

par Jacques Allard

★ Gilles Marcotte, **La Prose de Rimbaud**, collection L'Échiquier, Éditions Primeur, 165 pages.

QUE nous dit aujourd'hui Rimbaud ? Peut-être ceci: à la source de notre modernité se trouvait déjà la crise des idéologies, la Révolution n'allant pas sans la Terreur; l'Utopie conjoignant l'Absurde et le Merveilleux. Plus précisément: « L'écrivain d'*Une saison en enfer* et des *Illuminations* est celui qui a *déjà* rendu peu sûres nos visions du monde les plus communément partagées: histoire, progrès, saut dans l'avenir. »

C'est, entre autres choses, ce que dit Gilles Marcotte dans son huitième ouvrage de critique littéraire. L'ancien chroniqueur du DEVOIR (dès 1950) et de *La Presse* (pendant les années 60), le grand liseur que l'on continue d'apprécier (par exemple à *L'Actualité*) consacre pour la première fois un ouvrage entier à un écrivain non québécois: *La Prose de Rimbaud*.

Ce dernier titre étonnera sans doute le lecteur habituel du poète consacré qui dira: quelle prose ? Il s'agit bel et bien de l'ensemble de l'oeuvre, même si les deux titres déjà signalés sont privilégiés par le critique. Gilles Marcotte voit en effet l'oeuvre entière traversée par une volonté prosaïque, « une intention de prose ». Sans nier les droits du « poétique », il propose d'y voir l'indication (l'étape) d'une poétique de la prose, Rimbaud voulant au fond « solder »



Gilles Marcotte



Arthur Rimbaud

le poétique au profit d'un discours global sur les discours de son époque. Le Voyant serait finalement le maître-joueur de l'intertexte (l'ensemble des textes majeurs) de son temps, qui est encore le nôtre. Rimbaud relirait et réécrirait les textes fondateurs de la modernité. D'où son actualité, sa nécessité.

On devine qu'amateurs et spécialistes ne seront pas forcément d'accord. Certains crieront peut-être à la réduction abusive, « idéologique », d'une grande aventure poétique. Je parie que la lecture de l'essai les renverra à leurs propres réductions, comme Marcotte le fait pour l'histoire littéraire ou même la « nouvelle théorie » littéraire (dont il ne s'embarrasse pas du tout). Ce grand liseur reste un lecteur astucieux et convaincant.

Il procède avec son aisance habituelle, légère (sans la rhétorique de la preuve scolaire), un peu causeuse (sans les éclats de Guillemin) et précise (sans les flammèches obligées du chroniqueur). Il annonce d'abord son propos, rapidement, en introduction, puis entre dans le texte par la bande, par la partie « non littéraire » de l'oeuvre, la Correspondance de celui qui, à partir de 20 ans, (vers 1874) n'écrira plus que des lettres à ses proches, pour voir à ses affaires. Peu à peu s'établit un jeu de correspondances, de superpositions, et se dégage l'espace de la prose, dans la clôture rompue de la lettre et du poème. Et vient « la rencontre et l'affrontement du monde dans sa dimension historique, ses langages, ses projets ».

Marcotte pourra ainsi passer du réseau textuel rimbaldien à celui de toute son époque. Sous son regard mobile bat la pression « intertextuelle »: c'est bien le discours délirant de Goriot mourant qu'on retrouve dans *Une saison*. Idem pour les écrits de Michelet, en particulier: *La Sorcière*. Et puis la Commune, la Justice, l'Histoire, tous les grands mots de la révolution parlent dans le texte rimbaldien, redonnés mais transformés, réfractés, mis en contradiction.

Le jeu se déploie ensuite dans les difficiles *Illuminations* où reluit le discours de l'Utopie, de Charles Fourier à Pierre Leroux, de Saint-Simon à Edgar Quinet. Avec les accointances orientales, ésotériques, nervaliennes. Et surtout, la référence que débusque le critique, le modèle possible de l'écriture de ce texte réputé obscur et rempli de « fautes »: il faudrait, selon Marcotte, entendre « illumination » au sens anglais d'enluminure, comme la définit le critique d'art John Ruskin, en 1843, une structure, un jeu parataxique, c'est-à-dire une juxtaposition, de phrases et d'images, de parties sans lien de subordination ou de causalité. D'où une syntaxe nouvelle, un discours inédit du réel utopique avec ses figures de la ville et de la femme. L'Utopie dévoilée jusque dans sa pratique dénonciatrice.

Le livre de Gilles Marcotte pourra ensuite se clore (« Solde » est le titre du dernier chapitre en clin d'oeil). Les lectures immenses (« l'énormité est la norme ») n'auront eu chez Rimbaud qu'une visée: rassembler (et non unifier) l'ensemble des figures et des sens que donnaient les discours révolutionnaire et utopique de son époque. Ce faisant, Rimbaud aurait bradé l'idéologique (discours de vérité et de croyance) pour mieux assurer une idéologie de l'échangeable (« dispensable » en anglais) et du solde. Le parcours du critique peut à la fin revenir au discours de la Correspondance pour en montrer une dernière illustration: la bibliothèque pratique, utile de l'Africain est promue au futile.

L'« homme aux semelles de vent » (comme disait Verlaine), celui qui affirmait: « Il faut être absolument moderne », est bien « l'horrible travailleur » que décrit Gilles Marcotte: celui de l'alternance et du paradoxe, du soupçon et de l'indécidable. Notre contemporain.

ps

RADIO-CANADA ET LES LIVRES

RÉCEMMENT, pour lancer deux émissions radiophoniques, « Petite Histoire de l'édition québécoise » (Pierre Filion) et « La Poésie québécoise depuis 1940 » (Georges-André Vachon), Radio-Canada organisait un buffet. On dirait que les fêtes, dans le monde du livre, lancements et autres, reviennent à la mode. À cause de la reprise de l'économie ? Des éditeurs et des poètes s'y trouvaient, d'autres pas. Des comédiens lurent des poèmes.

Jean-Guy Pilon, le directeur des émissions culturelles de CBF-FM, prit la parole pour dire que la radio est « un don des dieux ». Je veux bien, mais d'autres choses aussi le sont, toutes à vrai dire, les plus moches incluses. M. Pilon, qui aime la radio en père, sinon en mère, bref en poète, se fit lyrique: la radio, c'est « l'infini à la portée de tous ». Serait-ce comme l'amour qui est, selon Céline, cet iconoclaste, « l'infini à la portée des caniches » ?

Cela dit, pardonnons au poète sa verve ici quelque peu excessive, c'était une fête, et rendons à César ce qui lui est dû: la radio traite cent fois mieux la littérature que la télévision.

Parlons-en, de la télévision de Radio-Canada. À quand une émission littéraire digne de ce nom ? Trouvez un animateur (Wilfrid Lemoine ? Pierre Nadeau ?), beau bien sûr (ce qui m'exclut) et qui ait un peu de bon sens (Bernard Pivot n'est tout de même pas un génie), et le tour est joué.

François HÉBERT

courrier

Un article injuste envers les femmes ?

POUR un homme qui écrivait dernièrement que « lire, c'est un amour », vous avez vraiment la haine facile. Votre article intitulé « La vogue des Brodequin » (LE DEVOIR du 21 janvier) est d'une malhonnêteté et d'une misogynie criantes.

Tout d'abord, vous semblez avoir voulu écrire un compte rendu, puisque vous avez marqué les deux romans suivants: *Station Transit* de Geneviève Letarte et *La Malentendue* de Nicole Houde. Mais il n'en sera pas du tout question. Vous tombez aussitôt dans le narcissisme le plus cru; c'est vous qui prenez toute la place: *Je* n'aime pas ce livre, il ne me dit rien, je n'ai pas envie d'en parler. Qui vous y a forcé ? Il ne s'agit d'ailleurs que d'un prétexte qui vous permettra d'attaquer le roman féminin en général. Dans la caricature aussi gratuite que minable que vous en faites, vous n'avez même pas le courage de citer des titres ni de mentionner que les deux romans dont vous deviez parler ne ressemblent que très peu au portrait-robot que vous avez tracé.

Avez-vous seulement lu *Station Transit* et *La Malentendue* ? Moi oui, et je trouve aux deux des qualités certaines ainsi, bien sûr, que des défauts. Vous avez le droit, en tant que critique littéraire, de ne pas aimer tel livre. Vous avez le droit de le dire, même méchamment. Par contre, il est inadmissible de passer du particulier au général pour condamner a priori et sans appel tout le roman féminin au lieu de vous appliquer à analyser un ou deux livres. Faire un compte rendu, ce n'est pas se défouler à bon compte, ni détruire pour détruire. Écrire, même dans LE DEVOIR, ne donne pas tous les droits. (. . .)

L'aspect le plus gratuit de votre article, c'est le mépris que vous inspire la parole des femmes. Vous trouvez que les femmes publient trop, et que tous leurs romans se ressemblent. Les jugements de valeur foisonnent; ce sont des « marécages infestés »; toute l'action se passe dans une tête « pas mal dérangée merci » (comme si toute femme qui essaie d'y voir clair dans sa propre vie serait obligatoirement folle); et il y a des « méchants » et des « bonnes » (jeu de mots facile qui vous permet de rire, en passant, de la féminisation des titres). (. . .)

Mais vous n'êtes pas que malhonnête. Vous êtes aussi injuste, et cela, à plusieurs égards: envers Geneviève Letarte et Nicole Houde qui s'attendaient sûrement à voir une vraie critique de leurs oeuvres; envers la maison d'édition qui prend le risque de publier des livres novateurs, même s'ils ne se vendront pas beaucoup; envers les lectrices et lecteurs du DEVOIR qui aiment les livres et non les scandales; et, surtout, envers les femmes, écrivaines et autres, dont vous méprisez les oeuvres et donc la vie qui les a inspirées.

Comme chacun sait, LE DEVOIR connaît actuellement des difficultés. Était-ce dans l'espoir de provoquer un débat qui vous attirerait plus de lecteurs que vous avez écrit votre article ? Mais pourquoi faut-il obligatoirement que la relance se fasse aux dépens des femmes ?

Si LE DEVOIR veut survivre, il lui faudra des idées nouvelles et non des idées reçues; de la réflexion et non de la rhétorique; de l'approfondissement et non de la facilité. Trêve de misogynie. Les femmes refusent.

Lori SAINT-MARTIN
Québec, janvier 1984

■ *J'ai évidemment lu ces livres. Je n'ai pas voulu rire de la difficulté de vivre de Nicole Houde, qui m'émeut mais pas plus que la misère de tous ceux qui ne publient pas (et de toutes celles, oui, bien sûr. . .) Tout le monde a le droit de s'exprimer, mais le résultat n'est pas nécessairement « de la littérature ». Il y faut une distanciation, une forme, du neuf. Quant aux exercices de style de Geneviève Letarte, il n'ont rien de personnel et surtout pas de novateur.*

J'ai certes choisi de ne parler de ces deux livres qu'indirectement. Comme ils ont été écrits, manifestement dictés par les canons du genre. C'est justement ça que je leur reproche, de véhiculer pêle-mêle les clichés que j'ai essayé de répertorier.

S'il est « inadmissible de passer du particulier au général », comme vous me le reprochez, pourquoi m'accuser de mépriser « la parole des femmes » ? J'ai parlé de certains livres, non de tous les livres de toutes les femmes. Et vous me dites injuste à l'égard « des femmes, écrivaines et autres » ! Ouô !

F. H.



SUZANNE LÉVESQUE
CKAC

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous, et si un jour c'était vous...Envoyez vos dons à l'adresse suivante:
Fondation du Québec des maladies du cœur
440, Dorchester ouest
Bureau 1401, Montréal H2Z 1V7

LE NOUVEAU FLORA GROULT
L'audace presqu'impudique de la sincérité crue, l'amour qui n'en finit pas de dire son dernier mot.



15.25$

Survenue quelques semaines plus tôt, la mort de Thomas, l'ex-mari d'Iris, réactualise un drame ancien: Iris a un jour quitté son mari et sa fille adolescente. Ce roman est une exploration intérieure, le livre d'une vie dans lequel Iris s'adresse à son ex-aimé, son mort. Cela donne un récit séduisant, drôle, piquant mais tendre et délicieusement nostalgique.

en vente dans toute bonne librairie

nouveautés seuil



Julien Green
Histoires de vertige
nouvelles
220 pages — 15,60 $

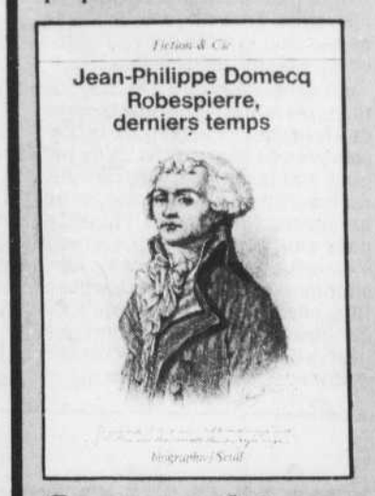
Mont-Cinère
roman
280 pages — 16,45 $

« Le monde de Julien Green, dès que vous y avez pénétré, vous ne voulez plus l'abandonner... c'est un enchanteur ».
J. Folch Ribas — La Presse

La maison des prophètes
Nicolas Saudray
256 pages — 15,60 $

Sur les ruines d'un monde d'intolérance et de fanatisme, s'élèvera, un jour, la maison des prophètes.





Robespierre, derniers temps
J.-P. Domecq
304 pages — 17,70 $

Cette biographie romancée, vécue de l'intérieur, restitue la prodigieuse histoire de Robespierre. Du sacre au sacrifice, une vie qui pose des questions à l'Histoire.

La machine littérature
Italo Calvino
252 pages — 16,45 $

Le jeu de l'écriture c'est laisser passer du sens que la communication quotidienne échoue à dire, c'est le défi du langage au réel.

Du même auteur, en **Points-roman**
- ***Le Baron perché***
- ***Si par une nuit d'hiver un voyageur***
- ***Le chevalier inexistant***



nouveautés en format de poche

L'Etrusque
Mika Waltari
Points-roman no. 133
512 pages — 7,75 $

Un roman d'aventure et d'amour qui est aussi un voyage initiatique à travers l'Antiquité, par l'auteur de ***Sinouhé l'Egyptien.***





Le bonhomme Sept-heures
Louis Caron
172 pages — 6,25 $

Enfin réédité, dans une version révisée et définitive, le deuxième roman de Louis Caron.
Du même auteur:
- ***L'Emmitouflé***
- ***Le canard de bois***

Mémoires d'un amant lamentable
Groucho Marx
Points-virgule no. 23
224 pages — 6,25 $

De l'image à l'écrit, les « historiettes » d'un des grands comiques du XX siècle.



En vente chez votre libraire

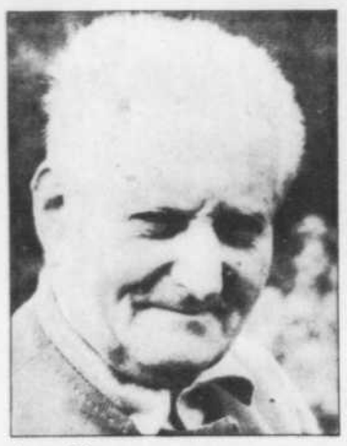
LD11284 Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" Bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:
Dimédia Inc. 539 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2

NOM.....
ADRESSE.....
PROFESSION..... CODE POSTAL.....

Jean Giono, au-delà de la légende

par
Guy Trottier

★ Jean Giono, **Oeuvres romanesques complètes,** Gallimard/Pléiade, 1,228 pages.
★ **Cahiers Giono 2 - Dragoon suivi de Olympe,** Gallimard, 325 pages.
★ **Cahiers Giono 3 - Correspondance Jean Giono-Lucien Jacques,** 1930-1961, Gallimard, 249 pages.


Jean Giono

Ce sixième et dernier tome des oeuvres romanesques démentit, à lui seul, les âneries qui courent sur le compte du plus romanesque des romanciers français de ce siècle. Une postérité balbutiante et imbécile continue de le prendre pour un rustre campagnard. Sa légende de poète pastoral et auteur de bergeries ne repose sur rien.

Et 13 ans après sa mort, il est relégué au magasin des souvenirs d'enfance, et reste enfermé dans l'ignorance d'une légende sans grandeur ... Il ne serait plus qu'un écrivaillon incontinent (une cinquantaine de volumes), plus doué pour la bèche que pour la plume, et dont l'écriture sentirait le fromage de chèvre ...

Au vrai, Jean Giono n'est ni vraiment simple ni seulement rustique. Et n'a rien des écolos à la possession tranquille de la vérité.

Plus sérieusement, il faut insister sur le sentiment d'évanescence qu'éprouve Giono devant le réel. Il est devant le réel comme devant le néant: un trou à combler. Comment le combler autrement que par l'imagination ? Ainsi devient-il artiste, par goût du mensonge, qui n'est que divertissement.

Giono est un menteur, fabulant sans cesse à propos de tout et de rien: c'est l'origine de son don de conteur. Dès le départ, il sait qu'il ne s'agit pas de dire la vérité, mais de raconter des histoires. Il l'affirme dès les premières lignes de *Noé* (1947): « Rien n'est vrai, même pas moi; ni les miens, ni mes amis. Tout est faux. (...) Je ne me suis jamais servi d'autre chose que du mensonge. »

Au début de 1930, il a 35 ans. Petit cadre moyen dans une banque de Manosque, il écrit pour lui depuis près de 20 ans, et vient de publier son premier livre, *Colline*, moins d'un an auparavant, avec un succès foudroyant. Il quitte pour toujours la banque et, en s'endettant, achète pour y vivre simplement, avec sa femme et sa fille, une modeste maison qu'il ne quittera jamais, sur les premières pentes de la haute colline chargée d'oliviers qui domine Manosque, sa ville natale. Il est libre de se donner à sa passion: écrire ce qu'il invente.

Ce fils unique d'un cordonnier et d'une repasseuse, qui quitte l'école à 15 ans et se fait sa propre culture, ce timide, individualiste par tradition, passionné de longues marches, de musique et d'amitié, déteste Paris où il ne reste jamais plus que quelques jours à la file, vomissant les salons, les écoles, les coteries et leurs manoeuvres. Ce franc-tireur fait passer dans les lettres françaises un souffle d'air frais, celui des hommes simples et des grands espaces évoqués en images neuves et éclatantes.

Après *Colline* et *Un de Baumugnes* (1929), il continue sur sa lancée en écrivant *Regain* (1930) - qui forme avec les deux précédents la trilogie de Pan -, puis toute la partie provençale du *Grand Troupeau* (1931), *Jean le Bleu* (1932), admirable récit de son enfance, mi-autobiographique mi-romancé, enfin, *Le Serpent d'étoiles* (1933).

Si *Les Vraies Richesses* (1936) chante surtout, annonçant l'écologie, le retour à la vie naturelle, *Le Poids du ciel* (1938) condamne avec violence l'asservissement imposé par les totalitarismes.

Politiquement, Giono est un pacifiste. Depuis que, simple soldat, il a vécu l'enfer de 14-18, il a pour la guerre cette haine viscérale qu'il exprime dans *Le Grand Troupeau*. S'il est de gauche, ce n'est pas par réflexion politique, mais par horreur des bourgeois (il est né dans le peuple) et par horreur de la droite nationaliste cocarde. Il déteste toute oppression.

Ce qu'il chante, sur un mode simple et lyrique, c'est la terre, bien qu'il ne soit un paysan ni par ses origines ni par ses activités: c'est l'alliance intime de l'homme et du monde. Antipsychologue, antiphilosophe, hors du temps et viscéralement asocial, il n'engage le dialogue qu'avec les éléments. Ses véritables personnages sont les arbres, le vent, la vallée, la source.

Giono se sent tout autant un homme de la montagne. C'est là qu'il situe plusieurs de ses nouvelles et romans: *Prélude de Pan* dans *Solitude de la pitié* (1932), *Le Chant du monde* (1934), *Batailles dans la montagne* (1937), les deux derniers sont des livres de l'eau: le fleuve dans l'un, l'inondation cataclysmique dans l'autre. Il dit souvent qu'il déteste le soleil, aime la pluie, et voudrait vivre en Écosse: « Si j'avais pu, voyez-vous, je crois que j'aurais quitté la Provence ! J'aime la pluie, le froid; je n'aime pas le soleil. (...) L'Écosse est un pays qui facilite l'écriture. »

Pour comprendre Jean Giono, il faut tenir compte d'un immense pessimisme que contrebalance une très exigeante sensualité. Ce n'est pas le bonheur qui l'intéresse: c'est le mal. Comme le sujet n'attire, d'habitude, que les auteurs dits chrétiens, l'intrusion d'un païen dans cette chasse gardée mérite, à elle seule, d'être saluée !

Au demeurant, comparez *Le Hussard sur le toit* (1951) à *La Peste*, vous constaterez que le réalisme poétique de Giono l'emporte sur l'abstraction symbolique de Camus. Pour partager la condition de ses frères humains, Angelo n'a pas besoin de lancer à la face du ciel les grandes phrases du docteur Rieux: un peu d'humanité lui suffit.

Nous avons affaire à un conteur prodigieux, dont l'art de la narration est inimitable.

Les histoires que contient ce dernier tome de ses oeuvres romanesques sont toutes des chefs-d'oeuvre. Des chefs-d'oeuvre de superbe, d'élégance et d'ironie. Des histoires écrites par un homme au regard perçant et à l'esprit aventureux. Par un rêveur éveillé, au physique un peu lourd, à l'allure épaisse, qui a ici du style à revendre.

Cette édition comporte aussi des cartes des principaux lieux cités dans ses oeuvres, de nombreuses notes, des appendices, des variantes et une bibliographie des études sur l'écrivain. Il comprend: *Deux Cavaliers de l'orage*, *Le Déserteur*, *Ennemonde*, *L'Iris de Suse* et plusieurs récits inachevés: *Coeurs, passions, caractères*; *Caractères*; *Dragoon*; *Olympe*.

Deux Cavaliers de l'orage, qu'il commence dès 1934, termine vers 1950, publie en 1965 et qui est une histoire d'une violence folle, est peut-être le sommet de ce qu'il a écrit. Il faut lire le chapitre intitulé *Tendresses*, où éclate une joie de vivre contagieuse.

La violence n'est pas moindre dans *Ennemonde et autres caractères* (1968). Le destin de son héroïne, Giono le résume ainsi: « Ennemonde connaîtra le plaisir, après un crime parfait. Elle vit toujours, vieille, énorme, mais très propre et elle écoute s'il pleut. »

L'année de sa mort, Giono publie un dernier roman, *L'Iris de Suse* (1970). Ici, le pessimisme s'allie à la bonne humeur. Sur un fond tragique, Giono joue la comédie de la désinvolture. Et il reste magicien du récit. Sans doute l'un des plus grands « narrateurs » que la littérature ait produits.

Les pérégrinations du peuple juif

par
Michel M. Solomon

★ Marek Halter, **La Mémoire d'Abraham**, Robert Laffont, 630 pages.

Le lecteur curieux de connaître les pérégrinations du peuple juif à travers l'histoire peut le faire aujourd'hui sans se perdre dans les tomes volumineux des historiens en recourant à l'excellent roman de Marek Halter, peintre, écrivain, champion du rapprochement israélo-arabe: *La Mémoire d'Abraham*, fruit de 10 années de recherches et de travail.

M. Halter raconte l'histoire du peuple juif comme l'histoire d'une seule famille, sa propre, remontant à l'an 70 quand le scribe Abraham, sa femme et son fils, fuient Jérusalem en flammes poursuivis par les légionnaires romains de Titus Vespasianus, se réfugiant à Alexandrie, la seconde ville juive de l'antiquité.

C'est la mémoire d'Abraham d'abord et de ses descendants pendant une centaine de générations que Marek Halter invoque, grâce aux inscriptions que chaque génération a faites sur un seul rouleau de parchemin. C'est le kaleidoscope de la vie tourmentée des Juifs de la Diaspora, passant d'un pays à l'autre, survivant d'un massacre à l'autre, mourant dans les bûchers et les autos Da fés sans renier leur foi en Dieu et leur attachement à la religion de leurs ancêtres.

Depuis qu'Abraham assiste au viol de sa femme par les légionnaires romains jusqu'à la mort de ses proches dans les flammes de Varsovie pendant la révolte du ghetto, les membres d'une seule famille juive laisseront un signe de leur existence, de modestes scribes ou rabbins, d'artisans et de colporteurs, enfin d'imprimeurs et de poètes (la mère de Marek Halter est une poétesse Yiddish), sur ce parchemin vieilli par le temps, témoignage vivant de la pérennité du peuple juif.

Ce trésor unique passera de main en main et de génération en génération de Jérusalen à Alexandrie, d'Alexandrie à Carthage et ainsi de suite à Niponne, Narbonne, Troyes, Metz, Strassbourg, Belfield, Varsovie, Kamenetz Podolsk pour reprendre le chemin de l'occident au début de ce siècle en direction de Winnipeg et Buenos Aires. La vie des descendants d'Abraham le scribe de Jérusalem dans toutes ses villes s'étire comme un ruban fantastique devant nos yeux, preuve de la foi inébranlable dans le Dieu unique et miséricordieux à travers leurs souffrances inimaginables.

Grâce aux recherches entreprises dans les bibliothèques du Vatican, de l'université hébraïque, de Sorbonne, etc., ainsi que comme résultat d'un jeu de circonstances favorables, l'auteur réussit à démontrer qu'un de ses ancêtres fut un collaborateur direct de Gutenberg, le père de l'imprimerie. Banni d'Allemagne, ces passionnés de l'imprimerie se réfugieront en Italie du nord, dans la ville de Soncino, où ils dédieront leurs vies et celles de leurs descendants à imprimer des livres de prières et des tractats de philosophie, en hébreu, ainsi qu'au perfectionnement de l'art typographique et de la reliure. Leur contribution au progrès technique ainsi qu'à l'épanouissement de la lettre écrite sera appréciée par les hommes d'esprit tel Pic de la Mirandole et les hommes d'État pareils aux comtes Sforza de Milan.

La Mémoire d'Abraham est un miroir détaillé de l'activité de jour à l'autre de ces milliers de juifs anonymes qui, malgré les persécutions et les bannissements, les pogromes et les inquisitions, ont servi la cause de l'humanité en imprimant la Bible en hébreu ainsi que Pétrarque et Cicéron en latin, contribuant ainsi au développement des connaissances humaines, et à la renaissance de l'esprit dans une Europe encore dominée par la haine et les superstitions.

« Ne pas partager une histoire d'hommes avec les hommes, disait le fameux rabbin de Gur, c'est trahir l'humanité », observe l'auteur à la fin de son long périple historique.

Un premier Abraham avait vu Jérusalem périr en flammes en l'an 70; le dernier, son père, mourra, le rouleau d'Abraham enveloppé sur son corps, sous l'assaut final des bêtes nazies dans le ghetto de Varsovie. Mais le témoignage de Marek Halter, le dernier survivant, est avec nous et offre au monde une leçon d'amour et de dévotion émouvante dans sa sincérité.

LA BOÎTE À ÉCHOS

L'Association des cinémas parallèles du Québec offrira plusieurs stages en cinéma. Les 17 et 18 février se tiendra le stage d'Initiation à la projection en 16MM et en 35MM qui sera repris les 2 et 3 mars. Personne ressource. Guylaine Robichaud: 374-4700, poste 263.

■

Le Centre Commémoratif de l'Holocauste présente une exposition intitulée: *Insurecctions: résistance armée juive dans les ghettos et les camps de la mort*.. Des visites guidées sont disponibles au 735-2386 ou au 735-6535.

■

Jusqu'au 4 mars, on peut voir les oeuvres récentes de Thérèse Guilbault et de Claire Descôteaux à la galerie d'art La Malvas, 3859 St-Denis. 843-3585.

■

Jusqu'au 4 mars, Loraine Basque expose ses oeuvres de céramique *Le jardin d'amour* à la Galerie Interaction, 4060 St-Laurent.

■

L'Ensemble vocal Tudor présente dimanche à 20 h, à la Salle Pollack la *Missa Cellensis* de Haydn, les *Coronation Anthems* no.1 et no.3 de Handel et la cantate no. 21 de Bach *Ich hatte viel Bekummernis*.

■

Ce soir à 20 h et demain à 15 h, on peut entendre le concert de la Quintette à vent du Québec à l'Ancienne église de West Brome. Entrée libre.

■

Le trio de jazz Jeffrey May peut être entendu tous les dimanches de 15 h à 18 h au bar l'Apéro de l'Hôtel Le Quatre Saisons.



REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947
par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

Volume 37, no 3 décembre 1983

SOMMAIRE

Serge Gagnon et Louise Lebel-Gagnon: *Le milieu d'origine du clergé québécois 1775-1840: mythes et réalités* ... 373
Raoul Dionne: *L'origine acadienne de Moncton: Le Coude* ... 399
Serge Courville: *Espace, territoire et culture en Nouvelle-France: une vision géographique* ... 417
Philip P. Boucher: *Comment se forme un ministre colonial: l'initiation de Colbert, 1651-1664* ... 431
Comptes rendus ... 453
Bibliographie ... 480
Chronique d'archives ... 510
Édition critique de Groulx ... 517
Remerciements ... 524
Congrès de l'IHAF 1984 ... 525
Prix Lionel-Groulx et Guy-Frégault ... 526
Politique de la RHAF ... 530

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL.....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro.....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$22.00
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF)	$10.00
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre)	$25.00
Abonnement de soutien	$42.00

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

NOUVEAU aux Éditions La Presse

LA PART DU LOUP

ANDRE VACHER

La part du loup

par
ANDRÉ VACHER



Amaamak est un vieil Inuk attaché aux traditions ancestrales de sa race. Son petit-fils, lui, préfère la civilisation moderne. Les deux hommes et l'auteur partent à la chasse au caribou... et c'est le drame... le drame autour d'une statuette magique et d'un grand loup blanc qui hurle à la mort dans le désert glacé de l'Arctique.

Une histoire vécue, authentique, palpitante par l'auteur de L'été du grizzly *et de* La Louve de Kaniapiskau.

200 pages

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Service rapide et efficace
285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir:
( ) exemplaire(s) de «LA PART DU LOUP» au prix de 9,95$ chacun, plus 1$ de frais de poste et manutention. Je suis abonné à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaire(s) de «LA PART DU LOUP» au prix de 7,95$ chacun, plus 1$ de frais de poste et manutention.
N° d'abonné.....
IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée.
Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement:
MASTERCARD n°.....
VISA n°.....

À retourner aux:
Editions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
PROVINCE.....
CODE POSTAL..... TÉL.....
TOTAL Ci-joint..... (Plus 1$ pour frais de poste et $ manutention)

GRAND SOLDE ANNUEL LEMÉAC
DURANT LE MOIS DE FÉVRIER
L'OCCASION UNIQUE POUR
PROFITER DE PRIX IMBATTABLES









(Prix calculés à la valeur du F.F. le 31-12-83: .1505 et arrondis au .05 sup.)

POUR UN CHOIX INCOMPARABLE UN SEUL ENDROIT

LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 LAURIER OUEST
MONTRÉAL 273-2841

• À l'exception des livres codés A,B,X4-5-6-7
• Ces prix ne s'appliquent que pour la durée de la vente et pour les volumes en magasin.

Survivre aux pays du mensonge

EN POCHE

GILBERT GRAND

« Ne pas vivre dans le mensonge »: cette maxime exigeante et quasi subversive, dont Soljenitsyne a fait un art de survivre sous l'oppression totalitaire, sert également de moteur à deux inoubliables romans « dissidents », *Incognito* du Roumain Petru Dumitriu et *La Faculté de l'inutile* de Iouri Dombrowski, heureusement réédités en format poche.

Le revers de cette médaille (« mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose »), est illustré de la façon la plus inquiétante qu'il soit par Vladimir Volkoff dans *Le Montage*, un roman d'espionnage sur cet art dans lequel le KGB est passé maître: la désinformation, qui gangrène l'Occident.

Petru Dumitriu, **Incognito**, Points-romans/Seuil, 696 pages.

Un des grands livres des années 60 avec *Le Docteur Jivago*, *Le Premier Cercle* et *Le Pavillon des cancéreux*. Petru Dumitriu, qui est passé à l'Ouest en 1960, trace le portrait exemplaire d'un homme qui, après une ascension rapide dans la hiérarchie du PC roumain, avec toutes les compromissions et exactions que cela comporte, entend soudain la voix de sa conscience.

Dans la chute qui suit inévitablement, Sébastien, le héros, devient une sorte de « saint » professant amour et pardon, la pire subversion dans ce monde amoral et désespéré. La réédition de ce roman qui pose magistralement les questions les plus existentielles s'imposait. À quand celle du cycle des *Boyards* ou celui de *L'Homme aux yeux gris* ?

Iouri Dombrowski, **La Faculté de l'Inutile**, Le Livre de poche/Biblio, 576 pages.

Durant les quelque 25 années passées dans le goulag stalinien, Dombrowski a appris à résister et Zybine, le héros de son roman, lui ressemble. Happé dans l'implacable machine à mentir et à tuer de la NKVD, qui avait fait sienne le principe de l'Inquisition: « il n'y a pas d'innocents », il conserve son honneur d'homme. Animé d'un « mépris libérateur », il confond tous ses juges instructeurs dans des dialogues qui ferait le bonheur d'un metteur en scène un peu curieux.

Cette coupe verticale dans le système concentrationnaire, tracée avec une précision d'entomologiste, Dombrowski l'étaie parallèlement avec une méditation troublante sur le procès du Christ, dans la droite lignée de la « légende du Grand Inquisiteur » des *Frères Kamarazov* de Dostoïevski. Vraiment un livre dont l'écho va s'amplifiant au plus profond de la mémoire.



Vladimir Volkoff, **Le Montage**, Presses-Pocket, 444 pages.

On savait depuis *Le Retournement* que les romans d'espionnage de Volkoff sortent de l'ordinaire mais avec *Le Montage*, il s'est vraiment surpassé. Au point que vous vous surprendrez, une fois refermé ce livre aussi inquiétant qu'éclairant, à soupçonner même vos amis ! C'est que Volkoff vous aura dévoilé les ressorts et dessous de la désinformation, de la manipulation dont sont victimes les opinions publiques et gouvernements occidentaux.

Avec une ironie féroce, Volkoff fait évoluer sa « taupe » dans les milieux littéraires, avec lesquels il en profite d'ailleurs pour régler bien des comptes. En effet, en adepte de *L'Art de la guerre* de Sun Tzu, le maître-espion du KGB, qui a planifié tout ce « montage », sait que la bataille se gagne aussi sur le terrain des idées, par la démoralisation de l'ennemi: par la création de mouvements pacifistes, par exemple ! Vos yeux se dessilleront à la lecture du chapitre sur « le levier, le triangle et le fil de fer » (pp. 78-89). Vraiment essentiel dans la situation politique internationale de l'heure.

Et pour achever votre éducation sur le mensonge, il est urgent de lire, ou relire:

George Orwell, **1984**, Folio/Gallimard, 439 pages.

Plus que jamais un livre d'actualité. À entendre Big Brother répéter inlassablement ses slogans: « La guerre c'est la paix. La liberté c'est l'esclavage. L'ignorance c'est la force », on a envie d'ajouter du même souffle: « Plutôt rouges que morts ». Cette réflexion sur le langage, qui a d'ailleurs donné l'adjectif orwellien, sur sa manupulation par les politiciens et autres dictateurs, était vraiment prophétique. Mots du pouvoir, pouvoir des mots.



Parmi les nouveautés

Joseph Roth, **La Marche de Radetzky**, Points-romans/Seuil, 353 pages.

On vient de redécouvrir les richesses de Vienne fin de siècle, qui fut également fin de l'empire austro-hongrois et de cette Mitteleuropa qui a marqué la culture du XXe siècle de façon décisive, de Kafka à Musil en passant par Freud, Rilke et Malher entre autres illustrissimes. Le roman de Josef Roth, qui trace le destin de trois générations de la famille von Trotta de 1860 à 1914, réussit de façon magistrale à expliquer la désintégration de l'empire des Habsbourg. À redécouvrir de toute urgence.

Charles-Albert Cingria, **Bois sec Bois vert**, L'Imaginaire/Gallimard, 286 pages.

Ce génial touche-à-tout suisse, dont les oeuvres longtemps dispersées ne comptent pas moins de 12 volumes, fait, depuis les années 30, l'objet d'un culte auprès d'initiés parmi lesquels on a pu compter Claudel, Cocteau, Max Jacob, Jean Paulhan et Ramuz. Entrez dans le « labyrinthe harmonique » de son oeuvre et vous serez saisis de jubiliation devant cette prose fastueuse, qui pétille d'intelligence, de spontanéité, de fraîcheur poétique, d'érudition (fausse ou vrai, qu'importe !). Un rien déclenche son génie vadrouilleur: « Il n'y a que la vie qui m'intéresse », a-t-il noté un jour. Une promenade avec Cingria, « c'est une perpétuelle réconciliation avec l'univers », selon la belle formule de P.-O. Walzer. On ne retrouve cet art de la digression portée à une telle perfection que, peut-être, chez un Alberto Savinio.

Marthe Robert, **La Vérité littéraire** et **Livre de lectures**, Le Livre de poche/Biblio-essais, 157 et 159 pages.

La valeur de ces deux volumes de critique littéraire ne se mesure vraiment pas à leur minceur. Au fil de ses lectures, Marthe Robert, grande spécialiste de Kafka, note dans un Journal les questions, les réflexions suscitées spontanément. Se profilent ainsi les fondements d'une critique riche de culture philosophique et psychanalytique particulièrement éclairante.

Philip Roth, **Laisser courir**, Folio/Gallimard, 2 volumes, 377 et 499 pages.

Loin du délire débridé des oeuvres postérieures (*Portnoy et son complexe*, *Le Sein*, *Professeur de désir*), ce premier roman est plutôt un modèle du naturalisme américain. Proche du *Rabbit* d'Updike par le côté velléitaire de son héros, il s'impose par sa description élaborée des moeurs des milieux universitaires des années 50. Milan Kundera voit en Philip Roth « un grand historien de l'érotisme américain »; à la réflexion, leurs oeuvres entretiennent une étrange parenté.

Joseph Kessel, **La Passante du Sans-Souci**, Folio/Gallimard, 220 pages.

Le dernier rôle à l'écran de Romy Schneider, dont la silhouette hantera désormais les pages de ce roman émouvant de Kessel, écrit en 1936. La déchéance d'une femme qui lutte par tous les moyens pour arracher son mari aux camps nazis, au nom d'un amour qui ne résiste pas aux horreurs du temps.

Catherine Hermary-Vieille, **Le Grand Vizir de la nuit**, Folio/Gallimard, 253 pages.

Remarquable exemple d'une nouvelle génération de romans historiques alliant dépaysement et style éclatant. Les auteures y semblent particulièrement à l'aise, voir l'inoubliable *Sultane* de Catherine Clément et maintenant ce *Grand vizir de la nuit*, prix Fémina 1981. Les fastes et cruautés de l'Orient, les langueurs des sérails où s'exacerbent pourtant les passions amoureuses, narrés dans la grande tradition des conteurs arabes.

Paula Jacques, **Lumière de l'oeil**, Folio/Gallimard, 274 pages.

Les derniers jours tranquilles de la communauté juive du Caire de 1952 à 1957, vus à travers les yeux d'une petite fille en qui s'éveille la femme. Coloré et émouvant.

Obsédés textuels

par Jacques Poisson

★ Jean Delisle, **Les Obsédés textuels**, Éditions Asticou, 196 pages.

VOICI un romar écrit à la première personne, où l'auteur, — traducteur et professeur de traduction à Ottawa, — caricature le milieu traductionnel. Le récit commence dans une taverne quelconque et se termine dans la section pour traducteurs d'un hôpital psychiatrique.

Les trois principaux personnages sont l'humoriste blasé qui assure la narration et tire les ficelles; un traducteur de la fonction publique surnommé Pablo, ivrogne, verbomane et candidat à la folie; Donatien, traducteur déchu, « traductopathe » et fou fieffé.

Dans son prologue, l'auteur finaude pour mettre en contraste le mérite des traducteurs, qui font « avancer le progrès », et le peu d'estime que leur accorde l'ingrate société. Cette injustice inspirera à Donatien un esprit de chevalerie et fera de lui un don Linotte de la Revanche, vocation à l'origine de la donquichotterie « défense et illustration des traducteurs », offerte en épilogue.

Est-ce que Jean Delisle aurait voulu se faire l'émule à la fois de Molière (le traducteur malgré lui), de Cervantès, d'Alphonse Allais (à l'humour glacé), tout en réalisant le pari d'incorporer dans son oeuvre un gigantesque fichier de termes et de locutions comme on en trouve chez certains membres de notre profession à penchants de collectionneurs ?

Malgré la verbosité allant presque de soi dans un tel amalgame, *Les Obsédés textuels* abondent en drôleries, en réflexions piquantes et en péripéties d'un comique achevé.

La définition de la traductopathie, par exemple, est à signaler: « Sensation de nausée à la vue du franglais, de l'hexagonal ou du joual; pénible sensation d'étourdissement devant les phrases-spaghetti et les mots-éléphants; hypersensibilité aux fautes d'orthographe et de grammaire; crainte maladive de commettre par inadvertance anglicismes, pléonasmes ou solécismes, manie de traduire les affiches unilingues et de critiquer les bilingues ».

Dans la même veine ou à peu près, don Linotte de la Revanche (parent allitératif de don Quichotte de la Manche) entre dans une colère vengeresse en apercevant le calque « oeufs larges » (large eggs), puis assène des coups de bâton à l'épicier responsable.

À mon humble avis, à supposer qu'il n'y ait pas contradiction entre cet adjectif et ce substantif, Jean Delisle aurait intérêt à modérer sa passion des mots et des jeux de mots, à élaguer son style, à tendre vers l'unité de genre, à faire plus de place à l'humour souriant et moins à la caricature bouffonne et redondante.

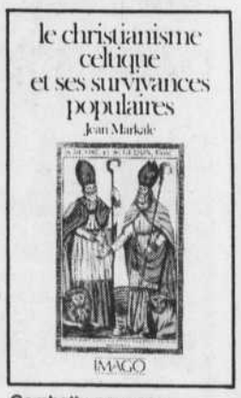
Son remarquable talent pour la satire y gagnerait sans doute.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN
Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Samedi, le 25 février de 14h à 16h
FRANCINE NOËL
auteure de MARYSE
Samedi, le 3 mars de 14h à 16h
PIERRE OLIVIER
auteur de LES MILITAIRES ONT ENVAHI MANHATTAN
Samedi, le 10 mars de 14h à 16h
JEAN ROYER
Samedi, le 17 mars de 14h à 16h
GUY ROBERT
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et De l'épée) Outremont, Montréal Tél.: 274-3669
librairie agréée

Alice
Le nom
REVUE CORPS ÉCRIT N° 8
D'où vient et où va le nom ?
ROGER DADOUN. *A Babel, qu'en fut-il?*
BÉATRICE ANDRÉ-LEICKNAM. *La signification du nom en Mésopotamie*
JACQUES GOLDSTAIN. *Le nom dans le Nouveau Testament*
JEAN MARKALE. *Le nom, la parole et la magie*
A. DE VINCENZ. *Les noms de personnes slaves*
MICHELLE GOBERT. *Le nom, cet inconnu et une inconnue*
Interlude
ROLAND JACCARD. *Douceur des noms*
JACQUES MADAULE. *Le nom perdu et retrouvé*
TRISTAN DE LAIGUE. *Corte*
MARCELIN PLEYNET. *Fragment du chœur*
L'artiste et le nom
PIERRE EMMANUEL. *Changer de nom*
DOMINIQUE DESANTI. *Masquer son nom*
FRANÇOIS NOURISSIER. *La Nourrice sèche*
VICTOR DEL LITTO. *Beyle-Stendhal : Un nom un et multiple*
GÉRALD ANTOINE. *D'une poétique à une métaphysique du nom*
PIERRE CITRON. *Sur les noms chez Giono*
JEAN-CLAUDE MATHIEU. *Le poète renaît char*
GEORGES RAILLARD. *Signatures*
DANIEL CHARLES. *L'impersonnalité en art*
Chroniques
Les livres, par BÉATRICE DIDIER, MANUEL DE DIÉGUEZ, VÉNUS KHOURY-GHATA et SERGE KOSTER
puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif: Les Éditions Françaises Inc., 1411, rue Ampère, Boucherville (Québec), J4B 6C5 Tel.: 641-0514

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT.


Jean-Baptiste Bernadotte, Général sous la révolution, maréchal d'empire et enfin, Roi de Suède.
bibliothèque historique
384 pages $17,60


Combattu pour ses tendances libertaires, le christianisme celtique connaîtra une évolution marquante pour l'ensemble de la chrétienté.
Imago
264 pages $22,85


D'abord Viking brutal et orgeuilleux, puis grand Roi de Norvège, il demeure le plus populaire des Saints du Nord.
bibliothèque historique
320 pages $24,90


Grand voyageur vénitien, Marco Polo s'embarque à l'âge de 17 ans. Il traversera toute l'Asie en passant par la Mongolie...
bibliothèque historique
240 pages $13,50
EN VENTE DANS TOUTE LES LIBRAIRIES
Diffusion Raffin
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué.

Vient de paraître
Le Maternage mal salarié
Travail sexué et discrimination salariale en milieu hospitalier
D. Gaucher 260 p. 18$
Douceville en Québec
La modernisation d'une tradition
C. Moreux
456 p. 25$
Revue *Criminologie*
Les Femmes et la justice pénale
Numéro réalisé par L. Langelier-Biron et R. Collette-Carrière
112 p. 7,50$
Collection « Lignes québécoises »
Émile Nelligan
Les racines du rêve
J. Michon
180 p. 15$
Gérard Bessette
L'Incubation et ses figures
A. Piette
212 p. 17,95$
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25
Le livre universitaire

à lire cette semaine


Ah! l'hiver qui continue et immanquablement la déprime qui s'insinue.
VAINCRE LA DÉPRIME est un livre qui donne à l'utilisateur les moyens nécessaires pour pratiquer sa propre thérapie en 26 exercices progressifs.
Henri Martin-Laval, membre depuis 1969 de la Corporation des psychologues du Québec, est chroniqueur à l'émission « Il fait toujours beau quelque part » à Radio-Canada.
VAINCRE LA DÉPRIME de Henri Martin-Laval
LIBRE EXPRESSION
disponible dans toutes les bonnes librairies



SOCIALISME ÉTATISME et DÉMOCRATIE
DORVAL BRUNELLE
L'analyse qui est proposée ici se veut critique aussi bien à l'endroit du capitalisme que du socialisme.
De fait, pour sortir de l'« enfermement » dans lequel nous figent l'Ouest libéral ou conservateur et l'Est socialiste, il n'est d'autre solution que de renouer avec les courants démocratiques les plus divers, les plus variés et de chercher à jeter les bases du démocratisme. C'est à ce prix que la socialisation en cours dans nos sociétés pourra déboucher sur la consolidation de souverainetés collectives.
12 $
SAINT-MARTIN LA MAISON DES LIVRES QUI QUESTIONNENT
EDITIONS SAINT-MARTIN
4073 ST-HUBERT
MONTRÉAL H2L 4A7
525-4346

Trois films, plusieurs vies de femmes

par Richard Gay



Elizabeth Edmonds dans «Experience Preferred but not Essential» de Peter Duffell

Si vous aimez les films modestes mais réussis, simples mais inoubliables, ne ratez pour rien au monde **Experience Preferred ... but not Essential,** un petit bijou cinématographique du réalisateur britannique Peter Duffell.

Si le nom Duffell ne vous dit rien, sachez que c'est Peter Duffell qui, à l'époque, a réalisé la plupart des épisodes de la fameuse série *Chapeau melon et bottes de cuir* dont le titre original anglais était *The Avengers*. Qui ne se souvient pas en effet de la belle Madame Peel ?

Sachez aussi que le producteur d'*Experience Preferred* est David Puttnam, celui-là même qui a produit ces dernières années *Chariots of Fire* et *Local Hero*, qui ont participé étroitement au nouvel élan que connaît actuellement l'industrie cinématographique britannique, et dont *Experience Preferred* constitue une autre incontestable preuve.

Cette nouvelle réussite britannique a pour personnage principal Annie, une jeune étudiante de milieu populaire qui s'est déniché un travail d'été comme serveuse dans la salle à manger d'un hôtel perché sur la côte du pays de Galles. Une jeune femme toute simple et timide qui, l'espace d'un été, apprendra non seulement le métier de serveuse, mais découvrira la vie, l'amour, et se découvrira aussi elle-même.

Experience Preferred nous fait voir tout d'abord les exigences et le rythme frénétique du travail des serveuses qui, plateau ou commande à la main, passent 100 fois par jour les portes battantes entre la salle à manger et la cuisine.

Proche du métier, le film est également proche de ceux qui l'exercent. En effet, Peter Duffell trace un portrait attachant non seulement d'Annie, le personnage principal, mais aussi de ceux et celles qui l'entourent.

Tout d'abord, les autres serveuses qui, dans un premier temps, l'accueilleront plutôt froidement parce qu'elle est étudiante, un jeune cuisinier aussi qui s'éprendra d'Annie, un apprenti cuistot aux tendances homosexuelles qui cédera finalement aux avances d'un autre employé de l'hôtel qui, somnambule, se promène complètement nu sur les étages, un garçon de table plutôt violent et imitateur d'Elvis, les amis des serveuses et enfin la maîtresse du propriétaire.

Bref, tout un petit monde, habilement esquissé et tendrement observé par un cinéaste qui, de façon évidente, a tout d'abord voulu respecter la dimension humaine de son récit. Et si le résultat est drôle et amusant, l'humour naît de la justesse du regard et de la vérité des situations.

Le tout est admirablement servi par des dialogues bien tournés et des comédiens qui, sans jamais vouloir prendre la vedette, font vivre leur personnage à travers les multiples chassés-croisés, depuis le grenier de l'hôtel où sont hébergées les serveuses jusqu'à la salle à manger du rez-de-chaussée.

Le spectateur sort totalement ravi de ce film jamais prétentieux, jamais insistant qui compose une belle comédie de moeurs et de caractères, un film d'espoir aussi. Et le plaisir du spectateur est d'autant plus grand qu'il est conscient de voir là une perle rare parmi tous les films actuellement à l'affiche.

Experience Preferred ... but not Essential est présenté au Cinéplex, un ensemble de neuf salles pas facilement accessible. Mais cette fois le déplacement vaut le coup, et une fois sur place vous voudrez peut-être profiter de l'occasion pour voir, si ce n'est encore fait, *The Big Chill*, un des bons films de l'année 1983.

★

Heart Like a Wheel a aussi une femme pour personnage principal. Une femme très différente cette fois puisqu'il s'agit de Shirley Muldowney, championne de course automobile qu'interprète la comédienne Bonnie Bedelia. Le film reconstitue les grandes lignes de la carrière et de la vie personnelle de cette femme unique dans le milieu de la course automobile habituellement réservé aux hommes.

Réalisé par Jonathan Kaplan, *Heart Like a Wheel* mêle habilement et sans prétention la dimension féministe du récit et la description bien documentée du milieu de la course automobile. Dans sa première partie surtout, la réalisation est captivante, réussissant à faire partager totalement au spectateur les émotions vécues par les différents personnages et surtout celles de Shirley, qui décide de prendre le volant et de se mettre à gagner.

La réalisation a, dans son ensemble, l'allure d'un film de série B, une approche qui convient parfaitement au personnage principal, à son ambition et au milieu décrit. D'où une indéniable vérité.

Et Kaplan maîtrise adroitement son récit, le poussant toujours vers l'avant, nous fait vibrer à tous les points forts du scénario et a obtenu de ses interprètes, Bonnie Bedelia et Beau Bridges en particulier, de superbes performances.

Heart Like a Wheel, un film qui réussit un pari difficile, soit de combler féministes, passionnées de course automobile et amateurs de bon cinéma. (Alexis Nihon)

★

On ne peut malheureusement en dire autant de **Pense à ton désir,** une production vidéo d'une trentaine de minutes réalisée par Diane Poitras et principalement interprétée par Luce Guilbeault et Renée Girard.

Ce ne sont pas les comédiennes qui sont en défaut ici, mais le scénario qui montre trop peu, qui ne laisse pas suffisamment de place à la réflexion et à l'émotion et qui se contente de nommer par le biais des dialogues un certain nombre de problèmes ayant trait aux femmes dans la cinquantaine: ménopause, vieillissement, retraite, situation sociale, situation économique ... On dirait un lexique.

Cet embryon de fiction pourra peut-être cependant servir de point de départ à des discussions ou à des séances d'animation. C'est d'ailleurs dans cet esprit et en fonction de cet objectif d'animation que *Pense à ton désir..* sera présenté à partir de lundi et jusqu'à dimanche prochain au cinéma Parallèle.

Jasny retrouvé

par Francine Laurendeau

Il fut un temps où le cinéma tchécoslovaque, nettement à l'avant-garde de la liberté d'expression en Europe socialiste, nous étonnait par son insolence, sa fraîcheur, son invention. Parmi ses meilleurs réalisateurs, mentionnons Vera Chytilova (*Les Petites Marguerites*), Ivan Passer (*Éclairage intime*), Jaromil Jires (*La Plaisanterie*), Milos Forman (*Les Amours d'une blonde*). Et Vojtech Jasny, né en 1925, précurseur de cette « nouvelle vague » dont *Un jour un chat* fut un des meilleurs moments du Festival de Cannes 1964. Ce film, charmante satire sociale sur l'hypocrisie d'un directeur d'école, utilisait astucieusement la couleur qui apparaissait chaque fois que le chat magicien mettait ses lunettes ...

Mais les lendemains du Printemps de Prague stoppèrent pour longtemps cet élan créateur. Chytilova et Jires furent plus ou moins condamnés au silence. D'autres se condamnèrent à l'exil, comme Passer (*Cutter's Way*) et Forman, qui poursuit avec succès sa seconde carrière américaine (*One Flew Over the Cuckoo's Nest, Hair* ...).

Mais qu'est devenu dans la débâcle Vojtech Jasny, dont nous n'entendions plus guère parler ? Eh bien, il tourne toujours, principalement en Allemagne fédérale, et une courte rétrospective que lui consacre ces jours-ci la Cinémathèque québécoise nous permet aujourd'hui et demain de revoir *Un jour un chat* ainsi que trois films de sa période d'exil.

La rétrospective Jasny se termine dimanche par *Le Retour du vieux monsieur* (Autriche, 1978), dont la première de deux parties raconte les rapports affectueux qui unissent un petit garçon et son grand-père. Ce dernier, à l'approche de Noël, comprend d'autant mieux son petit-fils qu'il est envahi par le souvenir de sa propre enfance. Un assez curieux mélange de nostalgie peut-être autobiographique et d'annotations étranges, comme cette mystérieuse porte en forme de masque solaire, font de ce produit de l'exil un film inégal et attachant.

★

Plaquée par son mari, une drôle de bonne femme aux traits anguleux, court vêtue et juchée sur de trop hauts talons, arpente les trottoirs de New York — elle qui déteste marcher — ou se gave de chocolat pour noyer son chagrin. Un quinquagénaire sympathique va bientôt draguer la belle proie et nous assistons, peu à peu, à la naissance d'un couple.

La documentation sur ce film est parcimonieuse. Vraisemblablement tourné par une équipe réduite, avec toutes les scories du son direct, des dialogues improvisés et des contraintes imposées par un petit budget, **Can She Bake a Cherry Pie ?** est une longue conversation principalement entre un homme (Michael Emil) et une femme (Karen Black) qui apprennent à se connaître, découverte souvent malhabile et cocasse. Le réalisateur s'appelle Henry Jaglom.

Malgré ses défauts, le film se laisse voir avec plaisir. Les personnages sont bien campés (comme cet inénarrable couple au pigeon), les dialogues souvent amusants, les comédiens convaincants. Le ton personnel et l'humour insolite de cet Henry Jaglom méritent le détour. Au Cinéplex.

Dernière semaine
Carrefour international présente
NICARAGUA/HONDURAS: ENTRE DEUX GUERRES
de: Danièle Lacourse, Yvan Patry et Jackie Reiter
« Indispensable pour mieux comprendre la crise qui bouleverse l'Amérique centrale » — La Presse
« L'important, c'est l'intensité de la présence humaine, le récit qui nous plonge dans le quotidien angoissant » — Le Devoir
jusqu'au 16 février à 19h15 à L'AUTRE CINÉMA
6430 rue Papineau TÉL.: 722-1451

Le GIV présente: Pense à ton désir...
Du 13 au 19 Fév. à 19h30
UN VIDÉO DE DIANE POITRAS AVEC LUCE GUILBEAULT RENÉE GIRARD
CINÉMA PARALLÈLE
3682 Boul. St-Laurent tél.: 843-4725
Sur écran Sony 100" Cité électronique Vidéo

"UN FILM À VOIR ABSOLUMENT" – Francine Laurendeau (Le Devoir)
POUR TOUS
L'amie
un film de MARGARETHE VON TROTTA
HANNA SCHYGULLA • PETER STRIEBECK • ANGELA WINKLER
12.15, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50.
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

PRIMA FILM présente
le jour de son mariage, il tombe follement amoureux... d'une autre.
POUR TOUS
LE JEUNE MARIÉ
UN FILM DE BERNARD STORA
RICHARD BERRY
BRIGITTE FOSSEY
ZOE CHAUVEAU
RICHARD ANCONINA
tous les jours: 1:25 - 2:30 - 5:15 - 7:15 - 9:10
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Nanouk Films et Cinéma Libre présentent
marc-a. Fortin 1888 - 1970
Un film d'André Gladu
avec Pierre Chagnon et Lionel Villeneuve
précédé de Villeneuve, Peintre-Barbier
Prix de la Critique Québécoise 1983
(section moyen métrage)
du 17 au 23 février à 19h30 L'AUTRE CINÉMA 6430 Papineau (angle Beaubien) 722-1451
du 28 février au 4 mars à 19h00 CINÉMA PARALLÈLE 3682 blvd. St-Laurent, Mtl 843-6001
Le film est POUR TOUS

Un film exceptionnel. Un chef-d'oeuvre. – Simone de Beauvoir
PALME D'OR FESTIVAL DE CANNES 83
LA BALLADE DE NARAYAMA
14 ANS
un film de SHOHEI IMAMURA
VIVAFILM
SAM., DIM. 1.30, 4.00, 6.30, 9.00
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30
SEMAINE 6.30 & 9.00
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
En japonais avec sous-titres français.

RENÉ MALO présente
"Un film étrangement fascinant, magnifiquement photographié et rigoureusement mis en scène..." VARIETY
"Tout est, dans ce film, sensualité brûlante, jeux du désir et de la volupté..." LE MONDE
"Un film insolite... qui s'impose et captive..." L'HUMANITÉ
BERNARD GIRAUDEAU LAUREN HUTTON
Hécate Maîtresse de la Nuit
18 ANS Adultes
UN FILM DE DANIEL SCHMID
AVEC JEAN BOUISE
AVEC LA PARTICIPATION DE JEAN-PIERRE KALFON
ET AVEC JULIETTE BRAC / GERARD DESARTHE
D'APRÈS "HECATE ET SES CHIENS" DE PAUL MORAND (ERNEST FLAMMARION EDITEUR)
ÉCRIT PAR PASCAL JARDIN
PRIMÉ PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINÉMA
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
tous les jours: 12:15 - 2:20 - 4:30 - 6:35 - 8:45

MICHEL GALABRU
LE BOURGEOIS GENTILHOMME de MOLIÈRE
Un film de ROGER COGGIO
POUR TOUS
ROGER COGGIO • ROSY VARTE • LUDMILA MIKAEL • ELISABETH MARGONI JEAN-PIERRE DARRAS • ROBERT MANUEL • XAVIER SAINT MACARY •
chanson interprétée par MICHEL SARDOU
Distribution FRANCE FILM
Cinema du COMPLEXE desjardins 1
12.45, 15.20 17.55, 20.30
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

HANNA SCHYGULLA Prix d'interprétation féminine CANNES '83
18 ANS Adultes
"C'EST BEAU À PLEURER... Éblouissante performance d'Hanna Schygulla!" – Jacques Siclier, Le Monde
"Ce film reste longtemps dans la tête, il fait son chemin, au fil des images qui reviennent nous hanter. Divine, géniale Hanna Schygulla..." – Chantal Jolis, Ticket
L'Histoire de Piera
un film de MARCO FERRERI
ISABELLE HUPPERT | HANNA SCHYGULLA | MARCELLO MASTROIANNI
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
lun. à ven.: 7:30 - 9:30
sam.-dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

L'INTERPRÉTATION EST PARFAITEMENT CONVAINCANTE. FILMS À VOIR
SANS DOUTE LES DÉBUTS REMARQUABLES ET IMPRESSIONNANTS D'UN RÉALISATEUR, DEPUIS DES ANNÉES. ROBERT ESNIER
DUR, TRISTE, PASSIONNANT ET EXCELLENT FILM. LONDON TIMES
UNE POÉSIE À LA FELLINI. BOSTON HERALD
IL ME VIENT À L'ESPRIT COMME UNE SORTE DE FEMME ÉLÉPHANT. LOUIS SKORECKI DANS LE TÉLÉGRAMME
TRÈS IMPRESSIONNANT. DUKE SPECIAL
ADMIRABLE. LE DEVOIR LES CHRONIQUES DU CINÉMA
Gagnant des prix
GRAND PRIX DU PUBLIC Festival du Cinéma en Abitibi 83
LION D'OR. Meilleure première oeuvre. Festival de Venise 1982
BRONZE HUGO. Festival de Chicago
PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE. Festival of Festivals 1982
POUR TOUS
Le goût de l'eau
DE SMAAK VAN WATER
V.O. avec sous-titres français
un film de ORLOW SEUNKE
avec GERARD THOOLEN • DORIJN CURVERS
SAM., DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30
SEMAINE 7.30, 9.30
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

ARTICULE présente...
Panorama du cinéma expérimental canadien
quatrième soirée
ROBERT PERRAULT
ELLIS EPP - MICHAEL SNOW
à la Cinémathèque Québécoise
le jeudi 16 février à 20 h 35
Pour information: Centre Articule (514)842-9686

Ténors et barytons

DISQUES

CAROL BERGERON

★ **Gérard Souzay** (baryton), Alfred Cortot (piano): Robert Schumann (1810-1856), Dichterliebe, op. 48, enregistré en 1956. Kirsten Flagstad (soprano), le Philharmonia Orchestra, direction Wilhelm Furtwängler: Richard Strauss (1964-1949), Quatre derniers Lieder, enregistré le 22 mai 1950. Turnabout TV 34830, texte de présentation en anglais.

★ **Dietrich Fischer-Dieskau** (baryton): Gustav Mahler (1860-1911), Lieder eines fahrenden Gesellen (Chants d'un compagnon errant), Symphonie-Orchester des Bayerischen Rundfunks (Orchestre symphonique de la Radiodiffusion bavaroise), direction Rafael Kubelik. Rückert-Lieder et les Kindertotenlieder (Chants pour des enfants morts), le Berliner Philharmoniker, direction Karl Böhm. Deutsche Grammophon 2531 375, réédition d'enregistrements de 1964 et 1970, texte de présentation en français.

★ **Placido Domingo** (ténor): « Belcanto Domingo », des arias de Mascagni (Mamma, quel vino è generoso), Giordano (Amor ti vieta et un di all'azzurro spazio), Leoncavallo (Vesti la giubba), Ponchielli (Ciolo é mar), Verdi (Ma se m'è forza perderti, Ah si, ben mio et Celeste Aida), Cilea (La dolcissima effigie), Puccini (Nessun dorma), Donizetti (Tombe degl'avi miei . . .), l'Orchestre du Deutschen Oper de Berlin, direction Nello Santi. Teldec 6.42954 AG, réédition d'un enregistrement de 1968, texte de présentation en français.

★ **José Carreras** (ténor): des arias de Verdi (I vespri siciliani, Rigoletto, Ernani et Attila), Donizetti (L'elisir d'amore, Roberto Devereux), Rossini (Stabat Mater, Guglielmo Tell), le London Philharmonic Orchestra, direction Jesus Lopez-Cobos. Philips 9500 977, texte de présentation en français.

DOMINGO et Carreras, deux ténors. Fischer-Dieskau et Souzay, deux barytons. Pendant que les premiers font de la voix, les autres font de la musique. Il n'est, bien entendu, pas question de généraliser en affirmant que tous les ténors ne pensent qu'à faire leur petit numéro, qu'à pousser leur gueulante, pour employer une expression un peu familière.

Il est sans doute possible de prendre un certain plaisir à écouter Placido Domingo: après tout, son timbre de voix n'est pas vilain. Mais aussitôt que l'on fait suivre ce Domingo de 27 ans (Teldec) du Carreras de 35 ans (Philips), on remarque immédiatement une différence dans la qualité et le naturel de l'émission vocale. Ce qui semble à la limite du faisable chez Domingo devient presque facile chez Carreras. À force d'entendre Domingo gémir et chanter à pleine voix, ce disque devient lassant pour ne pas dire franchement agaçant.

Heureusement que depuis cet enregistrement de 1968, Placido Domingo a su prouver qu'il avait du talent. On peut se demander alors si cette réédition était absolument nécessaire: c'est, à mon avis, un péché de jeunesse qui n'ajoute rien à la gloire du ténor espagnol.

Le disque de Carreras, autre ténor espagnol, n'est pas plus transcendant que celui de son compatriote mais il est, au moins, tout à fait supportable. On l'écoute avec plaisir parce que le chanteur fait preuve d'un peu plus d'imagination et que son accompagnateur, le chef d'orchestre espagnol Jesus Lopez-Cobos, est tout simplement remarquable à la tête du London Philharmonic.

On peut parfois reprocher aux deux célèbres barytons Gérard Souzay (né en 1918) et Dietrich Fischer-Dieskau (né en 1925) de pratiquer un art qui n'évite pas toujours le pléonasme. Un art, comme écrivait Roland Barthes (*Mythologies*, éditions du Seuil) essentiellement « signalétique » qui ne cesse d'imposer non l'émotion, mais les signes de l'émotion. Barthes appelle cela « l'art bourgeois ». Mais lorsqu'ils ne versent pas dans l'exagération, ils sont des interprètes extraordinaires. Ils se servent de leur voix, de leur intelligence et de leur sensibilité pour faire de la musique.

La firme Turnabout nous offre avec Souzay, accompagné du légendaire pianiste Alfred Cortot, une admirable version des *Dichterliebe*, op. 48 de Robert Schumann, réalisée en 1956. Si pour cet enregistrement, Cortot ne semble pas en très grande forme pianistique, cela n'empêche cependant pas la rencontre des deux interprètes avec la partition de Schumann d'engendrer une extraordinaire réussite sur le plan poétique. L'imagination musicale règne en maître: ça respire, ça vit, on sait trouver les bonnes couleurs.

L'autre face du disque nous offre la création des *Vier Letzte Lieder* (Quatre derniers lieder) de Richard Strauss par la soprano Kirsten Flagstad, Wilhelm Furtwängler et le Philharmonia Orchestra, en 1950. C'est donc un document exceptionnel qui n'est terni que par la piètre qualité technique de la reproduction. Le Schumann n'étant pas davantage une réussite à cet égard, on se demande vraiment si les techniciens de Turnabout n'auraient pas pu faire mieux.

Deutsche Grammophon réédite trois Mahler, des lieder que Fischer-Dieskau a enregistrés il y a quelques années. Les *Kindertotenlieder* et les *Rückert-Lieder* (quatre) datent de 1964 (DG 138,879) et les *Lieder eines fahrenden Gesellen* de 1970 (DG 2530 630).

Chantés par une voix de mezzo, Kathleen Ferrier ou Janet Baker, les *Kindertotenlieder* sont évidemment très émouvants. Toutefois, la version pour baryton et surtout chantée par un Fischer-Dieskau n'est pas moins touchante.

DG a eu tout à fait raison de reprendre ces trois Mahler car ils sont à placer dans les grandes réussites de Fischer-Dieskau. D'autre part, les réussites du baryton allemand sont toujours des modèles du genre.

Un hommage émouvant au couple av Paul-Macdonald

par Suzanne Asselin

★ **Les Grands Ballets Canadiens.** Hommage à Annette av Paul. Programme: « Capriccio » (1967) de Balanchine; musique: Stravinsky; costumes: Nicole Martinet; éclairages: Nicholas Cernovitch. « Adieu Robert Schumann » (1979) de Brian Macdonald; musique: Schumann et Schafer; décors: Claude Girard; costumes: François Barbeau; éclairages: Nicholas Cernovitch. « Findings » (1983) de Brian Macdonald; musique: J.S. Bach et Serge Garant; scénographie et costumes: Claude Girard; éclairages: Jane Reisman. À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dernière représentation ce soir à 20 h.

LES Grands Ballets Canadiens célèbrent un événement spécial. La première danseuse Annette av Paul, associée depuis 14 ans à la compagnie montréalaise, fait ses adieux. Et quels adieux! La ballerine qui fête son 40e anniversaire de naissance ce soir était dans une forme physique exceptionnelle lors de la première jeudi, dans le rôle de Clara du ballet *Adieu Robert Schumann*.

Tout au long de sa longue carrière à Montréal, Mme av Paul (l'épouse du chorégraphe Brian Macdonald) a été l'un des piliers de la compagnie et plus que jamais, son absence sera remarquée. Annette av Paul n'est pas de celles qui font des ravages sur la scène. Mais elle est une danseuse impeccable. Dans le Schumann signé Macdonald, elle a totalement libéré ses émotions comme une plaie ouverte.

Ce rôle dramatique doit être dansé et interprété par une artiste sensible, mûre et expressive. Av Paul réunit toutes ces qualités. Jacques Drapeau est aussi profondément touchant dans le rôle du fameux compositeur victime du déclin de ses facultés mentales. Et le chorégraphe Brian Macdonald, qui avait spécialement créé cette oeuvre en hommage au danseur Vincent Warren en 1979, a composé l'un des ballets les plus denses et poétiques de sa carrière. La contralto Maureen Forrester, qui joue la veuve Schumann, chante passionnément ce grand chef-d'oeuvre de la scène. Les sculptures géantes du scénographe Claude Girard, des moitiés de corps d'homme et de femme dévorant l'espace, réussissent à encadrer l'oeuvre sans l'écraser et l'élèvent au niveau de l'archétype.

Il y a une autre étoile au firmament de Brian Macdonald: son dernier ballet intitulé *Findings*, qui a été conçu l'été dernier pour le 50e anniversaire du Centre d'arts de Banff. Cette oeuvre qui clôturait le spectacle de jeudi n'a pas suscité de chaleureux applaudissements. Sans doute parce que ce n'est pas une oeuvre facile et sympathique. Quoi qu'il en soit, *Findings* est le reflet d'une époque, de notre époque. L'atmosphère de l'oeuvre me rappelle certaines oeuvres de Béjart avec le mysticisme en moins.

Cette chorégraphie en trois sections, articulée à partir d'un collage de musiques de J.S. Bach et Serge Garant, est une oeuvre de type cyclique qui nous laisse sur une note d'espoir modéré dans la race humaine. La structure chorégraphique et, encore une fois, l'ingénieuse scénographie de Claude Girard, témoignent de la relation étroite entre les créateurs. Cet immense décor en toile de fond ressemble à un réseau de lignes convergeant vers le cercle, devant lequel se dresse une série d'échelles où se contorsionne un homme, peut-être l'artiste (Daniel Lauzon).

C'est une oeuvre d'ensemble où une quinzaine de danseurs évoluent avec une certaine harmonie (première section) et qui prend le visage de l'exploitation et de la terreur (la deuxième section). Les solos, les pas de deux et de trois sont ici particulièrement révélateurs. Les mouvements grincent, les pointes sont brisées, les corps ignorent le respect de l'autre. Gioconda Barbuto et Sylvain Lafortune interprètent l'un des pas de deux les plus durs et les plus convaincants qu'il m'ait été donné de voir depuis plusieurs années. Ces corps qui s'entrechoquent constamment vibrent d'une intensité rare. Il en est de même d'un pas de trois dansé par Sylvain Senez, David La Hay et Rey Dizon. Les coups de pieds en l'air empruntés à l'art martial, les corps lancés de côté qui aboutissent dans de grands écarts faciaux démontrent que le mouvement n'est pas qu'esthétique.

Enfin, le *Capriccio*, une oeuvre du regretté Balanchine, s'inscrit dans la tradition établie par les Grands Ballets de présenter, au moins une fois par année, un des ballets du chorégraphe néo-classique, qu'ils interprètent d'ailleurs avec beaucoup de brio.

Sonore sans visuel

par Carol Bergeron

★ Aux Événements du Neuf: *Le haut-parleur bien éclaté* (concert acousmatique). Au programme: *Don quichotte corporation* (mouvements 2 et 4) (1981) d'Alain Savouret (1942-), *Paradis* (1984) de Christian Calon (1950-), *OPERAaaA* (1983) et *Métal* (1983) de Marcelle Deschênes et Alain Thibault (1956-), *De cristal, d'angoisses et de montagne* (1979) de Michel Longtin (1946-), *Carnaval* (1984, fragments) de Yves Daoust, *Sous le regard d'un soleil noir* (1981, version courte) de Francis Dhomont (1926-), *Orlanda* (1981) de Patrick Ascione (1953-). Jeudi le neuf février, salle Alfred-Laliberté de l'UQAM.

Tout le monde, ou presque, pratique l'écoute « acousmatique » de la musique car il suffit de faire jouer un disque ou d'écouter la radio. Jeudi, les « Évènements du neuf » présentaient un concert acousmatique de musique électroacoustique, c'est-à-dire un concert de musique pour bande magnétique sans aucun support visuel et sans qu'il soit possible de voir d'où proviennent les sons. Jusque-là, cependant, rien de très neuf à se mettre sous la dent.

Mais ce qui donnait au dernier concert des « Événements du Neuf » un caractère particulier et intéressant au plus haut degré, c'est la manière de présenter, voire de représenter les oeuvres électroacoustiques inscrites au programme.

D'abord le lieu: la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM qui est loin d'être l'endroit idéal, a été fort bien utilisée en fonction du public restreint, présent jeudi soir dernier.

Pour diffuser cette musique, on a utilisé un « orchestre » d'une vingtaine de haut-parleurs disposés de manière à placer l'auditeur dans un environnement sonore. Bien que s'adressant uniquement à l'oreille, le concert acousmatique n'en doit pas être moins spectaculaire.

Enfin, signalons la présence d'une console de mixage et d'un chef de son puisque la musique électroacoustique peut s'interpréter comme une partition de Beethoven. Et c'est là d'ailleurs qu'elle prend tout son relief, grâce à une marge d'improvisation qui la fait vivre dans l'instant présent. Autrement, elle se fige rapidement et c'est alors qu'il devient nécessaire de lui donner un support visuel.

Toutes les oeuvres inscrites au programme se prêtaient à cette approche interprétative de la musique électroacoustique. Toutefois, ici, à Montréal, cette manière de faire est relativement nouvelle. On la dit française. C'est donc naturellement autour du compositeur français Francis Dhomont, qui enseigne actuellement à l'Université de Montréal, que se sont regroupés les Deschênes, Longtin, Daoust, Thibault et Calon: cinq compositeurs qui par leur talent témoignent de la vitalité et de la qualité de la musique électroacoustique au Québec.

Sans parler des qualités intrinsèques de chacune des oeuvres, il faut cependant souligner que les plus hauts moments du concert ont été ceux où l'interprétation fut la plus efficace, ceux où la spécialisation fut la mieux réussie. Dans ce domaine Francis Dhomont fut le maître incontesté. Sa technique voire même sa virtuosité du mixage tranchait sur celle de ses jeunes collègues.

Ce concert des « Événements du Neuf » inaugurait donc une avenue prometteuse et qui devrait faire des prochains concerts de musique électroacoustique qui s'en inspireront des événements à ne pas manquer.

DÉBUT *présente*



DOMINIQUE MOREL
et
DOUGLAS NEMISH
duo-pianistes

Oeuvres de Bach, Bartok, Poulenc, Brahms

le samedi 18 février à 20h

SALLE POLLACK
555 Ouest, rue Sherbrooke

Prix des places: **$5, $3 (étudiants)**
Renseignements: **392-8224 ou 878-9680**

SHIATSU

Le CENTRE DE PLEIN-ÊTRE à Saint-Charles-sur-Richelieu offre sa prochaine session de formation en SHIATSU à compter de mars 84 et jusqu'en août 84.

La formation est de 250 heures.

Elle conduit à l'obtention d'un certificat en SHIATSU.

Animatrice:
Yuki Rioux, sexologue spécialiste en SHIATSU auteure de « SHIATSU ET SENSUALITÉ » aux Éditions de l'Homme.

Rens.: **(514) 584-2575**
du lundi au vendredi entre 9h à 16h

UNIVERSITE CONCORDIA

Département de musique présente

l'Orchestre de Concordia

Sherman Friedland, chef d'orchestre
Alissa Mitchenko, piano

Oeuvres de: Beethoven, Wagner

Le samedi 11 février 1984
20 h
Chapelle Loyola
7141, rue Sherbrooke o.
Entrée libre
Renseignements: 482-0320, poste 611



MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN MONTRÉAL

Cité du Havre, Montréal
H3C 3R4 Tél.: 873-2878

ENTRÉE LIBRE

Ligne 168, stations McGill et Bonaventure
Samedi et dimanche: autobus du Musée

Ministère des Affaires culturelles Musée d'art contemporain

LISE BÉGIN
Défolier
jusqu'au 4 mars 1984

ROBIN COLLYER
Oeuvres choisies 1969-81
jusqu'au 28 février 1984

CHRISTIAN KIOPINI
Oeuvres récentes
jusqu'au 4 mars 1984

LA COLLECTION PERMANENTE
Acquisitions récentes
jusqu'au 28 février

AUTOUR DE LA PHOTOGRAPHIE
Films par/sur des photographes
11-12 février, 14h

Demain à 16.30 heures
et tous les dimanches de février et de mars

RETROUVAILLES
10 jeunes comédiens disent et chantent
NOS VIEUX POÈTES
mise en scène: **Huguette Uguay**

Café Théâtre Quartier Latin
4303 St-Denis (Métro Mont-Royal)

Entrée: $4. adultes $3. étudiants

T.N.M.

L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

En première nord-américaine,

le ténor

LOUIS GENTILE

du Darmstadt Staatstheater
présente
une soirée de bel canto,
accompagné par

JEANNINE LACHANCE

avec la participation du

CHOEUR I FOGOLÂR FURLANS

les 18 et 22 février 1984,
amphithéâtre H-110
Université Concordia
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
à 20 h

Autre activité:

AN EVENING DOWN MEMORY LANE

Musique de danse interprétée par

LOUIS GENTILE AND COMBO

le 23 février 1984
au Centre communautaire
du campus Loyola
Université Concordia
7141, rue Sherbrooke Ouest
à 20 h 30

Les billets sont en vente au coût de 10 $ à l'Université Concordia, soit à la réception du pavillon Hall, au 1455, boul. de Maisonneuve Ouest, soit à la réception du pavillon de l'administration, au 7141, rue Sherbrooke Ouest. On peut également les commander par la poste en expédiant un chèque à l'adresse suivante: Université Concordia, 7141, rue Sherbrooke Ouest, Pièce CC-304, Montréal (Québec) H4B 1R6 — Téléphone: 482-0320, poste 238

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

TURANDOT

de Puccini
(chanté en italien)



Dans le rôle de la princesse chinoise Turandot
Elisabeth Payer-Tucci

Maria Pellegrini • Thanos Petrakis • Don Garrard
André Lortie • Paul Trépanier • Jean-Clément Bergeron
Claude-Robin Pelletier • Claude Létourneau

Chef d'orchestre: Michelangelo Veltri • Mise en scène: Bliss Hebert
Décors et costumes: Allen Charles Klein • Maître des choeurs: René Lacourse

Orchestre symphonique de Montréal

21, 24, 27 février, 3, 7, 10 et 14 mars 1984

Première, vendredi, samedi: 12$, 15$, 21$, 30$, 35$
Lundi, mercredi: 12$, 15$, 20$, 28$, 33$
Rideau: 20 heures précises

Cette production est présentée grâce à la Banque Nationale.

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra: Gulf Canada • Les Pharm-Escomptes Jean Coutu

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets: 514 **842 2112**

Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Borduas, Plamondon et Giacometti au MBA

par Gilles Daigneault

Si elles ne sont pas toutes passionnantes ni spectaculaires, les expositions du Musée des beaux-arts (MBA) qui accompagnent la rétrospective d'Alex Colville ont au moins le mérite de montrer des oeuvres de la collection permanente (dont la quasi totale occultation est un mal chronique de nos musées).

D'abord (à tout seigneur, tout honneur), un mot du merveilleux accrochage d'oeuvres de **Borduas,** autour du grand escalier, qui rappelle combien le MBA est bien pourvu sur ce sujet. Dominé par l'admirable *Étoile noire* (1957), particulièrement mis en valeur ici, ce corpus de 11 tableaux qui s'échelonnent de 1941 à 1957 exprime en raccourci toute l'aventure du peintre avec ses ruptures (par exemple, entre le *Portrait de Madame G,* 1941, et la petite *Abstraction verte,* également de 1941, qu'on vient de retrouver) et ses continuités (par exemple, entre la période de New York et celle de Paris). Décidément, il faudra bien qu'un jour quelqu'un se décide à consacrer quelque part une salle permanente à l'oeuvre de Borduas.

★

De Borduas, qui aurait beaucoup aimé faire une carrière de peintre-décorateur d'église, on passe à **Antoine Plamondon** (1804-1895), qui a consacré une bonne partie de son temps à cette pratique. En effet, le MBA prend prétexte d'un mémoire de maîtrise d'Yves Lacasse sur la peinture religieuse de Plamondon pour sortir de ses réserves les six stations qu'il possède — et vraisemblablement les seules encore existantes — du fameux Chemin de croix de l'église Notre-Dame que les Sulpiciens avaient commandé au peintre, vers 1835.

Les six tableaux sont accompagnés de tout un appareil didactique qui raconte leur mésaventure (ils ont été refusés par l'Église pour cause d'hétérodoxie religieuse) et, surtout, qui situe cet ensemble dans un problème plus vaste: celui des commandes du clergé aux artistes pour décorer ses monuments et des copies de modèles européens que ces commandes entraînaient.

Les stations de Plamondon sont donc des copies, et il aurait été intéressant d'inclure dans l'exposition quelques oeuvres profanes du peintre, contemporaines de son Chemin de croix, pour mesurer la part de sa personnalité qui s'y glisse malgré tout. Ajoutons qu'une petite monographie claire et soignée, rédigée par Yves Lacasse qui agit comme conservateur invité, permettra aux intéressés de faire le tour de toute cette question. (Jusqu'au 1er avril).

★

D'autre part, la conservatrice des dessins et estampes du Musée, Micheline Moisan, profite de ce que le Cabinet accueille une exposition de la Galerie nationale du Canada sur **le livre illustré au Québec et en France de 1900 à 1950** pour montrer quelques-uns des trésors du MBA en cette matière, notamment des albums qui contiennent des estampes de Rouault, de Chagall, de Matisse et, plus près de nous, de Giguère et de Molinari.

Quant à l'exposition de la Galerie nationale, elle évite ces luxueux ouvrages bibliographiques pour ne s'intéresser qu'aux livres de diffusion massive, ce qui est à la fois plus original et moins spectaculaire. En outre, le point de vue du conservateur et documentaliste Jean-René Ostiguy est inattendu puisqu'il confronte les ouvrages réalisés ici et leurs équivalents français, ce qui fournit l'occasion de quelques rapprochements heureux (par exemple entre Pellan et Cocteau ou entre Mousseau et Matta) et aussi de quelques autres, plus laborieux.

Quoi qu'il en soit, cette proposition d'Ostiguy — qui n'est pas sans analogie avec celle de ses *Esthétiques modernes au Québec de 1916 à 1946* — a au moins le mérite de regrouper un corpus d'oeuvres à peu près complètement ignorées des chercheurs officiels. (Jusqu'au 19 février)

★

Enfin, si les trois sculptures, les deux dessins et le tableau de **Giacometti,** réunis dans le cadre de la série *Au fil des collections,* se trouvent passablement à l'étroit — surtout à cause des oeuvres tridimensionnelles — dans le petit espace qui leur est ménagé près du Café du Musée, les acquisitions récentes en art contemporain respirent mieux dans la grande salle du haut qui propose, entre autres, un énergique face-à-face entre la nouvelle peinture américaine (Leon Golub) et la nouvelle peinture française (Dominique Gauthier et Yves Reynier).

Maureen Forrester

Suite de la page 17

le genre de personne qui se contentera de distribuer des subventions sans m'assurer que les candidats ont du talent et l'ambition de poursuivre une carrière. Mais attention: je donnerai juste ce qu'il faut, selon les besoins, pas un sou de plus. »

Car l'argent est rare et précieux et il doit être utilisé à bon escient. Au Conseil des Arts, elle dispose d'un budget de $ 65 millions qu'elle juge insuffisant et dès sa nomination en janvier elle a réclamé qu'il soit augmenté. « Il nous faudrait quatre fois plus d'argent pour satisfaire tous les besoins de nos artistes et les aider à développer leur talent. Aussi ai-je l'intention de voir personnellement à ce que les fonds soient distribués et employés judicieusement. Je me suis assuré d'avoir un droit de regard sur les demandes de bourses et je les étudierai au mérite avec mes collègues, les 21 membres du comité administratif qui représentent toutes les provinces et les régions du Canada. »

Chaque fois qu'elle part en tournée, Maureen Forrester consacre son temps libre à rencontrer les gens du milieu et échanger avec eux. Elle accepte volontiers de parler de son métier et de discuter de tout et de rien avec les jeunes, et avec les membres des clubs sociaux ou d'affaires partout à travers le pays: « Je dois cette considération et cette estime à tous mes concitoyens, particulièrement ceux des petites villes et des villages qui n'ont pas souvent l'occasion d'aller au concert ou au théâtre. »

La nouvelle présidente du Conseil des Arts prêche donc d'exemple mais elle avoue en riant que cela ne lui est guère difficile: « J'accepte toutes les invitations. Je ne sais pas dire non ! Que je sois à Victoria, à Edmonton, à Moncton, je m'organise ou on m'organise pour que je rencontre des gens, et croyez-moi nous ne parlons pas nécessairement d'art ou de musique mais de tout. »

Cette femme de 54 ans, d'une incroyable énergie, est née à Montréal, « sur la même rue que Michel Tremblay », précise-t-elle. « Il m'arrive de faire un pèlerinage dans mon quartier. Je dis au chauffeur de taxi: conduisez-moi au 5334 rue Fabre ! Et je me souviens de mon enfance, de ma jeunesse avec délices. De mes flirts aussi . . . » Elle raconte cela en riant à gorge déployée et va même jusqu'à fouiller dans son sac pour en sortir une lettre qu'elle a reçue récemment d'un de ses anciens voisins qui lui faisait la cour . . . au parc Lafontaine.

Maureen Forrester estime avoir eu beaucoup de chance dans la vie. Toute jeune elle manifesta un grand talent pour la musique et le chant mais elle avoue aujourd'hui qu'elle aurait préféré devenir danseuse ! Encouragée par sa mère et un peu plus tard par le financier montréalais J.W. Connell, elle a pu se perfectionner et poursuivre sa brillante carrière à l'étranger.

En entrevue, elle rappelle toujours le nom de son mécène: « Ce n'est que justice à lui rendre. J'ai eu beaucoup de chance et je souhaiterais que tous les jeunes artistes canadiens en aient autant. Le Conseil des Arts s'occupe d'eux depuis déjà 25 ans mais il ne peut pas tout faire. Il faudrait que nos millionnaires fassent leur part en laissant leur fortune, une partie tout au moins, pour le développement des arts et de la culture. J'ai connu la veuve d'un richard dans une petite ville des États-Unis qui a acheté un magnifique piano Steinway qu'elle a mis à la disposition des jeunes de son patelin. Elle voulait ainsi perpétuer la mémoire de son mari plutôt que d'encadrer sa photo dans de l'or...Voilà ce que j'appelle disposer de son argent avec intelligence. »

Des anecdotes, Maureen Forrester pourrait en raconter pendant des heures et des heures, tant elle respire la joie de vivre et l'amour de son métier. Elle le fait d'ailleurs au magnétophone puisqu'elle rédige ses « mémoires » — le tome 1 naturellement, dit-elle avec ironie — qui paraîtront cet automne à Toronto.

« J'ai pour ainsi dire fait une carrière facile. Je n'ai jamais manqué de travail pour la simple raison que les voix de contralto sont rares et fort en demande. Il faut dire aussi que les voix basses et graves, contrairement aux *soprani,* n'ont jamais les rôles principaux dans les opéras, ce qui évite la compétition et par conséquent bien des problèmes . . . »

Des critiques, cette spécialiste des lieder nous dira qu'ils sont généralement favorables pour elle mais qu'elle n'y attache pas plus d'importance qu'il ne faut: « Je tiens compte des remarques qui relèvent des fautes de diction par exemple. Mais encore là, je suis sur mes gardes: on m'a reproché récemment un défaut de prononciation dans une chanson d'amour du XVe siècle écrite dans un diaclecte néerlandais. Je l'avais pourtant apprise avec un expert en la matière, si bien que le critique, lui-même ignorant ce détail, s'est confondu en excuses devant moi. » On lui a déjà reproché d'avoir un agent new-yorkais, ce à quoi elle souligne que ce métier n'existait pas ici au moment où elle a commencé sa carrière.

La chanteuse, qui vit à Toronto, nous parle de ses cinq enfants dont les âges s'échelonnent de 19 à 28 ans. « Je leur ai appris très jeune à choisir un métier qu'ils aimeraient. Je leur disais: peu importe quelle voie vous entendez prendre mais au moins faites ce que vous aimez ! » Ils ont suivi ce conseil. « Moi, mes bijoux, ce sont les frais d'université que j'ai payés », commente leur mère qui ajoute ne pas avoir envie de faire un récital d'adieu. « Quand je déciderai de quitter la scène, je le ferai aussitôt. »

Rassurez-vous, ce n'est pas pour demain: son carnet d'engagements est rempli jusqu'en 1986 ! Et elle n'a pas non plus l'intention d'enseigner. « Je ne sais trop ce que je ferai à ma retraite: peut-être de la danse ? »

Et c'est en faisant une pirouette qu'elle prend congé pour rentrer à son hôtel et revenir dans une heure assister au concert de l'OSM à la Place des Arts.

Jean-Pierre Ronfard

Suite de la page 17

nous, pour nous, mais vers lui, que l'on veut amener à explorer son propre imaginaire, à remettre en question la normalité du théâtre, à saisir la réalité théâtrale dans l'espace et le temps que ce public partage avec nous. *Californie* c'est une invitation au voyage . . . »

★

Né dans le nord de la France mais poussant sa jeunesse du côté ensoleillé d'Alger et de la Grèce, Jean-Pierre Ronfard débarquait au Québec en 1960. En 24 ans il est devenu, à la fois, l'un des plus importants hommes de théâtre et l'un des plus libres, constamment en questionnement. Gouverneur « à vie » de l'École Nationale de Théâtre (il fut de sa fondation en 1960 avec Gascon et Michel Saint-Denis), il anime aujourd'hui dans une caserne de pompiers de la rue Fullum un groupe de recherche théâtrale qui a donné avec *Vie et mort du roi boiteux* la plus magique aventure du théâtre québécois.

Homme de théâtre plus que doué et d'une humilité profonde, sorte de confrère anarchiste des Roux et Gascon, professeur d'histoire du théâtre et menuisier de ses décors, sa culture jaillissait en toute liberté dans les six épisodes de sa saga des Ragone et des Roberge, Ronfard est celui qui a donné une réalité visuelle au théâtre de Claude Gauvreau en créant *Les oranges sont vertes* en 1972, cet « ouragan de lumière » qui a traversé la scène du Port-Royal.

Longtemps secrétaire général du TNM, Ronfard y a monté la majorité de ses mises en scène (si l'on excepte celles du Théâtre Expérimental) depuis son premier spectacle au Québec, *Oreste,* qui dans la controverse fit 12 soirs. C'était en 1960. Jean Hamelin écrit dans *Le Renouveau du théâtre au Canada français* que ce spectacle « synthétique, sous le triple signe du théâtre, de la musique et de la danse » constitue « un véritable effort de renouvellement de la part du TNM ». Millaire et Boisjoli défendaient un spectacle sans doute en avant de son temps dans le contexte conservateur québécois. Le public bouda cette première tragédie grecque (et l'une des rarissimes) du TNM.

Il faudra 10 ans pour que Ronfard signe un autre spectacle au TNM. Ce sera un *Misanthrope* en habit de ville en 1971. Puis il y aura depuis un Ronfard presque à chaque saison, le seul théâtre de Montréal où il dit se sentir bien même s'il n'aime pas « les architectures contraignantes ». « Tu ne peux pas avoir une bousculade du public dans ces théâtres où tout, de la publicité à la forme du hall, du système d'abonnés aux sièges fixés au sol, est là pour suggérer la passivité. »

On a tout Ronfard en alignant les auteurs qu'il a montés au TNM. Brecht, Jarry, Gauvreau, Ionesco, Ducharme. Liberté du langage, déconstruction des formes, poésie, folie, amour total du théâtre. Ronfard est un anarchiste respectueux du théâtre, qui aime Claudel et qui refuse l'acquis, qui participe à *Californie* et qui voudrait avoir la possibilité de monter Oedipe-Roi quelque part dans un théâtre officiel.

★

Le théâtre de demain. Ronfard voudrait bien monter les pièces qu'il aime, *Lear, Lorenzaccio, Le Soulier de satin,* mais d'un autre côté il craint cette « manie actuelle, mondiale, de se lancer dans de nouvelles lectures des classiques ». « Il y a quelque chose d'inquiétant lorsqu'on voit tous les plus grands metteurs en scène, comme Strehler dont j'ai vu, béat, sa *Tempête* à Paris, ne travailler que sur des pièces anciennes. Où est le théâtre d'aujourd'hui ? Moi je préférerais travailler sur les vieux mythes, le comique Sisyphe par exemple, qui est Buster Keaton, plutôt que reprendre les mêmes textes. Il faut écrire son théâtre. »

Le théâtre de demain, Ronfard le voit « s'enfonçant dans l'entité théâtrale ». « Ce sera du théâtre-théâtre, appartenant aux poètes, aux comédiens, aux metteurs en scène, aux créateurs et non aux producteurs. Il ne s'agira plus seulement d'illustrer un texte, mais de manier l'espace, le temps, les rythmes, les couleurs, il s'agira de faire des choses qui ne puissent être faites qu'au théâtre et, en trouvant ce qui distingue le théâtre, on rejoindra l'émotion, la présence, la poésie. »

Ici, maintenant, Ronfard constate deux absences: l'auteur et le metteur en scène. « Si le théâtre québécois est vivant, c'est qu'il a la chance de compter sur une bande de comédiens de très grand talent. Profitant de ce corps d'interprètes, il faudrait aller plus loin. Gauvreau, Ducharme n'ont pas fait de petits, depuis Tremblay il y a une mollesse d'écriture, et dans la mise en scène il y a toujours eu retard. »

« On a un théâtre de comédiens, la preuve les succès de *Vendredi soir, La Déprime, Broue, Syncope,* toutes les pièces écrites par des comédiens qui mettent en relief la qualité des comédiens. Mon désir serait de voir proliférer une activité d'écriture et de mise en scène aussi riche, aussi gaie, vivante, que cette activité de jeu. Ce serait fantastique de retrouver des duos, comme l'exceptionnel cas Brassard-Tremblay, des rencontres comme ça renouvellent le théâtre, ce n'est pas vieux jeu que de rêver à Pitoeff-Pirandello, Jouvet-Giraudoux, c'est la dynamique du théâtre et quand, comme chez Brassard-Tremblay, des comédiens entrent dans cette dialectique auteur-metteur en scène, c'est merveilleux. »

Lorsqu'il est arrivé à Montréal, Ronfard rappelle qu'on pouvait à peine compter trois représentations par soir dans le vif des saisons. Aujourd'hui, c'est parfois 20 rideaux qui se lèvent. Mais, hormis cette profusion, le théâtre québécois piétine. Il s'enferme dans des pratiques rigides. Ronfard le constate, retour d'Allemagne, de Rio, de Paris. Il dit sentir chez la plupart des metteurs en scène québécois une complaisance, une absence de tempérament théâtral. « Si l'on y regarde, il y a Brassard, qui a une ligne à lui, un style, pas toujours clair, mais résultant d'une audace créatrice . . . »

Optimiste, il dit soudain que les années à venir vont révéler des metteurs en scène qu'il voit à l'oeuvre, il parle de Larry-Michel Demers (*Boomerang*), de René-Daniel Dubois (*Panique à Longueuil*) et d'Yves Desgagnés (*Syncope, La Passion de Juliette*), qui partent à la redécouverte du théâtre sans s'embarrasser des influences trop sages de leurs aînés.

Et lui, Ronfard, compagnon de Marie Cardinal qu'il rencontra en 1950 au premier Festival d'Avignon (ils jouaient dans *Le Sicilien ou l'amour peintre* de Molière), ne s'embarrassant de rien, a commencé à écrire dans un petit port du Brésil une nouvelle pièce. Titre général: *Les Aventures de Christine de Casamance.* Il est possible que l'affaire comprenne au moins huit pièces, de la tragédie à la farce en passant par l'opérette, et qu'il faille tout un week-end pour suivre les péripéties de ce qui me semble (pour le peu qu'on en sache) une nouvelle *École des femmes.*



Deux dernières aujourd'hui au TNM à 17h et 21h de **LA PASSION DE JULIETTE** de Michelle Allen dans une mise en scène de Yves Desgagnés. En vedette dans l'ordre habituel, Luc Durand, Christiane Raymond, Pierre Chagnon, Markita Boies et Sophie Clément. *(Publicité)*

LA BOÎTE À ÉCHOS

L'Association pour le développement des arts visuels à Montréal, en collaboration avec le Services des sports et loisirs, offre deux stages en arts plastiques et en montage d'exposition. Les stages auront lieu les 17-18-19 février pour les arts plastiques et les 2 et 3 mars pour le montage d'exposition. On peut s'inscrire en téléphonant à Nicole Gauvin à 725-9581.

■

Le conseil d'administration de l'Association des producteurs de fims du Québec a élu Danièle J. Suissa au poste de présidente. Elle succède à Pierre Lamy récemment nommé par le ministre des Affaires culturelles à la nouvelle Régie du cinéma.

■

La Roseraie du restaurant Hélène de Champlain présente ce soir, à partir de 18 h 20, un grand bal mondain sous la présidence de M. Berjeaud, attaché culturel au consulat général de France.

■

On peut voir jusqu'au 19 février à la Galerie des HEC, une exposition des photographies de Gabriel Lefebvre. La galerie est localisée dans l'École des Hautes Études commerciales, 5255, avenue Decelles. Renseignements: 343-3838.

■

La Société canadienne d'aquarelle annonce qu'elle tiendra son premier salon en avril. Les artistes qui peignent à l'aquarelle qui désirent soumettre leurs oeuvres peuvent le faire en écrivant à la SCA, Centre culturel de Verdun, 5955, Bannantyne, Verdun. 768-1149.

NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL
du 14 Février au 10 Mars 84
la Californie
ESPACE LIBRE / 1945 FULLUM / 521-4191

LES DIMANCHES APRÈS-MIDI... DU THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS!
12 février 1984 à 14 heures
EXPOSITION ET SPECTACLE DE MARIONNETTES
« BARNABÉ-LES-BOTTINES »
d'après le conte québécois
« Le Roi de Novilande »
de Cécile Gagnon
(pour enfants 4 ans et plus)
Rens. et rés.: 935-7257
À LA GALERIE DE MARIONNETTES DU THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
550 ATWATER, Métro Lionel-Groulx
Coût d'entrée: 2,50 $ enfant, 3,50 $ adulte

50e SAISON • 50e SAISON • 50e SAISON • 50e SAISON
OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
12 FÉVRIER — Dimanche 14h30
RAFFI ARMENIAN
Lauréats du Concours OSM (Chant et piano)
BERLIOZ: Waverley ouverture
MOZART: « Parto, Parto » (La Clemenza di Tito) soliste: Sandra Graham, mezzo-soprano
MOUSSORGSKY: Air de Marina (Boris Godunov) soliste: Sandra Graham, mezzo-soprano
LISZT: Concerto no 2 en la majeur pour piano soliste: Walter Prossnitz, piano
LES CONCERTS ESSO
MOZART: Concerto no 21 en do majeur pour piano, K. 467 troisième mouvement soliste: Nhât Viet Phî, piano
RACHMANINOV: Concerto no 3 en ré mineur pour piano, op 30 deuxième et troisième mouvements soliste: Linda Marie Ippolito, piano
BEETHOVEN: Ouverture Leonore no 3
BILLETS: 5,75 $, 8,50
Une heure avant le concert, 100 billets seront offerts à $3.50 si disponibles.
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts — Guichets: 514 842-2112 — Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

ciel mf-98,5 présente
LOUISE FORESTIER
JE SUIS AU RENDEZ-VOUS
UN RETOUR FOUDROYANT!...
RENOUEZ AVEC UNE STAR!
13 au 18 MARS C'est un rendez-vous!
théâtre FÉLIX-LECLERC
1450, Ste-Catherine est coin Plessis (Beaudry)
Guichet lun. au sam. midi à 21 h
Renseignement: 521-4650
Frais de service 0.50$ par billet
Ticketron: 288-3651
Tele-tron: 288-3782
Visa Master Card
Frais de service
LIVRAISON À DOMICILE: 288-3782 seulement $2.00 par livraison

SMCQ présente
ELECTRIC PHOENIX
JEUDI 16 FÉVRIER
SALLE POLLACK, 20h
BILLETS $8 / ÉTUDIANTS $4
RÉSERVATIONS 526-5117

Demers: une archéologie intimiste

Expositions

GILLES DAIGNEAULT

LES travaux récents de Denis Demers, exposés à la galerie **Aubes 3935** (3935 rue Saint-Denis), s'intitulent *Corpus Naos*, mais ils auraient pu tout aussi bien s'intituler *De courts moments*, comme une série précédente — et particulièrement réussie — de l'artiste et comme, du reste, la plupart des oeuvres qu'il a réalisées au cours des dernières années.

En effet, il s'agit toujours de variations extrêmement subtiles, à l'intérieur d'une structure à la fois très forte et très *permissive* (la richesse des variations en témoigne), qui signalent ici le passage du temps dans un espace ambivalent, creusant comme un paysage et bloqué comme un vieux mur.

On verra que la mise en boîte des oeuvres — exigée par leur matérialité (il faut bien protéger la surface plâtrée et aussi la construction tridimensionnelle qui s'y appuie) — suggère fortement l'idée d'une fenêtre qui donnerait sur un paysage assez classique, en même temps que la profondeur de celui-ci est niée par une foule d'interventions et de formes qui ne sauraient exister que sur un plan.

D'autre part, les images sont toujours lourdement connotées, faisant référence à divers moments (et à divers lieux) de l'histoire de l'art et aussi de l'histoire, plus intimiste, de l'artiste et de son oeuvre. Ainsi, à la dialectique de l'espace plat et de l'espace profond, s'ajouteront celles de l'art classique (au sens très large) et de la modernité, et d'une mémoire tantôt très privée tantôt plus archéologique, ce que la juxtoposition des deux termes du titre laissait d'emblée pressentir (« Naos » étant un vieux mot égyptien qui signifie à peu près « tabernacle »).

Il aurait fallu dire encore un mot de l'accouplement heureux, vers le centre de la composition, de la figure architecturale et d'un fragment privilégié du fond, particulièrement travaillé, qui est surélevé physiquement et qui occupe une sorte de *no man's land* entre la fresque et la sculpture, mais l'espace nous fait défaut...

Cette exposition qui confirme autant le sérieux de l'artiste que de la petite galerie qui l'accueille est à voir absolument. (Jusqu'au 29 février)

★

Depuis plus de 20 ans, Serge Lemoyne est considéré comme un de nos artistes les plus originaux, et qui a eu forcément plus que sa part de déboires. Aussi, quand la galerie **Michel Tétreault** (4260 rue Saint-Denis) a annoncé que la prochaine exposition de Lemoyne allait s'intituler *Le Triste Sort réservé aux originaux*, on était en droit de penser qu'il s'agirait d'une sorte d'autobiographie.

Or, il n'en est rien. Les « originaux », ce sont ici les oeuvres d'art originales, par opposition aux reproductions et, surtout, aux diapositives à partir desquelles les oeuvres des artistes sont connues, commentées, jugées et... achetées.

À ce propos, une déclaration d'Alexandre Gaudieri, directeur du Musée des beaux-arts, au *Journal de Montréal* (dont l'agrandissement fait partie de l'accrochage), donne toute son actualité à cette vieille histoire: « Et je compte remplir ce mandat (i.e. le régional) en organisant une grande exposition d'art québécois, peut-être pas dans un avenir tout à fait immédiat; mais j'espère monter cette exposition en demandant aux artistes québécois de nous soumettre quelques diapositives de leurs oeuvres qui seraient examinées par un jury international, et nous constituerions ainsi une exposition de très haut calibre. »

Personnellement, je frémis en pensant au calibre d'une exposition d'art québécois qui serait organisée dans ces conditions. Lemoyne, quant à lui, a décidé de court-circuiter le processus: il expose carrément des diapositives chez Michel Tétreault et épargne ainsi à ses grands tableaux un déplacement coûteux et, croit-il, à peu près inutile. Les nouveaux tableaux demeureront donc à l'atelier, avec les anciens.

À la galerie, les oeuvres sont remplacées (?) par des textes divers — qui, eux, ne perdent rien à ne pas être des originaux —, des vidéos qui rendent compte de l'élaboration des tableaux aussi bien que de la réaction du public, le soir du vernissage, etc. On peut même adresser des messages à l'artiste qui s'engage à répondre, toujours par vidéo...

L'idée de Lemoyne est simple, et saine. Si elle ne remet pas l'art en question — ce serait plutôt le contraire ! —, elle risque de susciter d'utiles réflexions sur la nature même d'une exposition, d'un vernissage, et aussi sur notre attitude à l'égard des originaux, le mot incluant aussi bien les oeuvres que les artistes... (Jusqu'au 4 mars)

P.S. J'ai eu la chance de voir *en personne* les nouveaux tableaux de Lemoyne. Ils sont très beaux !

★

David Bolduc est certes une des figures les plus brillantes et les plus sympathiques de ce qu'on a appelé l'école de Toronto, un mouvement qui a son origine dans celui de la grande peinture abstraite américaine des années 60 (le lien entre les deux étant établi notamment par l'oeuvre de Jack Bush).

Son travail est bien connu à Montréal où il est exposé régulièrement depuis plus de 10 ans et, cette fois-ci, c'est la collaboration inusitée de trois galeries — **Art 45, Gilles Gheerbrant** (dont on apprend avec soulagement qu'elle n'est pas *complètement* fermée) et **Don Stewart** — qui nous vaut une présentation assez imposante de ses travaux récents (au 1460 rue Sherbrooke ouest).

La peinture de Bolduc n'a jamais été indifférente à ce qui se passe dans l'histoire de l'art (ancien et moderne) et, ici, elle subit manifestement le contrecoup de la flambée de la nouvelle figuration torontoise. Elle est plus complexe que jamais, et ses signes — à peu près toujours les mêmes — se métamorphosent et s'accumulent sur la surface à un rythme qui n'a plus grand-chose à voir avec celui de ses sages icônes de la fin des années 70.

À signaler, dans les nouvelles oeuvres, une recrudescence de l'humour qui laisserait entendre que Bolduc ne s'abîme pas complètement dans toute cette aventure, et aussi un travail très subtil de la surface, obtenu par le laminage de papiers de riz qui gardent la mémoire d'états antérieux du tableau en même temps qu'ils permettent l'obtention de couleurs voilées et de formes un peu sauvages comme celles des papiers découpés et collés. (Jusqu'au 23 février)

★

La galerie **Esperanza** (2144 rue Mackay), résolument éclectique, présente une quarantaine d'oeuvres du grand artiste d'origine guatémaltèque Carlos Merida, né en 1891 et établi à Mexico depuis 1919.

Très jeune, le peintre a étudié à Paris avec Modigliani, Mondrian et van Dongen, mais son travail porterait plutôt les marques de l'influence de Klee, de Miro et de Kandinsky. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre intérêt de cette présentation que d'y suivre, de 1934 à 1979, les transformations de ces influences au contact d'un tempérament profondément marqué également par la civilisation maya et, d'autre part, par l'art des peintres muralistes mexicains (comme Rivera avec qui Merida a d'ailleurs travaillé).

Ce syncrétisme pourrait rappeler celui que proposait ici l'oeuvre de Pellan chez qui les influences européennes étaient amalgamées à des éléments empruntés à l'artisanat québécois, à l'art amérindien ou inuit. Dans l'ensemble, une exposition très éclairante sur un art fort mal connu chez nous. (Jusqu'au 28 février)

ÉCHOS

Dimanche, à 20 h 30, le réseau TVA, présente un spécial *Neiges et graffiti*, à l'occasion du 25e anniversaire de la motoneige Ski-Doo. En vedette, on retrouve, Normand Brathwaite, Belgazou, Louise Portal et Joël Denis, dans des textes de Guy Fournier.

■

Les Concerts Lachine présente l'ensemble Musica Comerata de Montréal, dans un programme de Mozart-Straninsky, Glick et Fauré à la Vieille Brasserie, 2801 Boul. St-Joseph de Lachine à 20 h.

COLVILLE



Vers l'Île du Prince-Édouard, 1965. Galerie nationale du Canada

RÉTROSPECTIVE ALEX COLVILLE
Première rétrospective importante du peintre réaliste canadien, comprenant quelque 60 tableaux, soit près de la moitié de la production totale de l'artiste, ainsi qu'un choix de dessins et de sérigraphies
Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de l'Ontario
Jusqu'au 1er avril

Visites guidées de l'exposition: le mercredi 15 février à 14 h et le jeudi 16 février à 19 h

ANTOINE PLAMONDON (1804-1895)
Le chemin de croix de l'église Notre-Dame de Montréal
Jusqu'au 1er avril

Colloque Plamondon
Quelques aspects de l'œuvre d'Antoine Plamondon
Dimanche 12 février, de 14 à 17 h, auditorium, entrée libre

LE LIVRE ILLUSTRÉ AU QUÉBEC ET EN FRANCE (1900-1950)
Une exposition organisée par la Galerie nationale du Canada
Jusqu'au 19 février

ALBERTO GIACOMETTI (1901-1966)
(Au fil des collections)
Jusqu'au 22 avril

FILMS
L'orfèvrerie ancienne: trésor des fabriques du Québec, 27 min., couleurs, 1982
La broderie d'art en Nouvelle-France, 28 min., couleurs, 1983
Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur François Brault
En collaboration avec l'Office national du film
Jeudi 16 février à 18 h, auditorium, entrée libre

DIMANCHE AU MUSÉE
Pourquoi des natures mortes?
Jeu éducatif pour enfants et adultes
Dimanche 12 février, de 14 à 17 h, salle éducative

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21 h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

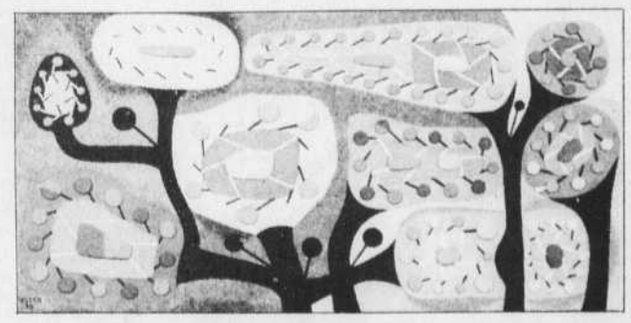
ACHETONS
PEINTURE de QUALITÉ
GALERIE DOMINION
1438 ouest, rue Sherbrooke
845-7471, 845-7833
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
Mardi au vendredi 9h à 17h30
samedi 9h à 17h

RÉTROSPECTIVE
CARLOS MERIDA
PEINTURES ET OEUVRES SUR PAPIER
COLLAGES: JEAN-LOUIS DULAAR
3 - 28 FÉVRIER, 1984
Du mardi au samedi 11h - 17:30h
GALERIE esperanza
2144 Mackay, Montréal, Tél: (514) 933-6455

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES
D'OEUVRES D'ART
DE MOBILIER ET D'ANTIQUITÉS
SUCCESSION TESSIER-LAVIGNE
(Quatrième partie)
PAR CATALOGUE EN QUATRE SESSIONS
FÉVRIER 1984

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE
DU VENDREDI 17 FÉVRIER AU LUNDI 20 FÉVRIER 1984, INCLUSIVEMENT DE 10 H 00 à 18 H 00. VENDREDI ET LUNDI JUSQU'À 22 H 00.

VENTE
MARDI, 21 FÉVRIER, À 19 H 30 PRÉCISES
ART CANADIEN ET EUROPÉEN
MERCREDI, 22 FÉVRIER À 19 H 30 PRÉCISES
MOBILIER, ANTIQUITÉS ET OBJETS DE COLLECTION
JEUDI, 23 FÉVRIER À 19 H 30 PRÉCISES
ART CANADIEN ET EUROPÉEN
VENDREDI, 24 FÉVRIER À 19 H 30 PRÉCISES
MOBILIER, ANTIQUITÉS ET OBJETS DE COLLECTION



Alfred Pellan. Huile sur panneau « Fleurs gadgets » 10¾ x 21¼

VENTE MARDI, 21 FÉVRIER ET JEUDI 23 FÉVRIER À 19 H 30 PRÉCISES: ART CANADIEN ET EUROPÉEN PAR: L. Ayotte, H. Beament, J.W. Beatty, L. Bellefleur, F.M. Bell-Smith, A. Bouvard, J. Van Couver, L.H. Bouchard, F. Brandtner, W. Brymner, P.A. Caron, F.S. Coburn, C.E. De Belle, G.M.J. Delfosse, A. Des Clayes, B. Des Clayes, G. Des Clayes, R. Duguay, E. Dyonnet, M. Favreau, M.A. Fortin, L. Foujita, J.C. Franchère, C. Gagnon, T.R. Carside, L. Gervais, H. Gransow, T. Hamel, L.S. Harris, R. Harris, C. Huot, F. Iacurto, L. Icart, A.Y. Jackson, W.G. Jansen, J.Y. Johnstone, H. Julien, J. Kasyn, A. L'Archevêque, G. De l'Aubinière, A. Laliberté, O. De Lall, C. Le Sauteur, J. Little, T.M. Martin, M. Mauro, D. Milne, A. Mucha, L. Muntz Lyall, A. Noeh, G.N. Norwell, A. Pellan J.P. Pépin, H.R. Perrigard, L.P. Perron, N. Poirier, G. Pfeiffer, R. Richard, J.P. Riopelle, E. Riordon, W.G. Roberts, A.H. Robinson, A. Rousseau, A. Sherriff-Scott, P.H. Surrey, M.A. De Foy, Suzor-Côté, M. Tanobe, T. Thomson, T. Tomalty, F. Toupin, C. Tsavalas, S.S. Tully, P. De Vasselange, F.H. Verner, H. H. Vickers et bien d'autres.

VENTE MERCREDI, 22 FÉVRIER ET VENDREDI, 24 FÉVRIER À 19 H 30 PRÉCISES: Sessions générales comprenant un très bon mobilier principalement anglais du 19e siècle, de nombreux lots d'argenterie, une collection de figurines de Royal Doulton et de Hummel, une collection de montres de gousset en or, des bijoux victoriens, de l'art d'Extrême-Orient, une collection de lampes à huile, des instruments musicaux, des pendules de très nombreux bibelots, etc...

LES ENCANS
PINNEY'S INC.
AUCTIONS
146 ch. Bates, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
DAVID KELSEY, OLIVIER LEROY, ENCANTEURS
PROCHAINE VENTE PAR CATALOGUE EN AVRIL 1984

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
« Fictions: en effet(s) »
jusqu'au 3 mars
exposition organisée par Johanne Lamoureux
Vernissage aujourd'hui
du mercredi au samedi de 12h à 18h et sur rendez-vous

GALERIE LA MALVAS

oeuvres de
CLAIRE DESCÔTEAUX
et de
THÉRÈSE GUILBAULT
vernissage
dimanche, 12 février de 13h à 17h.
exposition jusqu'au 4 mars
heures d'ouverture
merc.-jeu.-sam.-dim. 13h à 17h.
vend. 13h à 20h.
3859 st-denis
(514) 843-3585

MICHEL TETREAULT
« Le triste sort réservé aux originaux »
SERGE LEMOYNE
jusqu'au 4 mars
4260 St-Denis, Montréal. (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.
ART CONTEMPORAIN

Une invitation spéciale
à l'occasion de la St-Valentin
Maison d'art St-Laurent a le plaisir de vous inviter à admirer sa collection demain le 12 février de 13 heures à 17 heures.
Vins et fromages seront servi à cette occasion.
Bienvenue à tous!
Dim. 13h-17h, lun. fermé, mar.-merc. 10h-18h, Jeu.-ven. 10h-20h, sam. 10h-17h
MAISON D'ART ST-LAURENT
916 boul. Décarie, Ville St-Laurent
tél. (514) 744-6683
(au sud de Côte Vertu)

Michel Leclair
« Travaux récents »
jusqu'au 21 février 1984
GALERIE GRAFF
963 est, rue Rachel, Montréal, P.Q. H2J 2J4
(514) 526-2616

GALERIE
LA MAGIE DE L'ART
ANTIQUITÉS
ART NAÏF CHINOIS ET ANTIQUITÉS D'ORIENT
Jusqu'au 25 février
1235 rue Guy 935-1446
à quelque pas au sud de Ste-Catherine

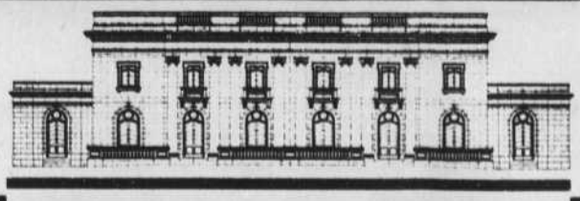
la folie des arts
264 St-Paul est, Montréal 861-7760

Antoine Prévost
Lancement de l'Immaculée
exposition de quelques aquarelles
jeudi le 16 février de 18h à 21h
l'artiste sera présent à la réception

GALERIE 13
Marie Forget
tableaux récents
jusqu'au 26 février
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

EXPOSITION DE
Hubert Van de Walle

Mercredi le 15 février 1984 à 19 hres 30
Présenté en permanence:
En Europe à Nice, Canada
Montréal, U.S.A. New York
L'Exposition se terminera le 26 février 1984
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593


Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke
(métro Pie IX)
ouvert du jeudi au dimanche, de 12h à 17h
EDWARD COLONNA ET L'ART NOUVEAU (1862-1948)
du 19 janvier au 25 mars 1984
Exposition permanente
Pièces meublées, décoration d'origine
Objets d'art traditionnel du Québec
Visite commentées sur réservation
Téléphone: 259-2575
Café

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-006986-832. JEANNE DESNOYERS partie demanderesse -vs- JOHN PARIS partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 11:00 heures au 2408 Bourgouin, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOHN PARIS saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de cuisine base en marbre avec dessus vitré et acc., 1 four micro-onde modèle et marque Panasonic, 1 lave-vaisselle de marque Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec. No: ITA-139-84. LOI DE L'IMPÔT, partie demanderesse, -vs- DIRECT AIR COURRIER INTERNATIONAL, partie défenderesse. Le 23/02/83 à 13:00 heures, au 1396 Ste-Catherine ouest, suite 200 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIRECT AIR COURRIER INTERNATIONAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, 1 balance de marque Chatillon no 075-29, etc... équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211 -Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec. No: ITA-137-84. LOI DE L'IMPÔT, partie demanderesse, -vs- DAWNFIELD GROUP INC., partie défenderesse. Le 23/02/84 à 13:00 heures, au 1396 Ste-Catherine, suite 200 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAWNFIELD GROUP INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, 1 balance de marque Chatillon no 075-29, etc... équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec. No: ITA-140-84. LOI DE L'IMPÔT, partie demanderesse, -vs- DIRECT COURRIER 1978 INC., partie défenderesse. Le 23/02/84 à 13:00 heures, au 1396 Ste-Catherine ouest, suite 200 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIRECT COURRIER 1978 INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, 1 balance de marque Chatillon no 075-29, etc... équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec. No: ITA-138-84. LOI DE L'IMPÔT, partie demanderesse, -vs- DIRECT AIR COURRIER CANADA INC., partie défenderesse. Le 23/02/84 à 13:00 heures, au 1396 Ste-Catherine ouest, suite 200 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIRECT AIR COURRIER CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, 1 balance de marque Chatillon no. 075-79, etc... équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 0079080. CITÉ DE WESTMOUNT, partie demanderesse, -vs- SINA HILDINGS CORP., partie défenderesse. Le 23/02/84 à 12:00 heures, au 108, rue Prince Arthur est, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SINA HILDINGS CORP., saisis en cette cause, consistant en: 13 manteaux de cuir pour hommes, grandeurs et modèles ass., 1 lot de 500 paires de souliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030458-83-5. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- GILLES VALIQUETTE, partie défenderesse. Le 22/02/84 à 10:00 heures, au 100-16e rue, app: 1 Laval des Rapides, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES VALIQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo de marque Granada et acc., 1 t.v. couleur portative de marque Electrohome et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025034-83-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., partie défenderesse. Le 23/02/84 à 11:30 heures, au 4947 Lévesque, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge Fargo 1971 imma. P Q. 84 N62856 no de série D51FE13303084, 5 chaises de bureau ass., équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JEAN JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056414-83-7. JEAN-PAUL BEAUDRY LTÉE, partie demanderesse -vs- CIE DE VET. SPORTS HIGHLAND LASSIE, partie défenderesse. Le 23/02/84 à 10:00 heures, au 70 Ste-Anne, Pointe-aux-Trembles, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets de CIE DE VET. SPORTS HIGHLAND LASSIE saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de machines à coudre de marques ass. et acc., 1 lot de machines à boutons, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRÈCHE, huissier 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-047553-834. SIMPSONS SEARS, partie demanderesse -vs- ALLEN MARGARET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 16 février 1984 à 11:30 heures au 275, Taggart # 121, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARGARET ALLEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon modulaire 2 mcx beige, 1 support pour téléviseur sur roulettes en métal, 1 table de centre en bois, 2 tables de coin en bois, 1 bibliothèque en bois 2 étagères 2 portes, 1 table tournante BSA, 1 appareil Candle AM/FM stéréo et acc., 2 haut-parleurs, 1 téléviseur couleur portatif, 2 lampes beige à motif floraux abat-jour beige. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 1er février 1984.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 505-27-000501-834, 505-27-014580-824, 505-27-016951-825, 505-27-019511-824. LA REINE, partie demanderesse -vs- MICHEL DALPÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 15 février 1984 à 16:00 heures, au 1980, Chemin Chambly, # 8, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DALPÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Ford Mustang 1978 de couleur bleue immatriculée Québec 84 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 31 janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011337-83-4. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- MICHEL GUIMOND, partie défenderesse. Le 22/02/84 à 12:30 heures, au 460, boul. Laval, app: 207, Laval, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL GUIMOND, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Granada, 1 vidéo de marque Hitachi, etc... ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 500-27-003446-830, MONIQUE DION partie demanderesse -vs- ANTONIO LIPARI partie défenderesse. Le 24 février 1984 à 10:45 heures au 7949 St-Denis, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO LIPARI saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de marque Inglis blanc et acc., 1 mob. de cuisine en bois et 4 chaises ass., équipement de maison etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-059543-830. MONETTE SPORTS INC. partie demanderesse, -vs- M. RÉAL DUCHESNEAU, partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 12:00 heures au 299 rue Patenaude, Île Bizard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. RÉAL DUCHESNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 motoneige Everest Bombardier no. série: 348500029, model: 550087, 1 mob. de salon velours rouge 3 morceaux, 1 t.v. couleur portative Solid State. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR FAILLITE. NO: 500-11-005171-828. CLAUBERT PRODUCTS CORPORATION LTD. partie demanderesse -vs- SAUL KWIAT & AIS partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 10:00 heures au 3283 Cedar, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de EDGAR LEVY saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon beige 3 morceaux, 1 mobilier de salle à manger et acc., etc. ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. ABRAHAM SELINGER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 0018-6394-5. VILLE D'OUTREMONT, partie demanderesse, -vs- ROBICHAUD POULIN & ASS., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1984 à 10:15 heures au 1117, Ste-Catherine Ouest, suite 700, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBICHAUD POULIN & ASS., saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur de métal noir horizontal 2 portes, 1 bureau de métal noir dessus bois avec annexe, 1 bureau de métal noir dessus bois, 1 machine à écrire beige IBM, 1 bureau de bois brun, 1 chaisse sur roulettes pivotantes avec cuirrette. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL HUARD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-052574-832. VILLE DE LAVAL partie demanderesse -vs- DAVID LEIBOVICI partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 11:30 heures au 485, de Capri, laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DAVID LEIBOVICI, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à manger et acc., 1 lave-vaisselle portatif beige de marque Beaumark etc. Ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montrél, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048240-837. JOURNAL DE MONTRÉAl partie demanderesse -vs- MADAME JOHANNE CLOUTIER partie défenderesse. Le 24 février 1984 à 10:00 heures au 386 rue Dolores, Fabreville, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MADAME JOHANNE CLOUTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Sanyo, 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Admiral de couleur beige etc., ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008163-816. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- PIZZERIA VINCENT INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1984 à 13:00 heures au 9560, Boul. Gouin Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIZZERIA VINCENT INC., saisis en cette cause, consistant en: 10 grandes tables, 2 petites tables, 40 chaises base aluminium, 1 table pour ranger les ustensils à 3 casiers, 1 paterre, 1 téléviseur noir et blanc Admiral et acc., 1 caisse enregistreuse électronique, 1 lavabo, 1 grille-pain, 1 réfrigérateur 2 portes vitré, 1 comptoir comprenant 2 portes, 1 horloge, 1 congélateur, 1 mixer à pâte, 1 système de ventillations à 3 trappes, 1 comptoir, 1 poêle à 6 ronds à frire, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, No: 500-05-021778-822. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- SOUSSARIS CONSTANTINE, "RESTAURAT BEL CASA ENR.", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 février 1984 à 11:00 heures au: 1771, Cardinal, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOUSSARIS CONSTANTINE "RESTAURANT BEL CASA ENR.", saisis en cette cause, consistant en: 9 tables en bois, 2 tables en bois, 44 chaises en bois cuirrette rouge, 1 réfrigérateur 2 portes et acc., 1 récepteur AM/FM stéréo cassette Sears et acc., 1 récepteur AM/FM Sanyo, 15 tables en bois de grandeur variés, 1 réfrigérateur 3 portes fini bois brun, 1 congélateur 2 portes en acier inoxidable, 1 comptoir réfrigéré 2 portes vitrée, 1 table de travail en acier inoxidable, 1 table de travail en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No: 760-02-001280-838. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- STEWART JOSEPH "REFRIGERATION NORGEL", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1984 à 11:00 heures au: 227, Verdi, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEWART JOSEPH "REFRIGERATION NORGEL", saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de couleur grise, 5 climatiseur de vibration Anacondra, 1 horloge minuterie Paragon, 1 réfrigérateur Danby Ignis (petit), 4 compresseurs de réfrigération, 1 climatiseur compresseurs de réfrigération, 1 climatiseur York, 1 climatiseur, 1 écoouline GMC Van Dura 1977, immatriculé Québec 84, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002253-822. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- JACQUELINE ORPHANOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1984 à 16:00 heures au: 4435, Bellechasse # 401, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUELINE ORPHANOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Corvette 1978, 2 portes de couleur noire et grise avec ligne rouge, immatriculé Québec 84 avec acc. FS19-824. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-008971-820. PÉTROLES GÉNÉRALES LTÉE, partie demanderesse, -vs- POTVIN RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 février 1984 à 14:00 heures au: 2081, Florian, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND POTVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Ecoline 1981 de couleur bleu immatriculé Québec 83, 1 camion GMC Magna 1977, de couleur bleu Vandura 35, immatriculé Québec 83. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053495-839. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC., partie demanderesse, -vs- LES CORPRORIÉTÉS 2000 LTÉE, partie défenderesse. Le 23 février 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 622 boul. Ste-Foy, apt. 200, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière 2 portes commodore beige, 1 calculatrice Sharp, paymaster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037601-833. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs- ANGELLO BARTALOTTA, défendeur -et- ALEXANDRE ZALTON, mis-en-cause. Le 21 février 1984, à 13:00 heures au lieu d'entreposage au 50, Place Crémazie (stationnement) en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette Kawasaki, model B2-1300T, 1980, série: 001680 et acc., incluant Windjammer & coffres arrières. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal le 9 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE NO: 88412 VILLE DE SAINT-LÉONARD, demanderesse -vs- TONY CAFARO, défendeur. Le 22 février 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 8690 rue Fernand Forest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: TV couleur 26" RCA, 1 juke-box Morse Electrotechnic, 1 laveuse Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002674-831. SAUVÉ FRÈRES LE LIMITÉE, partie demanderesse, -vs- GESTION RICHARD G. GODIN LTÉE, partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4305 rue Mont-Rose, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Technics; 1 lecteur-cassette Technics; équipement de bureau et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal ce 9 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-038548-835. RESTAURANT PAUL BISSONNETTE INC., demanderesse, -vs- RESTAURANT AUSTERIA DE LUCIANO INC., défenderesse. Le 23 février 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 4846 rue Ste-Catherine est, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc, 1 four à pizza, 1 friteuse, 1 plaque chauffante, 1 four à gaz Garlano à dix ronds, 1 scie ronde à viande, 1 balance Santary, 1 réfrigérateur à 3 portes; dessus en marbre, 1 machine à glace, et autres équipements de restaurant et autres biens meubles de restaurant tel que chaises, tables, chaudrons, poêles etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 365-7171. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-057722-832. BARMISH INC, demanderesse, -vs- MERCERIE L'HABITUDE INC., défenderesse. Le 21 février 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 5555 rue Thimens, en la cité Ville Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: plusieurs lots de vêtements pour hommes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021961-839. PLOMBERIE EXTRA PLUS INC, partie demanderesse, -vs- CONSTRUCTION RENOVATEC INC., partie défenderesse. Le 21 février 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défendresse au 837 boul. Taschereau, à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 enseigne lumineuse, "Restaurant Shogun" "Maison Japonaise" ameublement et équipement de restaurant, 12 lumières-lanternes en bois et plastique blanc, stéréo cassette deck Pioneer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE., No: 500-05-010604-831. AUTOMATION INDUSTRIES INC., partie demanderesse, -vs- GOODWOOD DATA SYSTEMS LTD., partie défenderesse. Le 21 février 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, Coin du Chemin Ste-Marie est et Morgan Arbouritum Road, (édifice de Radar) Ste-Anne-de-Bellevue, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défendresse, saisis en cette cause, consistant en: 1 computer Marque Data General modèle: S-140, série 24286-29 type 86-78-NZ, console et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No: 500-02-058078-838. VGC DU CANADA LTÉE, partie demanderesse, -vs- JEAN RENAUD, partie défenderesse. Le 21 février 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 5283 rue Parc, apt. 5, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: causeuse, 1 stool, 1 tv RCA XL-100 solid state et convertisseur, 1 système de son Viking, table tournante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No: 500-02-050040-836. O.E. INC., partie demanderesse, -vs- CITIPAK INTERNATIONAL INC., partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 3424 rue Drummond, suite 18 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défendresse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 petit réfrigérateur blanc, 1 classeur en métal 11 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No: 500-02-055823-830. AUTO MIZZI LTÉE, partie demanderesse, -vs- EXCAVATION ROBEC INC., partie défenderesse. Le 21 février 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 2415 rue Arcand en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM électrique, 1 calculatrice Précisa, 1 photocopieuse SCM & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No: 500-02-011784-837. HOUSEHOLD FINANCE CORPORTION OF CANADA, demanderesse, -vs- YVON WILLIE LUSSIER, défendeur. -et- BOUCHERIE NOTRE-DAME INC. Tierce-saisie. Le 21 février 1984 à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au 3005 rue Notre-Dame ouest, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 3 balances Tec, 1 congélateur Cold Spot, 1 caisse enregistreuse National, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-100655-802. PATRICIA POUDRIER, partie demanderesse, -vs- EDDY GRENIER, partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 12:00 heures au domicile du défendeur au 1802 rue Couvrette à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Plymouth Duster Imm. Qué. 84, 862M951 et acc., 1 télécouleur Admiral et support en métal et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, le 11 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049710-83-8. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse. LISE ZUIZIA, Partie défenderesse. Le 23/02/84 à 11:30 hres. Au 4750, boul. Samson, app. 38, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, le biens et effets de LISE ZUIZIA saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-onde de marque Litton Moffat et acc., 1 t.v. couleur de marque Sony etc... ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054257-83-2. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse. JEAN-GUY DESNOYERS, Partie défenderesse. Le 23/02/84 à 10:30 heures. Au 4550, 1ère Rue, app. 303, Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-GUY DESNOYERS saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Granada, 2 tables tournante de marque Technis etc... ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049695-83-1. VILLE DE LAVAL., Partie demanderesse. JEAN DELISLE, Partie défenderesse. Le 24/02/84 à 10:15 hres. Au 135, boul. de Guire, app. 612, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, le biens et effets de JEAN DELISLE saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Viking et acc., 1 mobilier de salon 2 morceaux etc... ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-058981-83-3. LES SPÉCIALITÉS MONARCH INC., Partie demanderesse. PHILIP SCHWARTZ, Partie défenderesse. Le 23/02/84 à 11:00 heures. Au 433, Durham, Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PHILIP SCHWARTZ saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Blackstripe, 1 mobilier de salon 2 morceaux etc... ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de janvier 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-054830-836. LA CAISSE POPULAIRE DE MAISONNEUVE, Demanderesse. -vs- DAME CLAUDETTE MACQUEEN, Défenderesse. Le 23 février 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4440, rue Ste-Caterine Est, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 chaises avec séchoir, 2 chaises pivotantes pour coiffure, 3 miroirs, équipement de coiffure, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, le 9 février 1984.

Province de Québec, District de Bedford. COUR DES SESSIONS DE LA PAIX. No: 460-27-001291-839. PERCEPTEUR DES AMENDES, Demandeur -vs- PIERRETTE LATOUR OUELLETTE, Défenderesse. Le 21 février 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au no 268 rue Allée Sauriol # 1 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — 1 automobile de marque Chrysler Newport 1977 couleur vert # de série CL23N7CL23925 # Licence 769 I. 336 et acc. — 1 TV couleur meuble Zenith et acc. — 1 laveuse Électrolux pour tapis et acc. — Effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Bedford. COUR DES SESSIONS DE LA PAIX. No: 460-27-001292-837. PERCEPTEUR DES AMENDES, Demandeur -vs- PIERRETTE LATOUR OUELLETTE, Défenderesse. Le 21 février 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au no 268 rue Allée Sauriol # 1 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: — 1 automobile de marque Chrysler Newport 1977 couleur vert # de série CL23N7CL23925 # Licence 769 I. 326 et acc. — 1 TV couleur meuble Zenith et acc. — 1 laveuse à tapis Électrolux et acc. — Effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030641-820. BÉTON UNI INC., Demanderesse. -vs- FERNAND MALO, Défendeur. Le 23 février 1984, à 12:00 heures (midi) au lieu d'entreposage au No 1241 rue Des Bouleaux en la cité LaPlaine, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — 1 automobile de marque Chrysler Newport 1977 couleur vert # de série CL23N7CL23925 # Licence 769 I. 326 et acc. — 1 TV couleur meuble Zenith et acc. — 1 laveuse à tapis Électrolux et acc. — Effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036961-832. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., Demandeur. -vs- MARK ERDAN, Défendeur. Le 22 février 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 6600, rue Kildare # 1808 en la cité de Côte St-Luc district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx, fleurie brun — 2 bicyclettes, 10 vitesses (1 Peugeot, et 1 rouge) — 1 automobile 200SX 1977, bleu # série HSL 10120035, Imm.: ACA 913 Qué. 84 — Effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042723-838. CIE ASSURANCES PROVINCES-UNIES, demanderesse, -vs- DAME DIANE LIZOTTE, défenderesse. Le 23 février 1984 à 10 heures, au domicile de la défenderesse, au No 299 rue Ménard, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vend

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 21-104. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RESTAURANTS AMÉRICAINS INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 13:00 heures au 1364 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANTS AMÉRICAINS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque NCR, 1 lot de comptoirs de couleur ass., etc., équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030789-833. EXCAVATIONS M.G. NAUD INC., demanderesse, -vs- JACQUES HARVEY, défendeur. Le 21 février 1984 à 11 heures, au domicile du défendeur, au No 4713 rue Victorin, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith et acc., 1 lave-vaisselle Inglis, bureau secrétaire en bois, effets mobiliers divers, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-005266-830. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- VAHE KALICCI, partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 11:15 heures au 2100 Van Horne, app. 9 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAHE KALICCI, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Cutlass 1976 série 3J35RCG110159, plaque 8441.710 de couleur jaune et acc., 1 tv., couleur de marque Zenith meuble blanc et brun avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-088468-792. NICOLE DESORMEAUX, partie demanderesse, -vs- ÉMILIEN GARIÉPY, partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 11:00 heures au 3 Jacques, Candiac, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉMILIEN GARIÉPY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler LeBaron 1983 imm. P.Q. 85911823, 1 mobilier de salon et acc., ameublement etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044734-833. C.D.N.T., demanderesse, -vs- DISTRIBUTION ALI RAIL INC., défendeur. Le 23 février 1984 à 10 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 2315 rue St-Patrick, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lift tracteur Clark vert # C 500-y-s-865 modèle au gaz # série Y 685-10-1260 + acc. équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002026-834. LA PRESSE LIMITÉE, demanderesse, -vs- M. TARASTELMAZUK, défendeur. Le 23 février 1984, à 10 heures au domicile du défendeur, au No 1157 rue Petite Caroline en la cité Rougemont, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Oldsmobile diesel lisc. 553 H 806, 1 TV couleur RCA avec meuble, 1 set de salon 2 mcx brun, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-048723-832. P. HURTUBISE INC., demanderesse, -vs- RÉAL BOIS "Réal fleuriste décorateur enrg", défendeur. Le 23 février 1984 à 11 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1755 rue De l'Église, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble en bois avec porte coulissante, 1 cash electronic Sharp # ER-1564 1 minifrigidaire Hitachi, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041019-832. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RAOUL DE SILVA, partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 11:00 heures au 1878 St-Martin, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAOUL DE SILVA, saisis en cette cause, consistant en: 1 chambre réfrigérée 4 portes de marque Ardco et acc., 1 bureau de métal noir et blanc et acc., et équipement de magasin. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Prenez avis que la compagnie CROWN DISTRIBUTORS INC. demandera à L'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 6 février 1984.
J. EARLE ROWE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-012303-838. QUÉBESEC INC., partie demanderesse, -vs- LIRETTE & GAUDREAULT INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 11:00 heures au 3646 Richelieu, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LIRETTE & GAUDREAULT INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque GMC 1974 5000, imm. P.Q. F365-164, 1 tracteur Fardier de marque Trailbec couleur orange imm. P.Q. R577-286. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 22-13486. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- BOUTIQUE ZERO NEUTRE INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 13:30 heures au 705 Ste-Catherine ouest, Terrasse Niveau orange, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOUTIQUE ZERO NEUTRE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Delta, 1 comptoir de couleur blanc, équipement de magasin etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 21-103. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RESTAURANTS AMÉRICAINS INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 13:00 heures au 1384 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANTS AMÉRICAINS INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque NCR et acc., 1 lot de comptoirs de couleur ass., etc., équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 22-10627. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT AMÉRICAIN INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 13:00 heures au 1384 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT AMÉRICAIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque NCR, 1 lot de comptoirs de couleur ass., etc., équipment de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025033-833. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse, -vs- PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., partie défenderesse. Le 23 février 1984 à 11:30 heures au 4947 Lévesque, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAYSAGISTE DÉCORATION FLEUR INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge Fargo 1971 imm. P.Q. 84 N62856, no. de série D51F61J303084, 5 chaises de bureau ass., équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 21-10627. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT AMÉRICAIN INC., partie défenderesse. Le 22 février 1984 à 13:00 heures au 1384 Ste-Catherine ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT AMÉRICAIN INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque NCR, 1 lot de comptoirs de couleur ass., etc., équipment de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD BORRIS, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 17ième jour de janvier 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-063026-830. LAERTNOM INC., partie demanderesse, -vs- DORVILLIER CARMEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 février 1984 à 11 heures, au 8635, 24e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARMEL DORVILLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" de marque Hitachi, 1 moulin à coudre meuble de marque Brother, 1 système de son Lloyd's tout incorporé avec 2 boîtes de son, 1 laveuse automatique de marque Inglis. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-053342-833. ROBERT BURY (CANADA) LTÉE, demanderesse, -vs- ÉBÉNISTERIE T.P., défendeur. Le 23 février 1984 à 11 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 2181 rue Métropole, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 planneur de marque General & acc., 1 scie radiale B & D 770 Deluxe, 1 banc de scie Rockwell & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, le 9 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-003828-839. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- GUAVAD INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1984 à 16 heures, au 6929 Boul. Des Galeries d'Anjou, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUAVAD INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail en bois à deux étagères et acc., 1 bureau en métal gris 5 tiroirs, 1 lot d'environ 5 contours de plastique pour vitres, 1 lot de contours de plastique noir pour ceintures de sécurité de voitures, 1 compresseur avec réservoir en métal vert et acc., 1 base de chaise sur roulettes. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-014238-829. LA REINE, partie demanderesse, -vs- LÉON LÉONARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 23 février 1984 à 12:00 heures au: 4268, Fafard, Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉON LÉONARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Viking et contrôle Jerrold et acc., 1 laveuse de marque Hotpoint et acc., 2 sécheuse de marque Hotpoint et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000381-820. BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, -vs- BUFFET LAPIERRE LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 22 février 1984 à 12 heures, au 1550 Lapierre, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BUFFET LAPIERRE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pâtisserie de marque Bakers Pride, 1 friteuse au gaz Moffat, 3 cuisinières au gaz de marque Garland, 1 malaxeur industriel de marque Hobart, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 février 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013752-835. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT CASA DELAVO INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1984 à 13 heures, au 505 Jean-Talon est, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT CASA DELAVO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza au gaz de marque Bakers Pride, 1 table à réchaud en acier inoxydable, 1 système de lumière d'urgence, 1 congélateur horizontal blanc, 1 machine à café Expresso, 1 réfrigérateur 3 portes, 1 téléviseur couleur de table 20" de marque Zénith, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 8 février 1984.

Prenez avis que Trans-Coastal Corp., ayant sa place d'affaires au Québec à St-Zacharie, Beauce-Sud, demande à la Commission des transports du Québec le permis de corridor suivant:
De la frontière Québec/Ontario (tous ports d'entrée) à la frontière Québec/États-Unis (tous ports de sortie) pour le transport de bardeaux d'asphalte originant de IKO Industries Ltd de Hawkesbury, Ontario.
Point de destination: État du Maine.
Tout intéressé peut y faire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 10 février 1984
2e parution: 11 février 1984

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010272-826. NICOLE LANGEVIN, demanderesse, -vs- REYNALD LÉVESQUE, défendeur. Le 24 février 1984 à 10 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1523 rue Henri Bourassa, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire 4 portes, 1 air climatisé, 1 réfrigérateur Westinghouse, équipements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1006. Montréal, le 8 février 1984.

Province de Québec, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No: 450-22-001487-834. JOHANNE THIBAULT, demanderesse, -vs- DIANE JASMIN, défenderesse. Le 23 février 1984 à 10 heures, au domicile de la défenderesse, au No 3480 rue Gouin est, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Admiral et acc., 1 mobilier de salon rouge vin 3 mcx, 1 table en vitre chromée, effets moibliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 8 février 1984.

Avis est donné que M. MAURICE BOUCHER, résidant et domicilié au 290, Rang Ste-Marie, à St-Félix-de-Valois, Qué., détenteur du permis M-503436 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de GESTION ANDRÉ LUSSIER INC. résidant et domicilié au 27, D'Ailleboust à St-Charles-Borromée, Qué., région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 10 février 1984
2ième parution: 11 février 1984

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000035-84

À: Marie Blanche Poliquin, adresse inconnue

ORDONNANCE

Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 27 mars 1984 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête en adoption concernant Theresa Mary Linda LOGAN, née le 11 octobre 1958 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, la requérante pourra obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 7 février 1984.
Louise Marcoux
Greffier-Adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-062380-832

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
ALAIN MESSIER (BOULANGERIE PÂTISSERIE DU BOULEVARD ENR.)
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

A: ALAIN MESSIER (BOULANGERIE PÂTISSERIE DU BOULEVARD ENR.)

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C., a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 8 février 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint
MES JUNEAU, PARENT, LEMAIRE & ASSOCIÉS
A/S Me Guy Poirier BJ-0161
Commission des normes du travail
2, Complexe Desjardins, C.P. 730
Tour de l'Est, suite 2420
Montréal, Québec

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: JACQUES GAGNÉ

Avis est par les présentes donné que M. Jacques Gagné, 844 rue Fontainebleau, Mont St-Hilaire, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "BOULANGERIE LA TRADITION MONT ST-HILAIRE ENR.", 844 rue Fontainebleau, Mont St-Hilaire, P.Q., a fait cession de ses biens le premier jour de février 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour de février 1984, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
LAURENT LANGEVIN C.G.A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard,
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-131567-848

SAMUIL CIORNEI,
requérant
-c-
TAYDEE BUSTOS,
intimée

AVIS

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe des Divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.
NORMAN S. KESSNER
2020 University, Suite 1632
Montréal, Québec
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille

NO: 500-04-000456-849

DANIELLE MÉNARD,
Requérante
-vs-
MAURICE CHERRIER,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, MAURICE CHERRIER, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie de la requête pour garde d'enfant, de son enfant Martin, présentable le 20 mars 1984, en salle 2:02 à 9:15 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de Montréal, par la requérante a été laissée à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sur garde d'enfant.
CLAUDE RAICHE
Procureur de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-001010-847

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
RICHARD GIBEAULT,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

A: RICHARD GIBEAULT

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trene (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 8 février 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint
MES JUNEAU, PARENT, LEMAIRE & ASSOCIÉS
A/S Me Murielle Belisle Bj 0161
Commission Des Normes du Travail
2, Complexe Desjardin, C.P. 730
Tour de l'Est, suite 2420
Montréal, Québec
Tél: 873-4947

JOSEPH RODRIGUE
EVERARD BASTARACHE
AVIS est donné que JOSEPH RODRIGUE EVERARD BASTARACHE, couvreur-ferblantier, résidant et domicilié au numéro 2048, rue St-Timothée, ville et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de JOSEPH RODRIGUE EVERARD LÉGER. Ce changement concernera également ses fils Joseph Rodrigue Michel et Joseph Rodrigue Claude, domiciliés au même endroit.
MONTRÉAL, le 27 janvier 1984
Les procureurs du requérant,
BENOIT & RAICHE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-063961-838

PRO MEUBLES INC.
Partie demanderesse,
-vs-
BOJAN INDUSTRIES LTD.,
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

A: BOJAN INDUSTRIES LTD.

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délais de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119A CPC a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 8 février 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO
Protonotaire-Adjoint
MES RIVARD, HICKSON
1010 Sherbrooke ouest # 1703
MONTRÉAL P.Q.
Tél: 842-2526

AVIS

PRENEZ AVIS QUE, la requérante TRANSPORT J.M. CHALIFOUX INC., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que le permis spécial, 364 jours, suivant lui soit octroyé à compter du 20 février 1984:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT.
De Gatineau (Centre Hospitalier de Gatineau) à tous les points dans un rayon de 150 kilomètres de Gatineau pour le transport de linge utilisé dans les cliniques et les hôpitaux, foyers d'hébergement et retour avec linge souillé pour fins de lessivage pour le compte du Centre Hospitalier de Gatineau.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne effective immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 10 février 1984
2ième publication: le 11 février 1984
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
par: Me Adrien R. Paquette
PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001326-840

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie requérante
-et-
MADAME GINETTE MARSAN,
Partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

Avis est donné à la partie intimée, GINETTE MARSAN, que l'avis de soixante (60) jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justie de Montréal, soit au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal. Ledit avis de soixante (60)jours, concerne;
"Un emplacement situé à St-Eustache, connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro TRENTE-SEPT (37-471) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Eustache. Avec une maison dessus érigée, portant le numéro 106, rue Filion, St-Eustache, dont le mur sud-est est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement et notamment sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et de Bell Canada, enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 166487."
Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de soixante (60) jours de la présente insertion, les omissions et contraventions mentionnées dans l'avis et à toute omission ou contravention subséquente, la requérante se prévaudra de ses droits d'être déclarée propriétaire de la propriété décrite ci-haut.
MONTRÉAL, ce 8 février 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO,
Protonotaire-Adjoint
ME JEAN-PIERRE MORIN, AVOCAT
615 ouest, boul. Dorchester
Bureau 700
Montréal, QC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-064411-833

GAZ MÉTROPOLITAIN INC.,
Demanderesse
-vs-
YVON DAIGNEAULT,
Défendeur

AVIS

A: YVON DAIGNEAULT
anciennement domicilié au
4691 De Lorimier
Montréall, Québec

Suivant ordonnance de cette cour le défendeur, Yvon Daigneault, est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation, déclaration et état de compte a été laissée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale du district de Montréal au 1 est, rue Notre-Dame.
DROUIN, PAPINEAU& ASSOCIÉS
2275 est Jean-Talon
suite 313
Montréal, Québec
H2E 1V6
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-131564-845

EVELYN VANEGAS,
requérante
-vs-
DANNY BENSIMON,
intimé

AVIS

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. L'intimé est par les présentes requis de se présenter à la cour le 24-2-84, 9:30 a.m., Salle 2.01 pour la requête pour mesures provisoires. Une copie de la requête en divorce et requête pour mesures provisoires a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce.
RONALD ACHIM
2020 University, Suite 1632,
Montréal, Québec
Procureur

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui s'entremet pour amener un accord entre deux ou plusieurs personnes. — Lui.
2—Métal extrait de l'urane. — Teignit en ocre.
3—Direction. — Ce qui met en mouvement.
4—Journal (xv). — Iridium.
5—Interr.. — En parlant d'un corps, agi à son tour sur un autre corps dont il a éprouvé l'action.
6—Petite outre. — Chemin de ville.
7—Action de fureter.
8—Tirer le lait des vaches. — Dignité papale.
9—Halai un navire. — Vent du bas Languedoc.
10—Obtenu. — Manque d'intelligence. — Molybdène.
11—Petite fauvette d'Australie. — Point cardinal.
12—Roche siliceuse très dure. — Recherche sans retenue des plaisirs sexuels.

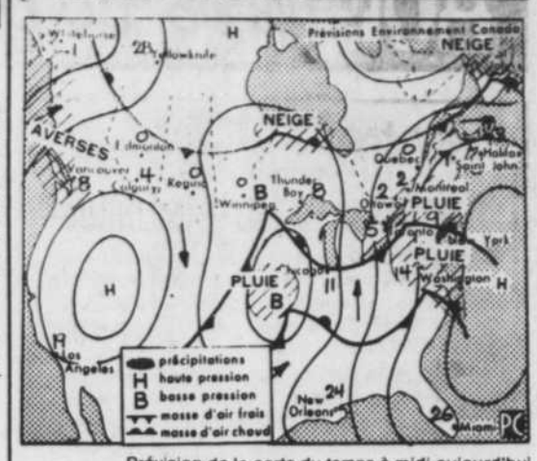
Verticalement

1—Petite musique facile.
2—Époque. — Note de la gamme. — Nom par lequel les musulmans désignent un chrétien.
3—Risque. — Or. — Aluminium.
4—Qui ne peut fournir un sel.
5—Du verbe avoir. — Indiscret.
6—Refrain de chanson. — Tour.
7—Met en circulation. — Chemin de halage. — Espace infini dans lequel se meuvent les astres.
8—Partie d'une fugue, précédant la conclusion, où les entrées de la tête du thème se multiplient et se chevauchent. (plur.).
9—À la fin de la nuit sur des objets en plein air. — Nid des oiseaux de proie.
10—Cobalt. — Parasite externe des oiseaux. — Connu.
11—Arroser, en parlant des terres. — Ouvrage de maçonnerie.
12—Culte d'adoration qui n'est rendu qu'à Dieu seul. — Émigration en masse d'un peuple.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	C	Q	U	I	S	I	T	I	O	N	■
2	C	O	U	R	B	A	T	U	V	■	P	■
3	C	R	E	T	I	N	E	■	C	E	C	I
4	O	■	M	I	S	T	R	A	L	■	O	S
5	T	R	A	C	■	E	A	U	■	P	Q	■
6	O	R	N	A	S	■	T	■	U	R	U	S
7	I	■	D	I	C	T	I	O	N	■	E	U
8	R	U	E	R	A	■	V	R	I	L	L	E
9	■	R	U	E	L	L	E	■	S	A	U	T
10	D	U	R	■	E	U	■	A	S	■	C	T
11	O	B	■	A	N	I	C	R	O	C	H	E
12	T	U	R	G	E	S	C	E	N	T	E	■

LA MÉTÉO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une perturbation venant de la Baie-James atteindra le Golfe du Saint-Laurent en matinée. Les conditions seront généralement variables sur la plupart des régions tandis que l'extrême sud-ouest de la province aura du temps plutôt nuageux avec une possibilité d'averses de neige fondante ou de pluie. Les températures seront à la hausse pour atteindre des valeurs près de ou supérieures aux normales saisonnières, sauf sur les régions de la rive nord du Golfe où elles demeureront sous les normales saisonnières.

MONTRÉAL

Plutôt nuageux et possibilité de neige fondante ou de pluie. Max.: 0 à 2. Précipitations: 30 %. Demain: nuageux.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 57
COUCHER: 17 h 02

QUÉBEC

Régions de l'Abitibi: ciel variable. Max.: 2 à 4. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux.
Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies. Max.: 0 à -2. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux.
Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ciel variable. Max.: 2 à 4. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux.
Outaouais, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: plutôt nuageux et possibilité d'averses de neige fondante ou de pluie. Max.: 0 à 2. Précipitations: 30 %. Demain: nuageux.
Québec, Beauce: plutôt nuageux. Max.: -3 à -5. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux.
Estrie: nuageux et possibilité d'averses de neige fondante ou de pluie. Max.: 2 à 4. Précipitations: 30 %. Demain: nuageux.
Lac-St-Jean, Saguenay: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: près de -6. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux.
Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: -4 à -6. Précipitations: 20 %. Demain: nuageux.
Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: -10 à -12. Précipitations: 20 %. Demain: peu de changement.
Baie-Comeau, Sept-Îles: plutôt nuageux avec quelques flocons de neige. Des éclaircies en après-midi. Max.: -12 à -15. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux.
Basse Côte nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: dégagement. Max.: -12 à -15. Précipitations: 10 %. Demain: nuageux.
Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -17 à -19. Précipitations: 10 %. Demain: ennuagement.

---

la fierté a une ville
montréal

AVIS PUBLIC
ORDONNANCE no 1

Règl

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Centre Psycho-Social pour enfants et familles Ottawa-Carleton recherche un(e)

DIRECTEUR EXÉCUTIF BILINGUE

FONCTIONS: Sous la direction du Conseil d'administration, dirige une équipe multidisciplinaire et, assure l'administration des programmes du Centre ainsi que la supervision du personnel professionnel et de soutien.

QUALIFICATIONS: Maîtrise en service social ou en psychologie ou en éducation (ou l'équivalent); un minimum de cinq (5) ans d'expérience clinique au sein d'une équipe multidisciplinaire; un minimum de trois (3) ans d'expérience en gestion y compris l'élaboration de budget, l'élaboration et l'évaluation de programmes et de services d'hygiène mentale et la supervision du personnel.

TRAITEMENT: 34,000$ à 39,000$ et avantages sociaux.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant mercredi le 29 février 1984, au:

Président du Comité de sélection,
Centre psycho-social pour enfants et familles Ottawa-Carleton,
6, avenue Beechwood
Vanier (Ontario) K1L 8B4
Tél.: 744-3137.

Poste offert également aux hommes et aux femmes.

la commission scolaire du SAULT-SAINT-LOUIS

POSTE DE DIRECTEUR(trice) GÉNÉRAL(e)

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis recherche des candidatures pour le poste de directeur(trice) général(e).

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis dispense l'enseignement de la maternelle au secondaire V à une clientèle francophone et anglophone, répartie dans 25 écoles sur le territoire des villes de LaSalle, Lachine et St-Pierre.

L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Critères d'admissibilité

Les qualifications minimales requises pour exercer l'emploi de directeur général d'une commission constituent les critères d'admissibilité et sont les suivantes:

1* diplôme universitaire terminal de deuxième cycle ou de premier cycle;

2* dix (10) années d'expérience pertinente, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre.

Une personne qui, le 5 mai 1982, exerce une fonction de directeur général dans une commission est considérée admissible à cette fonction pour toutes les commissions.

La commission scolaire du Sault-Saint-Louis fait partie de la classe III pour fins de rémunération. Les échelles de traitement présentement en vigueur sont celles prévues dans la Politique administrative et salariale.

Les candidatures, sous enveloppe indiquée "confidentiel", seront reçues à l'adresse suivante jusqu'au vendredi 24 février 1984 à 16 heures:

M. V.-Hubert Lavigne
Président
La commission scolaire du
Sault-Saint-Louis
8700, boulevard Champlain
LaSalle, Québec
H8P 3H7

ANIMATEUR

Un organisme à but non lucratif est à la recherche d'un animateur pour coordonner les activités d'un projet d'habitation en milieu urbain (environ 25 h/sem.).

Le titulaire du poste devra principalement:

— assurer la gestion de l'immeuble (location, perception des loyers, supervision des travaux d'entretien, etc.);
— coordonner les activités communautaires de l'immeuble (accueil, animation, activités socio-culturelles, etc.);
— agir à titre de porte-parole des locataires auprès d'autres organismes.

Le candidat idéal fait preuve de maturité et répond aux conditions suivantes:

— aptitudes pour la gestion;
— talents d'animateur;
— capacité d'adaptation;
— leadership;
— créativité;
— facilité à communiquer avec des publics variés, tant oralement que par écrit;
— flexibilité sur le plan des horaires et des charges de travail;
— bilinguisme (non essentiel, mais constitue un atout).

En raison des moyens modestes de l'organisme, ce poste conviendrait particulièrement à une personne en début de carrière, possédant néanmoins une certaine expérience en animation ou dans la gestion de projets communautaires.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 février au:

DOSSIER 1184
Le Devoir
C.P. 6033 succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.

UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA
Faculté Saint-Jean

ÉDUCATION

THE UNIVERSITY OF ALBERTA — Faculté Saint-Jean.

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de professeur agrégé pour les programmes de Baccalauréat en Éducation et de Diplôme supérieur en éducation.

Exigences:
Doctorat en éducation. Expérience dans l'enseignement scolaire et universitaire. Spécialisations préférées: l'une ou plusieurs parmi les suivantes: Français à l'élémentaire, Sciences générales au secondaire, Mathématiques et Informatique au secondaire.

Responsabilités:
Enseignement en langue française au 1er cycle et encadrement de stagiaires, élaboration du diplôme supérieur et enseignement au 2e cycle.

Traitement:
En fonction des titres et de l'expérience. Salaire minimum $37,420 (échelle de 82-83).

Date d'entrée en vigueur:
1er juillet 1984.

Date limite de réception des demandes:
31 mars 1984.

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants à:

G. Morcos, doyen
Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta
8406 - 91 Street
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Selon les règlements de l'Immigration canadienne, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Université McGill

ENSEIGNANTS

Le département d'Économique de la faculté des lettres de **l'université McGill** est à la recherche d'enseignants pour le semestre d'été 1984. Trois postes sont offerts sous réserve d'approbation budgétaire: Économique 200L, Analyse économique et applications (offerts du 30 mai au 26 juillet); Économique 302C, questions monétaires et bancaires (offerts du 30 avril au 26 juin); et Économique 317L, Statistiques économiques (offerts du 30 mai au 26 juillet). Les salaires s'établiront comme suit: chargé de cours: 3 300 $; professeur adjoint: 3 500 $; et professeur agrégé: 3 700 $. Veuillez faire parvenir vos candidatures accompagnées du nom de trois répondants au professeur Irving Brecher, directeur du département d'économique de l'université McGill, 855 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H3A 2T7. Conformément à la législation canadienne en matière d'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Ville de Marieville

DIRECTEUR(TRICE) DE SÉCURITÉ

La Ville de Marieville demande des offres de service pour l'engagement d'un(e) directeur(trice) de sécurité qui aura sous sa responsabilité 6 policiers.

Les postulants devront répondre aux critères suivants:

— Produire une attestation signée à l'effet:
  — qu'il est de citoyenneté canadienne;
  — qu'il n'a jamais été déclaré coupable, ni ne s'est avoué coupable d'une infraction au Code criminel sur une poursuite intentée au moyen d'une accusation; ni ne s'est avoué coupable à la suite d'une dénonciation pour une infraction au Code criminel qui, selon la dénonciation, devrait être poursuivie au moyen d'un acte d'accusation.
— Détenir un certificat d'études secondaires complétées avec succès ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation;
— Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience comme membre d'un corps de police;
— Avoir des aptitudes de leadership;
— Pouvoir facilement communiquer oralement et verbalement et établir de bonnes relations humaines;
— Posséder de bonnes connaissances en matière policière, tant au plan de l'administration que des opérations;
— Posséder des connaissances suffisantes en matière de négociation collective et être apte à appliquer et suivre les ententes signées;
— Fournir un certificat attestant un bon état de santé physique;
— Le salaire selon les qualifications du candidat;
— Les offres de service seront traitées confidentiellement.

Le curriculum vitae, les certificats d'études et certificat médical, une photographie 6,35 cm x 6,35 cm, seront adressés à l'attention de:

M. Yves G. Vincent, o.m.a.
Greffier,
682, rue St-Charles,
Marieville, P.Q. J0L 1J0
Tél.: 658-8081

DATE LIMITE: 20 FÉVRIER 1984

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

PROFESSEUR

L'École de technologie supérieure sollicite des candidatures pour un (1) poste de professeur régulier dans le champ suivant de spécialisation.

ÉLECTRICITÉ
Technologie des ordinateurs (mini-ordinateurs, micro-ordinateurs, micro-processeurs, logique appliquée, logiciel)

Fonctions
- Enseignement de cours et de travaux pratiques au niveau universitaire
- Encadrement de stagiaires
- Recherche appliquée

Profil de qualifications
- Diplôme de premier cycle en sciences appliquées, génie ou technologie ou l'équivalent
- Expérience industrielle pertinente

La préférence sera accordée aux candidats qui, en plus, peuvent faire état d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle, d'une expérience de l'enseignement et de connaissances pertinentes des techniques récentes de la CAO/FAO dans leur domaine de spécialisation.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1984 ou avant, selon la disponibilité du candidat

Traitement
Selon l'échelle de traitements en vigueur à l'École de technologie supérieure.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h le 1er mars 1984 au:

Directeur de la gestion académique
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

OUTRE-MER

L'École Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), est à la recherche de candidats(es) pour assumer les responsabilités suivantes à l'École polytechnique de Thiès au Sénégal à partir du 1er septembre 1984.

PROFESSEURS

Qualifications:
Posséder un doctorat en sciences appliquées ou une maîtrise en sciences appliquées ou l'équivalent.

Fonctions:
Dispenser l'un des groupes de cours suivants:
— Éléments de machines, Mécanisme et dynamique des machines (génie mécanique)
— Étude du travail, Design, Conception et gestion des unités de production (génie industriel)
— Science des matériaux, Comportement des matériaux, Procédés de fabrication (génie métallurgique)
— Mécanique des fluides, Ports et navigation (génie civil ou mécanique)

Planifier et diriger les séances de laboratoire et de travaux pratiques;

Effectuer des travaux de recherche dans le domaine de sa compétence.

TECHNICIENS

Nature des postes:
— n technicien en électronique pour les laboratoires de cours d'électricité et d'électronique et pour l'entretien du matériel du service de l'audio-visuel.
— Un technicien en physique pour les laboratoires des cours d'ondes et d'électromagnétisme et pour l'entretien du laboratoire de langues.

Qualifications:
Détenir un D.E.C. professionnel dans le domaine de sa compétence ou l'équivalent et avoir une expérience d'au moins trois ans dans un laboratoire ou dans l'industrie.

Fonctions:
Participer à l'organisation matérielle de son laboratoire et d'autres laboratoires où sa compétence pourrait être utile;

Préparer les séances de travaux pratiques et effectuer les essais préliminaires;

Tenir l'inventaire des produits, du matériel et de l'équipement et maintenir le stock nécessaire au bon fonctionnement des laboratoires.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des logements sont prévus pour la durée du séjour. Les candidats choisis devront s'engager pour une période minimale de deux ans avec possibilité de renouvellement.

Les personnes intéressées devront adresser leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er mars 1984 à

M. Jacques Martin
Responsable du recrutement
Projet de l'E.P.T.
Ecole Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succ. "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

SERVICE DE L'INFORMATIQUE POSTES D'ANALYSTES (2)

Fonctions:

- Concevoir, développer et programmer des systèmes à automatiser;
- Recueillir, ordonner, évaluer, analyser et synthétiser les données d'un système;
- Proposer des solutions, déterminer des plans de traitement en accord avec les besoins et les objectifs et compte tenu du budget et de l'équipement disponible;
- Etudier les systèmes automatisés actuels et les adapter aux besoins des usagers.

Exigences particulières:

1er poste:
Le titulaire fera l'analyse des systèmes (VAX 11/780, UV 8000, communications, micro-ordinateurs) et préparera la documentation appropriée.

Il sera diplômé de 1er cycle en informatique ou dans un champ de spécialisation approprié. Il aura une connaissance des langages (COBOL, FORTRAN, BASIC, PASCAL), de la structure interne des ordinateurs et des réseaux de communication.

2e poste:
Le titulaire aura la charge du dossier de la micro-informatique comme support à l'enseignement et à la recherche. En plus d'un diplôme de 1er cycle en informatique ou dans un champ de spécialisation approprié et d'une connaissance des langages de communication, il aura des connaissances sur la structure des ordinateurs, des réseaux de communication et des caractéristiques des micro-ordinateurs et une expérience de quelques années dans l'analyse informatique et de la gestion de projet.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience, peut varier entre 21 735$ et 37 416$.

Date limite:
On a jusqu'au 24 février 1984 pour faire parvenir son offre de service au: Service du personnel, Université du Québec à Chicoutimi, 555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

Commission de la Fonction publique du Canada / **Public Service Commission of Canada**

Possibilités de carrière pour des programmeurs-analystes scientifiques

Environnement Canada devra bientôt combler des postes de programmeurs-analystes scientifiques et de chefs d'équipe au Service de l'environnement atmosphérique, à Dorval.
Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) est l'organisme de la Fonction publique du Canada qui fournit les services météorologiques aux Canadiens.
Le mandat du SEA comprend l'exploitation de techniques avancées de mathématiques servant au développement de modèles météorologiques qui sont utilisés pour analyser l'état de l'atmosphère au-dessus de l'hémisphère Nord et produire, au moyen d'ordinateurs, des prévisions atmosphériques pour le Canada.

Nous cherchons des spécialistes en informatique pour accomplir différentes tâches dans les domaines suivants : la gestion de projets, la conception et l'analyse de systèmes, la recherche opérationnelle, le soutien de systèmes d'exploitation, les systèmes graphiques, les systèmes de télécommunication et finalement, le soutien aux usagers. À cette fin, le SEA exploite un CYBER 176 de CDC relié à deux ordinateurs d'entrée-sortie CYBER 720 auxquels s'ajoute un ordinateur vectoriel CRAY 1/S qui entrera en opération très bientôt.
Vous cherchez un emploi motivant qui vous permettra de travailler à la fine pointe de l'informatique numérique et de mettre à profit votre solide expérience en informatique.
Vous êtes détenteur d'un grade universitaire reconnu en mathématiques, en physique, en météorologie ou en informatique. Vous avez joué un rôle significatif au cours des 3 ou 4 dernières années dans des projets portant sur des techniques de programmation modernes, des langages évolués (FORTRAN, PL-1, PASCAL), des langages de contrôle (JCL, CCL, SCOPE, NOS) ou la programmation en langage d'assemblage. Ce poste exige une connaissance des deux langues. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique de la personne choisie.
Nous vous offrons une rémunération située entre $30,320 et $41,133 qui reflétera la portée de votre expérience et de vos compétences.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence 84-Q-305-(49), à :
Albin Tremblay (514) 283-3999
Commission de la Fonction publique du Canada
Complexe Guy-Favreau
200, boul. Dorchester ouest, Tour Ouest
8ième étage
Montréal (Québec) H2Z 1X4

Date limite : le 22 février 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

Les belles nuances de Marie-Michèle Desrosiers

par
Mireille Simard



Marie-Michèle Desrosiers

Dans le salon Ivory neige de son tout nouveau logis, l'odeur sucrée de son parfum *Climat* de Lancôme flotte comme une aura au charme indéfinissable. Tout est douceur chez elle, douceur et sérénité. Ses pommettes vaguement slaves, ses yeux immenses comme des flaques ambrées et ses cheveux crépus joliment indisciplinés, tout cela contribue à souligner la douceur de sa présence, accentuée encore par le kimono turquoise qu'elle porte en cette fin de matinée frileuse.

Marie-Michèle Desrosiers m'accueille avec un plateau où trône une généreuse cafetière Melchior et une petite vache en guise de pot à lait. Rien ne vient troubler sa paix en cette matinée aux apparences paisibles, pourtant nichée au coeur d'une semaine de fou: la première de L'Amour ou la vie, une pièce de Guy Fournier dans laquelle elle défend le rôle d'une chanteuse, la co-animation quotidienne de l'émission de Michel Jasmin et surtout, surtout, le lancement de *Plus fort*, son deuxième microsillon solo fort attendu. Un projet qui a subi tellement de délais que la jolie chanteuse s'est permis d'écrire sur le carton d'invitation au petit party de circonstance qu'elle avait « enfin la joie de nous inviter à venir célébrer avec elle la sortie de son nouvel album ».

Un album qu'elle a réalisé en solitaire cet été, faisant la navette entre Eastman (où elle jouait dans la pièce *Du poil aux pattes comme les Cwacks*) et le studio de Montréal, un sandwich anémique sur les genoux, négociant contrats et location de studios, écrivant musique et paroles. Cet été, la gérante-productrice-musicienne-comédienne-chanteuse, en un mot la femme-orchestre, a tenté de résoudre la quadrature du cercle de la souffreteuse industrie québécoise qui consiste à réaliser un album de qualité avec un budget de misère. Car on a beau avoir été *la* fille du célèbre groupe Beau Dommage, les maisons de disque ne cassent pas la tire-lire pour autant quand on veut enregistrer en solo ...

1978: Beau Dommage disparaît de la carte. L'adolescente grassette dvenue femme quelque part entre Ginette et *Le Coeur endormi* se retrouve au même point qu'avant son entrée accidentelle dans le groupe: nulle part. Après un voyage en Europe en solitaire où elle dilapide ses économies, elle revient au pays et apprend enfin la dure réalité: sans Beau Dommage, Marie-Michèle est une débutante comme les autres. « Avec Beau Dommage, explique-t-ell e, on était en serre chaude, tout venait tout seul. Là, j'ai été obligée d'apprendre le métier graine par graine, d'essuyer mes premiers refus. »

Ce goût de maîtriser toutes les ficelles de ce métier casse-cou la poursuit inexorablement. Elle n'a pas de gérant et avoue sa réticence à embaucher quelqu'un. « J'ai l'impression qu'il y a peu de monde au Québec qui connaissent véritablement le métier de producteur ou de gérant. C'est pour ça que je fais tout moi-même: quand je vais engager un gérant, je vais savoir exactement s'il est efficace ou s'il me raconte des histoires. C'est tellement dur maintenant le métier au Québec. Pour chaque album, c'est toujours à recommencer. Il faut vouloir très fort. Et puis, quand t'es une fille, il faut toujours que tu travailles un petit peu plus ... »

Pourtant, ses albums ne manquent jamais de fraîcheur ou d'originalité. Sa voix limpide, presque cristalline, chante une poésie urbaine (la sienne, la plupart du temps) où se mêlent images, histoires et réalité. On sent battre le coeur et la tête de cette jeune femme mince dans la trentaine qui raffole des textures, des couleurs et des odeurs. « J'aime pas les tripes étalées, explique-t-elle gentiment, je préfère les clins d'oeil, les couleurs et les caricatures. Je ne peux pas arriver sur scène et déchirer mon linge; cela sonnerait faux, phony. Je préfère de loin l'humour. »

Elle adore rire Marie-Michèle. Rire de soi et des autres. Et comme elle est toujours dans la lune, franchement distraite, elle est la tête de Turc de prédilection de son entourage. « Rire, c'est ce qu'il y a de plus important. J'adore les bandes dessinées, les caricatures. Dans ma vie, c'est l'humour qui prime. Plus le monde rit et mieux c'est. »

Même si elle est timide, Marie-Michèle adore taquiner l'aventure. Se mettre dans des situations de déséquilibre (partir en voyage, recommencer à zéro, déménager) en gardant toutefois une petite sécurité. Le cordon ombilical de la réalité. Un appartement quelque part, un projet auquel se raccrocher, une idée d'avenir. Bref ne jamais prendre son existence et la jeter en bloc à la poubelle. « Je ne suis pas une fonceuse, confie-t-ell e, mais j'aime le déséquilibre car il permet une certaine créativité. Quand je pars en voyage, par exemple, j'apporte toujours mon cahier et mon crayon. Et je ne sais jamais pourquoi, mais des ébauches de chanson qui me trottaient dans la tête depuis un an ou deux prennent forme sur le papier. C'est ça surtout qui me tente dans l'aventure. »

Une des rares artistes à obtenir autant de succès en chanteuse et en comédienne — elle récolte de brassées de fleurs dans les deux domaines — elle commence pourtant à se sentir tiraillée par la place grandissante qu'occupent respectivement ses deux passions. Un jour elle sait qu'elle devra ralentir, ne serait-ce que pour se ménager du temps pour vivre. « Je ne veux pas avoir à dire lequel je préfère car j'aime les deux. Je n'aime pas quand on demande aux gens de choisir, d'être soit blanc soit noir, soit bon ou méchant. Je préfère les nuances. »

Ces nuances, elles occupent entièrement l'univers paisible de Marie-Michèle. Des nuances subtiles, chatoyantes, dosées. Des nuances qui balisent l'univers musical et littéraire de son dernier album. Des nuances qu'elle conjugue fort joliment pour créer toutes sortes d'atmosphère et de climats.

Pas étonnant d'ailleurs que son parfum s'appelle justement Climat ...

Danse moderne

Pour sa troisième série annuelle de spectacles au Théâtre Centaur du 15 au 19 février, la troupe que dirige Paul-André Fortier offrira un programme plus riche de contrastes que jamais, l'humour et la tendresse y côtoyant des portraits crus, puissamment évocateurs.

Deux chorégraphies de Fortier seront à l'affiche, dont une première d'un tout nouveau genre *Assis soient-ils*, créée sur un collage musical. Huit danseurs et danseuses, des chaises comme Dali pourrait les aimer, une vieille femme omniprésente qu'incarne — après plusieurs années d'absence sur scène — Christina Coleman évoluent dans une suite de tableaux à la fois tendres et loufoques.

En reprise, la troupe présentera *Ça ne saigne jamais*, sur une musique originale de Vincent Dionne. Dans cette pièce, où il est question de pouvoir, la tragédie vire au comique, et inversement, alors qu'on s'y attend le moins. Les spectacles de la troupe à Montréal seront suivis de représentations à Toronto, du 22 au 29 février. au Winchester Street Theatre.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Jeunesse Canada Monde, organisme non gouvernemental reconnu qui élabore des programmes d'échange éducatifs avec des pays du Tiers Monde et qui comporte désormais un service de coopération au développement, est à la recherche d'un:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Celui-ci, qui relèvera du conseil d'administration, sera appelé à jouer un rôle de premier plan en ce qui regarde la planification et l'administration générales ainsi que la mise en oeuvre des programmes à réaliser pour atteindre les objectifs fixés. Possédant à la fois la compétence d'un gestionnaire pragmatique à l'esprit d'équipe et les qualités d'un diplomate, la personne choisie dirigera cet organisme national de façon structurée tant au niveau des finances et des ressources humaines qu'à celui des rapports avec les officiels des pays participants.

Nous recherchons un administrateur chevronné qui soit bilingue, jouisse d'une solide formation et connaisse bien les problèmes de développement mondiaux ainsi que les questions d'ordre interculturel. Le candidat qu'il nous faut sait communiquer efficacement et fait preuve du « leadership » nécessaire pour concrétiser, grâce à la participation de toutes les personnes concernées, les décisions émanant du Conseil.

Lieu de travail: Montréal.

Jeunesse Canada Monde est un organisme qui croit à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir sa candidature — qui sera traitée confidentiellement — avant le 2 mars 1984.

ADRESSE: Président du Conseil de
Jeunesse Canada Monde
4824, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
H3V 1G4

École des Hautes Études Commerciales — HEC

POSTE DE PROFESSEUR DE MARKETING

Le service de l'enseignement du marketing est présentement à la recherche d'un professeur à temps plein pour participer à l'enseignement et à la préparation de cours au niveau des certificats, du baccalauréat, de maîtrises et du doctorat. De plus, il effectuera des recherches dans son domaine d'expertise et peut être appelé à siéger sur des comités et à assumer diverses charges administratives.

EXIGENCES:
Détenir un doctorat en marketing et, de préférence, avoir déjà publié des travaux dans des revues de recherche.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae avant le 25 février, au:
Directeur des services du personnel
5255, avenue Decelles
Montréal, Qué. H3T 1V6

JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

Journaliste très qualifié(e) pour travail à la pige dans publication scientifique. Parfaite connaissance du français exigée. Commandes régulières si travail satisfaisant.

Faire parvenir votre C.V. à:
Dossier 1185, Le Devoir
C.P. 6033 Succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

PROFESSEUR DEMANDÉ

- Remplacement immédiat
- Temps partiel
- Sciences religieuses
- Secondaire I, II et III

Téléphoner à:
526-8927
651-6910

UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA
Faculté Saint-Jean

FRANÇAIS

THE UNIVERSITY OF ALBERTA — Faculté Saint-Jean.

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de professeur adjoint en français.

Exigences:
Doctorat. Expérience dans l'enseignement supérieur et la recherche. Spécialisation préférée: linguistique appliquée.

Responsabilités:
Enseignement du français au 1er cycle à tous les niveaux.

Traitement:
Varie de $29,720 à $31,920 (échelle de 82-83) en fonction des titres et de l'expérience.

Date d'entrée en vigueur:
1er juillet 1984.

Date limite de réception des demandes:
31 mars 1984.

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants à:
G. Morcos, doyen
Faculté Saint-Jean
Université de l'Alberta
8406 - 91 Street
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Selon les règlements de l'Immigration canadienne, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. (Poste soumis aux autorisations budgétaires).

CECI

Le secteur "Études et Projets de développement rural" de cet organisme à but non lucratif spécialisé dans la formation et l'envoi de ressources humaines dans les pays en voie de développement est à la recherche de candidats dans les domaines suivants:

AGRO-ÉCONOMISTE, Côte d'Ivoire

Projet:
Santé — Développement dans la sous-préfecture de M'Bengue, Korhogo, Nord de la Côte d'Ivoire.

Lieu d'affectation:
Chef-lieu de la sous-préfecture de M'Bengue.

Mandat:
À titre de membre d'une équipe multi-disciplinaire, il sera responsable des activités socio-économiques du projet.

Qualifications:
Agro-économiste ou ayant un diplôme dans une discipline connexe;
— expérience de l'exploitation agricole traditionnelle africaine, de la petite entreprise agricole et du mouvement coopératif agricole au Tiers-Monde;
— apte à assumer une tâche de formation et de coordination.

Durée du contrat: 2 ans
Départ: Avril 1984

AGRONOME GÉNÉTICIEN, Guinée-Conakry

Projet:
Enquête-action villageoise alliée à la multiplication et à la vulgarisation de maïs sélectionné.

Lieu d'affectation:
Village de Fandjé, arrondissement de Maférinyah

Mandat:
Élaborer un plan d'enquête sur les réalités socio-économiques de l'arrondissement.

Qualifications:
Agronome généticien ou ayant un diplôme dans une discipline connexe;
— expérience de l'exploitation agricole traditionnelle, de la petite entreprise agricole africaine et du mouvement coopératif agricole au Tiers-Monde.

Durée du contrat: 1 an renouvelable
Départ: Avril — Mai 1984

Conditions pour les deux postes:
Salaire selon la grille salariale en vigueur au CECI;
— Logement meublé fourni
— Assurances vie et santé
— Frais de voyages pour le coopérant et sa famille.

Pour informations ou envoi de curriculum vitae, avant le 27 février

MONTRÉAL à Josée Lafleur, responsable du recrutement
4824, Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1G4
Tél.: (514) 738-1999

QUÉBEC à Philippe Jean, responsable du bureau de Québec
835, avenue Brown
Québec G1S 4S1
Tél.: (418) 681-2030

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DU CONTENTIEUX

(offre d'emploi numéro C84-01)

La Commission sollicite des candidatures afin de combler le poste de Directeur ou Directrice du Contentieux.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité de la Présidente de la Commission des droits de la personne, planifier, diriger et coordonner l'ensemble des activités du Contentieux de la Commission.

À cette fin, représenter la Commission devant les tribunaux, y compris la Cour d'appel et la Cour suprême; prendre en charge les dossiers nécessitant des actions judiciaires; émettre des opinions juridiques et préparer tout autre avis dans les matières contentieuses et judiciaires; préparer les rapports au Procureur général, le cas échéant; travailler en étroite collaboration avec les autres Directions.

CONDITIONS MINIMALES D'ADMISSION:

Être membre du Barreau du Québec et posséder huit (8) années d'expériences diversifiées en droit civil, droit administratif et en plaidoirie. Chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

RÉMUNÉRATION:

Cadre Supérieur, classe IV

Traitement: De 41 588 $ à 50 633 $

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 25 février 1984 à:

Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360 ouest, rue St-Jacques
Mezzanine
Montréal, Qué.
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi.

Commission des droits de la personne du Québec

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE LA CÔTE-NORD
Offre d'emploi

UN(E) AVOCAT(E)

Attributions:
Sous l'autorité du Directeur Général, il ou elle devra agir comme avocat(e), section matrimoniale, administrative et civile.

Lieu de travail: Sept-Iles.

Qualifications:
Être membre du Barreau de la Province de Québec depuis au moins 3 ans.

Salaire: Selon le décret.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec leurs demandes, lesquelles devront être reçues au plus tard le 1er mars 1984.

Adresser les demandes au:
Directeur Général,
a/s Centre Communautaire
Juridique de la Côte-Nord
440 rue Brochu, Suite 2,
Sept-Iles, G4R 2W8, P.Q.
Tél.: 1-(418) 968-1140

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de communication

Poste de professeur à plein temps

Fonctions
Enseignement et recherche

Exigences
Detenir un Ph D en communication (ou l'equivalent) S'interesser aux impacts des nouvelles technologies de communication Posseder certaines connaissances en informatique et avoir dirige des projets de recherche

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur

Date d'entrée en fonction
Le 1er juin 1984

Date de clôture des candidatures
Le 15 mars 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Mme Annie Mear
Directeur
Departement de communication
Universite de Montreal
C P 6128 succursale A
Montreal (Quebec)
H3C 3J7
Telephone (514) 343-7819

Groupe Transcontinental G.T.C. ltée

Adjointe à la rédaction

Une publication de prestige recherche une personne qualifiée pour occuper le poste d'adjointe à la rédaction.

Poste

La titulaire du poste agit à titre de secrétaire de rédaction et est appelée à corriger les différents textes soumis. Elle assure le suivi des différents documents utilisés et des articles publiés. Elle voit à la production du matériel promotionnel requis par les services de la publicité et du tirage tout en établissant les canaux de promotion de la publication auprès des autres médias. Elle sert de lien entre les services de la publicité, la rédaction et la production technique.

Qualifications

La personne recherchée possède un diplôme en secrétariat de niveau collégial et a complété sa formation par des cours au niveau universitaire. Elle a une maîtrise parfaite de la langue française tant parlée qu'écrite et a une bonne connaissance de l'anglais. De plus, elle est autonome, a de l'initiative et a une capacité de communication telle qu'elle peut s'adapter rapidement à des gens de différents milieux. Elle occupe d'ailleurs actuellement un poste depuis au moins cinq (5) ans où elle a eu à mettre à l'épreuve ses capacités en communication.

Rémunération

Nous offrons un excellent salaire et une gamme complète de bénéfices sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance à:

M. Gilles Lagarde
Directeur des ressources humaines
Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée
395 boul. Lebeau
St-Laurent, Qc. H4N 1S2

DANS LE CADRE DU SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS À LA PLACE BONAVENTURE

Le Devoir en collaboration avec le Barreau du Québec vous offre un guide sur des problèmes juridiques courants

Aux kiosques du Barreau du Québec et du Devoir

La littérature

Suite de la page 17

sée sur le vivant, le lecteur... Qu'apporte, et à qui, le résumé d'un livre ou une savante démonstration des présupposés idéologiques (supposés) d'une oeuvre ?

Je n'accepterai tous ces efforts critiques qu'à la condition qu'ils la servent, la littérature (et non qu'ils se servent d'elle), et mettent en relief sa magie, sa beauté, son charme, appelez ça comme vous voudrez, ce je-ne-sais-quoi d'elle qui est instantané ou n'est pas, comme un coup de foudre, au propre comme au figuré. L'existence d'une littérature ne se *prouve* pas; elle se *trouve* dans le commerce immédiat, par un livre, d'un auteur et d'un lecteur. La littérature est dans le déclic de la connivence. Pas de déclic, pas de littérature: seulement des mots, du papier noirci. La littérature, c'est les auteurs qu'on aime.

Mais pourquoi donc, la question reste posée, et depuis quand exactement, cette floraison de répertoires, florilèges, dictionnaires, anthologies, encyclopédies et *omnorum thesaurorum* ?

★

Cela dit, le *Companion* est bien fait, c'est une mine de synthèses et de renseignements variés, même si on aurait pu souhaiter un index, à tout le moins une table des entrées. Ces dernières sont de catégories diverses, consacrées tantôt aux auteurs, tantôt aux oeuvres, ou encore aux revues, aux mouvements littéraires, aux genres (roman, histoire...), aux régions (ou aux provinces). Aux ethnies aussi; outre les deux principales, à l'amérindienne et à l'inuit: mais peut-on parler encore de *littérature* au sujet de leurs contes ou légendes ? N'est-ce pas encore, par le biais de ce concept, les assimiler ?

Dans l'ensemble (et je parle bien sûr surtout de ce qui concerne *notre* littérature, à nous les francophones) et à première vue (je n'ai évidemment pas tout lu !), la place consacrée à chaque auteur est équitable (deux colonnes en moyenne). Mais six colonnes à Thériault et deux à Ducharme ? Mais une seule à Germaine Guèvremont, une seule à Vadeboncoeur, et cinq à Gérard Bessette ? (Ce dernier semble particulièrement prisé par les anglophones: YFS lui consacre toute une section de son numéro...)

On pourrait également discuter les choix de l'éditeur: pourquoi pas, parmi nos poètes, Néron ou Mélançon, qui me semblent plus importants que Jean Charlebois ? Et pourquoi vouloir ressusciter François Hertel (trois colonnes !) dont la réputation va à l'oeuvre comme une barbe à un fantôme ? Et pourquoi un résumé de *L'Influence d'un livre*, un navet qui aura eu l'heur d'être notre premier roman, et aucun de *L'Avalée des avalés* ? (Ducharme aura un meilleur sort dans YFS.)

Les 192 collaborateurs sont forcément inégaux dans une entreprise du genre, mais en général le travail est soigné: on va à l'essentiel. Curieux cependant que bon nombre des commentaires portant sur le corpus français soient faits par des anglophones. D'autre part, les collaborateurs jugent parfois: Jean Éthier-Blais serait un des plus grands écrivains français hors de France, et l'oeuvre de Jacques Godbout manquerait de profondeur depuis *Salut Galarneau*... On s'étonnera aussi que de grandes sections soient consacrées uniquement à la littérature en langue anglaise: « *Travel literature in English* » n'a pas sa contrepartie française, ni « *Nature writing in English* », et il n'y a de « *Religion and Theology* » qu'au Canada anglais. Pour ce qui est de la critique littéraire, côté anglais 17 pages, côté français 4 seulement...

Quelques détails pour terminer: la *Writers' Union of Canada* a pignon sur rue, mais pas l'UNEQ. Hémon et Lowry sont naturalisés. Sur Gabrielle Roy, l'ouvrage essentiel manque, celui de François Ricard. Et avez-vous lu les *Contrepointes* de Miron ?

Le bilan est tout de même très positif, et on doit souhaiter que cet important document de travail soit traduit dans *notre* langue.

★

Sans doute aussi voudra-t-on prendre connaissance des articles de YFS, également écrits ou traduits en anglais. Ici, c'est de la « modernité » qu'il est question, telle qu'elle se manifeste dans les formes et les thèmes et les idées des essayistes, des poètes, des romanciers des 25 dernières années (grosso modo). De la modernité *à notre manière*, car il s'agit de savoir en quoi nous différons des autres, en quoi nous leur ressemblons. Encore le problème de l'identité.

Dans cette optique, Joseph Melançon parle de l'écriture et de la différence; Lise Gauvin fait un historique de la question de la langue; Michel van Schendel revient sur *Refus global*; Laurent Mailhot traite de l'essai québécois; Pierre Nepveu du rapport entre poésie et prose et Pierre Godin du rapport entre prose et théâtre chez Tremblay. On trouvera encore des articles sur les structures du discours féminin, sur le héros carnavalesque dans le roman québécois, sur le roman-journal et sur des auteurs (Ringuet, Bessette, Ducharme, Anne Hébert et Aquin).

Dans l'ensemble, il y a des redites; peut-être pas pour un Américain, mais pour nous oui. Mais il y a aussi d'intéressantes perspectives, et notamment un élargissement de la réflexion sur l'écriture d'ici.

★

Le dernier numéro de la revue *Études françaises*, préparé par Bernard Beugnot et Jean-Claude Guédon, traite du texte scientifique. On s'est demandé si les écrits de Galilée, de Freud, des alchimistes, des médecins, des critiques littéraires et des « scientifiques » eux-mêmes, n'étaient pas au fond *de la littérature*; malgré leur apparence objective, transparente et indiscutable, est-ce que ces textes-là n'obéissent pas, eux aussi, à des règles, à des canons idéologiques ou rhétoriques, qu'ils auraient pour fonction tacite de déjouer ou de masquer ?

Qu'on se pose de telles questions me paraît un signe des temps: le *savoir* ne sera plus ce qu'il aura été durant des siècles, disons depuis la Renaissance. Ce qu'il a en lui de subjectif, d'engagé et d'universel ne sera plus gommé, peut-être. Et toute science, de nouveau, sera humaine. Peut-être. Il me semble que 1984 est une bonne année pour l'espérer.

Heinz Weinmann mène une passionnante enquête (un peu longue cependant) sur le sens des mots *précision* et *exactitude* depuis Galilée, et sur les présupposés de ceux qui les emploient (curieusement, les autres collaborateurs s'en servent plusieurs fois...). Timothy Reiss (qui se cite souvent) examine la métaphore du téléscope dans un long article intitulé « Sciences des rêves, rêves de la science »; c'est plus ardu que du Jules Verne, mais parfois intéressant. Pierre Laszlo commente un texte alchimique (qu'il qualifie erronément de « pré-scientifique »). Françoise Gaillard parle du travail du médecin comme d'une « écriture de la maladie » et Martine Léonard se demande si le discours de la critique littéraire contemporaine ne se fourvoie pas en prenant le discours scientifique comme *modèle*, alors que ce serait plutôt un *cliché*.

Enfin, Bruno Latour et Françoise Bastide s'amusent à déconstruire la fabrication d'une expérience en biologie et sa représentation, démontrant par là que les scientifiques sont à leur façon des écrivains, que le réel n'échappe pas moins aux premiers qu'aux seconds.

Un excellent numéro en somme.

★

À signaler la dernière livraison de *Voix et images* qui présente un dossier de 80 pages sur Guy Dufresne; entre autres, d'intéressantes propositions de lecture d'un poème de Gauvreau (B. Dupriez), et un article sur l'histoire de la censure au Québec (C.M. Gagnon). Ainsi que les chroniques de la revue.

★

Un mot enfin de *Livres et auteurs québécois 1982*, qui sort tout juste de l'imprimerie, une somme de comptes rendus des livres de l'année... 1982 ! Si on pouvait attendre aussi longtemps avant de payer ses impôts !

Il y a de tout dans cette brique, du meilleur et du pire, des auteurs complaisants et des iconoclastes. Gilles Pellerin, dans sa longue introduction, pose de bonnes questions sur l'orientation incertaine de cette « revue » annuelle, qui reste quand même un document utile pour ceux qui s'intéressent aux livres québécois.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

MCCONNELL, Antoinette (née Rolland). — À l'Hôpital Ste-Mary's, le 8 février 1984 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Antoinette McConnell, épouse bien-aimée de feu Wesley, mère de Mary-Lynn McConnell-Bastian et de Gérard, grand-mère de Patti et Colin, soeur de Jeanne Rolland-Dorval de Laval, Yves de Longueuil, Gérard et Claude Rolland de Mont-Rolland et de feu Bernard. À la demande de la défunte elle ne sera pas exposée. Un service commémoratif sera célébré à la chapelle de l'Hôpital Ste-Mary's, le samedi 11 février à 14h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par des dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur, 4040 Dorchester ouest, Montréal, H3Z 1V7.

TREMBLAY, Angelo. — À Québec, le 8 février 1984 à l'âge de 75 ans, 10 mois, est décédé M. Angelo Tremblay, Président-Fondateur de la Coopérative funéraire de l'Anse, époux de Dame Marie-Anna Tremblay, il demeurait à Québec. Les funérailles auront lieu le samedi 11 février à 11h. Départ de la Coopérative Funéraire de l'Anse, 280, 8e rue, à 10h50, pour se rendre à l'église St-Esprit et de là au crématorium du cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Laurent (Nicole Lussier), Hélène, Andrée, Martine (John Porter), ses petits-enfants, Karine et Julie-Anne Tremblay, Isabelle et Jean-Olivier Porter, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, l'Abbé Jean-Paul Tremblay, Dr. Guy Tremblay (Huguette Gourdeau), Rita (Amédée Cimon), Estelle, Yvette, Madeleine et Fernande, Soeur Jacqueline Tremblay c.n.d., M. et Mme Gérard Tremblay (Françoise Grenon, des Éboulements), Simone et Alida Tremblay, M. et Mme Antoine Tremblay, Marie-Paule Morisset, M. et Mme Roland Tremblay (Françoise Bouchard, des Éboulements), M. et Mme Gérard Tremblay (Marcelle), Mme Céline Gauthier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par des dons à la Société canadienne du cancer, 489 ouest, St-Cyrille, Québec, G1S 1S2. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements (418) 525-6044.

TRÉPANIER, Juge Victor. — À Québec, le 9 février 1984, à l'âge de 76 ans, est décédé M. le Juge Victor Trépanier, époux de Dame Ginette Paradis. Il demeurait à Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, France-Marie (Robert Ballentyne), Pierre (Renée Langlois), Louise (Peter Warne), Claire (Peter Homulos), ses petits-enfants, Liza, Patrick, Claude, Simon, James et Sophie, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Emmanuel Trépanier, M. et Mme Antonio Trépanier, M. Louis-Marie Trépanier, Soeur Marie-Ange Trépanier C.N.D., Dr Lavergne Paradis (Cécile Larochelle), Maryse Paradis (Dr Léo Lauzière), Jeanne Paradis (Russ Webster), M. Gérard Blouin ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au Funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite Bourgeois, samedi et dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h et lundi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le lundi 13 février à 10h en l'église des St-Martyrs Canadiens et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée.

REMERCIEMENTS
M. René Brisson

Nous désirons vous remercier, parents, amis et connaissances, pour votre offrande de fleurs, messes, prières, votre présence au salon et pour toutes autres marques de sympathie témoignée lors du décès de René Brisson, survenu à Laprairie, le 8 décembre 1983. Que tous et chacun considèrent ces remerciements comme personnels. Mme Henriette Brisson et sa famille.

les annonces classées

286-1200

• Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30.
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Astrologie

■ Astrologie

LE PARFAIT CADEAU D'ANNIVERSAIRE *Cartes du Ciel*

Pour un calcul précis par ordinateur et une analyse détaillée (près de 20 pages) d'une CARTE DU CIEL ASTROLOGIQUE

Faites parvenir:

NOM ET ADRESSE,
DATE DE NAISSANCE,
HEURE DE NAISSANCE, A.M. ou P.M.
VILLE ET PROVINCE DE NAISSANCE

Poster à:
CARTES DU CIEL, enr.
C.P. 144
succ. Delorimier,
Montréal, QC.,
H2H 2N6

PRIX: 22,00 $ PAYABLE SUR LIVRAISON

13-2-84

■ Aides domestiques

JEUNE FILLE allemande parlant français-anglais, terminant études en Allemagne, 19 ans, bonne famille, cherche situation dans famille comme au pair. Libre juillet. (819) 568-7329. 20-02-84

PERSONNE RESPONSABLE pour garder enfants (4 à 10 ans) et entretien général de maison, 2 jours/semaine. 488-6865. 14-02-84

■ Antiquités

ENCAN D'ANTIQUITÉS
Dimanche le 12 février à 13h.

Pour les amoureux de l'antiquité. Seront écoulés aux enchères plus de 300 items dont, 1 ensemble de chambre à coucher de style Duncan Five en acajou solide, lit de brasse, 2 ensembles de salle à dîner 9 morceaux, armoire en pin Circa 1858, gramophone à cylindre Edison, ensemble de vaisselle Doulton 10 couverts, secrétaire en acajou, commodes miroir, lampes et de NOMBREUX AUTRES ARTICLES.

LA BELLE ÉPOQUE ANTIQUE
à LA BARRE 500
2019 boul. Taschereau
Longueuil

13-2-84

ARMOIRE 850 $, armoire de coin couleur bleue, buffet bas panneaux soulevés, autres. 1-562-6983. 13-02-84

■ Appartements demandés

APPARTEMENT ou petit logement demandé dans Outremont près Laurier pour juillet. 733-1085. 13-02-84

■ Appartements / Logements

Adj. Westmount, haut duplex à louer, grand 7½, chauffé et garage. 725 $/mois. Libre 1er avril. 737-7437. 15-02-84

MEUBLE, 7½, complètement équipé, 2 foyers, boiseries. Court ou long terme. 950 $/mois. Soir 481-5459. 20-02-84

C.D.N. Grands 3½, 4½, Van Horne près Wilderton, chauffage, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, taxe d'eau inclus. 483-2116 ou 733-5114. 20-02-84

RUE D'AUTEUIL, 4½, chauffé, calme, ensoleillé, 350 $. Libre 1er mars. Près métro Sauvé. 382-4047. 13-02-84

LONGUEUIL, 4½, près métro, tout compris 485 $. 679-5336 ou 651-0089. 13-02-84

C.D.N. — RUE LACOMBE, 6½, chauffé, terrasse, cuisinière fournie, 1½ s.b. Libre immédiatement. 672-4524, 738-4828. 20-02-84

OUTREMONT, Vincent d'Indy, 6e étage, grand 3, garage, sous-location immédiate, 380 $. Bur. 282-2082. 15-02-84

DE MAISONNEUVE près Guy, 8½, magnifique, complètement rénové et modernisé, hauts plafonds, cuisine en chêne, salle de bain neuve, 2 balcons, cheminée. Prix raisonnable. Idéal pour appartement avec bureau. 937-6734. 13-02-84

■ Appartements / Logements

CARTIER latin Amherst, très beau bachelor, propre, tranquille, chauffé, toutes commodités. 170 $/mois. 523-9368. 13-02-84

CENTRE-VILLE — Appartement d'une chambre à coucher. Ensoleillé. Vue sur jardin. 515 $ par mois. Claire Duhamel 484-8924, 934-1818. Courtiers Montréal Trust. 13-02-84

HAMSTEAD, 5160 MacDonald, luxueux appartements, 3½-6½, piscine, garage, portier, à partir de 495 $. 866-3737. 13-02-84

OUTREMONT, 7½, sous-location immédiate, éclairé, chauffé, équipé, garage, immeuble 750 $. 273-3996. 23-02-84

MENTANA, près parc Lafontaine, 7½, haut triplex rénové, 600 $. 521-9968 ou 288-0577. 13-02-84

ST-DENIS, 7½, 2e étage, très propre, rénové, métro Jean-Talon, 500 $. Références 273-7843. 13-02-84

SNOWDON, spacieux 7½, chauffé, 2 s.b., foyer, stationnement, près métro. 1er mars. 700 $/mois. 636-1719. Bur.: 735-2271. 13-02-84

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 18-02-84

APPARTEMENT DE LUXE, centre-ville, 1 c.c., aménagement spécial: vue panoramique, fleuve, centre-ville et Mont Royal, services complets, sous-location. Tout compris 600 $ négociable. À VOIR! 873-3036 jour, 844-8369 soir. 13-02-84

N.D.G. bas duplex 5½, boiseries chêne, portes patio, cuisine équipée, lavoir, garage, 550 $ sans chauffage. Visite sur rendez-vous seulement. 489-8915. 16-02-84

OUTREMONT, 91 Beloeil, maison de ville, 6½, garage intérieur, lave-vaisselle, patio. Tout compris 900 $. Libre immédiatement. 873-5546, 342-9300. 14-02-84

CINÉASTE partant à l'étranger, sous-louerait splendide appartement au centre-ville pour mars, avril, mai. 288-9454. 13-02-84

OUTREMONT, bas duplex, cuisine et s.b. rénovés, s.s. fini, garage, chauffé, commodités 1 000 $/mois. 276-9746. 13-02-84

Appartement de luxe entièrement rénové, style loft, 3e étage triplex, 1,400 pi.ca., 2 c.c., 2 balcons, plus balcon terrasse, foyer, laveuse, sécheuse, Christophe-Colomb près parc Lafontaine. À voir. Libre mars. $700. 525-1038. 15-02-84

OUTREMONT, Willowdale avenue, grand, beau 5½, tous services. Libre mai, aussi 4½ libre juillet. 738-2028, 733-0632. 13-02-84

OUTREMONT, grand 5½, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, dans immeuble de classe. 675$. 272-5961. J.N.O.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3½, 4½, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

LA CITÉ, 3½ sous-louer immédiatement, 524$ tout compris. Miroirs sur les murs, 20e étage sud, meublé ou non. 277-9919. J.N.O.

■ Autos à vendre

VOLKSWAGEN RABBIT 1979, 5 vitesses, toit ouvrant, marine, 95 km., 3 200 $. 731-6841 demandez Lise. 13-02-84

BMW 1983, modèle 733, 4 portes, 23,000 km., transmission 5 vitesses. Toute équipée. Christian 382-8443. J.N.O.

■ Bureaux à louer

Un bureau rue Jarry
Deux bureaux rue St-Dominique
Chauffage électrique. De préférence; organisme social, culturel ou professionnel.
Demander Pascal, 389-4233

14-02-84

Bureaux neufs aménagés, édifice de style, rue Sherbrooke angle St-Hubert, 400 - 600 ou 1,000 p.c. Prix réduit pour sous-location rapide. 276-5203. J.N.O.

■ Chalets à louer

STE-ADÈLE, bord de lac, près pistes de ski, canadienne authentique, intérieur-site exceptionnels. 737-9347, 748-7901. 13-02-84

ORFORD SUR LE LAC, intérieur pin et cèdre, foyer, 2 c.c., près pistes de ski, 24 février au 26 mars, 875 $. Soir 651-7300, jour 670-2610. 13-02-84

■ Chalets à vendre

VAL DAVID, 3 étages, 4 c.c., foyer, entièrement meublé, près centre de ski. Succession 492-0096. 13-02-84

■ Commerces à vendre

AU CENTRE DE LYON (FRANCE)
À vendre **70,000 $**
RESTAURANT ABITIBI QUÉBEC
5 rue Charles Dullin
69002 Lyon
Spécialités québécoises
Bonne clientèle fidèle
Équipement complet neuf
Logement sur place
30 couverts — à tenir par un couple seul sans personnel.

13-2-84

■ Condominiums à vendre ou à louer

PRESTIGIEUX CONDO
Fort de la Montagne, secteur huppé du centre-ville de Montréal, 5½, 14e étage, vue superbe, entièrement meublé et décoré par F. Brisset des Nos. Étage complet de commodités: 2 piscines, squash, sauna, billard, jogging, etc. Prêt à habiter. À vendre $425,000. ou à louer $2,900/mois. Échange possible.
APPELER CHRISTIAN 382-8443

13-2-84

■ Condominiums à louer

ÎLE DES SOEURS, Les Pyramides, superbe 4½, 2 niveaux, 2 s.b., tapis mur à mur, sécurité 24 heures, cuisine moderne toute équipée, chauffage, électricité, garage inclus. 750 $/mois. Louise 392-4632 ou Mme Paras 585-5775, 434-1973. 13-02-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT, super condo (penthouse) au Tournesol 245 000 $, exclusif. Rémi Roy 253-3858 RE/MAX Suprême ctr. 13-02-84

VIEUX MONTRÉAL: Appartement charmant, 1350 p.c., possibilité bureau, dans immeuble historique "La Caserne". Plafond très élevé, poutres en cèdre, murs en brique, foyer naturel. Lucile Mercier 735-2681, 279-9404. Royal Trust, courtier. 13-02-84

OUTREMONT (ADJ) condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, mur brique, foyer, bidet, terrasse, garage, 2 c.c. Occupation 1er mars 84. Prix 84 500 $. Visites libres: samedi, dimanche 11h à 15h et sur rendez-vous, 4845 Hutchison. 274-1766 ou 342-1830. 13-02-84

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, bas duplex détaché, salon double, salle à manger, 2 c.c., cuisine dinette, grand s.s. habitable, garage, terrasse particulière. 277-2006. 13-02-84

OUTREMONT, rue Champagneur, entièrement rénové, 8½. Visite libre dimanche 2 à 4 P.M. — 272-5288. 13-02-84

Près métro, aubaine, logement ou bureau à vendre en copropriété au 3815 St-Hubert, rez-de-chaussée environ 2 000 p.c. de plancher plus 2 000 p.c. de s.s. Chauffage électrique indépendant. 73 500$. 524-7533. 18-02-84

■ Cours

Cours correctifs individuels en mathématiques, 6ième à CEGEP I Orthopédagogue. Méthode unique.
Ph. D. Éduc. Exp. 23 ans.
Inf.: 389-5001

14-2-84

Ingénieur, ex-professeur au C.E.G.P. donnerait cours privé en Sciences et Programmation BASIC sur ordinateur (Commodore 64). — Michel, 522-9818. 17-02-84

NOUS FORMONS DES: "D.J." disque jockey. Annonceurs de radio. Animateurs de T.V. Intermédiaires de placement. Centre de formation. — 842-0050. 28-02-84

COURS piano, clarinette, enfants, adultes, classique, populaire, composition, harmonie. Jérome Langlois 272-1540, 522-2339. 13-02-84

■ Décoration

Pour une meilleure insonorisation et isolation thermique ainsi qu'une qualité esthétique indéniable. Consulter la maison Tout En Tendu au 935-3346. 13-02-84

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

■ Divers

Peintures et livres de qualité à bon prix. Nous achetons aussi les livres. 2963 Sherbrooke est, Mtl. Centre d'Achat Maisonneuve. 13-02-84

■ Fermes à vendre

RÉGION ST-ANTOINE ABBÉ. — Réservez-vous une place à la campagne! Très beau terrain boisé 80 acres, facile d'accès, vue panoramique. 826-0111. 13-02-84

■ Instruments de musique

PIANO, Yamaha, noir, comme neuf, avec garantie. 461-2964. 13-02-84

■ Livres

RELIURE à la main, restauration de livres de toutes sortes. Appeler soir 523-0010. 13-02-84

Grand Larousse encyclopédique, 24 volumes, suppléments, état neuf, récent. Valeur 1 250 $ laisserais pour 800 $. Samedi à mardi 585-0865. 13-02-84

RECHERCHE livre le "Mobilier Québécois", édition Massin 1979. 733-8794. 13-02-84

■ Logements à partager

OUTREMONT, 7½, meublé, laveuse-sécheuse, tranquille, 180 $/mois. 392-5979 (jour) 276-4362 (soir). 13-02-84

■ Logements demandés

COUPLE sans enfant recherche un duplex, bas de préférence avec espace de garage dans les secteurs Outremont ou Ville Mont-Royal, pour juin. 276-1712. 13-02-84

PERSONNE SÉRIEUSE, références, cherche 3½, chauffage individuel, calme, propre, secteur Rosemont et environs. Juillet. 523-6938. 13-02-84

■ Maisons à vendre

Magnifique résidence, début du siècle, style anglais, bornée par une rivière, éloignée de la route, foyer en pierre, cuisine rénovée, 5 c.c., portes patio de 9' et 12' du côté de la rivière. Située entre Montebello et le Mont-Tremblant. Idéal comme résidence secondaire pour l'été et les sports d'hiver. 7 arpents. 60 000 $ négociable. 1-451-0906. 20-02-84

Maison de ville près du Carré St-Louis, complètement rénovée, cour privée avec patio, idéal pour couple. 3515 Coloniale. Visite libre dimanche, 1-5 P.M. — 849-6944. 13-02-84

OUTREMONT, 988 Pratt, coin de rue, grand duplex, 4 c.c., garage double, jardin. Vente privée. 739-1257. 13-02-84

ST-LAMBERT, cottage semi-détaché, rénové, 4 c.c., grenier et s.s. fini, foyer, 2 s.b., près écoles, Centre Commerciale. Vente privée. 672-8963. 13-02-84

■ Messages personnels

Femme racée, 25 ans, insatisfaite des relations superficielles recherche commensal avec passion pour poésie, musique ancienne, ornithologie, littérature et cinéma. Écrire confidentiellement au: **Dossier 130, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6.**

13-2-84

Professionnel, début quarantaine, établi à Montréal récemment, recherche compagne possédant charme et intelligence. Pouvant offrir autant en retour. But: rencontres occasionnelles intéressantes. Écrire au: **Dossier 131, Le Devoir, C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6.**

13-2-84

■ Messages personnels

Femme trentaine, instruction universitaire, cultivée, distinguée, belle apparence. Désire homme libre, 38 ans et plus, professionnel ou l'équivalent. But: relation stable et durable. Homme non sérieux s'abstenir. Dossier 132. Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl. H2Y 3S6. 13-02-84

■ Occasions d'affaires

Homme sérieux
dans la trentaine à la recherche d'un mécène qui croit au potentiel mental pour lui venir en aide dans une démarche artistique. S.V.P. Communiquer par lettre manuscrite à: **351 Chemin Lac Echo, Morin-Heights, J0R 1H0 a/s M. Bouchacourt.**

13-2-84

■ On demande

CHERCHONS POUR TOURNAGE D'UN FILM
bungalow meublé pour 4 jours entre le 17 et 31 mars
RÉGION LAVAL
et un cottage ou 1er étage de duplex ou triplex meublé entre le 1er avril et 15 avril
RÉGION N.D.G.
Doivent être libres le jour entre 7h et 21h du samedi au mercredi.
Ginette Guillard
286-4606
weekends et soirs
935-8521
jour, du lundi au vendredi.

13-2-84

■ Offres d'emplois

MAISON D'ÉDITION DE LOGICIELS ET DE LIVRES
recherche
SECRÉTAIRE
avec expérience
Faites parvenir votre curriculum vitae au:
Dossier 133
Le Devoir
C.P. 6033,
succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

11-02-84

Secrétaire légal(e). Immédiatement. Emploi stable. Compétent(e), initiative, expérience, sténo-dactylo, dictaphone, parfaite connaissance du français. Salaire: 12 500$. Centre ville. Pour rendez-vous 879-1793, poste 241.

13-02-84

SECRÉTAIRE bilingue, PME immobilière, secteur parc Lafontaine. Emploi permanent: lundi au jeudi — 20 heures/semaine, possibilité de temps supplémentaire. Salaire horaire en débutant 7 $/heure. Envoyer curriculum vitae à: C.P. 581 succ. Outremont, Montréal, H2V 4M4. 17-02-84

Une manufacture d'équipement de soudure au gaz requiert les services d'un représentant des ventes dans les secteurs d'équipement de quincaillerie et d'automobile au Québec et dans les Maritimes. Doit être bilingue. Écrire à: Dossier 135, Le Devoir, C.P. 6033, Place d'Armes, Mtl. H2Y 3S6. 15-02-84

SECRÉTAIRE. Étude légale banlieue ouest recherche secrétaire d'expérience litige et commerciale parfaitement bilingue. Dynamisme et autonomie requis. Dossier 134. Le Devoir, C.P. 6033, Place d'Armes, Mtl. H2Y 3S6. 13-02-84

■ Ordinateurs

ORDINATEUR IBM-PC, 128K de mémoire, 2 unités de disque (double côté ch.), MODEM 1200 BAUDS, carte graphique couleur, écran et logiciels inclus. 725-3504. 13-02-84

■ Offres de services

DACTYLOGRAPHIE
impeccable et rapide de vos textes: articles, manuscrits, rapports, thèses, sur IBM Sélectric II. Choix de caractères.
486-6751

13-2-84

■ Santé

■ Santé

Angoisse - Insomnie - Toxicomanie
Difficultés relationnelles, familiales, conjugales, professionnelles.

PSYCHANALYSE
PSYCHOTHÉRAPIE ANALYTIQUE
Thérapie: individuelle, couple, familiale, groupe.
Pour rendez-vous: (514)526-1148
1851, est rue Sherbrooke, suite 809, Mtl, Qué, H2K 4L5

■ Offres de services

TRADUCTION anglais-français, correctrice d'épreuves, dactylographie. 9h à 12h A.M. — 651-8782. 13-02-84

RÉVISION de textes et correction d'épreuves. (St-Lambert). 671-6990. 13-02-84

RÉVISION, adaptation, correction d'épreuves (livres, rapports, périodiques, rapports annuels, etc.). Expérience confirmée. 844-5673. 13-02-84

Pour des travaux de peinture, démolition, décapage de boiseries et autres. Tél.: 598-5245, 288-9247. 13-02-84

■ Perdu / Trouvé

PERDU sac à main noir, lundi matin, autobus 17. Récompense. 488-2276. 13-02-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT
Grande résidence. 11 pièces sur trois étages. Jardin, terrasse avec vue sur la ville, double garage. Entrée indépendante pour BUREAU PROFESSIONNEL. **Fernande Séguin 584-2001**
Montréal Trust,
courtier
467-1120
600, boul. Laurier,
Beloeil, J3G 4J2

13-2-84

RIVIÈRE RICHELIEU, 2 cottages sur 60 arpents, culture, boisé, 3 arpents bornés par rivière, 45 min. Mtl., $185,000. À ne pas manquer! 347-2621, 271-2538. 13-02-84

CARTIERVILLE, luxueux cottage, 11 pièces, près Hôpital Sacré-Coeur, piscine intérieure, sauna, grand bureau professionnel, construit par propriétaire architecte. Terrain 75 X 120. Prix demandé $232,000. Départ pour l'étranger. H. LABELLE, 334-7300. 13-02-84

N.D.G. — Duplex impeccable, tout équipé, 6½-7½, s/s fini, 3 foyers, boiseries, plomberie refaite, 4 balcons, 2 garages, grand terrain, $162,000. 486-4195. 13-02-84

N.D.G. 4176 Hingston, 4066 Melrose. Offres! 4 c. à c., quartier avantageux, près écoles, métro, magasins, visites libres dimanche 14:00-16:00h, C.M. Moisan, 486-5395. Courtier Royal Trust. 13-02-84

OUTREMONT. Cottage, 4 c. à c. Belles boiseries, vitraux, foyer, jardin. Denyse Royer 735-2681, 277-1864. Courtier Royal Trust. 13-02-84

CANDIAC, bungalow spacieux, grand confort. Modèle exclusif, grand terrain boisé. À voir. Hélène Larouche 672-6450 — 659-5028. Montréal Trust courtier. 13-02-84

ST-LAMBERT, spacieux condominium avec vue sur fleuve, 2 s.b., garage, piscine, tennis. Prix avantageux à moins de 75 000$. Louise Chartrand 672-6450 — 465-9800. Montréal Trust courtier. 13-02-84

AHUNTSIC, N. BORDEAUX, Valmont-/Salaberry, bungalow s/d, 5 pièces, sous-sol, garage, terrain 35.5 X 108, $83,000. Mme Parent 353-8770 ou 342-2820. 13-02-84

OUTREMONT: Duplex détaché, près collège Stanislas, 3 c. à c., patio sur garage double. $159,000. Thérèse R. LaBossière 735-2681, 276-2176. Courtier Royal Trust. 13-02-84

N.D.G. rue Northcliffe. Unifamiliale en rangée, 8 pièces, chauffage au gaz, stationnement 1 voiture, métro Villa-Maria. Maison ouverte dimanche 14h à 16h. Agent s'abstenir. Soir 484-5504. 13-02-84

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

Adj. Outremont, 369 St-Joseph O. 6½ bien situé, près tous services. **I. Viaud 341-4391.**

Cartierville, super cottage, 11 pièces, 3½ salles de bains, foyer. Libre, 3 garages, réduit. **F.A. Pépin 331-7538.**

Outremont, condo "Le Tournesol" magnifique 5½, air conditionné! 10e, 2 garages. **Pierre Pétrucci 342-1039.**

Outremont, co-propriété, grand 6½, belles boiseries, plus bachelor 4½, **Mme Fabien 271-1912.**

Outremont, près de Stanislas 7 pièces ensoleillées, belles boiseries, jardin. **Estelle Brodeur 342-3548.**

Outremont, 3e étage, 1675'c. Partiellement rénové, foyer, boiseries, intéressant. 77,000 $. **L. Valois 733-6681.**

Outremont, bas de duplex 6½, grand sous-sol, au complet, garage, 125,000 $. **L. Valois 733-6681.**

NDG, duplex 5-6, foyers, s.-sol, joli jardin, petit budget. **Michèle Asselin 279-9803.**

Outremont, 119,500 $. Cottage 4 cc. SAM séparée, puits lumière, garage, jardin. Libre. **Mme Asselin 279-9803.**

Vieux-Montréal, spacieux condo sur 2 étages, dans petit immeuble. Terrasse privée. 120,000 $. **Jacqueline Pilon 739-1598.**

Terrebonne, maison type monumentale, 1807, site historique, idéal professionnel. **B. Le Brasseur, 687-6780, 471-2649.**

13-2-84

■ Propriétés à vendre

Bord de l'eau, Boul. Gouin, split-level moderne, piscine et terrain. Très spécial. La campagne à la ville. 154 000$. — 321-3646. 13-02-84

VIEUX-LONGUEUIL, cottage, 3 chambres, salon, foyer, salle à manger s/s fini, fenêtres à manivelles, grand terrain, piscine. Pas d'agent. 670-2401. 15-02-84

■ Propriétés à revenus à vendre

CENTRE-VILLE, 5 fois les revenus, comptant requis 1 000 000$. Robert Vivian. IMMEUBLES MONGÊVE INC. 651-5200. 14-02-84

VIEUX LONGUEUIL, 6 logements avec garages, revenus 18 500$, comptant 20 000$. Bon financement. Robert Vivian. IMMEUBLES MONGÊVE INC. 651-5200. 14-02-84

■ Rénovation

AMÉNAGEMENT — RÉNOVATION. Salle de bain, salle de séjour, menuiserie, céramique. Travaux de tous genres. Conception personnalisée. 332-5686 — 495-8114. 20-02-84

■ Services professionnels

PARAPSYCHOLOGUE conseil, analyse de rêves, contrôle du stress et cigarette. P.H. Milot N.D. 845-1616. 14-02-84

■ Société / Loisirs



RENDEZ-VOUS...
Agence de rencontre professionnelle. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée, cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure et consultation gratuite.
282-0058
**1117 ouest, rue Ste-Cat

Pierre Harvey devient le meilleur fondeur nord-américain sur 30 km



Encouragé par un spectateur, Pierre Harvey, de Rimouski, terminera 21e du 30 km, hier à Sarajevo. (Photolaser AP)

par Guy Robillard

SARAJEVO (PC) — Pierre Harvey s'était fixé comme objectif de terminer l'épreuve de ski de fond de 30 kilomètres parmi les 20 premiers. Aussi n'a-t-il pas chicané au sujet de sa 21e position. Il était au contraire ravi et parlait de sa meilleure performance à vie, en plus de la meilleure réussite canadienne en ski de fond dans l'histoire des Jeux.

« Compte tenu du calibre de la compétition et parce que ce sont les Jeux olympiques, cette 21e place constitue pour moi une performance supérieure à mes cinquième et sixième positions déjà obtenues en Coupe du monde. Mon seul regret, c'est que j'aurais obtenu un point en Coupe du monde si j'avais terminé au 20e rang. Ces points sont tellement difficiles à obtenir . »

Harvey était surtout content d'avoir terminé sur un pied d'égalité avec l'Américain Bill Koch, gagnant de la Coupe du monde il y a deux ans. « Et il n'y avait aucun autre Américain devant moi ». a ajouté celui qui tire une fierté bien légitime d'être devenu le meilleur skieur de fond nord-américain.

« Il neigeait et la piste était très molle, a-t-il expliqué. Dans ces conditions, il faut avoir une meilleure technique et savoir donner des impulsions ni trop sèches, ni trop raides, faute de quoi il n'y a pas de poussée. Ce sont les vétérans à leur meilleur, plus expérimentés, qui profitent de ces conditions.

« Ceux qui me devancent sont tous plus âgés que moi, affirme l'athlète de 25 ans. Ils ont tous commencé à skier vers l'âge de 12-13 ans. De mon coté, j'ai fait partie de l'équipe nationale pour la première fois à 22 ans et j'ai commencé à m'entraîner vers l'âge de 18-19 ans. Mais ce n'était pas mon sport numéro un ».

À l'époque en effet, Harvey s'adonnait au cyclisme, discipline dans laquelle il avait été le meilleur canadien aux Jeux de Montréal.

En 1980, il allait devenir un des plus grands malchanceux de l'histoire du mouvement olympique: alors qu'il s'apprêtait à devenir un des rares athlètes au monde à participer la même année aux Jeux d'hiver et d'été (en cyclisme), il fut empêché d'aller à Lake Placid parce qu'il ne répondait pas aux critères sévéres de l'Association olympique canadienne (quelques semaines plus tard, il prenait le cinquième rang en Coupe du monde, au Yukon ...); puis le boycottage des Jeux de Moscou par le Canada l'empêcha de participer aux Jeux d'été.

Aujourd'hui, Pierre Harvey est un des athlètes qui prêche le plus en faveur d'une plus grande participation canadienne aux Jeux olympiques. Et il continue aussi de prêcher par l'exemple dans des conditions souvent difficiles.

« Avant l'épreuve, a-t-il dit, j'étais effrayé à l'idée qu'il y avait longtemps que je n'avais pas pris part à une course importante. À cause des Jeux olympiques, il n'y a que deux compétitions comptant pour la Coupe du monde, avant Noël. Pendant que les skieurs des pays de l'Est, de la Scandinavie et des États-Unis prenaient part à des épreuves importantes chez-eux, moi je disputais des courses de la Coupe Sealtest au Québec.

« Pourtant, ajoute Harvey, des types qui m'ont battu par deux minutes sur 15 kilomètres ne m'ont devancé que par 10 secondes ici ».

Pierre Harvey n'est aucunement prétentieux. Seulement, il s'est assez battu pour avoir raison d'être fier et tous les espoirs lui sont permis dans un sport où les meilleurs atteignent leur apogée après 30 ans.

« Parce qu'il faut surtout de l'endurance et de l'expérience », explique celui qui ne sait pas encore s'il va continuer jusqu'aux Jeux de Calgary, même si le résultat d'hier l'a encouragé.

Pierre Harvey, natif de Rimouski, a en effet terminé 21e sur 71 partants, dans des conditions désavantageuses pour lui. Et il a toujours connu de meilleurs résultats dans les épreuves de 15 kilomètres, qui sera courue lundi.



Gaétan Boucher, les yeux rivés sur l'anneau de vitesse, attend le départ du 500 m, hier. Il devait mériter la médaille de bronze. (Photolaser AP)

Torvill-Dean obtient des notes parfaites

SARAJEVO (AFP) — Les danseurs britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean ont inscrit un nouvel exploit à leur actif en obtenant, hier, pour la première fois dans l'histoire du patinage artistique des notes de 6.0, à l'occasion des exercices imposés de l'épreuve de danse sur glace des Jeux de Sarajevo.

C'est dans la dernière des trois danses imposées, la valse Westminster, que le célebre couple de Nottingham a obtenu trois fois la note de 6.0, décernée par les juges japonais, hongrois et... britannique. Auparavant, dans les deux premières danses, le paso doble et la rumba, ils avaient accumulé les notes de 5.9.

Les champions du monde en titre ont ainsi atteint un premier objectif,avant la conquête du titre olympique. Ils avaient toujours affirmé qu'avant la fin de leur carrière d'amateurs, cette saison, ils voulaient obtenir dans les danses imposées cette note qu'ils avaient déjà reçue dans les autres exercices de la compétition.

Derrière Torvill et Dean, la lutte s'annonce très vive pour la deuxième place entre les Soviétiques Natalia Bestemianova et Andrei Bukin, d'une part, les Américains Judy Blumberg et Michael Seibert, de l'autre.

Les champions canadiens Tracy Wilson-Robert McCall occupent le septième rang, et ils ne peuvent logiquement espérer une médaille. L'autre couple canadien, Kelly Johnson-John Thomas, se classe au 11e rang.

Les Soviétiques Elena Valova et Oleg Vassiliev, champions du monde en titre, se sont portés au commandement de l'épreuve par couples après le programme court. Ils devancent leurs compatriotes Larissa Selezneva et Oleg Makarov et les Américains Kitty et Peter Carruthers, ces deux couples étant deuxièmes ex aequo.

Les vice-champions du monde, les Allemands de l'est Sabine Baess et Tassilo Thierbach, ont commis une faute et occupent la quatrième place.

Le couple canadien Barbara Underhill-Paul Martini occupe le sixième rang.

Daigneault s'interroge

Le défenseur Jean-Jacques Daigneault affirme que sa confiance a été sérieusement ébranlée lorsque utilisé seulement à deux reprises lors du match d'ouverture contre les Américains. Face à l'Autriche, on a fait appel à ses services plus régulièrement une fois la victoire presque assurée.

Le jeune défenseur des Chevaliers de Longueuil ne comprend pas le traitement qu'on lui réserve après avoir été utilisé régulièrement pendant tous les matches préparatoires au tournoi olympique.

Zimiatov enlève une 4e médaille d'or

SARAJEVO (AFP) — Le Soviétique Nikola Zimiatov a réussi l'exploit de remporter une quatrième médaille d'or olympique — fait sans précédent dans l'histore olympique — en s'adjugeant le 30 km fond messieurs, hier matin, à Veliko Polje, devant son compatriote Alexandre Zavialov, médaille d'argent et le jeune Suédois Gunde Svan, médaille de bronze.

Zimiatov (28 ans) était entré dans les annales du ski de fond aux Jeux de Lake Placid, il y a quatre ans, en obtenant trois médailles d'or (30 km, 50 km et relais), réussissant en l'occurrence le premier doublé 30-50 km dans l'histoire des Jeux.

Après une éclipse de deux ans, il était réapparu l'an dernier en Coupe du monde à...Sarajevo, comme par hasard, puis il s'était imposé en décembre dernier sur 15 km à Reit-in-Winkl (RFA), toujours en Coupe du monde.

Le longiligne Soviétique aux jambes arquées n'a pas raté son rendez-vous. Sur le tracé très rigoureux de Véliko Polje et malgré la tempête de neige, très gênante avec un vent tourbillonnant, Zimiatov, parti en dernière position, était déjà crédité du meilleur temps, dès le 6e km, devant Zavialov (à 16 sec) et Svan (à 30.5 sec).

Son excellente technique et une condition physique parfaite lui permettaient alors de maintenir sa pression sur ses principaux rivaux et de s'imposer avec brio à son compatriote Zavialov (2e à 27 sec) et au jeune suédois Svan (3e à 39.4 sec).

« À vrai dire, j'espérais gagner, devait déclarer Zamiatov. La piste était très difficile avec ce mauvais temps. À la mi-course, avec mes 20 secondes d'avance, j'ai su que j'avais la victoire en poche. »

« Je ne pouvais m'imaginer monter sur le podium, a dit le Suédois Swan. Je me suis battu à fond. Je suis plus qu'heureux, » a ajouté Swan qui a terminé la course à bout de souffle.

500 m messieurs et dames

Sergei Fokitchev et Rothenburger au sprint

SARAJEVO, (AFP) — Le surprenant soviétique Sergei Fokitchev, 21 ans, et l'Allemande de l'Est Christa Rothenburger, 24 ans, détentrice du record du monde de la distance en 39 sec 69/100, ont remporté les titres olympiques masculin et féminin de l'épreuve du 500 m de patinage de vitesse des Jeux de Sarajevo, disputée, hier, sous la neige.

Fokitchev, un athlétique patineur (1,82 m, 78 kg), originaire de la région industrielle de Tcherepovets, a justifié, hier, la confiance témoignée par les sélectionneurs qui l'avaient préféré à des valeurs sûres, comme le détenteur du record du monde de la distance, Pavel Pegov. Les temps réalisés par Fokitchev à l'entrainement, à Sarajevo, avaient été bons et il les a confirmés, en se montrant le plus rapide, en 38 sec 19/100. Il est vrai qu'il avait déjà réussi le temps de 36 sec 81/100, en altitude, à Médéo (U.R.S.S.).

Un autre concurrent inattendu, le Japonais Yoshihiro Kitazawa, un petit gabarit de 1,68 m pour 61 kg, étudiant à Nagoya, a remporté la médaille d'argent, battu seulement de 11/100. Il a ainsi en partie compensé la défaillance de son compatriote Akira Kuroiwa, qui n'a pu prendre que la 10e place. Kuroiwa n'avait pourtant été battu qu'une seule fois — par le Soviétique Vladimir Kozlov — au cours des deux dernières années, sur cette distance. Selon son entourage, celui qui était considéré comme le favori de la course a craqué psychologiquement.

Gaétan Boucher, qui dispute à 25 ans ses troisièmes Jeux olympiques, a remporté la médaille de bronze, battu de 20/100. En 1980, à Lake Placid, il avait obtenu, derrière l'imbattable américain Eric Heiden, la médaille d'argent du 1.000 m, sa meilleure distance dont il a d'ailleurs détenu, en 1981, le record du monde.

Quant à l'Allemande de l'Est Christa Rothenburger, elle s'est montrée à la hauteur de sa réputation de patineuse la plus rapide du monde. Elle avait été la première à franchir le « mur » des 40 secondes, le 25 mars 1983, à Médéo, en réalisant le temps de 39 sec 69/100. Cette fois, elle a conquis la médaille d'or en 41 sec 02/100, ce qui est déjà bien, compte tenu des conditions climatiques.

Rothenburger a ainsi détrôné sa compatriote Karin Enke qui s'était emparée de la médaille d'or, aux Jeux de Lake Placid, en 1980. Victime d'un départ trop lent, Enke a été battue de 26/100, devant se contenter de la médaille d'argent, après avoir avoir remporté, jeudi, le titre sur 1.500 mètres.

La jeune Soviétique Natalia Chive-Glebova a obtenu la médaille de bronze, tandis que sa compatriote Natalia Petruseva, détentrice du record du monde du 1.000 m et médaille de bronze, sur 500 m, aux Jeux de Lake Placid, a beaucoup déçu, en ne terminant qu'en sixième position.

Le tableau des médailles

Voici la liste des médailles à l'issue de la deuxième journée officielle des Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo:

	or	arg.	br.	total
URSS	2	2	2	6
All. de l'Est	2	2	0	4
Finlande	1	0	0	1
Japon	0	1	0	1
Norvège	0	0	1	1
Canada	0	0	1	1
Suède	0	0	1	1

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Vancouver 7, Montréal 6
Toronto 6, Boston 3
Buffalo 8, New Jersey 5
Rangers 4, Minnesota 4
Philad'lphie 4, Edmonton 3
Detroit 9, Pittsburgh 3

Hier
Québec à Winnipeg

Ce soir
Buffalo à Montréal
Edmonton à Boston
Calgary à Hartford
Québec à Toronto
Vancouver à Islanders
Rangers à Los Angeles
New Jersey à Pittsburgh
Philadelphie à Washington
Detroit au Minnesota
Chicago à St-Louis

Les meneurs

	b	a	pts
Bobby Smith	24	36	60
Guy Lafleur	25	27	52
Mats Naslund	23	26	49
Ryan Walter	19	27	46
G. Carbonneau	20	22	42
Pierre Mondou	15	22	37
Bob Gainey	13	21	34
Steve Shutt	11	21	32
Larry Robinson	6	25	31
Mario Tremblay	11	19	30
Perry Turnbull	16	10	26
Chris Nilan	13	8	21
John Chabot	7	13	20
Craig Ludwig	5	12	17
Bill Root	3	11	14
Rick Nattress	0	10	10
Mark Hunter	5	3	8
Jean Hamel	0	8	8
Kent Carlson	1	6	7
Alfie Turcotte	2	3	5
Rick Wamsley	0	3	3

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	1,542	90	1	3.50
Wamsley	1,895	115	2	3.64

(Quatre buts dans un filet désert)

Dimanche
Edmonton à Hartford
Vancouver à Philadelphie
Detroit à Winnipeg
Calgary à Chicago

Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	61	92	153
Kurri, Edm	39	46	85
Bossy, Isl	38	45	83
P. Stastny, Qué	29	54	83
Goulet, Qué	42	39	81
Trottier, Isl	28	51	79
Coffey, Edm	27	51	78
Pederson, Bos	23	55	78
Federko, St.L	29	46	75
Perreault, Buf	30	44	74
Savard, Chi	29	43	72
Vaive, Tor	42	29	71
Ogrodnick, Det	38	33	71

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Longueuil 6, St-Jean 5

Hier
Granby à Chicoutimi
Laval à Drummondville
T.-Rivières à Shawinigan
Verdun à St-Jean

Dimanche
Québec à Chicoutimi
Drummondville à Granby
Shawinigan à St-Jean
Longueuil à T.-Rivières
Hull à Verdun

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Lav	101	111	212
Goyette, Lav	49	75	124
Gosselin, Qué	48	76	124
Lefebvre, Qué	48	57	105
Momesso, Sha	31	70	101
Rouleau, Lon	47	53	100
Bisson, Lav	28	71	99
Sills, Lav	45	52	97
Pellegrino, Lon	36	54	90
Gagné, Chi	39	50	89

Ligue Collégiale AAA

Hier
Victoriaville à St-Jérôme
Thetford à St-Hyacinthe
St-Georges à St-Laurent

Dimanche
St-Hyacinthe à Victoriaville
St-Laurent à St-Jérôme

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BUFFALO	57	35	16	6	229	186	76
BOSTON	56	35	18	3	247	183	73
QUÉBEC	55	29	20	6	251	195	64
MONTRÉAL	**57**	**26**	**26**	**5**	**217**	**209**	**57**
HARTFORD	54	18	28	8	188	225	44

Section Lester Patrick

RANGERS NY	57	32	18	7	229	213	71
ISLANDERS NY	56	34	20	2	246	198	70
PHILADELPHIE	54	29	16	9	236	192	67
WASHINGTON	56	31	21	4	214	172	66
PITTSBURGH	55	11	39	5	174	252	27
NEW JERSEY	56	11	40	5	154	237	27

Division Clarence Campbell

Section James Norris

MINNESOTA	55	29	21	5	252	242	63
ST-LOUIS	56	22	29	5	204	226	49
CHICAGO	57	21	30	6	195	216	48
TORONTO	56	19	31	6	215	275	44
DETROIT	56	19	31	6	204	241	44

Section Connie Smythe

EDMONTON	56	39	12	5	319	228	83
CALGARY	54	22	21	11	201	220	55
WINNIPEG	54	20	25	9	238	260	49
VANCOUVER	58	21	31	6	223	238	48
LOS ANGELES	55	17	27	11	223	251	45

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LAVAL	55	43	12	0	406	224	86
VERDUN	55	30	22	3	283	247	63
LONGUEUIL	56	31	25	0	293	273	62
GRANBY	56	24	31	1	240	269	49
SAINT-JEAN	54	22	29	3	285	285	47
HULL	56	22	34	0	244	321	44

Section Frank Dilio

QUÉBEC	56	29	25	2	269	300	60
DRUMMONDVILLE	56	28	28	0	276	274	56
SHAWINIGAN	56	28	28	0	259	232	56
CHICOUTIMI	56	25	30	1	242	306	51
TROIS-RIVIÈRES	56	18	36	2	240	306	38

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-GEORGES	36	24	11	1	207	154	49
ST-HYACINTHE	37	23	13	1	209	159	47
THETFORD	36	19	17	0	190	174	38
ST-JÉRÔME	35	18	16	1	177	153	37
VICTORIAVILLE	35	14	20	1	162	190	29
ST-LAURENT	35	7	28	0	133	248	14

Le Canadien, du meilleur au pire

(PC) — L'entraîneur Bob Berry ne comprenait pas encore, à l'issue de l'exercice d'hier matin, comment ses hommes ont pu disputer l'une de leurs meilleures périodes de la saison, la deuxième, pour ensuite livrer leur pire, la troisième, face aux Canucks de Vancouver.

Il doit même encore chercher à trouver une explication logique à cet affaissement dramatique.

« Ce n'était pas la première fois qu'une telle chose nous arrivait, a-t-il indiqué. Je préfère ne plus y penser. Nous avons tenu un excellent exercice et il nous reste seulement à songer au match de demain soir (ce soir) face aux Sabres de Buffalo. »

Après avoir vu les siens contrôler le disque à volonté lors d'un deuxième vingt au cours duquel ils ont inscrit six buts, Berry a eu droit à un spectacle horrifiant marqué de bévues répétées et d'un manque flagrant d'agressivité et de concentration. Résultat: les Canucks ont réussi trois buts sans réplique pour l'emporter 7-6.

« Je ne m'attendais pas à cela, a déclaré Berry. »

Toutefois, lorsqu'on s'informe auprès des joueurs des recommandations formulées par le pilote à ses joueurs pendant la pause de 15 minutes entre les deux engagements, on constate que ce déroulement aurait pu être prévisible.

« Bob (Berry) nous a demandé de ne pas nous asseoir sur notre priorité de deux buts, » a révélé le défenseur Craig Ludwig qui, curieusement, s'est également fait prendre à quelques reprises, lui qui, ordinairement, ne s'aventure pas inutilement dans le territoire ennemi.

« Nous avons donc tous voulu participer à la fête », a-t-il ajouté, faisant évidemment allusion au fait que Guy Lafleur réalisait alors avec grand éclat un moment historique. Mais voilà, ce ne sont pas tous les joueurs du Canadien qui sont aussi fins marqueurs que Lafleur. Et ce, malgré le ralentissement de ce dernier.

Quoi qu'il en soit, il reste que Richard Sévigny n'a pas été à la hauteur de la situation devant le filet du Tricolore, laissant s'infiltrer derrière lui quatre des huit rondelles tirées en sa direction après avoir remplacé Rick Wamsley.

Sévigny n'était pas prêt et, par conséquent, il a été incapable d'effectuer les gros arrêts.

Pour remplacer Sévigny au cas où, la direction montréalaise a procédé au rappel de Mark Holden, des Voyageurs.

Charlie Lea obtient une hausse substantielle

(PC-AP) — Le lanceur droitier Charlie Lea a signé une entente de trois ans plus une année d'option avec les Expos de Montréal. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés mais Lea, qui devait soumetre sa cause à l'arbitrage, demandait un salaire annuel de $700,000, une hausse considérable par rapport à son salaire de l'an dernier, $250,000.

L'an dernier, Lea a présenté un dossier de 17 victoires et 11 défaites. Il a lancé un total de 222 manches et sa moyenne de points mérités s'élevait à 3.12.

« Lea est rapidement devenu l'un de nos lanceurs les plus réguliers, a commenté le président et directeur général de Expos, John McHale. Il a gagné de « très gros matchs » pour nous l'an dernier, et on se devait de lui accorder une hausse substantielle de salaire. »

Trois joueurs de la formation demeurent sans contrat pour l'an prochain, et se présenteront devant un arbitre d'ici à la fin du mois. Il s'agit de Tim Wallach, Tim Raines et du lanceur de relève, Gary Lucas, obtenu des Padres de San Diego, au mois de décembre.

Keith Hernandez, six fois lauréat d'un gant d'or au poste de premier-but, a signé pour sa part une entente de six saisons évaluée à $8.4 millions, a annoncé le gérant général des Mets de New York, Frank Cashen. Selon son nouveau contrat garanti, qui prendra fin en 1989, Hernandez recevra $5 millions en plus de $3.4 millions en paiements différés.

Hernandez a également accepté une claude de non-échange pour la saison 85, et obtiendra par la suite un droit de veto sur un échange éventuel.

L'entente prévoit une bonification de $100,000 s'il remporte le titre du joueur le plus utile à son équipe dans la LN, $50,000 s'il termine en deuxième ou en troisième position, et $100,000 s'il est choisi le joueur le plus utile en Série mondiale.

« J'ai décidé de terminer ma carrière à New York », a expliqué Hernandez.

Enfin, le lauréat du trophée Cy Young dans la Ligue américaine, LaMarr Hoyt, a signé un contrat d'une saison avec les White Sox de Chicago. Hoyt, qui a enregistré un dossier de 24 victoires et 10 défaites — en plus du meilleur dossier victoires-défaites au cours des deux dernières années — voulait un salaire de $945,000. L'offre des White Sox se chiffrait à $825,000.

Surtout reconnu pour son contrôle, Hoyt n'a permis que 31 buts sur balles, l'an dernier, et ainsi maintenu une moyenne de points mérités de 3.66. Hoyt a de plus mérité la seule victoire des White Sox, en série de championnats de la Ligue américaine.

La mise sous contrat de Hoyt ne laisse maintenant que Salome Barojas sans contrat. Richard Dotson, auteur d'une fiche de 22 victoires et de 7 défaites, a par ailleurs signé une entente d'une valeur de $800,000, mercredi.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Histoire à mourir debout"** sam. dim., 2 h 05, 5 h 50, 9 h 35, **"Les yeux de l'étranger"** sam. dim., 12 h 30, 4 h 15, 8 h.
ASTRE II: — **"Jamais plus jamais"**, sam. dim., 12 h 45, 5 h 15, 9 h 55. — **"Sphinx"**, sam., dim. 3 h 10, 7 h 45.
ASTRE III: — **"Le retour du Jedi"**, sam., dim. 1 h 15, 5 h 10, 9 h 10, **"Les Daltons en cavale"** sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
ASTRE IV: — **"La classe de 1984"** sam. dim., 2 h 55, 6 h 20, 9 h 45, **"Belle, blonde et bronzée"** sam., dim. 1 h 20, 4 h 40, 8 h 10.
BERRI I: (288-2115) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BERRI II: — **"Carmen"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI III: **"Hécate, maîtresse de la nuit"** 12 h 15, 2 h 20, 4 h 30, 6 h 35, 8 h 45.
BERRI IV: — **"Le jeune marié"** 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h.
BERRI V: — **"Jamais plus jamais"** 1 h 50, 4 h 20, 6 h 45, 9 h 30.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Lonely hearts"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BONAVENTURE II: — **"Christine"** sam. dim., 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
BROSSARD I: (465-3851) — **"Embrasse-moi, je te quitte"** sam. dim., 1 h 35, 5 h 30, 9 h 30, **"Je me fais du cinéma"** sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
BROSSARD II: (465-3851) — **"Carnage"** sam. dim., 1 h 10, 5 h 15, 9 h 20, **"Dar l'invincible"** sam. dim., 3 h, 7 h.
BROSSARD III: **"Une autre façon d'aimer"** sam. dim., 12 h 45, 5 h, 9 h 20, **"Monseigneur"** sam. dim., 2 h 45, 7 h.
CARTIER-LAVAL: — (663-5124) — **"L'été meurtrier"** sam. dim., 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Une autre façon d'aimer"** sam. dim., 1 h 20, 5 h 30, 9 h 40, **"Monseigneur"** sam. dim., 3 h 20, 7 h 30.
CHAMPLAIN II: — **"Christine"** sam. dim., 2 h 05, 6 h, 9 h 50, **"La folie aux trousses"** sam. dim., 12 h 10, 4 h, 7 h 55.
CINÉMA CHÂTEAUGUAY: (698-0141) — Salle 1: **"Les dents de la mer"** sam, 8 h 40, dim., 3 h 40, 9 h 10, **"Le sang du sorcier"** sam. 7 h, dim. 2 h, 7 h 30. Salle 2: **"Under fire"** sam. 7 h, 9 h 30, dim. 2 h, 8 h.
CINÉMA DE PARIS I:(875-1882)— **"The lonely guy"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — SAMEDI: **"The clown"** 18 h 35, **"Rhapsodie tchèque"**, **"Attempted flight"** 20 h 35. DIMANCHE: **"L'assassin habite au 21"**, 15 h, **"Un jour un chat"** 18 h 35, **"Le retour du vieux monsieur"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"The big chill"** sam. dim., 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — **"Risky business"** sam. dim. 1 h 10, 2 h 55, 4 h 40, 6 h 25, 8 h 10, 9 h 55.
CINÉPLEX III: — **"Uncommon valor"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
CINÉPLEX IV: — **"The man who knew too much"** sam. dim., 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — **"Educating Rita"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.
CINÉPLEX VI: — **"The lonely guy"** sam. dim., 1 h 20, 3 h, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 45.
CINÉPLEX VII: — **"Can she bake a cherry pie?"** sam. dim., 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 8 h, 9 h 40.
CINÉPLEX VIII: — **"Experience preferred, but not essential"** sam. dim., 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h.
CINÉPLEX IX: — **"Tender mercies"** sam. dim., 6 h, 7 h 45, 9 h 30, **"The smurfs and the magic flute"** 1 h 15, 2 h 40, 4 h 05.
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Quand faut y aller, faut y aller"** sam. dim., 12 h 40, 4 h 40, 8 h 55, **"200, 000 dollars en cavale"** sam. dim., 2 h 55, 7 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Jamais plus jamais"** sam., dim., 12 h 15, 4 h 50, 9 h 25, **"Les aventuriers du bout du monde"** sam. dim., 2 h 45, 7 h 20.
CLAREMONT: (486-7395) — **"Reckless"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le bourgeois gentilhomme"** sam. dim, 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Pensionnat très spécial"** sam. dim: 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 05, **"Fantasmes interdits"** 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Jeune proie pour mauvais garçon"** sam. dim: 12 h 15, 14 h 55, 17 h 35, 20 h 15, — **"Et Dieu créa les hommes"** sam. dim: 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Le petit prince" et un court métrage,** sam. dim., 12 h 15, 14 h, 15 h 45, 17 h 30, 19 h 15, 21 h.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — Samedi: **"Au hasard Balthazar"** 19 h, **"Mouchette"** 21 h. Dimanche: **"Flipper"** 15 h, **"Une femme douce"** 18 h, **"Quatres nuits d'un rêveur"** 20h.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — **"Educating Rita"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES II: — **"Lonely hearts"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 15.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Frances"** sam. dim., 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"L'histoire de Pierra"** sam. dim., 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"Fanny et Alexandre"** sam. dim., 12 h 50, 4 h 20, 8 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Reckless"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DORVAL II: **"Unfaithfully yours"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL III: **"Hot dog the movie"** sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Scarface"** sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
DÉCARIE II: — **"Silkwood"** sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La balade de Narayama"** sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Le goût de l'eau"** sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Yenti"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 05.
FAIRVIEW II: — **"Terms of endearment"** sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Reckless"** sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Une autre façon d'aimer"** sam. dim., 1 h, 5 h 20, 9 h 45, **"Monseigneur"** 3 h, 7 h 30.
KENT I: (489-9707) — **"Unfaithfully yours"** sam. dim. 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
KENT II: — **"Gorgy park"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15.
LA CITÉ I: (844-9470) — **"Terms of endearment"** sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
LA CITÉ II: — **"Sudden Impact"** sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
LA CITÉ III: — **"Gorky park"** sam. dim., 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Poltergest, la vengeance des fantômes"** 7 h, **"Nicaragua/Honduras, entre deux guerres"** 7 h 15, **"A bout de souffle, made in u.s.a."** 9 h 15, **"Coup de foudre"** 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — **"Le marginal"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 55, 9 h 50. sam. der. spec. 11 h 35.
LAVAL II: — **"Un fauteuil pour deux"** sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15. sam. der. spec. 11 h 25.
LAVAL III: — **"La crime"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam der. spec. 11 h 10.
LAVAL IV: — **"Joy"** sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
LAVAL V: — **"Les compères"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40. sam. der. spec. 11 h 25.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Carnage"** sam. dim., 1 h, 5 h 15, 9 h 20, **"Dar l'invincible"** sam. dim., 3 h, 7 h.
LAVAL-ODÉON II: — **"Embrasse-moi, je te quitte"** sam. dim., 1 h 35, 5 h 30, 9 h 30, **"Je me fais du cinéma"** sam. dim., 3 h 30, 7 h 30.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Terms of endearment"** 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40, sam. der. spec. 12 h.
LOEW'S II: — **"Gorgy park"** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30. sam. der. spec. 11 h 45.
LOEW'S III: — **"Two of a kind"** 12 h 10, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h, sam. der. spec. 11 h 50.
LOEW'S IV: — **"Never say never again"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45, sam. der. spec. 12 h.
LOEW'S V: — **"Never cry wolf"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 55, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 50.
MERCIER: (255-6224)— **"Carnage"** sam, dim., 3 h 20, 7 h 25, **"Dar l'invincible"** sam. dim., 1 h, 5 h 05, 9 h 15.
OUIMETOSCOPE: — (525-8600) — **SAMEDI: "Le monde selon Garp"** 7 h, 9 h 45, **"Vivement dimanche"** sam. 7 h 15, 9 h 30, DIMANCHE: **"Les uns les autres"** 1 h 30, 5 h, 8 h 30, **"Vivement dimanche"** 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145) — SAMEDI: **"Le roi et l'oiseau"** 2 h, **"Massacres dans le train fantôme"**4 h, **"War games"** 7 h, **"Benvenuta"**9 h 30.DIMANCHE: **"Le roi et l'oiseau"** 2 h, **"Au nom de tous les miens"** 4 h, **"Bonheur d'occasion"** 5 h 15, **"Benvenuta"** 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Right stuff" 1 h, 4 h 30, 8 h.
PALACE II: — **"Unfaithfully yours"** 12 h 25, 2 h 10, 3 h 55, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, sam der. spec. 11 h 10.
PALACE III: — **"Joy"** 12 h 25, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h 05, 10 h. sam. der. spec. 11 h 55.
PALACE IV: — **"A taste of sin"** 1 h 15, 3 h, 4 h 45, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 35.
PALACE V: — **"Sudden Impact"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 35.
PALACE VI: — **"Hot dog the movie"** 12 h 05, 1 h 50, 3 h 35, 5 h 20, 7 h 10, 9 h, sam. der. spec. 10 h 50.
PARALLÈLE: (843-4725) — Samedi et dimanche:**"Marguerite en mémoire"** 19 h, **"Au rythme de mon coeur"**, 21 h.
PARADIS I: (866-6991) — **"Histoire à mourir debout"** sam., dim. 2 h 25, 6 h 05, 9 h 45, **"Les yeux de l'étranger"** sam. dim., 12 h 45, 4 h 30, 8 h 10.
PARADIS II: — **"Le retour du Jedi"** sam. dim., 1 h 15, 5 h 10, 9 h 10, **"Les Daltons en cavale"** 3 h 30, 7 h 30.
PARADIS III: — **"M. maman"** sam. dim. 3 h, 6 h 30, 10 h, **"Avis de recherche"** sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h.
PARISIEN I: (866-3856) — **"La crime"** 12 h 55, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 05.
PARISIEN II: — **"Le marginal"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PARISIEN III: — **"Un fauteuil pour deux"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 40.
PARISIEN IV: — **"Les compères"** 12 h 05, 2 h, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIEN V: — **"L'amie"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 50.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"Quand faut y aller, faut y aller"** sam. dim., 2 h 25, 6 h, 9 h 35, **"Une langouste au petit déjeuner"** sam. dim., 12 h 50, 4 h 20, 7 h 55.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Les Dieux sont tombés sur la tête"** sam. dim., 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Broadway Danny Rose"** 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"To be or not to be"** 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON I: —(935-4246) — **"Carmen"** sam. dim., 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05.
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Heart like a wheel"** sam. dim., 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"Silkwood"** sam. dim., 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Scarface"** sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 30.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Histoire à mourir debout"** sam. dim. 13 h 35, 17 h 20, 21 h 05, **"Yeux de l'étranger"** sam. dim., 12 h 05, 15 h 45, 19 h 30.
SAINT-DENIS III: — **"Gelés ben dur"** sam., dim. 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45, **"Pot de problèmes"** 14 h 30, 18 h, 21 h 30.
VERDUN: (768-2092)— **"Une autre façon d'aimer"** sam. 9 h 40, dim., 1 h 25, 5 h 30, 9 h 40. **"Monseigneur"** sam. 7 h 30, dim., 3 h 15, 7 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Le marginal"** sam. dim. 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
VERSAILLES II: — **"Le feu de la danse"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20.
VERSAILLES III: — **"Les compères"** sam. dim. 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
VILLERAY: (388-5577) — **"Embrasse-moi, je te quitte"** sam. dim., 1 h, 5 h, 9 h 10, **"Je me fais du cinéma"** sam. dim., 3 h, 7 h.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Terms of endearment"** sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.
YORK: (937-8978) — **"Yenti"** 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.

Dons d'organes: l'absence d'un système unifié engendrerait le désordre

OTTAWA (PC) — Les appels lancés récemment pour trouver un donneur compatible pour certains enfants devant subir une transplantation d'organes engendrent des sentiments partagés chez les experts et les profanes.

Peu de gens vont blâmer les parents qui font l'impossible pour sauver la vie de leur enfant et la majorité admet qu'une plus grande publicité est nécessaire pour trouver plus de donneurs. Mais le Dr Paul Keown, directeur de l'équipe de transplantation de l'University Hospital, à London, en Ontario, estime que des appels individuels peuvent engendrer le désordre dans un système qui tente de s'assurer que chaque organe va au patient qui en a le plus de besoin.

«Je ne pense pas que ces cas récents aient enlevé des organes à des personnes qui en avaient plus besoin puisque les enfants étaient dans une situation de vie ou de mort», a déclaré le Dr Keown.

«Mais je pense qu'il y a danger de développer un système non pas en fonction de l'urgence des besoins, mais en fonction de l'attention du public», a-t-il précisé.

«Ce dont nous avons besoin, c'est d'un système national qui trouverait un organe pour quiconque en a besoin. Je ne pense pas que les gens ont besoin de messages publicitaires pour trouver un organe» a-t-il ajouté.

théâtre

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178)— "Syncope" texte de René Gingras, m. en s. Yves Desgagnés 11 fév. 17h.
CAFÉ DU MARCHÉ: Centre culturel et sportif de l'Est 4375 est rue ontario (252-1744)— "Huit femmes" comédie de Robert Thomas les 12-19-26 fév. 20h.30
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2141)—Caméléon, production du Théâtre de l'Esprit frappeur de Bruxelles,d'après l'oeuvre de Jean Muno jusqu'au 18 fév.
CAFÉ-THÉÂTRE LA BIBITE: 1925 rue Cadillac (252-1829)— La Gang de Guybourg présente "Production impossible" du 2 au 26 fév. 20h.30
CAFÉ-THÉÂTRE JONAS EN HAUT: 209 Boul.des Laurentides, Laval (667-8975)— 2 comédies m. en s. Marcel Cabay "Le visiteur" et "Le triple saut" du jeu. au dim. à compter du 2 fév.
CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— "Johnny Mangano and his astonishing dogs" de Michel Tremblay, m. en s. Gilbert Dumas, mar. au dim. 20h.30, du 5 janv. au 11 fév.
CENTRE D'ESSAI UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e (343-6524)— Le T.U.M. présente "Ils étaient venus pour..." de Marie Laberge, m. en s. Carole Fréchette du 9 au 12 fév. 20h.
DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: 777 Université (879-1370)— "Special occasions" de Bernard Slade du 5 janv. au 26 fév.
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente "La Californie" du mar. au sam. 20h.30 du 14 fév. au 10 mars
GROUPE DE LA VEILLÉE: 550 Atwater (933-8146)— "Till l'espiègle, le journal de Nijinski" du 20 janv. au 12 fév. à 21h.00 relâche lun. mar.
LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION: Salle Laliberté, UQAM, rue St-Denis (282-3456)— Improvisation lun. 21h.00, ven. 24h.00 et dim. 15h.00 jusqu'au 9 avril
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent (842-7954)— "Restoration" de Edward Bond, m. en s. Nick Hutchison du 14 au 18 fév. 20h.
PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish (392-8989)— "A midsummer night dream" de W. Shakespeare du 14 au 18 et 21 au 25 fév. à 20h.
SALLE CALIXA LAVALLÉE: 3819 rue Calixa-Lavallée (521-8900)— Tess Imaginaire présente "Le voyage dans le compartiment" texte et m. en s. de Mario Boivin du mer. au sam. 20h.30, dim. 15h.30 du 8 fév. au 4 mars
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211)— Le bélier de David Freeman du 19 janv. au 11 fév. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.00
THÉÂTRE L'AVANT-PAYS: 550 Atwater (935-7257)— La galerie de marionnettes du théâtre de l'avant-pays présente "Barnabé-les-bottines" d'après le conte de Cécile Gagnon tous les dim. à compter du 5 fév. à 14h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)—"A majority of two" de Alun Hibbert, m. en s. Maurice Podbrey du 2 fév. au 18 mars, mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée sam. 14h.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: Upton, sortie 147 de l'autoroute 20 — "La grande aurore" de Serge Mercier, m. en s. Richard Blackburn tous les sam. soirs 21h. jusqu'au 25 fév.
THÉÂTRE MÉRIDIEN: Basiliaire 2, Complexe Desjardins, (285-1968)— "Mad in Canada" création de M. Smith, A. Katz et T. DeSantis à compter du 15 fév.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine (861-0563)— "La passion de Juliette" conte fantaisiste de Michelle Allen, m. en s. Yves Desgagnés mar. au ven. 20h.00, sam. 17h.00 et 21h.00, dim. 15h.00 à compter du 20 janv.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine (253-8974)— "Mère courage et ses enfants" adaptation de Gilbert Turp, m. en s. Jean-Luc Bastien du 27 janv. au 3 mars, représentations ven. et sam. 20h.30
THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— "Mahagonny" de Bertolt Brecht et Kurt Weill, m. en s. Alexandre Hansvater du mer. au dim. 20h. jusqu'au 26 fév.— Quat'Saouls Bar: C't'a ton tour, Laura Cadieux, de Michel Tremblay, m. en s. M. Gauthier et S. Turmel du 27 janv. au 21 fév. ven. sam. 23h., dim. 15h.30, lun. mar. 20h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis (844-1793) — "Les noces de sang" de Federico Garcia Lorca,mise en scène de Danièle J. Suissa sem. 20h.00, sam. 17h.00 et 21h.00., dim. 19h.00 du 19 janv. au 18 fév.

QUÉBEC:
HULL OTTAWA TORONTO:
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington Hull (771-6669)— Le banc, oeuvre de Marie Laberge m. en s. Gilles Provost du 11 janv. au 11 fév. mar au ven 20h.30, sam. 19h.00 et 22h.00
ATELIER DU CENTRE NATIONAL DES ARTS: 333 ave King Edward, Ottawa (237-4400)— "Good" de C.P. Taylor, m. en s. John Wood du 21 janv. au 11 fév. à 20h.00, matinée sam. 14h.00, dim. 15h.00
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Théâtre: "Sister Mary ignatius explains it all for you "et" Dentily crisis" 11 fév. 14h. et 20h.
THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 Adelaide est, Toronto (363-4977)— "Strip" une pièce franco-ontarienne co-écrite par 3 femmes: Catherine Caron, Brigitte Haentjens et Sylvie Trudel, m. en s. Gilles Provost du 9 au 26 fév. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.
UNIVERSITÉ D'OTTAWA: 85 rue Hastey, Ottawa (749-3631)— La ligue nationale d'improvisation tous les dimanches à 20h.00 jusqu'au 1 avril

expositions

ACOMPLEXE: 1277 rue Panet (523-3673)— Exposition de gravures de Alfred Pellan, de 1970-1975
ART 45: 1460 o. Sherbrooke (843-5024)— Oeuvres récentes de David Bolduc du 4 au 23 fév.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Exposition de Michel Daigneault du 8 au 26 fév. mar. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER-GALERIE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Beloeil— Oeuvres de B. Zakour, M. Assif-Hamilton, N. Tremblay, P. Rouleau, D. Paquin, Y. Quintal, F. Séguin, Y. Dumont, S. Rochat, T. Lebedeff, J.P. Lafrance, M. Madore, F. Lamaire et C. Dufour à compter du 15 janv.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 Rivard (843-4535)— Oeuvres de Michel Dumont, C. Roy, L.P. Bougie et Michel Varin du 1 au 28 fév.
ATELIER LUKACS: 4125 Blueridge Cr. app 44 (933-9877)— Vente de peintures, gravures et cadres du 1 au 29 fév. sam. et dim. 11h. à 16h., sem. sur rendez-vous
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— "Corpus Naos" de Denis Demers, travaux récents, techniques mixtes du 2 au 29 fév. mer. au dim. 13h. à 18h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 395 Wellington, Ottawa— Jacques Cartier au Canada, exposition du 7 fév. au 31 mars, tous les jours de 9h. à 21h.
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Exposition huiles sur canevas de Francine Henry
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9558)— "Le tissage au Québec" travaux de Lucien DesMarais du 12 janv. au 25 fév.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 Côte Ste-Catherine, Mtl (739-2301)— E(X) Changes 2, exposition de S. Andrews, C. Arnoldin, B. Burnett, C. Daley, O. Girling, M.Merrill, B. Roe, J. Scott, J. Tod et R. Youds du 17 janv. au 16 fév.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne, Verdun— Oeuvres récentes de Christiane Frenay, du 8 au 22 fév.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition populaire sur le hockey jusqu'au 11 fév.
LE CERCLE D'ART: 2159 St-Martin est, Duvernay— Dessins de Robert Lesco du 5 au 29 fév. tous les jours de 10h. à 21h.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 bou. Charest est, Québec (529-2715)—Changer d'air (question de) installation de Michel Asselin du 10 janv. au 26 fév. — Mosaïqu'en pièce", S de Hélène Rochette et Cloître de Bernard Bilodeau du 14 janv. au 12 fév.
CHÂTEAU DUFRESNE: (coin Pie IX et Sherbrooke) —Edward Colonna et l'art nouveau (1862-1948)du 19 janv. au 25 mars
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
COMPLEXE DESJARDINS: A la succursale postale— Exposition de Pierre Houle, thème:"Matière à vivre" cette exposition est une initiative des employés de la succursale, tout février
DAZIBAO: 1671 St-Hubert (525-2020)— Omah Jaquenot "Exercises de style"— Kim Tomczak, photographies récentes du 18 janv. au 12 fév.
ESPACE OVO: 307 ouest rue Ste-Catherine, local 300 (849-6253)— Nuit blanche matin rose, une naissance à la maison, photographies de Pierre Crépô, du mer. au sam. 12h. à 18h. du 14 fév. au 4 mars
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest rue Sherbrooke (844-2593)— Oeuvres de Hubert Van de Walle du 16 au 26 fév.
GALERIE ALLLIANCE: 680 ouest rue Sherbrooke (284-3768)— Exposition de Vittorio, affiches, sérigraphies et offsets du 9 fév. au 2 mars lun. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Roussil, Dufour, Tremblay, Ben-Zacour, Sabourin, Gagné, Lortie et Beauchemin jusqu'au 3 mars
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Chromazone du 8 fév. au 3 mars— Art Africain appartenant aux collections McGill et Concordia jusqu'à la fin avril
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
CALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Angemil Ouellet, Charles Bégin, Antoine Bittar et Claude Picher et sculptures de Richard Klode, J.P. Mailloux, André Ross, J.M. Laberge et Anghel Bugur du mar. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875 A, O. rue Sherbrooke, Westmount (484-3184)— Oeuvres de Maurice Assier, Tom Forrestall, J.P. Ladouceur et A. Rousseau du 23 janv. au 20 fév.
GALERIE ART VIEUX PALAIS: 185 rue Du Palais, St-Jérôme (432-7171)— Exposition-concours Art Rencontre 1984 du 29 janv. au 16 fév. du mar. au ven. 11h.30 à 17h.30, sam. et dim. 14h. à 17h.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) —aquarelles Archambault, Bellemare, Cantin, Grisé, Ladouceur, Meunier et tiengo
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Acryliques sur papier et sur toile de DERUM (Denyse Rumpelmayr) du 25 janv. au 12 fév.— Aquarelles de Hans Van Der Aa 15 fév. au 4 marsa
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174)— Des gravures et cartes historiques du Canada de l'est et de l'ouest de la fin du 18e au 19e siècle du 10 janv. au 11 fév— Masques-symboles de l'Afrique du 14 fév. au 24 mars
GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue de la Visitation (524-4060)— Gravures, céramiques et sculptures de Jorge, Castro, Carlos Calado, Julianna Joss, M.L. Segnoret, L. Gosselin jusqu'au 11 fév. du mar. au sam. 12h. à 18h.
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — "Espaces utopiques" oeuvres récentes de Marie Bibeau du 2 au 27 fév.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke ouest (845-7833, 845-7471) — Oeuvres choisies de Dietz Edzard, Lloyd Fitzgerald, Anna Noeh, Henry Moore, Alfred Pellan et Riopelle
GALERIE DON STEWART: 1460 ouest rue Sherbrooke (845-2905)— Oeuvres récentes de David Bolduc du 4 au 23 fév.
GALERIE ANNE DORAN: 521 promenade Sussex, Ottawa (235-6546)— Oeuvres de Jim Reid jusqu'au 18 fév., du mar. au sam. 11h. à 17h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 o. Sherbrooke (931-3646)— Sélection de gravures et sculptures inuit— Artistes canadiens: J.Bush, G. Iskowitz, D. Bolduc, D. Solomon, C. Sutton, J. Drapell, K.M. Graham et P. Fournier— Artistes de l'Ouest du Canada: D. Alexander, C. Perehudoff, G. Hardy, R. Cowley, R. Perehudoff et W. Mulcaster tout fév.
GALERIE EMERGENCE: 1452 est rue Laurier (525-2264)— Exposition des oeuvres de Jacques Hébert du 31 janv. au 12 fév. du mer. au dim.
GALERIE ESPÉRANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Artistes de la galerie: F. Stella, P. Friedeberg, N. de Saint Phalle, D. Hockney, R. Lichtentstein, K. Gabinet Kroo
GALERIE FAUCOMBRÉ: 1269 Amherst (523-9368) —Oeuvres en batik de Max Beuchétrit, et photographies de Charles Clermont, début 2 déc.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures, sculptures, gravures jusqu'au 29 fév. sur rendez-